



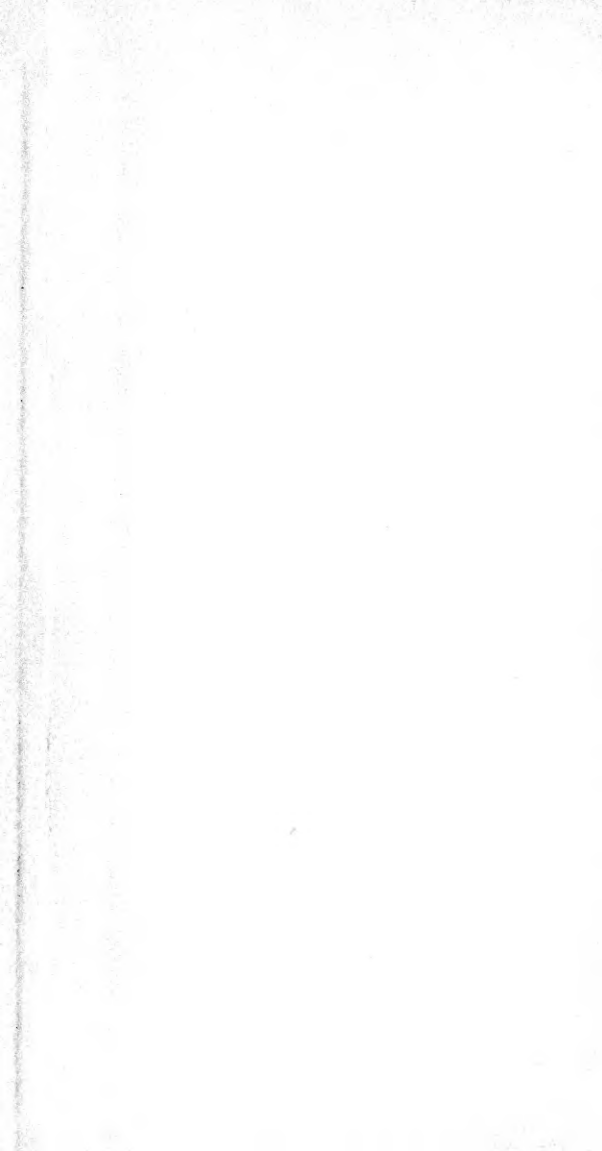
3 1761 07550800 2

HANDBOUND  
AT THE



UNIVERSITY OF











10

8784

TRAITÉ  
ÉCONOMIQUE  
ET PHYSIQUE  
DU GROS ET MENU BÉTAIL.

L. 17 38

THE  
LIBRARY  
OF THE  
MUSEUM OF  
COMPARATIVE ZOOLOGY  
AND ANATOMY  
HARVARD UNIVERSITY



TRAITÉ  
ÉCONOMIQUE  
ET PHYSIQUE  
DU GROS ET MENU BÉTAIL:

C O N T E N A N T

*La Description du Cheval, de l'Ane, du Mulet, du Bœuf, de la Chevre, de la Brebis & du Cochon; la maniere d'élever ces Animaux, de les multiplier, de les nourrir, de les traiter dans leurs maladies & d'en tirer profit pour l'économie domestique & champêtre.*

T O M E P R E M I E R.



A P A R I S,

Chez J. Fr. BASTIEN, Libraire, rue du  
Petit-Lion, Fauxb. St.-Germain.

---

---

M. DCC. LXXVIII.

*Avec Approbation, & Permission du Roi.*

SF  
77  
B83  
t.1



1069105



## *P R É F A C E.*

**L**E Traité que nous offrons aujourd'hui à nos Compatriotes, est le plus complet qui ait paru en ce genre. Personne avant nous n'a publié dans un seul & même Ouvrage tout ce qui concerne le gros & menu Bétail ; les uns ont donné des Traités sur les Chevaux, d'autres sur les Vaches, plusieurs sur les Brebis, & presque personne sur les Anes, les Chevres & les Porcs, & encore la plupart de ces Traités sont-ils incomplets : en effet, aucun Auteur ne s'est avisé de réunir tout ce qu'on peut dire de ces animaux domestiques, sous un seul & même point de

vue : on les a considérés ou en Naturaliste, ou en Economiste, ou en Médecin, & jamais sous tous ces aspects réunis : aussi depuis long-temps, le Public desire un Ouvrage concis, & en même temps assez étendu pour pouvoir entrer dans tous les détails concernant ces animaux ; nous avons tâché de remédier à tous ces inconvéniens, par le Traité que nous publions aujourd'hui. Nous y traitons de huit animaux différens en autant de Chapitres : nous commençons par le Cheval, comme formant un des principaux objets de l'économie rurale ; nous en donnons en abrégé la description anatomique ; nous parlons des moyens qu'on peut employer pour la propagation de



*P R É F A C E.*    iiij

son espece, & par conséquent des haras; nous distinguons ses especes, leur valeur & leur prix; nous expliquons les usages auxquels les Chevaux de chaque espece sont les plus propres; nous entrons ensuite dans l'art de dresser les Chevaux, relativement au service qu'on en veut tirer; nous indiquons encore quelle forme & quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure pour concourir à la beauté de l'animal & à sa perfection, après quoi nous donnons les moyens de connoître leurs âges; nous terminons enfin ce qui concerne cet animal par ses maladies & par la maniere de le traiter; nous faisons même voir son utilité, tant avant qu'après sa mort, pour la Médecine, de même que

dans les Arts & Métiers, & c'est là le sujet du premier Chapitre. Dans le second Chapitre, nous traitons de l'Ane; nous en donnons la description extérieure, anatomique & comparée; nous en décrivons les mœurs, & nous rapportons tous les avantages qu'on en peut tirer; nous indiquons même la maniere dont se fait à la Chine le *Ngo-Kiao*, qui est une espece de colle, qu'on tire de la *peau d'Ane*, & qui est recommandée en *plusieurs maladies*. Le Mulet est l'animal que nous considérons dans le troisieme Chapitre. Comme cet animal est un mélange de genre, & par conséquent une monstruosité dans la nature, il n'engendre pas: mais il n'est pas moins utile pour l'é-

*P R É F A C E.* v

conomie champêtre ; il est même de la plus grande utilité dans les armées. Le quatrième Chapitre comprend le Taureau & la Vache ; nous l'avons divisé en quatre articles : dans le premier , nous parlons du Taureau ; dans le second , du Bœuf ; dans le troisième , de la Vache ; & dans le quatrième , du Veau. Nous n'omettons rien dans chacun de ces articles de ce qu'on peut desirer touchant ces animaux si intéressants pour le service de l'homme. Le Chapitre cinquième est destiné au Jumart , animal qui provient de l'accouplement du Taureau avec l'Anesse ou la Jument , & de celui du Cheval ou de l'Ane avec la Vache : nous donnons dans ce Chapitre la description d'un Jumart

vj      *P R É F A C E.*

qui s'est trouvé en 1767 à l'Ecole Vétérinaire de Lyon. Le Chapitre sixieme est destiné à la Chevre: nous y examinons ses mœurs & son caractère; nous en rapportons l'anatomie comparée, d'après le célèbre M. d'Aubenton; nous indiquons la nourriture qui lui convient, & ce que la Société humaine peut retirer d'avantageux de cet animal. Le Chapitre septieme est aussi intéressant que le quatrieme, puisqu'il traite d'un animal dont l'utilité est universellement reconnue, tant pour nos alimens & nos médicamens, que pour nos Manufactures; je veux dire de la Brebis. Nous avons divisé ce Chapitre en quatre articles: dans le premier, nous traitons du Belier; dans le second,

de la Brebis ; dans le troisieme , du Mouton ; & dans le quatrieme , de l'Agneau. Ce Chapitre occupe la plus grande partie du second volume , de même que celui du Cheval forme presque lui seul le premier volume : nous avons tâché de ne rien laisser à desirer d'essentiel sur les bêtes à laine. Le huitieme & dernier Chapitre renferme tous les détails concernant le Cochon.

Nous avons puisé , pour rédiger cet Ouvrage , dans les meilleures sources : nous avons consulté les Ouvrages de MM. de Buffon, d'Aubenton, Bourgelat, Dupuy d'Emportes, l'Abbé Carlier & plusieurs Auteurs , & sur-tout les Journaux , le Dictionnaire & l'Encyclopédie économique , le Dictionnaire vét.

rinaire & des animaux domestiques, dont cet Ouvrage peut passer pour l'abrégé & le Dictionnaire domestique portatif; enfin, nous avons eu recours à tous les meilleurs Ouvrages qui peuvent avoir rapport, soit directement, soit indirectement aux objets que nous traitons dans celui-ci: nous avons aussi fait usage de nos propres observations, & des expériences que nous avons vu pratiquer dans la maison paternelle, & ailleurs, dans le cours de nos voyages. Nous ne nous sommes pas étendus autant que nous aurions pu le désirer sur les différentes maladies de chaque animal, cela l'auroit rendu trop volumineux; ce que nous avons dit donne du moins quelques notions sur ces

objets : d'ailleurs , nous sommes sur le point de faire paroître un Ouvrage *ad hoc* , intitulé : *Médecine des Animaux domestiques* ; il est même actuellement sous presse. Ce nouvel Ouvrage est une suite nécessaire & indispensable de celui ci , de même que celui-ci est la suite de deux autres Ouvrages , dont l'un a paru en 1775 , chez Lacombe , sous le titre de *Traité Physique & Économique des Oiseaux de basse-cour* , & l'autre en 1774 , chez Didot le jeune , sous le titre des *Amusemens innocens* ; contenant le *Traité des Oiseaux de Voliere* , ou le *Parfait Oiseleur* : conséquemment , le *Traité* que nous publions actuellement est le troisieme

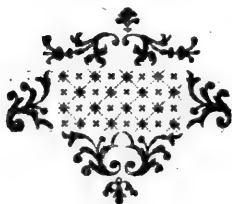
x     *P R É F A C E.*

Traité Economique que nous avons mis au jour; nous en donnerons une Collection complete: nous tâcherons par-là de contribuer aux vues sages & prévoyantes du Gouvernement; & quoique nous ne soyons pas choisis pour nous appliquer spécialement à ces objets, il nous suffit d'être Citoyen, pour continuer à nous y dévouer, comme nous n'avons cessé de le faire depuis plus de trente ans. Les honneurs, les richesses, l'ambition ne sont pas l'objet de nos desirs; pourvu que nous puissions être utiles à l'humanité, nous sommes contents. A quoi servent à un Etat des hommes, qui, sous l'apparence du bien public, ne cherchent qu'à faire le leur par-



*P R É F A C E.*      xj

riculier, & qui, enflés de leur fortune, oublient souvent ce qui a dû être le sujet de leurs recherches!



---



---

# TABLE

## DES CHAPITRES.

### TOME PREMIER.

<b>C</b> HAP. I <sup>er</sup> . <i>Du Cheval.</i>	pag. <b>I</b>
CHAP. II. <i>De l'Ane.</i>	506
CHAP. III. <i>Du Mulet.</i>	539

### TOME SECOND.

CHAP. IV. <i>Du Taureau &amp; de la Vache.</i>	<b>I</b>
CHAP. V. <i>Du Jumart.</i>	148
CHAP. VI. <i>Du Bouc &amp; de la Chevre.</i>	153
CHAP. VII. <i>Du Belier &amp; de la Brebis.</i>	205
CHAP. VIII & dernier. <i>Du Cochon.</i>	399



T R A I T É



TRAITÉ  
ÉCONOMIQUE  
ET PHYSIQUE  
DU GROS ET MENU BÉTAIL.

---

CHAPITRE PREMIER.  
DU CHEVAL.



Le Cheval est un animal domestique, qui passe pour un des principaux objets de l'économie rurale; c'est la raison pour laquelle nous commençons ce Traité par ce qui peut concerner cet animal; nous nous étendrons même beaucoup à son sujet. Nous donnerons d'abord en abrégé sa description anatomique; nous traiterons des moyens

qu'on peut employer pour la propagation de son espece ; c'est ce qui nous donnera occasion de parler des haras ; nous distinguerons ses especes , leur valeur & leur prix ; nous expliquerons les usages auxquels les chevaux de chaque espece sont les plus propres ; nous entrerons ensuite dans l'art de les dresser , relativement au service qu'on en veut tirer ; nous ferons voir quelle forme & quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure , pour concourir à la beauté de l'animal , & à sa perfection ; après quoi , nous donnerons la maniere de connoître leurs âges. Nous terminerons enfin ce chapitre par leurs maladies , & par la méthode de les traiter ; nous ferons même voir son utilité dans la Médecine , tant avant qu'après sa mort , de même que dans les Arts & Métiers.

## ARTICLE PREMIER.

### *Anatomie du Cheval..*

#### §. I<sup>er</sup>.

#### *De l'Ostéologie sèche.*

La premiere chose que nous considérerons dans l'anatomie du Cheval ,

c'est son ostéologie. La tête du squelette du cheval se divise en crâne, en mâchoire extérieure & en mâchoire postérieure ; les os du crâne sont le frontal, l'occipital, les deux pariétaux & les deux temporaux ; les os qui forment la mâchoire antérieure sont les os du nez, les angulaires, les zigomatiques, les maxillaires, les os du palais, les cornets du nez & le vomer ; les os communs au crâne & à cette même mâchoire sont l'ethmoïde & le sphénoïde. On donne en général le nom de crâne à cette espèce de boîte osseuse formée par l'assemblage de plusieurs os, & destinée à loger & à contenir le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée.

On appelle os frontal celui qui forme le front ; il se nomme coronal dans l'homme. M. la Fosse admet deux os frontaux dans le cheval adulte ; il dit même les avoir toujours observés. C'est un fait qui mérite confirmation, & que nous n'osons garantir ici. Les pariétaux sont au nombre de deux ; ils tirent leurs noms de la situation qu'ils ont, & forment les parois du crâne. L'occipital est de tous les os celui qui en occupe la partie la plus

considérable. Les temporaux sont de même que les pariétaux, au nombre de deux, & forment les tempes. M. la Fosse en admet quatre. Ces os sont, dit-il, situés à la partie latérale du crâne, & formés de deux pièces; l'une ressemble à une écaille, & l'autre à une pierre irrégulière. On ne trouve jamais cette dernière pièce, ajoute M. la Fosse, ossifiée, ou réunie avec la partie écailleuse, même dans les vieux Chevaux; & lorsque cela arrive, c'est toujours la suite de quelqu'accident: on peut dire que ce sont les seuls os de la tête qui ne s'unissent pas avec leurs voisins. L'os sphénoïde, dans le Cheval adulte, est, suivant M. Bourgelat, intimément uni à l'ethmoïde; ce dernier s'appelle encore os cribléux. M. la Fosse prétend avoir découvert deux os ethmoïdes, constamment séparés par la cloison du nez, & situés intérieurement à la partie antérieure du crâne; chacun de ces os a une figure irrégulière: on y considère néanmoins deux faces, une convexe, regardant la cloison du nez, & l'autre concave, regardant les sinus frontaux: on y remarque d'un côté des duplicatures tournées vers le crâne, & de l'autre

côté d'autres duplicatures moins marquées, dont le bord supérieur forme une demi-gouttière, qui se continuant avec les cornets des os du nez, sert à loger l'expansion latérale de la cloison du nez; à la face qui regarde les sinus frontaux, on découvre deux fosses séparées par un mamelon arrondi, & une petite lame osseuse. L'une de ces fosses, suivant M. la Fosse, concourt à former les sinus frontaux; l'autre à former la cavité du cornet supérieur du nez.

Les os du nez font partie, ainsi que nous l'avons dit, de la mâchoire antérieure, & se présentent à la face antérieure de cette mâchoire; les os angulaires forment le grand angle de l'œil; les os zigomatiques ressemblent à-peu-près à un triangle; trois apophyses en forment toute l'étendue: les os maxillaires sont de tous les os de la mâchoire antérieure les plus étendus; les palatins sont placés à la partie supérieure de la voûte palatine, formée par les maxillaires; les cornets du nez sont au nombre de deux dans les fosses nasales, dont l'un est placé antérieurement, & l'autre postérieurement; ce

## 6 *Traité Économique*

qui forme quatre cornets, selon M. Bourgelat. M. la Fosse prétend cependant qu'il n'y en a que deux ; & la raison qu'il en donne, c'est que les supérieurs font partie des os du nez : ils ne doivent pas, selon lui, être séparés. Quant aux inférieurs, ce sont de petites lames très-minces, transparentes, repliées sur elles-mêmes ; ils sont situés dans la fosse maxillaire supérieure. Le vomer est le dernier des os de la mâchoire antérieure ; un seul os compose la mâchoire postérieure ; il se sépare en deux branches dans les Poulains ; mais dans le Cheval, ces branches sont tellement unies, qu'il ne reste à la partie la plus inférieure qu'une légère trace de leur jonction. Il se trouve à la base de la langue, au-devant & au-dessus du larynx, un os qui embrasse cette dernière partie, de même que le pharynx, & qui se nomme os hyoïde.

Les dents du Cheval sont pour l'ordinaire au nombre de quarante, quoique dans les Jumens on n'en remarque souvent que trente-huit. Ces corps sont durs, & plus ou moins blancs, & mous dans leur principe ; ils n'ac-



quierent de la solidité, du volume & une figure particuliere, que par une succession de temps. Dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice (ce qui arrive vers le dix-septieme ou dix-huitieme jour), on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, destinées à former par la suite les alvéoles, une espece de gelée séreuse, qui paroît n'être renfermée que dans une espece de parchemin; ce n'est autre chose que les alvéoles confondus ensemble. Au commencement du troisieme mois, on distingue aisément un alvéole; c'est le premier des incisives; car les dents molaires croissent successivement de devant en arriere. Cet alvéole est rempli d'un *mucus* d'un gris sale, de la grosseur d'un gros pois. Si on examine cette substance avec le microscope, on apperçoit à la partie supérieure qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelets, qui sont, à proprement parler, le commencement des fibres qui doivent former la dent; le reste est simplement musqueux. La partie inférieure de ce même *mucus* est plus séreuse, & a moins de consistance; au quatrieme mois, on dé-

couvre la seconde dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire; mais on distingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre, ayant un peu de consistance, & la largeur d'un demi-quart de ligne, & au-dessous les mêmes points dont nous avons parlé; la partie inférieure du mucilage est plus épaisse, plus sale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces, tant de la mâchoire supérieure que de l'inférieure, commencent à se former à-peu-près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant; au septième mois, la troisième dent molaire se montre dans l'état où étoit la précédente; mais alors le trait de la troisième molaire s'est augmenté, & a deux lignes & demie de large. Si on détruit le reste du *mucus*, on apperçoit une seconde lame au-dessus, & à-peu-près de la même largeur que celle-ci, & ce *mucus* est un peu plus épais; au huitième mois, on distingue aisément à la première dent deux feuillets, composés de plusieurs fibres arrangées les unes à côté des autres, posées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens sens; dans le même temps, le bord supé-

rieur de ces deux feuillets se réunit en haut, & leurs fibres deviennent si denses, qu'on ne sauroit les distinguer. La dent en cet état a l'air d'un cornet, ou d'un rouleau de papier; elle se trouve creuse par les deux bouts; mais en brisant ces rouleaux, l'on remarque dans le milieu de la dent d'autres feuillets, qui se réunissent comme les premiers.

Vers le dixieme mois, les deux autres dents acquierent successivement de l'accroissement dans l'ordre de celle-ci; vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à se former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut; au commencement du dixieme mois, la premiere dent se trouve déjà fort avancée & prête à sortir de son alvéole, & plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, est beaucoup plus épais & en petite quantité. C'est vers la fin de ce mois que la premiere dent sort de l'alvéole; la sortie de la seconde se fait vers le 15 du onzieme mois, & la sortie de la troisieme, vers le commencement du douzieme; en sorte que l'embryon d'un an

a douze dents molaires de sorties , six à chaque mâchoire.

A la fin du douzieme mois, les coins commencent à se former, mais aucun d'eux ne sort de l'alvéole; l'animal reste avec le même nombre de dents plus ou moins avancées jusqu'au douzieme mois révolu, qui est le terme ordinaire où la Jument met bas, quoiqu'elle le fasse souvent à onze mois, de même qu'à treize passés. M. la Fosse dit avoir appris, de personnes dignes de foi, que la portée des Jumens avoit été prolongée jusqu'à la fin du quatorzieme mois. Le Poulain prêt à sortir de la matrice, a donc six dents molaires dehors à chaque mâchoire; les six autres molaires ne sont encore que mucilagineuses, mais plus ou moins avancées; il y a aussi à chaque mâchoire six dents incisives, plus ou moins avancés, c'est-à-dire, les pincés plus que les moyennes, & celles-ci plus que les coins. M. la Fosse est le premier qui a fait ces observations sur les dents; personne avant lui n'en avoit parlé. Tout le monde pensoit que les dents ne naissoient aux Poulains qu'après sa naissance, mais cela est contraire en fait

*du gros & menu Bétail.*      11

aux observations nouvelles de mondit S<sup>r</sup> la Fosse. Le Poulain a donc en naissant six dents de sorties aux mâchoires, & même usées, ainsi que l'a remarqué M. la Fosse; ce qui sembleroit annoncer, ajoute cet Hippiatre, que l'animal a mâché dans la matrice, & qu'au moins ses mâchoires ne sont point restées dans l'inaction: mais le frottement d'un seul mois seroit-il bien capable de les user d'une manière sensible? C'est ce que M. la Fosse met en problème. Vers le dixieme ou douzieme jour de la naissance du Poulain, les pinces qui étoient formées sortent aux deux côtés de la mâchoire; les mitoyennes paroissent une quinzaine de jours après, & ne se trouvent sorties qu'un mois après les premières. Les coins paroissent vers le huitieme mois; en sorte que le Poulain se trouve avoir les six dents incisives à chaque mâchoire, & ces dents subsistent jusqu'à deux ans & demi ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoissance du Poulain. On la peut tirer avec facilité, non-seulement des incisives, mais même des dents molaires. Cet objet est très-intéressant pour l'achat des Chevaux,

c'est pourquoi nous nous y étendrons ici.

Les premières six semaines après la naissance du Poulain, il a quatre dents incisives à chaque mâchoire, & six molaires; les incisives sont les pincés & les moyennes; ces dents sont creuses au dehors & à leurs racines, & ressemblent aux dents des chevaux. Lorsque ces dernières sont nouvellement poussées, c'est-à-dire, qu'elles sont pyramidales & sillonnées en dehors, leur creux extérieur est blanc; leur bord, soit interne, soit externe, que M. la Fosse appelle *muraille de la dent*, est tranchant, & reste dans cet état jusqu'au troisième mois, qu'il commence à s'user, & par conséquent le creux à disparaître; le quatrième mois les coins paroissent, à six mois elles sont de niveau avec les moyennes. Si on examine à cet âge les dents du Poulain, on trouvera que les pincés sont d'un quart moins creuses que les moyennes; celles-ci de moitié moins que les coins. Les quatre premières dents s'usent peu-à-peu, le trou disparaît de plus en plus; en sorte qu'à un an, l'on commence à appercevoir un coi au-dessous de la dent; elle a moins

de largeur, & est à moitié remplie; à dix-huit mois, les pinces sont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges; le col est plus sensible; à deux ans, elles sont toutes rasées, & d'un blanc clair de lait; les mitoyennes sont dans l'état où les pinces étoient à dix mois. Ces dents se maintiennent dans cet état jusqu'à deux ans & demi, quelquefois jusqu'à trois ans, quoique cependant elles montent, s'usent toujours, & deviennent moins larges, c'est-à-dire qu'elles ne servent plus d'indice certain; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le Poulain en a quatre de lait & une de Cheval; qu'à dix-huit mois, il en a cinq, trois de lait, & deux de Cheval; qu'à deux ans, les premières dents molaires de chaque mâchoire tombent, & font place à la dent du Cheval; car les Chevaux ont six dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui sont les premières avec lesquelles les Poulains naissent, ainsi que nous venons de l'observer; quant aux autres, elles ne tombent pas; à deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent; à celles-ci succèdent les pinces de Cheval; à trois ans & demi, les secondes dents molaires

tombent, la chute des mitoyennes arrive aussi dans ce même temps, & la fixieme dent molaire est prête à percer; à quatre ans, le Poulain a six dents molaires, cinq de Chevaux & une de lait, qui est la troisieme & la derniere; à quatre ans ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troisieme dent molaire de lait: c'est alors que le Poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire, & six incisives; à cinq ans, les crochets percent pour l'ordinaire, & le Cheval a en tout quatre ans. Les pinces sont un peu usées, & leurs corps sillonnés en devant. Les mitoyennes sont moins remplies; la muraille de dedans est tranchante, celle de dehors est un peu usée, les coins sont à-peu-près de la même hauteur que les mitoyennes; mais ce n'est que la muraille externe des coins; car l'interne ne fait que paroître; les crochets ne sont qu'à moitié séreux, & n'ont que trois lignes dehors; ils sont très-pointus; leur sillon en dedans paroît, mais sans être entier; à cinq ans & demi, les pinces sont plus remplies, les murailles des mitoyennes commencent à s'user, la muraille interne des coins est presque



égale à l'externe ; mais elle laisse une petite échancrure en dedans ; le crochet est presque dehors & bien avancé ; ce sont des crénelures internes , que l'on croit être comprises dans la gencive.

A six ans , les pinces sont usées , ou peu s'en faut ; les mitoyennes sont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans ; les coins sont égaux par-tout & creux ; la muraille externe est un peu usée , les crochets sont entièrement poussés ; ils sont pointus , pyramidaux , arrondis au dehors , & sillonnés en dedans ; vers les gencives , on apperçoit en dedans que les sillons sont sortis , parce qu'ils ne regnent pas jusqu'en bas ; à six ans & demi , les pinces sont entièrement rasées , les mitoyennes le sont plus qu'elles ne l'étoient , la muraille interne des coins est un peu usée & ne laisse qu'une cavité , le crochet est un peu émoussé , d'une ligne ou environ ; à sept ans , les mitoyennes sont rasées , les coins sont plus remplis , & le crochet usé de deux lignes ; à sept ans & demi , les coins sont remplis , à peu de chose près , & le crochet est usé d'un tiers de l'étendue de ses sillons , c'est-à-dire , du tiers de l'étendue du crochet ; à

huit ans, le Cheval a rasé entièrement ; & le crochet est arrondi ; à neuf ans, les pincés deviennent plus rondes, les crochets n'ont presque point de sillons ; à dix ans, les crochets n'ont plus de sillons ; de dix à douze, il y a peu de différence ; à douze, les pincés sont moins légères, mais plus épaissées, les crochets sont totalement arrondis ; de douze à quatorze, il y a peu de différence ; elle n'est sensible que pour ceux qui se sont particulièrement attachés à bien distinguer les changemens qui arrivent aux dents ; à quinze, les pincés sont triangulaires, & plongent en avant, pour lors les crochets ne sont d'aucun secours ; dans l'espace de quinze à vingt, les différences ne sont sensibles, qu'en ce que les dents plongent davantage, & sont plus petites ; mais à vingt ans, on apperçoit les deux crénelures qui sont aux côtés des dents ; en sorte que les dents sont plattes & moins ferrées ; à vingt-un ans, quelquefois à vingt-deux, les premières dents molaires tombent, ou sont tellement usées, qu'on y distingue trois racines ; à vingt-trois, les secondes tombent ; à vingt-quatre, c'est la quatrième ; à vingt-cinq, ce sont les

troisièmes ; à vingt-six, les cinquièmes molaires ; mais les sixièmes restent quelquefois jusqu'à trente ans. Cependant M. la Fosse dit avoir vu des Chevaux avoir à cet âge quatre dents molaires de chaque côté ; il en a encore vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-sept ans ; quant aux incisives, elles tombent les dernières avec l'âge de trente à trente-un ans ; pour les gencives & les alvéoles, ils se rapprochent, deviennent tranchants, & font fonction des dents.

Sept vertèbres cervicales composent le col ou l'encolure du Cheval ; chaque extrémité antérieure de cet animal est composée de vingt-une pièces osseuses ; l'omoplate forme l'épaule ; l'humerus, le bras ; le *cubitus*, l'avant-bras ; neuf petits os ou osselets, le genou ; & neuf autres placés au-dessous du genou, & qui se nomment le canon, les deux péronnés, l'os du paturon, les deux sesamoïdes, l'os de la couronne, l'os articulaire, & l'os dit du pied.

Le corps du Cheval est composé en général de l'épine, des côtes & du sternum ; l'épine est cette colonne osseuse, qui comprend non-seulement

trente-une vertebres & l'*os sacrum*; mais encore plusieurs petits os qui forment la queue; en sorte que cette colonne s'étend depuis la tête jusqu'à cette dernière partie.

Dans les trente-une vertebres sont comprises les sept vertebres cervicales, appartenantes à l'encolure; dix-huit vertebres dorsales, & six vertebres lombaires appartenantes au corps; l'*os sacrum* suit immédiatement les vertebres, après quoi viennent les os de la queue, qui sont au nombre de sept ou huit, suivant M. Bourgelat, & au nombre de quatorze ou seize, selon M. la Fosse; le sternum & les côtes composent le thorax; la substance du sternum est spongieuse; cette partie est longue d'un pied dans les Chevaux, & est placée légèrement oblique à la partie antérieure & inférieure du thorax, où elle sert comme de clef ou d'arc-boutant aux côtes, principalement aux neuf premières qui s'y joignent immédiatement. Les côtes sont des os étroits, figurés en demi-cercle, & plus ou moins arrondis selon leur grandeur; elles sont au nombre de trente-six, dont dix-huit de chaque côté; les neuf premières se nomment vraies,

parce qu'elles atteignent le sternum par leurs cartilages ; & les neuf postérieures sont dites fausses , parce que leurs cartilages se joignent & se couchent seulement les uns sur les autres.

On appelle dans les Chevaux os de l'arrière main , l'*os sacrum* , ceux de la queue dont nous avons parlé , & les os du bassin , ainsi que ceux des extrémités postérieures.

Le bassin n'est , à proprement parler , que l'espace considérable qui est entre les os dont il est formé ; il contient le dernier des intestins , la vessie & les parties de la génération ; les os qui les forment sont les deux ileons , les deux ischions , les deux pubis , & l'*os sacrum* situé dans le milieu , & servant comme de clef à tous les autres. Les os ileons sont les plus considérables des os du bassin ; ils forment ce qu'on appelle communément les hanches , & se montrent en dehors dans les Chevaux atrophies ; leur trop grande faillie est un défaut qui rend l'animal cornu ; les ischions sont situés au-dessous des ileons ; ils sont unis à ces derniers os & aux pubis. Les os pubis sont les troisiemes des os du bassin.

Chaque extrémité postérieure est

composée de dix-neuf pièces osseuses ; le fémur est la charpente de la cuisse ; le tibia & son épine sont les parties constitutives de la jambe, la rotule est placée à l'extrémité inférieure du fémur ; le jarret est formé de six os, & les extrémités qui se trouvent au-dessous de cette partie, sont en tout semblables, tant pour le nombre que pour la forme, aux os des extrémités antérieures.

Le fémur est de tous les os qui étaient & qui affermissent la machine, celui qui passe pour le plus considérable. La rotule est un os qui fait l'office de poulie, & qui se meut sur l'éminence antérieure de l'extrémité du fémur. Les six os qui forment la charpente du jarret sont joints ensemble par des ligamens très-forts, qui empêchent leurs déplacemens dans les violens efforts que fait le jarret ; le premier de ces os se nomme la poulie, le second s'appelle la tête, ou pointe du jarret ; il ressemble en tout à l'os qu'on nomme *calcaneum* dans l'homme ; les quatre autres os sont plus petits que les deux premiers : le Cheval a en tout deux cents trente-quatre os.

§. I I.

*De l'Ostéologie fraîche.*

L'ostéologie fraîche est la seconde partie que nous allons examiner dans l'anatomie du Cheval ; elle doit suivre immédiatement l'ostéologie sèche. On considère deux choses dans les os frais , la conformation externe & la structure interne. La première comprend les cartilages , les ligamens , le périoste , les glandes mucilagineuses : on nomme chondrologie la partie de l'anatomie qui traite des cartilages. Ceux-ci , selon la définition commune , sont des corps blancs , élastiques , moins durs que les os , mais plus durs que les autres parties du Cheval , très-peu transparents ou diaphanes ; ils sont situés en plusieurs parties du corps. M. la Fosse en distingue de deux sortes avec tous les Anatomistes ; l'un articulaire , l'autre non articulaire. Les cartilages articulaires se trouvent aux extrémités des os longs , & dans toutes les articulations diarthrodiales ; ils sont lisses , polis , sont corps avec l'os , & ne sont composés que d'une seule pièce ; ce

n'est qu'avec peine qu'on y distingue des trous & des vaisseaux sanguins; ils se meuvent sur les cartilages voisins, & ils se trouvent continuellement humectés par l'humeur synovienne. Quant aux autres cartilages, ils sont placés sur le corps des os; les uns servent de parois pour garantir les parties les plus délicates; d'autres servent comme d'entonnoir pour conduire les sons & le fluide aérien, & d'autres servent à séparer différentes parties. M. la Fosse admet encore, outre les deux cartilages dont nous venons de parler, une troisième espèce qui participe des ligamens, tels que sont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, connus communément sous le nom de ligamens croisés, le cartilage ligamenteux intermédiaire, & les extrémités de quelques tendons. Nous ne parlerons ici que des cartilages non articulaires, comme étant les plus intéressans à connoître, les articulaires se trouvant dans toutes les articulations. On appelle cartilages superpharyngiens de la mâchoire supérieure, deux petites bandes cartilagineuses, qui portent en avant de l'os pierreux du temporal, à côté des apophyses etgloïdes.



Ces bandes, en s'élargissant, montent sur le corps de l'os splénoïde, se rapprochent ensuite, diminuant de largeur, sur les os ptéridiens, en forment une cloison qui sépare l'arrière-bouche d'avec une cavité spacieuse située derrière le pharynx. L'usage des cartilages superpharyngiens est de laisser passer l'air qui entre ou qui sort du larynx, pour enfler les fosses nasales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

L'oreille est formée par trois autres cartilages, dont l'un se nomme la cuirasse, le second, la conque ou cornet, & le troisième, bouclier. La cuirasse est située sur le trou auditif externe; la partie convexe de cette cuirasse est en dehors, la partie concave en dedans. La conque est le plus grand des trois cartilages; elle a la figure d'un cornet & celle d'une losange quand elle se trouve déployée. Le bouclier est situé à la partie antérieure de l'oreille; il recouvre en partie le muscle crotaphite, & ne se trouve attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

Le nez a cinq cartilages, dont quatre pairs & un impair; celui-ci approche

pour la figure d'un quarré long ; il s'étend depuis l'apophyse *Cristagalli* de l'os splénoïde jusqu'au bord du trou palatin antérieur ; on y distingue deux bords principaux ; un inférieur qui est tranchant, & situé en partie dans la rainure du vomer ; l'autre partie est plus large , & s'attache sur les engrenures des os palatins maxillaires. Une portion de ce cartilage se bifurque en deux petites languettes vers les crochets, passe par les fentes palatines, & sert comme de soutien au reste de sa cloison ; le bord supérieur est plus épais ; il paroît être bifurqué dans toute sa longueur , & s'étendre des deux côtés des os du nez , sur-tout vers la pointe , où il s'élargit davantage ; ce cartilage s'arrondit ensuite, en venant s'unir avec les cartilages semi-lunaires ; il est tapissé par-tout d'une membrane très-forte, connue sous le nom de périchondre, que la membrane pituitaire rencontre à son tour. Le cartilage impair du nez sépare les fosses nasales en deux parties égales ; dans les vieux Chevaux, il s'ossifie ordinairement. Quant aux cartilages pairs, deux sont placés dans les narines ; lorsqu'ils sont joints ensemble, ils

ils ont la figure d'un X ; mais quand ils sont séparés , ils ressemblent à une esse de Charron ; leur usage est de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux autres sont situés à l'extrémité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'une S , sont un peu arrondis & placés , l'un d'un côté , l'autre de l'autre , du bas en haut ; ils servent à modifier l'air , de peur qu'il n'entre avec trop d'impétuosité.

On donne le nom d'onglée à une piece cartilagineuse , triangulaire , qui se trouve située dans l'orbite vers le grand angle de l'œil. La ligne qui se remarque , en écartant les paupieres , est noirâtre & mince ; son extrémité postérieure forme un angle assez épais ; ce cartilage prend la forme de l'œil , & se trouve contenu dans l'orbite par la duplication de la conjonctive. L'office de ce cartilage est de chasser de l'œil du Cheval les ordures qui peuvent s'y rencontrer ; son mouvement lui vient , suivant M. la Fosse , de la contraction des muscles rétracteurs de l'œil , qui en retirant le globe dans le fond de l'orbite , obligent ce cartilage à se porter en avant , attendu que le globe prend sa place à cause du petit

espace qu'à l'orbite dans la partie postérieure. M. la Fosse parle encore dans son Cours d'hippiatrique d'un autre cartilage, qu'il nomme *troclée*, à cause de l'espece de poulie qu'il forme; ce cartilage se trouve dans l'orbite du côté du grand angle; il est arrondi, de la forme d'une grosse lentille, est attaché par ses côtés à l'orbite, & a des bandes ligamenteuses. Tous ces cartilages dont nous venons de parler se nomment cartilages de la tête.

Les cartilages du tronc sont les cartilages du larynx, ceux de la trachée artère & des bronches du poumon, ceux des premières côtes & ceux du sternum. Les cartilages du larynx sont au nombre de cinq; le thyroïde, le cricoïde, les deux arytenoïdes & l'épiglotte. Le thyroïde est le plus considérable de tous; il a la figure d'un corselet d'enfant; son corps, situé supérieurement, est épais & arrondi, convexe en dehors comme en dedans, & inégal pour l'attache des ligamens qui s'unissent avec l'épiglotte. Ce cartilage a deux faces latérales, & chacune de ces faces est quarrée; elle a conséquemment quatre bords, un supérieur, un inférieur, un antérieur & un postérieur.

Le cartilage cricoïde est situé inférieurement à celui-ci ; il a la figure d'une bague, dont le cachet est situé postérieurement, & l'anneau situé en dedans. Les aryénoïdes sont deux petits cartilages, d'une figure prismatique, situés postérieurement au-dessus de ce dernier, & se portant un peu en dedans du larynx. C'est à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glotte ; quant à l'épiglotte, elle a la forme d'une hallebarde, & se trouve située en dedans du cartilage thyroïde.

La trachée-artère est un autre cartilage, ou plutôt une suite du tronc d'anneaux cartilagineux ; c'est le principal conduit aérien qui s'étend depuis le cartilage cricoïde jusques dans les poumons, où il se bifurque & se divise en grand nombre de ramifications, qui portent le nom de bronches.

Les côtes sont encore revêtues à leurs extrémités de cartilages ; l'un est articulaire à l'égard de toutes les côtes ; il se joint avec les vertèbres dorsales ; un autre n'est articulaire qu'à l'égard des neuf premières côtes ; il s'unit avec le sternum ; quant aux cartilages non articulaires, ils ne le sont

que par les neuf côtes dernières; ils vont se joindre avec le cartilage des vraies côtes; tous les différens cartilages différent les uns des autres en grandeur & en forme. Le cartilage de la première côte est très-court, & semblable, par son extrémité, aux cartilages articulaires; il est arrondi en forme de tête, & s'articule dans une facette pareille du sternum. C'est une preuve, dit M. la Fosse, qu'elle est faite pour se mouvoir, & qu'elle se meut même réellement; le second cartilage de la seconde côte est plus aplati & plus long; le troisième est plus allongé; les suivans augmentent de même en longueur successivement jusqu'à la neuvième côte; ils perdent ensuite de leur grosseur, & se terminent en pente aux cartilages des vraies côtes; de façon que le cartilage de la dernière côte est aussi court que celui de la quatrième ou cinquième des vraies. Nous ne parlerons pas ici du *sternum*, nous en avons parlé ci-dessus.

Les extrémités ont encore leurs cartilages; les cartilages de l'épaule sont de cette sorte; l'omoplate, dit M. la Fosse, est bordée à sa partie supérieure d'un cartilage très-large, mais

fort mince, & arrondi dans son bord à son insertion sur l'os ; il est de la même épaisseur que lui ; il est convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à sa partie supérieure de plusieurs petits trous, qui donnent passage à des vaisseaux sanguins ; extérieurement, il est attaché à l'os par un ligament très-fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit sur presque tout le cartilage en forme d'éventail. Il y a encore quelques fibres ligamenteuses, qui viennent de la fosse post-épineuse ; le périoste se continuant en outre par dessus l'omoplate, va former le périchondre. Sa face interne est maintenue à l'os par des fibres ligamenteuses particulières, qui partent d'un angle de l'os, pour se rendre à l'autre en forme d'arc. La continuation du périoste, fait aussi fonction du ligament. Les os du pied, tant du devant que du derrière, sont aussi revêtus à leurs parties latérales, en dedans & en dehors, d'un cartilage qui est très-épais à l'endroit de son attache à l'os du pied, & très-mince à sa partie supérieure, où cette partie cartilagineuse a la figure d'un éventail. Ce cartilage est en partie dans le sabot &

en partie dehors ; sa construction n'est pas la même par - tout ; derrière les apophyses latérales de l'os du pied , & à la pointe du talon , il est composé de différens petits paquets unis par de petites fibres ligamenteuses & cellulaires , & est percé de plusieurs petits trous , antérieurement & hors du sabot ; il est attaché à l'os extérieurement par des fibres qui partent au-dessous de l'apophyse latérale de l'os du pied , & intérieurement par d'autres fibres éparfes çà & là , qui remplissent les parties latérales de la concavité de l'os du pied.

### §. I I I.

#### *De la Syndesmologie , ou Traité des Ligamens.*

La syndesmologie , ou traité des ligamens , est la troisième partie anatomique que nous considérerons dans le Cheval. On nomme ligamens , des trousseaux de fibres blanchâtres , moins durs , plus flexibles , moins élastiques , & composés de plusieurs paquets filamenteux , dont les uns longs & ronds à l'extérieur , aplatis du côté de l'articulation , font la fonction de cordon ; d'autres plats , servent comme d'en-



veloppe ou de bandelettes. Parmi les ligamens, il s'en trouve de jaunâtres; ils sont composés de fibres paralleles entr'elles, qui forment comme de petits paquets séparés; leur usage est de contenir les os, & même les parties molles. Ces ligamens jaunâtres sont sur les muscles du bas-ventre, & en dedans de l'épaule; il y en a aussi de blancs, ce qui fait que M. la Fosse pense que la nature des ligamens est de deux sortes. La liaison des os est formée par huit especes de ligamens, qu'on nomme ligamens latéraux, ligamens capsulaires, ligamens croisés, ligamens intermédiaires, ligamens interosseux, ligamens transversaires, ovalaires & suspenseurs. La plupart de ces ligamens s'attachent à des os solides, d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, & d'autres sont situés dans les articulations; parmi les ligamens, il y en a de grands & de petits; il s'en trouve aussi de communs & de propres. Les ligamens des parties molles sont aussi de différentes formes; il s'en trouve de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de transversaires.

De ces généralités, nous allons pas-

ser aux ligamens particuliers. La mâchoire inférieure, dit M. la Fosse, est unie avec la supérieure; elle l'est avec l'os écaillé du temporal, derrière & au-dessus de l'arcade zgomatique, par deux ligamens, un postérieur & un capsulaire; le postérieur s'attache derrière l'apophyse zgomatique, & va se terminer derrière les condyles de la mâchoire - un peu en dedans. Le capsulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuse de ces deux os, & avec une portion en partie cartilagineuse, & en partie ligamenteuse, qui est d'une forme ovale.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux par un ligament latéral, disposé en manière de capsule; la partie qui regarde la longueur est plus forte que celle du dehors; les petites branches sont jointes aux grandes par symphise, & unie à la fourchette de l'os hyoïde par deux ligamens capsulaires, qui renferment de la synovie.

La tête du Cheval tient à la première vertèbre du col par un ligament capsulaire & un longitudinal; elle est encore retenue par un ligament épineux: tels sont les ligamens de la tête; voyons

actuellement les ligamens du crâne. Les vertebres qui en font partie sont contenues par des ligamens communs & par des ligamens particuliers ; les communs font le vertébral interne ; l'externe s'étend depuis la tête de l'occipital jusqu'à la fin de l'épine. Ce ligament s'attache d'une part au-dessus de la crête de l'occipital par un fort lien jaunâtre ; il est épais, & forme en-dessus une petite gouttiere, qui paroît d'abord le diviser en deux, quoiqu'il soit simple & sans division ; ce cordon se continue vers le corps de la seconde vertebre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très-larges de la même nature, qui prend son origine sur le corps de la seconde, de la troisieme, de la quatrieme & de la cinquieme vertebres du col ; ce ligament se réunit en un seul, devient plus fort & plus large, & va s'unir à la troisieme apophyse des vertebres du dos, se continue tout le long de l'épine, en diminuant d'épaisseur & de largeur. On voit à chaque vertebre cervicale un plan de fibres qui suit la position des vertebres du col, & constamment d'une vertebre à l'autre. Le ligament vertébral externe sert à maintenir la

tête & les vertebres ensemble ; quant à l'interne , il n'appartient qu'aux vertebres du dos & à celles des lombes ; il est d'une construction différente du vertébral externe , & tient de la nature des ligamens articulaires ; il s'étend depuis le second ou le troisieme corps des vertebres du dos jusqu'à l'*os sacrum* ; à mesure qu'il s'éloigne de son origine , il devient plus fort ; en sorte que sur le corps des vertebres des lombes , il est beaucoup plus épais. Les ligamens que nous venons de décrire sont les ligamens généraux , les suivans sont les particuliers ; la premiere vertebre du col est unie avec la seconde par quatre ligamens , un capsulaire , deux longitudinaux , dont l'un inférieur & l'autre supérieur , & un transversale ; la troisieme vertebre est liée avec la seconde par trois ligamens , deux capsulaires , qui s'attachent à la circonférence des apophyses obliques , & un intermédiaire , situé entre chaque corps des vertebres. En parlant des ligamens intermédiaires , nous observerons que ceux des vertebres du dos principalement , & des lombes , sont exposés à être tirillés dans les Chevaux de bât ; c'est la raison pour laquelle on trouve dans ces sortes de Chevaux des an-

chylofes & des exoftofes à l'endroit de ces ligamens.

Les vertebres du dos & des lombes font contenues de même par le ligament capsulaire de leurs apophyses obliques, & par le ligament intermédiaire qui unit leurs corps ensemble. La dernière vertebre des lombes est aussi jointe avec l'*os sacrum* ; les os de la queue font simplement joints par le ligament intermédiaire ; ces ligamens font plus épais dans leur circonférence que dans leur centre ; les neuf vraies côtes font jointes aux vertebres par trois ligamens , & au sternum par deux , & les fausses, en s'unissant d'une part aux vertébrales, vont ensuite aboutir aux cartilages des vraies. Le bassin est uni à l'*os sacrum* dans la face interne des os iléon , par deux larges ligamens intermédiaires , qui font en partie cartilagineux ; les extrémités ont pareillement leurs ligamens. Parmi les ligamens des extrémités antérieures , il y en a qui unissent l'épaule à l'humerus ; celle-là n'est tenue à la poitrine que par ses muscles propres, & non par un ligament supérieur ; mais elle se trouve jointe inférieurement avec l'humerus par un ligament capsulaire, simplement

attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au-dessus du col de la tête de l'*humerus*. Ce ligament est inégal extérieurement; intérieurement, il est uni, lisse, poli & humecté de la liqueur synoviale; mais il est plus mince postérieurement que par-tout ailleurs; l'*humerus* se trouve ensuite joint avec le *radius* & le *cubitus* par trois ligamens, le capsulaire, le latéral externe & le latéral interne; le capsulaire est le plus étendu des trois; le latéral externe est un cordon assez fort, arrondi extérieurement, aplati du côté des os; le latéral interne est beaucoup plus long que ce dernier, son attache supérieure est aussi plus forte. Les ligamens du genou sont communs & propres; les communs sont au nombre de six, un ligament capsulaire & cinq latéraux, dont quatre obliques & un droit; celui-ci est le plus étendu de tous; parmi les obliques, deux sont externes & deux sont internes.

Les os du genou sont tenus entr'eux au *radius*, à l'os du canon par leurs ligamens, dont quatre sont transversaux & quatre droits latéraux. L'os irrégulier est contenu latéralement par un ligament assez fort, qui a son attache

d'une part au-dessous de l'attache des ligamens obliques à la partie inférieure du radius, & va se terminer sur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os est encore maintenu par un ligament transversal, qui va se terminer au bord latéral de l'os triangulaire; celui-ci est contenu par un ligament de la même force, & va se terminer au bord latéral de l'os semi-lunaire; celui-ci à son tour est contenu par quelques portions de fibres ligamenteuses, qui partent du second ligament oblique latéral interne, pour aller se terminer sur le corps de l'os semi-lunaire. Le grand cunéiforme est joint supérieurement avec l'os irrégulier par un ligament latéral, qui va d'un bord de l'os à l'autre; inférieurement, il l'est par des portions ligamenteuses d'un des obliques latéraux externes; antérieurement, il est lié avec le trapezoïde par un ligament transversal. L'os trapezoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme par un ligament transversal qui va d'un des bords à l'autre bord. L'os crochu est joint extérieurement à l'os irrégulier par plusieurs bandes ligamenteuses rangées en tout sens; quant aux os styloïdes, ils sont retenus dans leur situation

par les ligamens obliques ; ils ont en outre dans presque toute leur étendue des fibres ligamenteuses transversales qui les unissent avec l'os du canon ; mais ces ligamens s'ossifient bientôt.

Passons actuellement à l'examen des ligamens du boulet ; l'os du canon est joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux , & un capsulaire ; ces ligamens latéraux sont attachés d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans la partie inférieure , & de l'autre au côté de l'os du paturon , où ils viennent se terminer. Le capsulaire s'étend à un travers de doigt au-dessus de la partie cartilagineuse de l'os du canon , & va se terminer à la partie supérieure de l'os du paturon. Les os séfamoïdes sont soutenus par deux ligamens ; le premier , qui est très-fort & longitudinal , s'attache à la partie inférieure de cet os , & après avoir passé tout le long de la partie postérieure de l'os du paturon , il va se terminer à la partie supérieure ; le second , qui est le capsulaire , prend du bord extérieur de l'os du canon , pour se rendre au bord des os séfamoïdes. L'os coronaire est joint avec le précédent , non-seulement par le ligament qu'on vient de décrire , mais



encore par deux ligamens latéraux, & par un capsulaire. Celui-ci se trouve adhérent d'une part au tendon extenseur du pied, & de l'autre, au bord des deux os du pied & de l'os du paturon; la partie inférieure de cet os est jointe de même avec l'os du pied par deux ligamens latéraux, & par un capsulaire. L'os de la noix a deux ligamens: un assez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchisseur du genou, & va se terminer de l'autre à son bord supérieur; l'autre ligament prend de son bord inférieur, & va se terminer à celui de l'os du pied, à deux ou trois lignes au-dessous du bord cartilagineux; il est d'ailleurs retenu dans ses deux extrémités par des portions ligamenteuses.

Il ne nous reste plus à examiner que les ligamens des extrémités postérieures; ceux qui unissent le fémur au bassin sont, savoir, un suspenseur & un capsulaire; le premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du bassin, au fond de cette petite dépression, faite en croissant plus près de l'échancrure de cette cavité, & va s'attacher de l'autre à la tête du fémur. Le capsulaire s'attache à tout le

bord de la cavité cotyloïde, à un ligament transversal qui forme cette cavité, & va ensuite se terminer au-dessous de la tête du fémur à son col; pour ce qui est du ligament transversal, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis avec l'os iléon dans les jeunes Chevaux, & va ensuite se terminer à la partie postérieure de cette même cavité.

L'articulation du fémur avec le tibia se fait par plusieurs ligamens, deux latéraux, deux croisés, un postérieur & un capsulaire; les latéraux sont un interne & un externe; l'interne prend son attache un peu au-dessus de cette dépression dont il a été question plus haut, & la remplit; il va ensuite se terminer à la partie supérieure de la face interne du tibia, après avoir passé sur le ligament croisé de ce côté.

Le ligament externe, plus considérable que l'interne, s'attache aussi à la facette externe du fémur, & va se terminer au-dessus, en partie sur le tibia, & en partie sur le péronné; il sert même de ligament à celui-ci; d'ailleurs cet os se trouve uni au tibia par des fibres très-courtes, qui font

l'office de ligamens intermédiaires.

Parmi les deux ligamens croisés ; l'un a son attache dans cette échancrure profonde située derrière le fémur, & va en augmentant former une cavité glénoïde, dans laquelle se meut le condyle ; l'artere a son attache à cette même crête dans la partie postérieure ; il se replie ensuite en forme d'anneau, pour se terminer à la partie antérieure de cette crête.

Le ligament postérieur a son attache en dedans de l'articulation, derrière le ligament croisé externe ; ce ligament, après avoir donné quelques fibres au ligament croisé, vient se terminer au bord de l'échancrure du tibia. Ce ligament capsulaire s'attache principalement par une forte expansion ligamenteuse à la partie postérieure du fémur, au-dessus du condyle interne ; il se prolonge ensuite de chaque côté, pour aller se terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os. La rotule est retenue d'un côté par la terminaison des tendons des muscles, qui forment la cuisse antérieurement, & de l'autre par trois ligamens, dont deux sont propres, & l'autre est commun ; les propres s'attachent d'une

part au bord inférieur de la rotule ; l'un extérieurement ; il se termine à cette éminence considérable ; l'autre part de la pointe de la rotule , & va se terminer à la partie-moyenne du tibia. Le ligament commun prend son attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule , principalement à un ligament transversal , & va se terminer à une autre éminence du tibia , à côté de cette même dépression. La rotule est encore retenue sur les côtés par deux larges bandes ligamenteuses , qui se confondent avec le ligament capsulaire.

Le jarret a encore ses ligamens ; les uns sont communs , & d'autres propres ; les communs sont au nombre de quatre , deux latéraux , un capsulaire & un postérieur. Parmi les latéraux , l'un est externe , & l'autre est interne ; l'externe s'étend depuis la partie inférieure du *tibia* , un peu postérieurement ; cet os s'attache en passant à l'os du jarret proprement dit , à l'os difforme , & va ensuite se terminer , en s'épanouissant , à l'os du canon , & à l'os styloïde externe. L'interne est plus court que le précédent , & s'attache de même à la partie infé-

rière du tibia, à l'angle opposé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouissant beaucoup davantage, se terminer à l'os du canon, après avoir passé sur les os scaphoïdes. Le ligament capsulaire se partage en deux; une partie s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia jusqu'à celui de l'os du canon, & sur les côtés il se joint aux ligamens latéraux; le tibia se trouve encore uni extérieurement au calcaneum, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croisés en passant par-dessous les latéraux; l'externe est situé à la partie antérieure du tibia, par-dessous le latéral, & va se terminer à l'os du jarret proprement dit; l'interne est beaucoup moins considérable, & se trouve situé obliquement. Le ligament que nous avons appelé postérieur, regne tout le long du bord postérieur du calcaneum, de l'os difforme, des scaphoïdes, en s'attachant à chacun d'eux, & se rend ensuite à la partie supérieure & postérieure de l'os styloïde externe. Les os scaphoïdes, les péronnés, le boulet, le paturon, la couronne & le pied ont aussi leurs ligamens. Il seroit trop long de les rapporter,

Si on veut avoir de plus grands détails, nos Lecteurs sont priés de consulter les Ouvrages anatomiques concernant le Cheval, rédigés par MM. de Bourgelat & la Fosse.

## §. I V.

*De la Sarcologie.*

La sarcologie est la quatrième partie de l'anatomie comparée du Cheval. Cette partie comprend en général toutes les parties molles du corps de l'animal; ces parties se divisent en contenant & en contenues: par parties contenant, on entend pour l'ordinaire l'enveloppe générale ou l'enveloppe particulière aux autres parties; & au contraire, les contenues sont celles qui sont couvertes, revêtues & enveloppées. Il y a plusieurs enveloppes particulières, telles que la plevre, le péritoine, les méninges. Les enveloppes générales sont aussi en grand nombre; elles sont connues plus communément sous les noms de tégumens communs & universels: de ce nombre sont la peau, autrement le cuir, la surpeau ou épiderme, les poils, la graisse, ou

la membrane cellulaire ou adipeuse. Le cuir est le vrai corps de la peau ; c'est une membrane considérable placée le plus près des chairs ; elle en recouvre exactement la superficie.

L'épiderme ou la surpeau est une pellicule que les poils qui sont à la superficie du corps de l'animal nous dérobent : on peut encore la qualifier du nom d'enveloppe générale ; elle se trouve comprise dans les tégumens communs. Le corps du Cheval est extérieurement revêtu de poils , qui sont de petits filets plus ou moins ténus , & plus ou moins déliés. La pannicule charnue de cet animal est la partie forte, musculuse & aponévrotique, qu'on découvre lorsqu'on a enlevé la peau dans toute l'étendue de l'abdomen & du thorax.

§. V.

*De la Myologie.*

La cinquieme partie de l'anatomie du Cheval est la Myologie. Cette science traite des muscles de cet animal. On donne le nom de muscles aux différens organes , par le moyen des-

quels les mouvemens du corps de l'animal s'operent & s'exécutent. Les muscles de l'oreille externe sont au nombre de six; M. de Bourgelat les désigne sous les noms de premier, second, troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme. Les muscles de l'oreille internes sont au nombre de quatre, trois pour l'osselet appelé le marteau, & un seul pour l'osselet appelé l'étrier. Ces deux osselets, ensemble ceux qu'on nomme enclume & orbiculaire, forment l'organe de l'ouïe dans le Cheval; la petitesse & l'exilité des muscles de l'oreille interne les rendent fort difficiles à appercevoir. Deux muscles servent aux mouvemens des paupieres; le premier se nomme muscle orbiculaire, & est commun aux deux paupieres; le second est le muscle releveur de la paupiere supérieure, & est propre à cette partie.

Les muscles des yeux sont au nombre de sept, tandis que dans l'homme ils se trouvent au nombre de six: il y en a qui sont droits, deux obliques & un orbiculaire. Les quatre muscles droits reçoivent leur dénomination de leurs usages; le premier est le releveur; il est placé à la partie supé-



rière du globe; le second est l'abaiffeur, il est situé à la partie inférieure de ce même globe; le troisieme est l'adducteur, qui occupe la partie latérale interne, & le quatrieme est l'abducteur qui est placé à la partie latérale externe. Le premier des muscles obliques est appellé le grand oblique, & le second est le petit oblique.

Les levres du Cheval se distinguent en levre antérieure & en levre postérieure; leurs différens mouvemens s'exécutent par le moyen de dix-sept muscles. Ceux qui sont communs aux deux levres sont au nombre de sept de chaque côté; ils se nomment muscles molaires internes, muscles molaires externes, & muscles cutanés. Le septieme, qui forme lui-même les levres, est le muscle orbiculaire de ces parties. Les dix autres sont propres à chaque levre, cinq à chaque côté; trois sont particuliers à la levre antérieure, & se nomment maxillaire, releveur, & mitoyen antérieur; & les deux autres sont propres à la levre postérieure, & se nomment le releveur propre de cette levre, & le mitoyen postérieur.

Le muscle orbiculaire est le plus considérable des muscles communs, & est impair; l'usage de ce muscle est de

ferrer & de rapprocher, lors de sa contraction, les levres l'une de l'autre, & de fermer entièrement la bouche. Les muscles molaires internes, & molaires externes contribuent aux mouvemens des levres, en les relevant; ils aident aussi à la mastication. Le muscle cutané tire les deux levres de côté, & agissant avec son semblable, il les détermine en haut. L'usage du muscle releveur de cette levre, est assez indiqué par son nom. Les Maréchaux ont coutume de le couper, dans l'espérance de remédier à l'imperfection de la vue, & d'alléger la tête du Cheval. On nomme chez les Maréchaux cette opération *dénervé*; elle prouve très-bien l'incapacité de la plupart d'entr'eux. Le muscle maxillaire relève la levre antérieure, & peut être regardé comme congénere du muscle releveur. Le muscle mitoyen antérieur approche la levre antérieure de la postérieure; il aide encore à la dilatation des naseaux. Le releveur de la levre postérieure est semblable, par sa structure, au releveur de la levre antérieure; son nom indique assez son usage. Le mitoyen postérieur approche la levre postérieure de l'intérieure, & sert à fermer la bouche. Les

Les muscles des naseaux font au nombre de sept; ils servent à en relever la peau, & en dilatent les orifices; trois de ces muscles sont pairs, & un impair; ce dernier se nomme muscle transversal. Le premier des pairs s'appelle pyramidal, le second court, & le troisième cutané.

La mâchoire postérieure du Cheval est la seule qui soit mobile; les mouvemens principaux dont elle est susceptible l'écartent & la rapprochent de la mâchoire antérieure. Ces mouvemens s'operent par le moyen de dix muscles, le masseter, le crotaphite, le spleno-maxillaire, le stylo-maxillaire, & le digastrique.

La tête du Cheval peut se baisser, s'élever & se porter de côté & d'autre. Vingt-deux muscles font tous ces différens mouvemens, dans lesquels néanmoins n'est pas comprise la portion du muscle commun. Onze muscles de chaque côté composent le nombre de vingt-deux, dont huit sont fléchisseurs, & se nomment le sterno-maxillaire, le long, le petit & le court fléchisseur; dix extenseurs, connus sous le nom de splenius, grand complexus, petit complexus, grand droit & petit

droit, & quatre appellés grand & petit oblique, & sont destinés aux mouvemens latéraux,

L'os hyoïde est toujours attaché dans l'homme par un ligament à l'apophyse styloïde du temporal, & au cartilage tyroïde; & dans le Cheval, il est articulé avec le temporal par ses longues branches; il est de plus fixé par une portion charnue, qui remplit l'espace que les mêmes branches laissent entre leurs ongles & l'apophyse styloïde de l'occipital. Cet os, qui est plus stable dans l'animal que dans l'homme, s'éleve, s'abaisse & se tire en avant & en arrière. Douze muscles operent tous ces mouvemens; dix sont pairs & deux impairs: on nomme ces deux derniers mylo-hyoïdien & transversal, & les muscles pairs sont connus sous les noms de geny-hyoïdien, hyoïdien, stylo-hyoïdien, sterno-hyoïdien, & cerato-hyoïdien.

Les mouvemens de la langue s'operent par le moyen de six muscles, trois de chaque côté; on les appelle gényoglosse, basioglosse & hyoglosse. L'usage du gényoglosse est de tirer la langue hors de la bouche, celui du basioglosse est de tirer la langue en dedans & en arrière, & celui de l'hyo-

*du gros & menu Bétail.* § I

glosse est de tirer la langue de côté ; & lorsqu'il agit avec son semblable, il la tire en arriere.

On nomme larynx la partie supérieure de la trachée-artere ; il est formé par cinq cartilages, qui sont le tyroïde, le cricoïde, les deux aryténoïdes & l'épiglotte. De la forme & de la jonction de ces cartilages résulte une ouverture ovale, bien moindre que celle de la trachée-artere. Cette ouverture est connue sous le nom de glotte. Cette glotte peut se dilater & se resserrer avec d'autant plus de facilité, que les cartilages qui le forment ne sont unis que par des ligamens, & sont plus susceptibles de dilatation & de constriction : quinze muscles, savoir, sept pairs & un impair, la font mouvoir ; les pairs sont les sterno-tyroïdiens, les hyo-tyroïdiens, les crico-tyroïdiens, les crico-aryténoïdiens postérieurs, & les tyro-aryténoïdiens latéraux, les aryténoïdiens, & les tyro-aryténoïdiens ; l'impair se nomme hyo-épiglottique.

On nomme pharynx l'ouverture supérieure de l'œsophage ; cette partie qui sert à la déglutition, s'élève, s'abaisse, se dilate & se resserre. Tous ces mouvemens s'operent par le moyen

de treize muscles, dont six pairs & un impair; les six pairs se nomment pterigo-palato-pharyngiens, hyo-pharyngiens, tyro-pharyngiens, cerato-pharyngiens, crico-pharyngiens & aryteno-pharyngiens; l'impair est connu sous le nom d'œsophagien. On donne à la partie flottante, qui est au fond de la bouche du Cheval, le nom de voile du palais. Cette partie est uniquement la continuation de la membrane du palais, de celle des naseaux, & d'une membrane aponévrotique, qui est située entre les deux précédentes. Cette cloison dans le Cheval appuie & porte directement sur l'épiglotte. La trompe d'Eustache est la continuation du conduit qui communique de l'arrière-bouche dans l'oreille interne; les mouvemens du palais & de cette trompe s'exécutent par le moyen de cinq muscles, deux pairs, qu'on nomme peristaphilins interne & externe, & un impair nommé val-palatin.

Le col du Cheval se fléchit, s'étend & se porte de côté & d'autre; quatorze muscles le font agir; savoir, sept de chaque côté, deux fléchisseurs & cinq extenseurs; les fléchisseurs sont le scalene & le long fléchisseur; les extenseurs sont le long & le court épi-

neux, le long & le court transversal & le peaussier; il y a encore des muscles qui sont auxiliaires des extenseurs, & qui se nomment muscles inter-transversaires. On appelle muscle commun celui qui a des connexions avec la tête, l'encolure & le bas; il agit sur les unes & les autres de ces parties. Malgré le nombre des ligamens & des muscles qui affermissent la tête & l'encolure, il y a encore un ligament très-fort qui fait encore cette fonction, & qui se nomme ligament cervical. Examinons actuellement les muscles de l'extrémité antérieure du Cheval.

L'épaule ou l'omoplate de cet animal se porte tantôt en avant, tantôt en arrière, tantôt en haut, tantôt en bas, & se rapproche aussi des côtés; cinq muscles operent tous ces mouvemens; ils se nomment trapeze, rhomboïde, releveur propre, petit pectoral & grand dentelé. Le bras du Cheval peut se porter en avant, en arrière, en dedans, en dehors, en rond & en maniere de pivot. Tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de dix muscles, connus sous les noms de muscle commun, de grand pectoral, d'omobrachial, d'antiépineux, de périépi-

neux, de grand dorsal, de sous-scapulaire, d'adducteur, de long & de court abducteur. Le cubitus se joint à l'humerus par le moyen d'une charnière; cette articulation favorise l'extension & la flexion de cette partie; ces muscles concourent à l'un ou à l'autre de ces mouvemens; ils se nomment le long & le court fléchisseur, le long, le gros, le court, le moyen & le petit extenseur. Ce qu'on nomme canon dans le Cheval n'est susceptible que de deux sortes de mouvemens, celui de flexion & celui d'extension; cinq muscles exécutent ces deux mouvemens; trois sont fléchisseurs & deux extenseurs. Les fléchisseurs sont le fléchisseur interne, le fléchisseur externe, & le fléchisseur oblique; les extenseurs sont le droit antérieur & l'extenseur oblique; le pied a aussi ses muscles pour le faire agir. Par pied, on entend tout ce qui est au-dessous du canon; savoir le boulet, le paturon, la couronne & le pied proprement dit. Ces différentes parties se meuvent ensemble, par conséquent leurs muscles sont communs; ces muscles sont au nombre de quatre, dont deux fléchisseurs & deux extenseurs. Les deux



fléchisseurs se nomment le sublime & le profond, & les deux extenseurs, l'extenseur antérieur & l'extenseur latéral: on remarque encore dans le pied deux autres petits muscles qui se nomment lombricaux dans l'homme.

L'examen des muscles du corps suit nécessairement l'examen des muscles de la partie antérieure; ceux du dos & des lombes en font partie; ils se prêtent les uns aux autres des secours mutuels. Ces muscles sont de chaque côté, le long dorsal, & celui qu'on nomme psoas des lombes: il y en a en outre d'autres petits, dont les uns se nomment épineux transversaires, & d'autres interépineux.

La respiration est ce qui fait vivre l'animal; elle exige nécessairement deux mouvemens; car dans l'inspiration, les côtes doivent s'élever, & dans l'expiration, elles doivent s'abaisser. Ces mouvemens doivent par conséquent s'observer par le moyen de deux sortes de muscles; ils se divisent ordinairement en muscles inspireurs & expirateurs, & en muscles communs & propres. Ces muscles sont les releveurs des côtes, les intercostaux internes & externes, le transversal, le mus-

cle du sternum , le long dentelé , l'intercostal commun & le diaphragme.

Les muscles du bas-ventre forment la plus grande partie des parois du ventre ou du coffre de l'animal ; ils sont au nombre de huit , quatre de chaque côté ; ils tirent leur dénomination de la direction des fibres. Le premier se nomme muscle grand oblique ; le second , muscle petit oblique ; le troisième , muscle transverse ; & le quatrième , muscle droit.

Les muscles de l'arrière-main sont ceux qui se présentent actuellement à considérer ; ces muscles sont ceux des testicules , ceux du membre , ceux du clitoris , ceux de l'anus , & enfin ceux de la queue. Le cremaster est le vrai muscle des testicules ; c'est un faisceau de fibres charnues de la longueur d'un demi-pied , & d'un pouce de grosseur ; son usage est de tirer & d'élever les testicules lors de sa contraction.

Les muscles du membre sont au nombre de six , trois de chaque côté ; savoir deux érecteurs , deux accélérateurs , & deux triangulaires. Les érecteurs pourroient , vu leurs attaches , être appelés , comme dans l'homme , muscles ischio-caverneux. Les mus-

Les accélérateurs se présentent comme deux petites bandes charnues, très-minces, plus fortes néanmoins à l'endroit du bulbe de l'urethre qu'ils recouvrent. Les muscles triangulaires sont beaucoup plus petits que les autres, & répondent à ceux que l'on nomme dans l'homme muscles transverses. Le clitoris a quatre muscles, deux de chaque côté; on les distingue en muscles premiers & en muscles seconds. L'usage de ceux qu'on nomme premiers, est de retenir le clitoris. Les seconds peuvent être comparés aux muscles érecteurs de la verge, puisqu'ils en font même les fonctions. Les muscles de l'anus sont au nombre de trois, dont un pair & l'autre impair; l'impair se nomme sphincter de l'anus; il a environ deux doigts de largeur; ce muscle sert à former l'anus, & s'oppose y la sortie involontaire de la fiente. Les muscles pairs de l'anus sont plats, & de la largeur d'environ deux travers de doigt; ils font l'office contraire du sphincter.

Les différens mouvemens qu'on observe dans la queue du Cheval s'exécutent par le moyen de dix muscles, qui sont deux sacro-coccygiens supé-

rieurs, quatre sacro-coccygiens inférieurs, deux obliques & deux latéraux. Lorsque tous les muscles de la queue agissent ensemble, elle se tient roide, fixe & immobile.

Les derniers muscles qui nous restent à examiner sont ceux de l'extrémité postérieure; de ce nombre sont d'abord les muscles de la cuisse; on en compte seize, qui servent à exécuter ses différens mouvemens; ils se nomment le petit, le grand, le moyen fessier, le psoas, l'iliaque, le pectineus, le biceps, le grêle interne, le fascialata, le long vaste; les quadrijumeaux, qui sont l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyriforme & les jumeaux, enfin le droit. Les muscles de la jambe sont au nombre de neuf, qui sont le biceps, le demi-membraneux, le droit antérieur, le vaste externe, le vaste interne, le crural, le long, le court adducteur, & l'abducteur: on remarque dans le canon trois muscles, le fléchisseur, le premier extenseur, & l'extenseur latéral; ceux du pied sont sept, & sont connus sous les noms de sublime ou perforé, de profond ou perforant,

de fléchisseur oblique, d'extenseur antérieur, de petit extenseur, d'extenseur latéral, & de lombricaux.

§. V I.

*De l'Angiologie.*

L'angiologie est une partie de l'anatomie du Cheval, qui n'est pas moins utile, pour ne pas dire même plus que les précédentes; elle traite des vaisseaux sanguins de cet animal; on en distingue de deux sortes, les artères & les veines. Les artères sont des canaux élastiques & actifs, cédant nécessairement à l'impulsion qu'ils reçoivent du sang, se resserrant lorsqu'ils ont été dilatés, & se raccourcissant en conséquence de leur allongement: on n'en distingue dans le Cheval que deux, à parler strictement, l'artère pulmonaire & l'aorte; toutes les autres ne sont que des ramifications, des divisions ou subdivisions de celles-ci. Les veines, quoiqu'elles paroissent ressembler aux artères, en différent néanmoins en plusieurs points; elles ne sont pas comme les dernières, élastiques; elles

servent à reporter le sang au cœur, tandis que les artères le conduisent du cœur aux extrémités. On nomme vaisseaux pulmonaires ceux qui appartiennent spécialement & particulièrement aux poumons; l'artère pulmonaire porte le sang du ventricule droit ou antérieur du cœur, dans les poumons; ce même sang est reçu par les veines pulmonaires, & se rapporte par leur moyen dans le ventricule gauche ou postérieur du cœur; de ce ventricule, il se porte dans toute l'étendue du corps par un vaisseau, dont le volume est très-considérable, & qui sort de ce même ventricule, en se montrant au côté droit de l'artère pulmonaire. Ce vaisseau est l'aorte; son tronc est de la longueur d'environ deux pouces, d'où sortent immédiatement les artères coronaires du cœur, qui s'étendent sur les faces de ce viscère, l'une à droite, & l'autre à gauche. Le tronc de l'aorte se divise ensuite en deux branches très-remarquables, dont l'une d'elles s'élève, se contourne & se courbe en arrière, par-dessus la division des artères pulmonaires. Cette courbure forme ce qu'on nomme communément la croisse de

*du gros & menu Bétail.* 61

l'aorte; & la branche entiere à laquelle se trouve cette courbure, forme l'aorte postérieure, tandis que la branche qui se porte en avant se nomme l'aorte antérieure. On peut comparer l'aorte antérieure du Cheval à l'aorte supérieure de l'homme; elle en differe néanmoins, en ce qu'elle se porte en avant, & par un seul tronc, l'espace de trois ou quatre travers de doigt, tandis que dans l'homme, elle se distribue d'abord en trois branches, dans la carotide gauche, & dans les deux sous-clavieres. Si on suit cette artere dans son prolongement, on remarquera les arteres tyoniques, qui partent immédiatement de ce tronc avant sa division. Les arteres axillaires viennent ensuite, & résultent totalement de la division du tronc en deux branches; elles répondent dans le Cheval à celles qu'on nomme sous-clavieres dans l'homme, & se distribuent dans toute l'extrémité antérieure de l'animal. Le tronc des carotides est une branche considérable, qui part de l'axillaire droite; il se divise en deux autres branches, qui montent dans l'encolure de l'animal, le long de la trachée-artere,

jusqu'à la base du crâne; elles envoient dans ce trajet des ramifications irrégulieres aux muscles du col, & aux parties voisines. L'artere tyroïdienne & les autres visceres sont fournis par elles au larynx, aux glandes parotides, & aux maxillaires; la division des carotides en interne & externe s'opere à quelque distance de la base du crâne; la carotide externe se divise en six autres branches, qui sont l'occipitale, la maxillaire interne, la maxillaire externe, l'auriculaire, la temporale, & la maxillaire postérieure. La maxillaire interne fournit, à un pouce de sa naissance, un rameau qui va se distribuer au pharynx, sous le nom d'artere pharyngienne. Cette même maxillaire se divise ensuite dans deux branches, dont la première s'insinue dans la substance de la langue, sous l'artere ranine; la seconde, après avoir fourni différentes ramifications par où elle passe, se ramifie en dernier lieu de maniere à former les arteres labiales, les arteres nasales, & les arteres angulaires.

La carotide externe, après s'être divisée dans les six branches dont



nous venons de parler, gagne la partie latérale du sphénoïde, & laisse échapper cinq rameaux, dont le premier forme l'artere méningere. Cette même carotide, après cette nouvelle division, entre dans le trou qu'on nomme pterigoïdien, & avant sa sortie, fournit l'artere oculaire, & ensuite, après sa sortie, se divise encore en deux autres arteres, dont l'une se nomme artere maxillaire antérieure, & l'autre palatine.

L'artere carotide interne fournit des ramifications à toutes les parties intérieures de la tête, dont il s'en trouve qui s'anastomosent avec l'oculaire & la vertébrale; l'artere axillaire gauche fournit dès son principe cinq branches, qui sont l'artere dorsale, l'artere cervicale supérieure, l'artere vertébrale, l'artere thoracique interne, & l'artere thoracique externe; ensuite à sa sortie du thorax, elle se divise de nouveau en deux branches, dont l'une se nomme artere cervicale inférieure, & l'autre artere scapulaire. L'artere axillaire droite fournit, comme nous avons dit, les carotides; après quoi seulement la cervicale supérieure.

L'artere brachiale ou humérale n'est

autre chose que l'axillaire arrivée à la partie interne du bras, où elle prend ce nom; les arteres articulaires naissent de l'endroit de la bifurcation de l'artere humérale, & les arteres latérales résultent de la bifurcation même. L'artere plantaire & les arteres coronaires du pied sont des divisions des arteres latérales à la couronne & aux pieds.

L'artere postérieure, après sa courbure ou sa crosse, gagne le corps des vertebres du dos, le long duquel elle marche un peu à gauche, jusques dans l'abdomen. Si on suit cette artere dans sa marche & dans ses différentes divisions, on trouvera d'abord les arteres bronchiques qui naissent de sa partie supérieure, à quelque distance de sa courbure, près de la premiere intercostale; 2<sup>o</sup>. les arteres œsophagiennes, envoyées par l'aorte à l'œsophage; 3<sup>o</sup>. les arteres intercostales qui sont au nombre de quatorze ou quinze de chaque côté seulement, les autres provenant des différentes ramifications de l'artere antérieure.

L'aorte, après avoir fait le trajet du thorax dans l'abdomen, continue sa marche sous les vertebres des lombes jusqu'à l'os *sacrum*; les arteres diaphrag-

*du gros & menu Bétail.* 65

matiques émanent de ce tronc de l'aorte à sa sortie par le diaphragme, & dès son entrée par le bas-ventre; l'artere coeliaque est aussi une branche de l'aorte, qui paroît un peu en arrière du lieu de la sortie de l'artere postérieure; elle se divise en hépatique, en gastrique & en splénique. L'artere hépatique fournit du sang & donne naissance aux arteres gastro-épiploïque droite, & pylorique. L'artere gastrique, qu'on nomme d'abord artere coronaire stomachique, s'anastomose ensuite avec d'autres arteres, après quoi elle fournit une ramification qui s'anastomose avec l'œsophagienne.

L'artere splénique fournit dans son trajet les arteres pancréatiques & les vaisseaux courts, après quoi le gastro-épiploïde gauche, qui communique avec le gastro-épiploïde droit. Le tronc de l'artere mésentérique antérieure part de la partie inférieure de l'aorte, trois doigts au-dessus de la coeliaque; l'artere mésentérique antérieure naît de ce tronc dilaté, envoie une de ses branches au pancréas, & se distribue ensuite au mésentere & aux intestins. Les arteres émulgentes reinales, quel-

quefois au nombre de deux, viennent des parties latérales de l'aorte en arriere de la mésentérique antérieure, & se plongent sur le champ dans les reins. Celle du côté droit est plus longue que la gauche; les arteres capsulaires ou surreinales proviennent des émulgentes, de même que les arteres adipeuses.

L'artere mésentérique postérieure sort de l'aorte cinq ou six travers de doigt, après & en arriere des émulgentes; elle est beaucoup moindre que l'antérieure, & se répand dans les gros intestins. Les arteres spermatiques premières naissent un peu après la mésentérique, & toujours en arriere; les arteres lombaires, au nombre de cinq ou six rameaux seulement, sortent de la partie supérieure de l'aorte & de chaque côté, & se perdent dans les lombes.

L'aorte, lorsqu'elle arrive à la dernière vertebre lombaire, se divise encore en quatre branches, dont les deux premières sont les iliaques externes, & les deux autres les iliaques internes. L'iliaque interne, à la distance d'environ deux pouces de sa naissance, se divise en deux branches, gagne ensuite le long de la partie interne du

bassin , après quoi elle se divise encore en deux autres rameaux , & se partage finalement de nouveau en deux branches , à l'angle inférieur de l'iléon.

L'artere honteuse interne doit sa naissance à la premiere division de l'iliaque interne , & donne dans sa marche deux rameaux ; le premier forme l'artere ombilicale , le second se dirige vers les parties latérales & postérieures de la vessie , & s'y distribue de même que dans les vésicules féminales & les prostates.

L'artere honteuse interne poursuit ensuite sa route au-dessus de la tubérosité de l'ischion , laisse échapper quelques-uns de ses rameaux qui vont au rectum , après quoi elle pénètre dans la bulbe de l'urethre , où elle s'évanouit ; dans la jument , elle fournit les arteres vaginales , & se partage en deux rameaux. L'artere sacrée doit encore sa naissance à la premiere division de l'iliaque interne ; elle fournit l'artere coccygienne. Le premier des deux rameaux de la seconde division se porte le long de la face interne de l'iléon , & se perd dans les os & les parties voisines ; l'autre forme l'artere fessiere ; une des branches de la troisieme di-

vision se nomme artère obturatrice, & se divise encore en deux rameaux, dont l'un est connu sous le nom d'artère caverneuse.

L'artère iliaque externe fournit l'artère utérine dans la jument, & l'artère spermatique seconde dans le Cheval, ainsi que la petite iliaque. Cette même iliaque externe, en passant par dessus les muscles de l'abdomen, fournit, lors de son arrivée à l'artère crurale, l'artère abdominale, d'où émane ensuite l'artère honteuse externe, qui, dans les jumens, se porte entièrement aux mamelles, & constitue l'artère mammaire. Les artères crurales ne sont, à proprement parler, que les iliaques externes qui ont changé de nom; les artères musculaires s'échappent de la crurale, & se perdent dans la cuisse; les artères articulaires proviennent aussi de l'artère crurale; l'artère tibiale postérieure est fournie aussi par la crurale, peu de temps après la naissance des articulaires; l'artère tibiale antérieure provient de la même artère que la postérieure. Cette dernière fournit les artères latérales, qui se divisent ensuite en artères coronaires & en plantaires.

Les veines sont les seconds vais-

seaux que nous avons à considérer dans le Cheval; la veine cave est la principale, ainsi que l'aorte, parmi les artères; elle part d'un côté de la partie antérieure & supérieure du sac droit, & de l'autre de la partie postérieure de ce même sac. Le tronc qui se porte antérieurement prend le nom de veine cave antérieure, & celui qui est postérieur forme la veine cave postérieure. Si on suit la veine cave antérieure dans sa route, on trouve d'abord la veine azygos qui vient de la partie supérieure du tronc de la veine cave antérieure, & qui se termine à la dernière des vertèbres du côté droit. Toutes les veines intercostales postérieures partent aussi de chaque côté de ce même tronc; la veine cervicale supérieure part aussi de ce même tronc, & fournit la première intercostale & la dorsale, & de cette dernière sortent les seconde, troisième, quatrième & cinquième intercostales: on remarque ensuite les veines vertébrales, dont celle du côté droit naît immédiatement du tronc de la veine cave antérieure, & communique avec les occipitales, & celle du côté gauche est fournie avec la cervicale supé-

rieure. Les veines spirales doivent leur naissance aux vertébrales : on appelle veines médiastines celles qui se portent au médiastin, & veines thymiques celles qui vont au *thymus*. Les thorachiques internes partent encore de la partie extérieure du tronc de la veine cave antérieure. Cette dernière, à sa sortie du thorax, se divise en quatre branches principales, qui sont les veines jugulaires & les axillaires. La veine des ars part de la jugulaire à un pouce de sa naissance, & forme celle que l'on nomme en l'homme céphalique. La jugulaire, après avoir fourni plusieurs ramifications, s'éleve antérieurement & latéralement le long de l'encolure, & donne encore dans le trajet d'autres ramifications. La veine tyroïdienne part encore de cette même veine avant sa division, & se porte au larynx, aux glandes tyroïdes, parotides & maxillaires. La veine maxillaire interne fort du tronc de la jugulaire, près de la tubérosité de la mâchoire, & fournit des ramifications aux muscles masseter & spheno-maxillaire. La veine ranule est celle qui pénètre dans la substance de la langue, & est un rameau de la maxillaire interne. Cette



dernière, en continuant sa route, se divise en trois branches, lorsqu'elle parvient à la face externe de cette même mâchoire. La première de ces branches forme les veines labiales; la seconde pénètre dans le canal de la mâchoire; la troisième se divise en deux nouveaux rameaux, dont l'un forme les veines angulaires & nasales externes, & l'autre fournit la veine palatine, la nasale interne, la maxillaire antérieure & l'oculaire.

La seconde branche de la jugulaire, qu'on peut comparer à la jugulaire interne de l'homme, fournit dans sa marche la veine occipitale. La troisième branche forme la veine auriculaire, qui se distribue à l'oreille externe & aux parties. La veine maxillaire externe est la quatrième branche; la veine temporale, ou veine de larmier, résulte de la cinquième; celle-ci se plonge enfin dans le canal de la mâchoire postérieure, & prend pour lors le nom de la maxillaire postérieure.

La veine axillaire est une des principales divisions de la veine cave; à sa sortie du thorax, elle gagne la partie interne de l'épaule & des ars, & fournit alors le torachique externe &

le scapulaire. Lorsque l'axillaire est descendue le long de la partie latérale de l'humerus , elle prend le nom de veine brachiale ou humérale; elle se divise pour lors en trois branches, en veine de l'éperon, en brachiale interne & en cubitale; la veine cubitale se subdivise ensuite en veines musculaires, articulaires & latérales.

La veine cave postérieure est celle qui sort du sac droit à l'opposite de la veine cave antérieure; les veines coronaires sont au nombre de deux; celle du côté droit tire sa naissance de la veine cave postérieure, peu après sa sortie du sac, & celle du côté gauche part du sac du même côté. Les veines diaphragmatiques sont deux ou trois branches que la veine postérieure fournit au diaphragme lors de son passage; les veines hépatiques partent aussi immédiatement du même vaisseau; les veines émulgentes sont encore deux vaisseaux que la veine cave fournit de l'endroit de la naissance des artères du même nom. La veine capsulaire va aux reins succinturiaux, & part communément du principe des émulgentes, quelquefois aussi de la veine cave. Les veines spermaticques proviennent aussi  
de

de la partie inférieure de la veine cave à quelque distance & en arriere des émulgentes; les veines lombaires sortent ensuite de chaque côté de la partie supérieure de la veine cave, pour se perdre dans les muscles de l'abdomen & des lombes.

Quand la veine cave est parvenue à la dernière vertebre lombaire, elle se divise en veines iliaques communes; chacune de ces branches se subdivise de nouveau en iliaque interne & en iliaque externe. L'iliaque interne se partage encore en deux rameaux, dont le premier forme la veine honteuse interne, & la seconde la veine sacrée.

Les veines iliaques externes donnent dès leur commencement la petite iliaque; les veines internes sont des vaisseaux qui partent aussi des veines iliaques, & qui fournissent dans le Cheval la veine spermatique seconde. La veine fessiere indique assez par son nom les différens muscles qu'elle parcourt. La veine obturatrice accompagne l'artere du même nom en sortant du bassin, & donne naissance à la veine caverneuse. La veine abdominale est fournie par l'iliaque externe;

lorsque cette dernière est parvenue à l'arcade crurale. Les veines honteuses externes sont les plus remarquables des branches fournies par l'iliaque, lorsqu'elle est sortie de l'arcade dont nous venons de parler, & les veines mammaires ne sont que des ramifications des honteuses externes.

L'iliaque externe, quand elle parvient à la cuisse, change de nom, & se nomme veine crurale; elle fournit dans son trajet les veines musculaires. La veine saphène est pour cette partie postérieure ce qu'est la veine ars pour la partie antérieure; elle naît de la partie supérieure de la crurale. La veine tibiale postérieure naît aussi de la crurale avant son arrivée à l'articulation du tibia; la veine tibiale antérieure n'est qu'une continuation de la veine crurale.

Les veines latérales de la partie postérieure du Cheval ne diffèrent en rien de celles de la partie antérieure, & donnent pareillement naissance aux veines coronaires. La veine porte se nomme ainsi, à cause de son entrée dans le foie par les endroits qui donnent passage à tous les vaisseaux de ce viscère; elle fait la fonction d'artère à

l'égard de cette partie , & favorise même une circulation particulière, d'autant plus qu'elle ne se joint à la veine cave que par l'extrémité de ses ramifications. Le tronc , autrement le sinus de la veine porte , est placé entre le foie , l'estomac & la première portion d'intestin qui avoisine ce dernier viscere. Des deux extrémités de ce tronc sortent des branches , dont les unes constituent ce qu'on nomme la grande veine porte , ou la veine porte ventrale , & les autres forment la petite veine porte , ou la veine porte hépatique.

La grande veine porte reçoit le sang de tous les viscères abdominaux ; ses ramifications sont fort irrégulières dans le Cheval ; on n'y distingue uniquement que la veine splénique ; car pour ce qui est des veines mésentériques qu'on remarque dans l'homme , il est impossible de les découvrir dans cet animal. De la veine splénique partent les veines qui vont au fond de l'estomac former les vaisseaux courts , ainsi que d'autres branches qui composent les artères gastro-épiploïques gauches. Ces dernières s'anastomosent avec des rameaux provenans des mé-

sentériques, & qui se nomment gastro-épiploïques droites.

La petite veine porte, ou la petite veine hépatique, sort de l'extrémité du sinus, à l'opposé de la veine porte ventrale, se plonge par plusieurs branches dans la substance du foie, qu'il pénètre à côté du canal hépatique. Elle se ramifie de façon que tous ces différens rameaux viennent aboutir aux extrémités des veines hépatiques, qui transmettent le sang dans la veine cave.

## §. VII.

### *De la Névrologie.*

La névrologie est la septième partie de l'anatomie du Cheval; elle traite des nerfs. Ceux-ci sont des cordons blancs, à qui on donne encore le nom de canaux ou de tuyaux nerveux. Parmi ces nerfs, les uns paroissent provenir immédiatement de la moëlle allongée, & les autres de la moëlle épineuse; par conséquent leur première origine est dans le cerveau ou le cervelet. En enlevant la masse du cerveau du Cheval, on en découvre successivement vingt, dix de cha-

que côté. Les dix paires de nerfs sortent par des ouvertures différentes de la cavité osseuse de la tête, & se partagent ensuite en plusieurs filets.

Les nerfs de la première paire sont les olfactifs; ils passent par les trous de l'os criblé, & se répandent en nombre de ramifications dans toute l'étendue de la membrane pituitaire.

Les nerfs de la seconde paire sont ceux qu'on nomme optiques; ils passent par les trous optiques de l'os sphénoïde, & se prolongent chacun dans le globe de l'œil.

Ceux de la troisième paire sont les nerfs moteurs des yeux; leur nom indique assez leur usage. On nomme nerfs obliques ceux de la quatrième paire; ils se ramifient dans la substance du muscle grand oblique, après avoir passé par le trou maxillaire antérieur. Les nerfs de la cinquième paire sont beaucoup plus considérables; ils se divisent en deux gros cordons, dont l'un est antérieur & l'autre postérieur: ces nerfs se nomment maxillaires. Le maxillaire antérieur sort du crâne par le trou maxillaire antérieur; il laisse échapper une branche qui se nomme l'ophtalmique. Cette branche perce le

trou commun qui est dans le conduit, pour se porter dans l'orbite, & fournit quatre rameaux ; le premier forme le nerf sourcilier ; le second, le nerf lacrymal ; le troisieme se porte au grand angle de l'œil, & se distribue au sac lacrymal ; & le quatrieme se ramifie dans la paupiere inférieure. Ce même cordon antérieur, avant d'entrer dans l'os maxillaire, fournit encore deux rameaux, dont le premier se nomme le nerf gustatif, ou palatin, & le second nerf nasal.

Le second maxillaire postérieur sort de la base du crâne par la portion la plus élargie de la fente déchirée, & fournit aussi-tôt deux cordons, qui vont s'associer à la huitieme paire, pour former le nerf intercostal commun. Ce nerf se ramifie en plusieurs endroits ; mais ses rameaux les plus remarquables sont, 1°. celui qu'on nomme le nerf lingual, qui communique avec les nerfs de la neuvieme paire ; 2°. celui qui se perd dans le muscle masseter ; 3°. celui qui s'épanouit dans la substance du muscle sphéno-maxillaire ; 4°. enfin, celui qui se distribue au muscle molaire.

La sixieme paire de nerfs passe avec



la cinquieme paire par le trou maxillaire antérieur, pénétre dans l'orbite, & se ramifie dans la substance du muscle adducteur de l'œil, & dans l'orbiculaire.

Les nerfs auditifs sont ceux de la septieme paire; ils sont composés de deux substances d'une consistance différente; leur partie inférieure, qui est la plus ferme, se nomme portion dure, & la partie supérieure, qui est pulpeuse, se nomme portion molle.

La paire vague est la huitieme; elle naît de la partie moyenne de la moëlle allongée, & reçoit dès son origine un cordon de nerfs, qui se nomme dans l'homme nerf spinal, ou nerf accessoire. Cette huitieme paire, unie à ces nerfs accessoires, sort supérieurement de la base du crâne, fournit ensuite un cordon qui va se distribuer au larynx & aux muscles de l'os hyoïde, & s'associer ensuite avec deux cordons de la cinquieme paire, pour former le grand nerf sympathique; ou l'intercostal commun.

Les nerfs de la neuvieme paire sont les grands nerfs linguaux; on les appelle encore les hypoglosses; & enfin ceux de la dixieme paire sont les nerfs

sous-occipitaux : on nomme nerfs vertébraux les nerfs de la moëlle épiniere ; ils sont au nombre de trente-cinq , dont sept paires se nomment cervicales , dix-huit paires dorsales , six lombaires , & quatre sacrées.

### §. VIII.

#### *De l'Adénologie.*

La huitieme paire de l'anatomie comparée du Cheval est l'adénologie ; elle traite des glandes. On donne le nom de glandes à des organes particuliers , qui ne se trouvent pas moins multipliés dans le Cheval que dans l'homme. On range toutes les glandes en trois classes ; la premiere est destinée à celles qu'on nomme cryptes , la seconde comprend les glandes conglobées , & la troisieme les conglomeres.

Les cryptes ne méritent pas proprement le nom de glandes ; ce sont des corpuscules presque imperceptibles , qui se trouvent placés dans tous les endroits du corps exposés aux injures de l'air , à des frottemens. Les glandes conglobées sont d'une forme , tantôt en sphéroïde , tantôt ovale &

oblongue. Les unes sont souvent plus petites que les autres : elles sont pour la plupart toujours fermes , leur substance en est continue ; chacune d'elles est formée par des lacs , par des circonvolutions de vaisseaux de toute espece , & ne présente qu'un seul & unique corps très-distinct.

Chaque glande a sa membrane particuliere ; leur usage se borne à l'affermissement des vaisseaux lymphatiques : on qualifie de ce nom des canaux déliés , transparens , qui contiennent & qui charrient une liqueur ténue , claire & presque aqueuse. Les glandes conglomeres ou composées sont celles qui résultent de la réunion & de l'assemblage de plusieurs corps glanduleux , liés entr'eux par des vaisseaux communs , & renfermés dans une seule & même membrane , qui fait de ce nombre de petits corps un seul & même organe.

Les glandes de la tête sont celles qui se trouvent dans le crâne & hors du crâne. Celles du crâne sont des corpuscules d'une forme irréguliere , unis dans les grands ventricules par un prolongement du plexus choroïde. On donne dans l'homme le nom de pinéale

à une glande qui est située au-dessus des longues optiques, entre les tubercules quadrijumaux; sa forme est coronoïde, sa substance molasse, & sa couleur extérieurement brune, & intérieurement d'un brun plus clair, ayant son volume égal à celui d'un pois. La glande pituitaire est encore une autre glande du crâne, située dans le centre des artères carotides, & des sinus latéraux; elle est d'une forme orbiculaire, & de la grosseur d'une petite châtaigne: on remarque encore des corpuscules à la partie postérieure de la circonférence des deux lobes latéraux du cervelet, au milieu d'un entrelacement considérable de vaisseaux; ces corpuscules sont aussi nécessairement des glandes.

Les glandes qui sont hors du crâne sont, 1°. la glande lacrymale; 2°. la caroncule lacrymale; 3°. les glandes sebacées, d'où découle à la partie interne de l'une & l'autre paupière une humeur huileuse, & quelquefois très-gluante; 4°. le corps glanduleux qui constitue la membrane clignotante; 5°. les follicules rampantes qui tapissent le conduit auditif externe; 6°. les follicules dont la membrane pituitaire est parsemée; 7°. les parotides, que les

*du gros & menu Bétail.* 83

maréchaux nomment avives ; 8°. les glandes molaires situées de chaque côté du bord alvéolaire de l'une & l'autre mâchoire ; 9°. les glandes qui se trouvent rassemblées en paquet au-dessous de la peau , à la partie supérieure de l'auge ; 10°. les glandes maxillaires ; 11°. les glandes sublinguales ; 12°. la glande vélo-palatine ; 13°. les glandes tonsilles , situées entre les deux piliers du voile du palais ; 14°. les follicules placées à la base de la langue ; 15°. les glandes labiales ; & 16°. enfin les glandes palatines.

Les glandes du col ou de l'encolure sont , 1°. les glandes thyroïdes , situées une de chaque côté à la partie antérieure de la trachée-artère , immédiatement au-dessous du larynx ; 2°. les arythénoïdiennes laryngiennes , & les épiglottiques ; 3°. les glandes pharyngiennes ; 4°. les follicules qui se manifestent par les pores à la surface interne de la trachée-artère ; 5°. les œsophagiennes ; 6°. enfin les glandes gutturales & les glandes cervicales.

Les glandes de la poitrine sont au nombre de trois ; les glandes bronchiques , la glande appelée *thymus* , dont on ne fait pas encore bien l'usage , &

les glandes conglobées qui se trouvent à la circonférence de la veine cave, & de l'aorte antérieure.

Les glandes de l'abdomen sont plus nombreuses & plus considérables que celles de la poitrine; de ce nombre sont, 1°. le foyer, qui est une masse vraiment glanduleuse, située à la partie antérieure & latérale de cette capacité; 2°. le pancréas, situé au-dessous du corps des dernières vertèbres dorsales, entre les reins & l'estomac; 3°. les cryptes qu'on remarque dans le ventricule des chiens & des porcs, mais qui ne sont pas également sensibles dans celui de l'homme; 4°. les glandes lymphatiques, presque invisibles dans le plus grand nombre des Chevaux; 5°. les veines qui servent à séparer le sang de l'urine; 6°. les glandes surrénales; 7°. les glandes lombaires; 8°. les glandes iliaques & les glandes sacrées; 9°. les corpuscules glanduleux dont la vessie est munie; 10°. les glandes intestinales; 11°. les glandes mésentériques; 12°. les glandes des parties de la génération. Celles de la génération du Cheval sont les grandes prostates, les petites prostates, les follicules glanduleuses des vessicules

féminalles, les cryptes placées dans le tissu spongieux de l'urethre, & les corpuscules, autrement les glandes odoriférantes qui se trouvent à la circonférence du prépuce & de la tête de l'animal. Les glandes de la partie de la génération de la Jument sont les cryptes répandues dans l'intérieur du vagin, les corpuscules ou lacunes qu'on remarque sur le tissu spongieux du prépuce, & les follicules glanduleux qui se trouvent à toute la circonférence de la vulve, au-dessous de la peau; les autres glandes à considérer en différens endroits sont les mamelles, les corpuscules glanduleux placés dans l'épaisseur de la peau de ces mêmes mamelles, les glandes axillaires, les glandes sous-scapulaires, les glandes inguinales, les glandes coccygiennes, & d'autres glandes qui se trouvent placées entre des muscles.

## §. IX.

### *De la Splanchnologie.*

La neuvieme partie de l'anatomie comparée du Cheval, & en même temps la plus intéressante pour l'art

vétérinaire , est la splanchnologie ; aussi nous étendrons-nous davantage sur cette partie. Nous parlerons d'abord des viscères du bas-ventre, ensuite de ceux de la poitrine, & nous finirons enfin par ceux de la tête.

L'abdomen ou le bas ventre est une cavité qui ne formeroit avec le thorax, autrement la poitrine, qu'un antre seul & unique, sans la cloison intermédiaire qui limite antérieurement son étendue, & qui borne postérieurement la capacité de ce même thorax. Cette cloison, les os du bassin, les vertèbres lombaires, de même que l'enceinte musculieuse qui tient à ces os & à la charpente de la poitrine, en sont les parois ; les lombes en constituent la partie supérieure, les flancs, les parties latérales, le ventre, la face inférieure, qui est tout l'espace compris entre le cartilage xiphoïde & le bassin inclusivement. Pour mieux déterminer la situation qu'occupent les viscères, nous diviserons cet espace en trois parties : en supposant que la longueur totale du ventre du Cheval soit de trois pieds, la partie antérieure du ventre du Cheval qui répond à la région épigastrique dans l'homme, s'étendant en cette



hypothese depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à environ cinq pouces en avant de l'ombilic, la moyenne partie qui est dans l'homme, la région ombilicale commencera depuis le terme de la région épigastrique, jusqu'environ cinq pouces en arriere du point milieu de leur séparation; la troisieme enfin, qui est la postérieure, & que les Anatomistes nomment la région hypogastrique, prendra son origine depuis cinq pouces en arriere jusqu'au fond du bassin.

Les différentes parties qui se trouvent renfermées dans la capacité du bas-ventre, sont, 1°. le ventricule, les intestins, le mésentere, le mésocolon, le pancréas, le foie, le canal ou tube biliaire, la rate, les glandes mésentériques, les vaisseaux lactés, le réservoir du chyle; 2°. les reins, les glandes surrénales, les uréteres, la vessie; 3°. tous les instrumens naturels & internes servant à la génération dans le mâle & la femelle; 4°. enfin une quantité considérable de glandes & de vaisseaux, tant sanguins que nerveux & lymphatiques, qui se portent à tous les différens organes, dont les premiers pourroient fort bien être dénommés

chylopoiétiques ; les seconds, vropoiétiques ; & les derniers, spermatopoiétiques, à cause de leurs fonctions.

Dans la dissection d'un animal, on la commencera pour l'ordinaire par les muscles qui se trouvent sur le bas-ventre, & que pour cette raison on nomme muscles abdominaux. Il est inutile d'en parler davantage ici, en ayant suffisamment traité dans la myologie. La seule chose que nous avons actuellement à examiner, avant d'entrer dans le détail des viscères du bas-ventre, sont les mamelles des Jumens : on appelle de ce nom deux corps peu sensibles dans la Jument non-pleine, & qui forment au contraire dans celle qui allaite deux éminences très-apparentes. Il y a plusieurs choses à considérer dans les mamelles ; 1°. leur situation ; elles sont toujours placées à la partie antérieure des os du pubis, & à la partie postérieure & inférieure du bas-ventre, à laquelle elles sont comme adhérentes ; 2°. leur nombre, qui est de beaucoup moindre que dans les multipares & dans les fissipedes ; elles ne sont que deux pour l'ordinaire ; 3°. leur forme ; elles sont applaties dans les Jumens qui n'allaitent pas,

*du gros & menu Bétail.* 89

tandis qu'elles sont allongées dans les autres ; 4°. leur volume ; il varie suivant la quantité de liqueur lactée qui s'y trouve ; 5°. leur rapprochement ; elles sont toujours adossées l'une à l'autre ; 6°. leurs mamelons ; chaque mamelle a deux mamellons ; 7°. leur substance ; c'est un assemblage de corps glanduleux , qui sont unis par un tissu cellulaire , folliculeux , formant diverses cloisons , & qui ont leurs vaisseaux sécrétoires & excrétoires ; 8°. leur sinus ou réservoir commun ; il y a plusieurs ouvertures d'une structure singulière , qui sont fermées par une double valvule , l'une inférieure & l'autre supérieure ; ces différentes ouvertures répondent à plusieurs petits tuyaux repliés sur eux-mêmes par des especes de rides , & qui viennent aboutir aux mamelons , où ils s'ouvrent par des orifices imperceptibles , à la circonférence des deux trous qui se trouvent dans chaque mamelon ; 9°. les membranes ; elles sont formées par une espece de tunique aponévrotique , qui sert d'enveloppe , & en quelque façon de poche aux différentes glandes , canaux sécrétoires & excrétoires qui se trouvent dans chaque mamelle ; ces deux sacs s'adossent entr'eux à leur

partie moyenne, & forment une espèce de cloison; ils sont ensuite revêtus tous les deux de tégumens communs; 10°. les vaisseaux sanguins, les artères & les veines; les artères mammaires proviennent de l'artère abdominale, & ne sont autre chose que l'artère honteuse externe dans le Cheval, qui dans la Jument constitue l'artère mammaire, & après la sortie de cette arcade, va directement aux mamelles, où elle disparaît; quant aux veines, elles sont des ramifications de la veine abdominale & des veines honteuses externes; 11°. leurs vaisseaux nerveux; ce sont des filets échappés du nerf crural, & qui proviennent encore du nerf formé par la troisième ou la quatrième paire sacrée, & par l'interventral commun aux parties externes de la génération. Tout le monde fait l'usage des mamelles pour la Jument; elles sont l'organe naturel & sécrétoire du suc lacteux, qui sert à la nourriture des Poulains, dont l'estomac n'est pas encore assez fort pour digérer d'autres aliments.

La première chose qui se présente en disséquant le Cheval, après avoir enlevé les tégumens, la panicule charnue & les muscles abdominaux, est le

péritoine ; c'est une membrane d'un tissu mince , mais assez ferré , qui garnit tout l'intérieur des parois de l'abdomen , & revêt presque entièrement tous les visceres contenus dans cette cavité. On observera dans cette membrane , d'abord sa forme , qui ressemble à un sac clos & fermé de toutes parts ; ensuite son tissu cellulaire , qui est un composé de plusieurs fibres arrangées irrégulièrement , & qui est plus délié & moins abondant en certains endroits que dans d'autres ; ce tissu sert à unir le péritoine aux différens visceres qu'il entoure ; viennent ensuite les adhérens de ce même péritoine à examiner. On peut dire à ce sujet que plus le tissu cellulaire se trouve abondant , moins les adhérences du péritoine sont intimes.

/ Les prolongemens du tissu cellulaire du péritoine ne méritent pas moins attention ; le tissu cellulaire n'accompagne pas dans le Cheval les vaisseaux spermatiques comme dans l'homme ; la tunique vaginale n'est formée que par une vraie lame du péritoine ; mais quant à la vessie & l'intestin *rectum* , ils sont l'un & l'autre enveloppés par le tissu cellulaire , ce qui

forme les deux prolongemens. En ouvrant le péritoine à la faveur d'une incision cruciale, on remarque d'abord de grosses masses intestinales, qui couvrent & cachent toutes les autres parties du bas-ventre, & qui sont les intestins *colon & caecum*; le sac du péritoine ne renferme ni les reins, ni les uréteres, ni le tronc de l'aorte, ni même celui de la veine cave, mais il fournit uniquement des enveloppes aux intestins, au foie, à l'estomac, à la rate & à l'épiglotte, &c.

Les divers enfoncemens du péritoine ne méritent pas moins considération; c'est par le moyen de ces enfoncemens que chaque viscere du bas-ventre se trouve logé, entouré, & en quelque façon niché, sans être néanmoins contenu dans la cavité entière du sac, d'autant qu'ils ne sont revêtus que par sa face externe, cette membrane se prolongeant à l'effet de les recevoir & de les envelopper.

Les duplicatures du péritoine, autrement ses replis, méritent encore notre attention; ils n'admettent aucun intervalle entr'eux, que celui qui est nécessaire pour loger le tissu cellulaire; ils forment le mésentere jusqu'à l'en-

droit où le péritoine s'écarte pour envelopper les intestins, & constituent les deux ligamens latéraux du foie, le ligament falciforme, les deux ligamens qui assujettissent le colon, les ligamens larges de la matrice, ceux qui accompagnent les artères ombilicales & la veine de ce nom.

La face interne du péritoine est lisse, polie, & sans cesse lubrifiée par une humidité vaporeuse qui transude continuellement de ses pores dans toute son étendue. Les vaisseaux sanguins du péritoine sont des ramifications des vaisseaux diaphragmatiques, lombaires, iliaques, sacrés & mésentériques, & ses nerfs sont des filets qui tirent leur naissance des nerfs lombaires, de la première paire des sacrés & des différens plexus de l'abdomen.

Personne n'ignore l'utilité du péritoine ; son tissu cellulaire unit la vraie lame avec toutes les parties qu'elle touche, garnit des espaces, maintient quelques portions dans leur position, & la vraie lame est l'enveloppe de tous les visceres qu'elle recouvre.

L'épiploon est la seconde chose à considérer dans les visceres chylopoïétiques ; c'est une membrane moins grais-

94 *Traité Économique*

seuse dans le Cheval que dans l'homme; qui est en quelque maniere repliée & comme entassée entre l'estomac, les gros intestins & l'intestin grêle; elle est intimément liée, d'abord à l'estomac ou ventricule, le long de la grande courbure, depuis le grand cul-de-sac jusqu'au pylore, à une portion du duodénum, du côté droit ou pancréas, à toute la scissure de la rate du côté gauche; ensuite, après un prolongement de la longueur d'environ un pied entre les intestins, à l'arc que fait le colon, en passant sous l'estomac, & à la portion de la veine cave qui regne tout le long du foie. L'épiploon approche pour sa figure de celle d'un épervier; sa substance est membraneuse, & composée de deux lames, qui prennent toutes les deux leur origine de l'estomac. Le petit épiploon est un prolongement de celui dont il est ici question; il a sa connexion avec la rate, avec la courbure du colon qui lui répond, avec le pancréas & avec le grand épiploon.

Les vaisseaux de l'épiploon sont les arteres & les veines gastro-épiploïques droites & gauches, & ses nerfs sont des filets émanans des plexus hépati-



*du gros & menu Bétail.* 95

ques & stomachiques ; son usage est de favoriser & d'aider la préparation de la bile par la partie grasse qu'il fournit, & qui se porte, par les ramifications de la veine porte, dans le foie ; de tempérer l'acrimonie des humeurs ; de fournir au sang des parties huileuses, propres à le rendre plus fluide, & de prévenir les obstructions & les engorgemens du foie.

L'œsophage est un tube cave, membraneux & charnu, répondant au pharynx, c'est-à-dire, à un sac musculueux & membraneux, qui en est le commencement & comme le pavillon, & qui répond lui-même à la bouche ; sa longueur est d'environ trois pieds & demi ; il s'étend le long de l'encolure & de la poitrine jusqu'à l'estomac, auquel il se termine dès son entrée dans le bas-ventre. Son diamètre est de deux ou trois pouces ; mais lorsqu'il ne renferme aucun aliment, il est doué d'une si grande élasticité, & se resserre si étroitement, qu'il n'admet aucun vuide dans son milieu ; sa couleur est rougeâtre en dehors, & blanchâtre en dedans ; sa substance est vraiment charnue & membraneuse ; ses artères prennent leur origine immédiatement de l'aorte

dans le thorax , & quelquefois des bronchiques ; les carotides lui en fournissent encore quelques rameaux. Quant à ses veines , celles qui occupent le partie qui est dans le thorax se rendent à la veine azygos , & celles qui se trouvent le long de l'encolure , dans les veines jugulaires ; ses vaisseaux nerveux lui sont fournis par la huitieme paire , par l'intercostal & les cervicaux ; le vrai usage de l'œsophage est la déglutition.

L'estomac ou ventricule est un sac membraneux , contenu dans l'*abdomen* ; il est situé directement en arriere du diaphragme , assez près des vertebres des lombes , & dans la partie moyenne & latérale gauche de cette cavité ; ses attaches sont d'un côté l'œsophage , & de l'autre les vaisseaux sanguins communs à ce viscere , ainsi qu'au foie & à la rate. Son volume varie dans les différens individus ; il est d'une figure presque ronde , & qui approche de celle d'une veine ; ses faces sont un peu plus planes que le reste , & sont tellement obliques dans leur situation , qu'elles ne sont ni totalement au-dessus , ni en dessous , ni totalement en avant & en arriere ; ses courbures sont  
formées

formées par l'intervalle des deux faces. On nomme grand cul-de-sac la plus grosse de ses extrémités qui est à gauche, & sa petite à droite.

Les orifices de l'estomac sont au nombre de deux, l'un antérieur & l'autre postérieur; l'antérieur termine l'œsophage, & commence l'estomac; le postérieur forme le commencement du canal intestinal; on l'appelle pylore. Sa substance est d'un tissu extrêmement fort, quoiqu'en partie membraneux; & effectivement, on y distingue cinq membranes; la première, qui est extérieure, & la plus étendue de toutes, est lisse & polie extérieurement, cellulaire intérieurement. Ce n'est autre chose que la continuation du péritoine. La seconde, charnue & musculaire, est composée de sept plans de fibres, dont le premier entoure l'estomac circulairement; le second est une bande transversale qui s'étend depuis le pylore, & va se terminer à la grande courbure, sur laquelle il s'épanouit; le troisième est un tissu de fibres déposées transversalement, qui entourent le petit fond de l'estomac; le quatrième est formé de fibres ramassées

par faisceaux ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque, entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour se terminer au grand fond de l'estomac; le cinquieme plan, situé au-dessus de ceux-ci, part de la partie postérieure de l'orifice cardiaque, pour se porter de même par bandes vers le petit fond de l'estomac dans un sens contraire à l'autre; le sixieme est situé sur le grand fond de l'estomac, & composé de fibres circulaires; le septieme part de la petite courbure, pour se répandre par faisceaux en divers sens sur la grande courbure. La plupart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'estomac, viennent se réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche; les autres passent & entourent l'estomac. Ces différens plans servent en partie aux différens mouvemens des digestions, & à la rétrogradation de l'aliment dans l'œsophage.

La troisieme membrane est un plan de fibres, situé au-dessus de la précédente, qui est de fibres blanchâtres rangées en tout sens, appelée *membrane nerveuse*, à cause de sa sensibilité; mais l'expérience a appris à M. la Fosse que la charnue étoit aussi sen-

fible; ce qui prouve qu'il se distribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La quatrieme membrane est placée en dedans de l'estomac vers son grand fond; elle est blanchâtre, lisse & polie, quoiqu'elle paroisse ridée dans l'affaissement de l'estomac; c'est la continuation de celle de l'œsophage; elle est humectée de la même liqueur; la cinquieme est très-distincte de la précédente, quoiqu'elle tapisse de même la partie interne de l'estomac. Ce viscere a beau être tendu, cette membrane est toujours sèche; elle est griffée, mamelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres; elle contient plusieurs petits points olivâtres, appelés glandes gastriques, qui fournissent un suc ou liquide du même nom, qui sert de troisième préparation à la digestion; d'ailleurs, il y a au pylore de petites bandes charnues & tendineuses, qui servent à la dilatation. Le pylore se trouve encore muni d'un bourlet, qui est un trousseau de fibres circulaires. Les quatrieme, cinquieme & septieme plans de fibres de la même membrane charnue forment à son origine l'orifice cardiaque. C'est cette disposition & cet arrangement des

fibres qui empêchent le Cheval de vomir ; après sa mort même, l'eau ou l'air qu'on introduit dans le ventricule n'en sauroit sortir ; plus l'estomac est plein, plus ses fibres sont en tension, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le resserrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du spasme qu'éprouve l'estomac. M. Bertin, qui a écrit le dernier sur l'estomac du Cheval, auroit pu découvrir cette cause ; l'orifice cardiaque n'a point, comme il le dit, deux muscles particuliers ; mais trois, qui sont communs au cardiaque & à l'estomac. La preuve que les bandes charnues sont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque, est que quand l'estomac est ouvert ou fendu, l'on porte aisément le doigt de cette capacité dans l'œsophage. Pourquoi donc le liquide aqueux ou aérien ne passe-t-il pas de même ? Qui peut s'y opposer, si ce n'est la contraction de ces bandes charnues ? M. la Fosse a tenté plusieurs fois de faire sortir & l'un & l'autre ; il n'a jamais pu réussir, quand il a rempli l'estomac ; mais il lui est toujours arrivé d'en faire sortir, lorsqu'il y en

avoit peu, principalement en pressant vers le petit fond de l'estomac; & plus M. la Fosse tendoit le ventricule, moins il en sortoit. Tant que l'animal est vivant, l'estomac creveroit plutôt que de laisser passer quelques alimens par l'orifice cardiaque; cet accident arrive souvent. En 1760, M. la Fosse dit avoir assisté dans deux voiries à l'ouverture de plusieurs Chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'estomac étoit déchiré à leur grande courbure. Ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomissement, c'est que les efforts de l'estomac qui survenoient immédiatement après la rupture de ces bandes, sans que le velouté le soit, chassoient par l'œsophage les alimens qui retomboient ensuite par les narines. Ce symptôme est toujours un signe caractéristique de la rupture de l'estomac,

M. l'Abbé Rosier est du même sentiment que celui que nous venons de rapporter au sujet de l'impossibilité que le Cheval a de vomir. Il commence d'abord par exposer le sentiment de quelques Auteurs, pour en venir ensuite au sien. Quelques Auteurs, dit-il, ont attribué cette impos-

sibilité à la longueur de l'œsophage, & à la distance qu'il y a du ventricule au fond de sa bouche; mais cette distance est presque la même dans le bœuf, & cependant le bœuf rumine. Cette rumination est une espèce de vomissement volontaire & nécessaire dans cet animal, pour mieux broyer les alimens dont il se nourrit. Il y a encore plusieurs autres motifs dont on ne parlera pas, parce qu'ils sont étrangers au sujet. Cet éloignement n'est donc pas un obstacle au vomissement. Les autres en ont placé la cause dans la forte compression de l'os hyoïde sur le pharynx. Il reste à connoître ce qui occasionneroit cette compression véritablement gratuite. On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1733, une Dissertation de M. Lamorier, Chirurgien de Montpellier, dans laquelle il dit que le diaphragme est très-foible dans le Cheval, que son estomac est recouvert par une portion considérable de l'intestin colon, qui est éloigné d'un pied ou environ des muscles abdominaux; enfin, qu'il est très-enfoncé. Il ajoute qu'il a distingué une valvule en forme de croissant, située à l'orifice su-



périeur de ce viscere , & couvrant près de deux tiers du diametre de cet orifice. L'inspection des parties fraîches & une dissection exacte, lui auroient fait voir la fausseté de ces suppositions. Cet orifice n'est pourvu ni de valvules, ni de rebord, ni de sphincter particulier. D'autres enfin ont admis plusieurs plans de fibres disposés circulairement, qui, dans le moment de la contraction, se resserroient à-peu-près de la même maniere que deux cordons d'une bourse tirés des deux côtés opposés. Cette supposition est démentie par l'inspection anatomique de la direction de ces fibres. L'impossibilité de vomir dans laquelle se trouve le Cheval ne doit donc être attribuée qu'à la structure de l'estomac; & voici, suivant M. l'Abbé Rosier, les véritables obstacles au vomissement; ils sont à-peu-près les mêmes que nous avons indiqués ci-dessus. 1°. Les plis & replis amoncelés, formés par la membrane interne de l'oesophage, lorsqu'il est resseré; 2°. la force contractive des fibres de l'oesophage; 3°. les fibres musculieuses qui se prolongent de ce même oesophage sur l'estomac, & qui s'entrelacent avec celles de ce viscere;

4°. le paquet musculéux formant une espèce de cravate autour de cet orifice, dont la force des fibres diminue toujours en approchant de la partie postérieure de l'estomac; 5°. les trois plans de fibres très-fortes, provenant de cette cravate; 6°. les fibres musculéuses qui entrent dans la composition de ce viscere, diminuent de force, & augmentent en foiblesse, à mesure qu'elles approchent de l'orifice postérieur; 7°. la foiblesse externe de cet orifice, en comparaison de l'orifice antérieur; 8°. la direction de ces deux orifices presque horizontale, tandis que dans l'homme elle est presque perpendiculaire; 9°. la portion de la membrane mamelonnée, qui est très-lâche, & toujours abreuvée depuis l'endroit de la ligne de séparation jusqu'à l'orifice postérieur; 10°. l'orifice antérieur est toujours resserré long-temps après la mort, tandis que l'orifice postérieur est relâché; ce dont on peut se convaincre par une compression quelconque de ce viscere: cependant, si l'animal est mort depuis long-temps, l'orifice antérieur sera un peu moins resserré, & il pourra arriver qu'il sorte par l'orifice antérieur une petite portion de fluide contenue dans

l'estomac ; mais elle sera pour ainsi dire nulle , si on la compare avec celle qui s'échappe par l'orifice postérieur ; 11°. si on considère la position de l'estomac , à l'abri de la compression des muscles du bas-ventre , elle pourra être regardée comme cause secondaire , mais très-éloignée.

De tout ce que nous venons de dire , il est aisé de conclure que si l'estomac éprouve une contraction quelconque , elle sera plus forte dans l'endroit où les parties sujettes à se contracter se trouvent réunies en plus grande masse , & c'est à l'orifice antérieur ; ainsi , l'orifice postérieur plus garni de fibres , & les fibres qui le tapissent étant plus foibles , la sortie doit donc s'exécuter de ce côté. Ainsi , les matieres poussées avec force vers le pylore n'y trouvant aucune issue , à cause des fibres qui y forment des plis & replis sans nombre , elles seront repoussées vers le cul-de-sac , où ne trouvant pas la même opposition , elles passeront par l'ouverture de l'orifice postérieur , qui oppose le moins de résistance ; enfin si l'estomac devoit éclater par une compression quelconque , ce seroit toujours de ce côté , parce que les membranes en

font plus minces , & les plans des fibres diminués en force & en volume. Il n'est donc pas étonnant que l'orifice postérieur cede , & que l'orifice antérieur lui oppose constamment une force qu'il ne sauroit surmonter.

Comme la cinquieme membrane de l'estomac est très-déliée , ainsi que nous l'avons laissé entrevoir plus haut , en parlant de cette membrane , M. de Bourgelat a cru devoir lui donner le nom de *tunique épidermoïde* ; ses arteres , ses veines sont des ramifications de plusieurs autres plus considérables , & ses nerfs proviennent de la huitieme paire ; l'estomac formé par cette membrane , & les quatre précédentes , est le principal organe de la digestion ; c'est lui qui reçoit les alimens , & qui les retient jusqu'à ce qu'ils soient dissous , & en quelque façon assimilés aux autres parties de l'animal.

On qualifie du nom d'intestin un canal membraneux qui s'étend depuis l'estomac jusqu'à l'anüs ; les intestins se divisent en intestins gros , & en intestins grêles. M. de Bourgelat n'admet pas pour le Cheval la subdivision des intestins grêles ; mais il conserve celle des gros , qu'il distingue en *cæcum* ,

en *colon*, & en *rectum*. La longueur du canal intestinal est d'environ vingt-sept ou vingt-huit aunes, y compris l'oesophage & l'estomac; les gros intestins en ont environ cinq, & les grêles dix-huit; le diametre des intestins grêles est uniforme dans toute leur longueur, si ce n'est à la proximité du ventricule; le volume des gros intestins est énorme & très-considérable; tous les intestins se trouvent placés dans l'abdomen, qu'ils remplissent exactement; ils sont attachés aux vertebres lombaires par une membrane qui les captive, & qui se nomme méfentere; le canal intestinal est obligé de faire différentes circonvolutions, pour pouvoir être entierement contenu dans la capacité du bas-ventre.

Les intestins grêles n'ont aucune régularité qu'il soit possible d'observer & de désigner; ils sont placés entre l'estomac, les gros intestins, le bassin & les lombes; de sorte qu'il n'est possible de les appercevoir dans le cadavre du Cheval qu'après avoir enlevé les gros intestins; les circonvolutions des gros intestins qui se découvrent les premiers à l'ouverture du bas-ventre,

sont très marqués; il seroit trop long de les rapporter ici.

Les tuniques des intestins sont au nombre de quatre; elles sont plus considérables dans les gros intestins que dans les intestins grêles; la première se nomme tunique commune; elle dépend du péritoine; la seconde est charnue, composée de deux plans de fibres; la troisième tunique est semblable à la troisième membrane de l'estomac; elle est unie d'une manière très-lâche à la tunique charnue; elle adhère plus étroitement à la quatrième, qui est veloutée, ou la mamelonnée. L'humeur intestinale filtre dans le duvet même de la tunique veloutée par une infinité de petites glandes qui se trouvent dans toute son étendue; le canal hépatique s'insère dans le principe des intestins grêles, à cinq ou six travers de doigt après le pylore & le petit canal pancréatique à environ un pouce au-dessous de l'autre. L'intestin cœcum diffère de celui de l'homme par son étendue, par sa figure, par le défaut d'appendice; il forme une poche de la longueur d'environ deux ou trois doigts, aussi am-

ple que la plus grosse portion du colon, tournée du côté du cartilage xiphoidé; son fond se termine en une petite masse, & privée de tout appendice vermiforme. L'intestin grêle qui s'y rend y paroît en quelque façon comme une piece ajoutée, & pour l'insertion de laquelle on auroit pratiqué un trou à l'endroit de ce même *cæcum*, auquel cet orifice grêle finit; la membrane veloutée de l'extrémité de l'orifice du même intestin grêle est un peu allongée, & forme plusieurs plis & rides.

On remarque dans le canal intestinal des lignes ou bandes ligamenteuses, qui sont formées par la réunion plus forte des membranes des intestins; les bandes se trouvent au nombre de quatre à l'extérieur du *cœcum*, & sont situés par intervalles égaux, en égard à la largeur de cet intestin; elles s'étendent selon toute sa longueur, & se propagent sur le colon; mais seulement sur la partie la plus large; car à la fin de cette portion, deux d'entr'elles s'évanouissent.

Les valvules conniventes des intestins doivent leur assistance aux replis de la tunique veloutée; elles sont régu-

lières, disposées par intervalles égaux. L'intestin rectum, quand il est vuide, n'a qu'un diametre médiocre, qui peut augmenter très-considérablement par le séjour & par le passage des gros intestins. On nomme *anus* l'orifice & l'extrémité de ce gros intestin. L'anus a trois muscles, deux pairs & un impair; l'impair se nomme sphincter; il empêche la sortie involontaire de la fiente; les deux autres sont bien moins considérables dans l'animal que dans l'homme.

Le mésentere est une partie membraneuse, flottante depuis sa naissance jusqu'aux intestins; son usage est de contenir les parties, de soutenir tous les vaisseaux qui s'y distribuent & qui en partent, & d'abrégér en outre la route des vaisseaux lactés qui se rendent au réservoir du chyle. Le mésentere a son attache aux vertebres lombaires, entre les gros vaisseaux; c'est un repli du péritoine, qui s'enfonce dans le même lieu au-dedans de lui-même, & qui forme une duplicature considérable, s'étendant le long de tout le canal intestinal; il est par conséquent composé de deux lames, qui sont tellement jointes l'une à l'autre, qu'on ne re-



marque aucun intervalle entr'elles, & qu'on prendroit pour une seule membrane. Le tissu cellulaire sert à unir ces deux lames; sa largeur à son principe & à sa racine est d'environ cinq à six pouces; elle augmente à mesure qu'il se propage de cette racine aux intestins, où il est plissé en forme d'ondulation, pour occuper moins d'espace. On nomme vaisseaux mésentériques tous ceux qui rampent entre les deux lames qui composent la mésentere; ses arteres viennent immédiatement de l'aorte; elles sont au nombre de deux: celle qu'on nomme la grande mésentérique antérieure, & celle qui s'appelle la petite mésentérique postérieure. Les deux arteres se divisent en une infinité de ramifications.

Les vaisseaux nerveux du mésentere sont formés par les divisions du grand nerf intercostal. On appelle glandes mésentériques des glandes conglobées, qui se trouvent dispersées en très-grand nombre entre les deux lames du mésentere. Les vaisseaux lactés du mésentere ne sont autre chose que des vaisseaux lymphatiques; ils charient le chyle qui provient des alimens, &

à son défaut la lymphe : on les divise en veines lactées premières, & en veines lactées secondaires ; les veines lactées premières partent immédiatement des intestins, se propagent jusqu'aux glandes mésentériques, & sont plus minces que les veines lactées secondaires ; ces dernières sont moins nombreuses, & sortent de ces mêmes glandes pour se rendre au réservoir du chyle ; leur usage est d'absorber cette liqueur.

Le canal thoracique est en plus grande partie contenu dans le thorax ; Eustache est le premier qui l'a observé dans le Cheval. Ce réservoir n'est quelquefois dans cet animal qu'un canal d'un diamètre égal à-peu-près à celui de l'artere crurale, & un peu plus ample que le conduit qui en est la suite ; quelquefois aussi il forme une poche de deux pouces de circonférence au moins, & de trois pouces de longueur, résultant de l'ensemble des quatre gros troncs des veines lactées qui s'y dégorgent. Il est toujours placé à l'endroit de la racine du mésentère ; directement entre l'aorte & la veine cave, un peu en arrière des vaisseaux émulgens ; il se termine dans la veine

axillaire, dans laquelle il s'insere par une ouverture proportionnée à son diamètre, & sur laquelle la tunique de cette veine se prolonge un peu de gauche à droite, pour former une sorte de valvule. Le canal thoracique souffre quelquefois des variations dans son étendue, ou il se bifurque dans son milieu en deux branches qui se rejoignent bientôt après; où les deux branches, sans se réunir, se portent séparément dans chacune des axillaires. On remarque dans ce canal, des valvules dont l'office est de favoriser la marche du chyle.

Le foie du Cheval est une masse glanduleuse, contenue dans l'abdomen; il est situé à sa partie antérieure & latérale; il est d'une couleur plus foncée & plus noire que celle du foie de l'homme; il a environ deux pieds & demi de rondeur sur une épaisseur de quatre pouces dans sa portion la plus forte; sa face antérieure est convexe, fort unie, & regarde le diaphragme; sa face postérieure est aplatie, concave en de certains endroits; elle présente des irrégularités; son bord est fort mince; il a trois lobes, un grand, un moyen & un petit; il a aussi deux

membranes, une commune, & l'autre particuliere; la commune résulte du péritoine; la particuliere est unie à la premiere par le tissu cellulaire. Les ligamens sont, de même que les lobes, au nombre de trois, dont deux latéraux & un moyen; ses vaisseaux artériels consistent dans une seule artere très-peu considérable, eu égard au volume de ce viscere; cette artere naît de la coeliaque; les vaisseaux nerveux de ce viscere émanent de la paire intercostale ou grande sympathique, & de la huitieme paire, qui forment le plexus hépatique. Les vaisseaux biliaires du foie sont des vaisseaux particuliers à ce viscere; il faut les regarder comme les canaux excrétoires de cette glande conglomérée; ils prennent naissance à toutes les glandes qui forment le foie, & suivent toutes les divisions des ramifications de la veine porte; plusieurs viennent former le canal hépatique qui regne depuis l'entrée de la veine porte, jusqu'à l'extrémité du lobe gauche. Les petits tuyaux qui viennent du lobe droit partent de toute la circonférence de ce lobe, formant plusieurs canaux principaux, qui viennent se joindre & s'unir aux pre-

miers, dont ils augmentent le diamètre, & ne composent ensemble qu'un seul canal de la grosseur d'un doigt, qui sort du foie, & qu'on pourroit nommer dans le Cheval canal cholédoque. Ce canal est le seul qui porte la bile hors du foie; car le Cheval n'a point de vésicule du fiel. On peut dire du foie qu'il est un des principaux agens de la digestion; c'est son premier usage.

Le pancréas est un corps glanduleux, situé dans l'abdomen, entre les veines & l'estomac; il a environ dix pouces de longueur depuis l'angle droit jusqu'au gauche, & environ six pouces depuis ce même angle droit jusqu'à l'angle postérieur; son épaisseur a environ un pouce; sa figure est triangulaire; sa substance est entièrement glanduleuse; tous ses canaux excrétoires se réunissent en un seul, qui est de la grosseur d'une plume, qui vient aboutir au canal hépatique, & qui tire sa naissance de l'angle gauche & de l'angle postérieur de ce viscere. Du côté opposé est un autre petit canal qui vient d'une portion du pancréas, qui se trouve couché sur l'intestin; portion qu'on pourroit encore regar-

der dans le Cheval comme un petit pancréas. Les artères pancréatiques tirent leur naissance des ramifications de l'artère hépatique & de l'artère splénique ; les veines proviennent de la veine porte, & les nerfs du grand intercostal. La rate est un des viscères contenus dans l'abdomen ; elle est placée antérieurement du côté gauche, entre le grand cul-de-sac de l'estomac, les parois du bas-ventre, & le diaphragme ; sa longueur est indéterminée, suivant les différens individus ; quant à son épaisseur, elle est pour l'ordinaire d'un pouce dans le milieu, & va en diminuant insensiblement jusqu'à ses bords ; sa forme approche de celle d'une faux ; elle a ses attaches au rein gauche par une production de sa membrane qui se confond avec le tissu cellulaire, à l'épiploon le long de la rainure, & à l'estomac par le même épiploon.

Les vaisseaux artériels & veineux de ce viscère sont connus sous le nom de vaisseaux spléniques ; son artère dépend de la coeliaque, & sa veine est une branche considérable de la veine porte. Ses vaisseaux nerveux sont des filets détachés du plexus semi-lunaire gauche, qui composent ce que nous nommons

*plexus splénique* ; sa substance est véritablement vasculaire & celluleuse ; ses glandes lymphatiques sont au nombre d'une ou de deux , de la grosseur d'une noisette.

Les reins succenturiaux sont deux corps glanduleux, dont quelquefois, mais très-rarement, les Chevaux & les Poulains sont dépourvus. Ils sont placés, un de chaque côté, à trois ou quatre travers de doigt des premières vertèbres, à un ou deux doigts au-devant du rein, & quelquefois même assez près pour toucher le viscère ; l'un d'eux, c'est-à-dire le droit, s'étend assez communément depuis le foie, le long de la partie latérale de la veine cave jusqu'à l'uretère, à sa sortie du rein. Comme l'usage de ces viscères est absolument inconnu, nous ne nous étendrons pas davantage à son occasion.

Nous allons actuellement passer aux viscères vropoïétiques ; les reins sont les premiers qui se présentent à notre examen. Ce sont deux corps glanduleux, situés dans l'abdomen, précisément dans le voisinage des vertèbres des lombes, un de chaque côté, à quatre ou cinq travers de doigt de

ces vertebres, dans le milieu de l'espace qui est entre la dernière fausse-côte & la crête des os des isles. Le rein droit est plus antérieur que le gauche, & se trouve en partie caché par le foie ; leur couleur est d'un rouge brun, leur figure est aplatie comme celle d'un triangle, leurs faces sont convexes, leurs membranes sont au nombre de deux ; leur substance est évidemment glanduleuse, & se divise en substance corticale & en substance médullaire. La partie du rein que l'on nomme le bassin n'est rien autre chose que le vuide que laisse dans son milieu la substance médullaire, plus épaisse que la corticale.

Les vaisseaux sanguins des reins se nomment émulgens ; ils consistent en une artère & en une veine de chaque côté. L'artère dépend de l'aorte postérieure ; la veine, de la veine cave postérieure ; les nerfs, des plexus mésentériques, qui, par plusieurs ramifications réunies & rassemblées, forment de chaque côté le plexus rénal. L'usage des reins est de séparer du sang la liqueur que nous nommons urine. Les uréteres sont encore des parties du Cheval qui méritent un



examen de notre part; ce sont deux canaux membraneux, de la grosseur d'une des arteres crurales; cependant le diametre n'est pas égal par-tout; ils se portent des reins à la vessie urinaire; leur substance est membraneuse, & composée de trois tuniques; leur usage est de charier l'urine des reins dans la vessie. Cette dernière est une poche membraneuse contenue dans la cavité osseuse, que l'on nomme le bassin; elle est située hors du péritoine, entre les os pubis & le *rectum* dans le Cheval, & entre les os pubis & le vagin dans la Jument; son volume, lorsqu'elle est vuide & retirée sur elle-même, présente quatre ou cinq pouces de longueur sur trois ou quatre de largeur. Elle est composée de plusieurs membranes; la première est composée, non-seulement du tissu cellulaire du péritoine, mais d'une partie de la vraie lame de ce péritoine; la seconde est vraiment musculuse, & beaucoup plus forte dans le Cheval que dans la Jument. Les fibres de cette membrane sont évidemment lâches; ces fibres se rapprochent au col de la vessie, & forment le sphincter; la troisième membrane est purement cellu-

laire; la quatrième est réellement membraneuse. La vessie a trois ouvertures, deux situées entre le corps du sac urinaire & son extrémité postérieure, sous les orifices des deux uréteres; & la troisième, plus sensible, est l'orifice même de la poche, & le seul endroit par où l'urine coule & peut sortir. Les artères de la vessie sont fournies par l'artère honteuse interne, & quelques ramifications de l'artère spermatique, & par des artères ombilicales; quant à ses veines, les unes dépendent de la veine honteuse interne, les autres des iliaques externes. Les nerfs sont des filets du plexus abdominal, & des nerfs sacrés; son usage est de servir de réservoir à l'urine.

Les troisièmes viscères du bas-ventre à examiner sont ceux qu'on nomme spermato-poiétiques; ce sont les parties de la génération; ces parties se réduisent aux testicules, aux vaisseaux spermatiques, aux épидидymes, aux canaux déférens, aux vésicules séminales, à la vésicule mitoyenne, & au membre. Examinons-les actuellement les unes après les autres. La situation des testicules est assez connue; ils sont au nombre de deux, l'un à droite, & l'autre à gauche; leur figure est oblongue

oblongue, & légèrement aplatie du côté où ils se regardent & se répondent; leurs enveloppes communes sont le scrotum & le dartos. Le premier est l'enveloppe la plus extérieure, & doit son origine au prolongement de la peau de l'abdomen, qui d'une part fait dans cet endroit une espece de poche, & de l'autre une espece de gaine. La poche est ce qui constitue vraiment le scrotum, & la gaine est ce qu'on nomme le fourreau. On appelle raphé une ligne légèrement saillante, qui désigne extérieurement la division de la poche ou bourse en deux cavités, & à peu près de la forme des testicules qu'elles renferment. Cette ligne commence à l'anus, passe sur le scrotum entier; elle diminue & s'efface même totalement en approchant du fourreau. Le dartos est une enveloppe seconde, qui forme dans le corps de l'animal une poche partagée en deux cavités, séparées par une sorte de médiastin.

Les tuniques particulieres à chaque testicule sont l'érythroïde, la vaginale & l'albuginée. La premiere, que M. Bourgelat nomme aussi tunique aponevrotique, est blanche, & n'est sim-

plement qu'une aponévrose du muscle cremaster. La tunique vaginale est un prolongement de la vraie lame du péritoine, qui offre une gaine au cordon des vaisseaux spermatiques. La tunique albuginée contient immédiatement la substance même du testicule ; elle est d'un tissu beaucoup plus fort & plus ferré que celui des autres tuniques ; la substance des testicules est homogène, d'une couleur grisâtre, & résulte d'un amas de circonvolutions, d'un seul genre de vaisseaux extrêmement fins & déliés, qui proviennent, selon toute apparence, des dernières férics des artères spermatiques.

On nomme vaisseaux spermatiques tous les vaisseaux des testicules, excepté seulement le canal excrétoire & les tuyaux lymphatiques, qui ne font pas de ce nombre. Chaque testicule a deux artères, deux veines & plusieurs filets nerveux. Les artères spermatiques premières tirent originairement leur naissance de la face inférieure & un peu latérale de l'aorte, à quelque distance en arrière des artères émulgentes. Les artères spermatiques secondes naissent de l'iliaque interne. Les veines spermatiques premières sortent

de la veine cave postérieure, à peu près dans le même endroit d'où les arteres partent de l'aorte; la spermatique gauche naît presque toujours de la veine émulgente gauche; les veines spermatiques secondes accompagnent l'artere du même nom; elles forment dans la Jument la veine utérine. Le cordon spermatique est formé en général par la réunion des arteres & des veines.

On nomme épидидymes tous les petits vaisseaux que nous avons dit composer la substance des testicules par leurs différentes circonvolutions, lorsqu'ils s'étendent au-delà en changeant d'arrangement, & qu'ils forment un second corps vasculaire. Les épидидymes sont d'une couleur blanche; ils sont de la longueur & de la grosseur du doigt, & placés à la face externe des testicules, auxquels ils sont adhérens par des membranes communs à l'un & à l'autre. Chaque testicule a un canal, dont l'usage est de porter en-dehors la matiere préparée dans les organes. Ce canal se nomme vaisseau déférent; le diametre du vaisseau déférent est de la grosseur d'une plume d'oie; sa couleur est blanche; sa sub-

tance est solide en-dehors, & spongieuse en-dedans ; les parois en sont fort épaisses ; la cavité qui est au milieu de la cavité spongieuse de ce vaisseau, en est le vrai canal, & regne dans toute son étendue.

Les canaux déférens, à la sortie de l'épididyme, se trouvent dans la tunique vaginale, completent dès-lors le cordon spermatique, montent entre les artères & les veines pour entrer dans l'abdomen par l'anneau de l'oblique externe, se séparent du cordon, & l'abandonnent, dès qu'ils sont parvenus dans cette cavité, pour passer par dessus les os pubis & entrer dans le bassin, en croisant d'abord les artères ombilicales, & ensuite les uréteres ; ils s'enfoncent delà dans le même bassin, & gagnent la partie supérieure & postérieure de la vessie urinaire, où leur diamètre augmente considérablement, & où ils acquierent même un volume de petits intestins ; ils se rapprochent ensuite l'un & l'autre, en cheminant le long de la partie interne des deux vésicules séminales. Parvenus au col de la vessie, ils diminuent de grosseur, & passent dans la gouttière de la grande prostate, pour se termi-

ner dans l'uretre même, où chacun d'eux aboutit par un orifice différent de celui des vésicules, qui se nomment canaux éjaculatoires. L'humeur qui est contenue dans ces canaux est semblable à de la semence blanchâtre comme elle, mais infiniment plus épaisse dans le Cheval entier que dans le Cheval hongre.

Les vésicules féminales sont deux poches ou deux vessies, dont la forme est oblongue & légèrement aplatie, la longueur de cinq à six travers de doigt, la largeur d'environ un pouce ou un pouce & demi, leur épaisseur d'environ un demi pouce; leur position est dans le fond du bassin, sur la partie supérieure & postérieure de la vessie; leur substance est la même que celle de la vessie urinaire: la seule différence qu'on y remarque est le volume & la force des membranes. Les vésicules féminales diminuent de volume, à mesure qu'elles approchent de l'uretre, & y aboutissent en pénétrant la grande prostate, & en dégénéralant chacun dans un canal d'abord de la grosseur du doigt, qui diminue insensiblement jusqu'à la fin. Ces canaux se nomment vaisseaux éjacula-

toires ; ils s'ouvrent dans l'uretère par un orifice placé au-dessus de celui des canaux déférens.

L'humeur qui est contenue dans les vésicules est beaucoup moins abondante dans le Cheval hongre, où il y en a très-peu. On remarque, parmi les parties de la génération du Cheval, un canal membraneux qui se trouve dans l'intervalle des deux canaux déférens, enfermé dans les deux lames du péritoine, résultant du repli de cette membrane, entre la vessie & le *rectum*. La longueur de ce canal est de cinq ou six pouces plus ou moins, sa grosseur est égale à celle d'une plume d'oie. L'humeur qui y est contenue est comme une espèce de matière jaunâtre, & le plus souvent semblable à la matière séminale. La partie que l'on nomme verge dans l'homme, se nomme membre dans le Cheval. Cette partie présente trois portions à considérer ; le corps du membre, le membre considéré en lui-même, la tête & l'uretère. Avant d'examiner chaque partie séparément, nous allons dire un mot des tégumens qui les recouvrent. Le fourreau est une sorte de gaine qui enveloppe le membre ; il résulte du



prolongement de la peau de l'abdomen. Le membre a la liberté de sortir & de rentrer dans le tégument qui le contient, & qui étant plus fort & plus épais au lieu où il se trouve limité, forme une espece de bourrelet, qui environne l'orifice servant d'issue à ce même membre. Cette portion, que quelques Auteurs nomment prépuce, est toujours dans le même état, soit que le membre soit retiré, soit dans le moment de l'érection, & en cela elle differe de celle qui enveloppe la verge humaine.

Le membre entier est encore recouvert d'une seconde portion de la peau prolongée, beaucoup plus souple que la première, & dont le tissu est très-fin & très-délicat; elle est étroitement collée à la partie du membre qui sert de fourreau. Les tégumens sont parsemés de cryptes folliculeux, qui sont du genre des glandes sébacées, & qui filtrent sans cesse une humeur grasse & onctueuse, propre à les humecter.

Après l'examen des tégumens, considérons actuellement le membre. Son corps est formé d'une partie connue sous le nom de corps caverneux, qui se trouve seul dans le Cheval, tandis

qu'il y en a deux dans l'homme.

La substance de ce membre est membraneuse & spongieuse ; les ligamens sont au nombre de deux , assez considérables ; il a ses attaches par deux veines , qui font la bifurcation de son extrémité postérieure en deux branches , qui sont longues de trois travers de doigt , & grosses de deux pouces dans leur origine. Les veines diminuent de volume jusqu'à leur fin , & s'écartent l'une de l'autre pour s'attacher de chaque côté tout le long de l'ischion.

On nomme tête du membre de Cheval son extrémité antérieure , qui est plus volumineuse que le corps. Cette tête est large de trois ou quatre travers de doigt , lorsqu'elle est gonflée & épaisse d'environ un pouce. Elle est d'une forme arrondie irrégulièrement , & elle présente une espee de bourrelet plus large dans sa portion supérieure & antérieure.

L'uretère est un canal qui est la suite du troisieme orifice de la vessie urinaire , & qui se portant de cette poche hors de l'abdomen , fait partie du membre. Ce canal est long d'environ un pied dans un Cheval ordinaire.

Quant à son diamètre extérieur, il n'est pas le même par-tout; sa direction est oblique de haut en bas, & sa substance est un tissu folliculeux très-fin, dont les cellules s'ouvrent indifféremment les unes dans les autres; son diamètre intérieur est d'environ quatre ou cinq lignes, & par-tout uniforme.

Le *verumontanum* du Cheval est un monticule oblong, qui est placé à la partie supérieure & intérieure de l'uretre, dans l'intervalle de la grande ou des petites prostates, & est le rendez-vous de tous les tuyaux excrétoires qui ont rapport à la semence.

La grande prostate est un corps glanduleux situé près de l'ouverture antérieure de la vessie, où elle embrasse l'uretre dès son principe; sa forme est celle d'un croissant, dont les pointes sont tournées du côté de la vessie urinaire. Ce corps glanduleux se partage en deux portions par le moyen d'une sinuosité, qui loge le canal de l'uretre, ainsi que tous les canaux qui ont rapport à la semence; chacune des portions de la grande prostate est de la grosseur d'un petit œuf.

Les petites prostates sont dans le Cheval ce qu'on nomme dans l'homme

*glandes de Cowper* ; elles sont au nombre de deux , bien & distinctement séparées ; elles sont placées aux parties latérales de l'uretère , quatre doigts plus bas que la grande prostate ; leur substance est plus spongieuse & vésiculaire que glanduleuse ; leur forme est ovulaire , & leur volume est celui d'une châtaigne ordinaire.

Après l'examen des parties de la génération de l'étalon , que nous avons extrêmement abrégé , pour ne pas nous éloigner du plan qu'on doit suivre dans un Ouvrage de la nature de celui-ci , il convient de jeter un coup d'œil sur les parties de la génération de la Jument. On les distingue communément en externes & en internes. La première des externes s'appelle la vulve : c'est une fente de la longueur de trois ou quatre travers de doigt , située perpendiculairement au-dessous de l'anus , & qui forme l'orifice extérieur du vagin. Les lèvres de la vulve dans la Jument ne sont point faillies en-dehors , & se touchent exactement ; elles sont en quelque façon dentelées & replissées le long de leurs bords , & sont formées par un repli de la peau , qui est noirâtre en cet endroit ,

assez polie & dénuée de poils en-dehors : cette peau est encore plus lisse en-dedans , & d'une couleur vermeille ; elle se change dans la propre substance même du vagin. La vulve a son sphincter , qui vient se perdre dans celui de l'anus. On nomme commissures les points de la réunion des levres , & fossette naviculaire l'enfoncement qu'on apperçoit au-dedans & au-dehors de la commissure inférieure , en écartant les levres de la vulve. Toute la circonférence de la vulve est garnie de corpuscules glanduleux , qui fournissent une humeur propre à le lubrifier. Le clitoris est un tubercule très-dur , logé dans la fossette naviculaire. Le prépuce du clitoris est formé par un commencement de la membrane du vagin. Le clitoris varie en longueur : dans la Jument il est quelquefois d'un pouce , d'autres fois de deux , quelquefois aussi de trois ; il est d'une substance spongieuse & plus ferrée dans sa partie moyenne , qu'à l'endroit de ses attaches aux ischions.

Les parties internes de la génération de la Jument sont 1°. le vagin. C'est un canal qui , depuis la vulve , s'étend jusqu'à l'anus ou la matrice. Sa direc-

tion est horifontale ; il est placé dans le bassin , entre la vessie urinaire & l'intestin *rectum*. Il a environ neuf ou dix pouces de longueur & quatre ou cinq pouces de largeur , mais il est susceptible d'une très-grande augmentation ; sa substance est membraneuse ; le péritoine le recouvre extérieurement depuis la matrice jusqu'à l'endroit de l'union de ce canal, d'une part à la cuisse , & de l'autre au *rectum*. Le tissu cellulaire se prolonge seulement ensuite , & lui sert de revêtement jusqu'au lieu où le canal se joint à la peau. Une membrane assez épaisse , d'un tissu lâche & spongieux , & garnie de quantité de vaisseaux , en constitue le corps ; elle se gonfle au moment de l'accouplement : c'est pour lors que la Jument est en chaleur ; la vulve s'ouvre aussitôt à diverses reprises ; elle laisse échapper une matiere visqueuse & blanchâtre ; on apperçoit dans la Jument la membrane interne , qui se montre pleine de rides & de plis , & qui est beaucoup plus rouge qu'à l'ordinaire. Cette membrane interne est continue à celle de la matrice , & est un peu plus ample que le vagin. Le tissu spongieux du vagin est garni de follicules glanduleux , qui

fournissent naturellement une humeur qui humecte le conduit. À la partie moyenne du vagin, dans sa face inférieure, est placé le méat urinaire, autrement l'orifice de l'uretère; il est assez vaste pour souffrir l'introduction d'un corps du volume d'un petit doigt. Le repli de la membrane interne du vagin forme la valvule. Le canal de l'uretère dans la Jument a le diamètre beaucoup plus considérable & beaucoup plus court que dans le Cheval; la direction de ce canal est oblique de devant en arrière, & légèrement de bas en haut; sa substance est membraneuse, & nullement spongieuse.

La matrice est la seconde des parties internes de la génération de la Jument; elle est longue d'environ huit pouces; son corps est à-peu-près semblable à l'intestin *rectum*, quoiqu'il soit beaucoup plus uni; son extrémité antérieure forme ce qu'on appelle le fond de l'*uterus*, & postérieure, ce qu'on appelle col. Cette dernière se trouve comme enchâssée dans le vagin, & s'y prolonge de la longueur de deux ou trois travers de doigt. Le fond de la matrice se bifurque, & présente deux portions qui sont à-peu-près chacune

la moitié du volume du corps de l'utérus, & qui se nomment cornes ou branches. Ces branches ont chacune cinq à six pouces de longueur ; elles ressemblent à des portions d'intestins grêles, & s'étendent transversalement, l'une à droite, l'autre à gauche, de dedans en dehors. On apperçoit dans le fond de ces branches, en les examinant de près, un mamelon ou tubercule de la grosseur d'un petit pois. Dans le milieu de cette protubérance, il se trouve une ouverture si petite, qu'elle ne peut admettre qu'un stylet très-fin. Cette ouverture est l'orifice interne de la trompe de *Fallope*.

La matrice est située en partie hors du bassin ; elle s'avance dans l'abdomen directement en arrière des intestins grêles. Les gros intestins sont au-dessous ; l'intestin rectum est au-dessus, de même que les vertèbres des lombes ; elle a ses attaches avec le vagin, auquel elle est contiguë avec tous les vaisseaux qui s'y portent & qui en reviennent, avec les productions du péricarpe, connues sous le nom de *ligamens larges* ; ceux-ci, de l'extrémité de chaque branche, qu'ils fixent perpendiculairement, se portent & se termi-



nent aux muscles transverses, près des apophyses transverses des vertebres lombaires; ils se prêtent & s'allongent selon qu'il en est besoin; leur usage principal est plutôt de s'opposer à ce que la matrice ne se porte pas plus d'un côté que de l'autre, qu'à lui servir d'attache. Ce viscere a environ quatre ou cinq lignes d'épaisseur à son orifice, & deux ou trois lignes seulement à quatre travers de doigt de ce même orifice, soit dans le corps, soit dans les branches; sa substance est totalement membraneuse & vasculaire; ses tuniques sont au nombre de deux, l'une interne & l'autre externe.

Les trompes sont encore partie des organes de la génération; ce sont deux canaux totalement dépendans de la matrice, un de chaque côté; ils répondent à l'extrémité de chaque branche, & flottent l'un & l'autre dans la cavité de l'abdomen; ils sont longs d'environ sept ou huit travers de doigt; ils ne vont point en ligne droite; ils font d'abord une grande courbure, & se replient sur eux-mêmes par plusieurs inflexions.

Les ovaires, autre partie de la génération dans la Jument, sont deux

corps placés un de chaque côté dans l'abdomen, & à l'extrémité des trompes; ces corps sont enfoncés avec les trompes dans la même duplicature du péritoine, & flottent entre les intestins; leur volume & leur longueur varient infiniment; leur forme est oblongue, & à-peu-près semblable aux reins du mouton.

Les vaisseaux des organes de la génération sont les vaisseaux spermatiques; ils tiennent le premier rang; leur diamètre est considérable. Les artères naissent de l'aorte postérieure, très-près de la petite mésentérique; les veines, de la veine cave postérieure, à une hauteur pareille, & sont un peu plus grosses; les vaisseaux, en s'écartant de l'axe du corps, deviennent une courbure en dehors dans leur trajet jusqu'à l'ovaire, & trois ou quatre pouces après leur origine; l'artère s'unit de chaque côté à la veine. C'est ainsi qu'est formé le cordon spermatique qui passe sur le muscle psoas, & sur l'urètere, sans les croiser absolument, pour parvenir enfin à l'ovaire.

Les vaisseaux qui tiennent le second rang, sont les utérins; ils émanent des iliaques internes & externes. Les

vaisseaux nerveux sont les troisiemes en rang ; ils tirent leur origine de plusieurs endroits. Ceux du corps & des branches de la matrice dépendent de la grande intercostale , au moyen du plexus abdominal ; ceux du vagin proviennent du nerf sacré. Les vaisseaux lymphatiques qui occupent la quatrième place parmi ces vaisseaux , sont très-faciles à distinguer dans l'utérus des vaches , & même encore dans l'utérus des brebis.

L'utérus éprouve des changemens dans la Jument pleine , tant pour le volume que pour la figure, la couleur & la dilatation plus ou moins grande des branches. Après la conception, il se forme de nouveaux corps dans l'utérus ; le principal est le fœtus ; les autres sont le placenta , les membranes qui enveloppent le jeune animal , les eaux contenues dans les membranes , le cordon ombilical , les vaisseaux ombilicaux , &c. Le placenta est le corps que les anciens appelloient *foie utérin* , & qui est une vraie poche mince & ample qui garnit toute la surface interne de l'utérus & de ses branches ; il est intimément adhérent dans ces derniers , & il y forme comme deux ap-

pendices. La couleur de ces appendices & leur épaisseur est plus considérable que dans le corps de l'utérus.

Les membranes qui enveloppent le foetus sont au nombre de deux, le chorion & l'amnios. Le chorion est une membrane extérieure, mince, diaphane, très-dure, unie dans la face externe; c'est une continuation de l'ouraque, qui après avoir traversé l'amnios, se prolonge le long du cordon ombilical, & va tapisser la face interne ou concave du placenta. L'amnios, qui est la membrane intérieure, est un peu plus forte que le chorion, unie du côté interne, & moins polie par sa face externe.

Le cordon ombilical est la seule partie qui établisse une communication du foetus avec la mere; il est formé de trois vaisseaux sanguins, & d'un canal membraneux, connu sous le nom d'ouraque. Parmi les vaisseaux sanguins de ce canal, il y a deux artères & une veine; l'ouraque a son origine dans la vessie, au-delà de l'anneau; il n'est formé que par une membrane très-mince.

Après avoir examiné le bas-ventre du Cheval, nous allons examiner sa

poitrine, qui est la seconde cavité du corps de l'animal. Cette cavité renferme les poumons, le cœur & toutes les dépendances de ces deux visceres; elle est bornée antérieurement par les premières vraies côtes, & par une portion du sternum, & postérieurement par le diaphragme qui la divise & la sépare de l'abdomen.

La plevre est une membrane qui tapisse intérieurement toute l'étendue de la poitrine; son tissu est très-serré, à-peu-près semblable à celui du péritoine; sa substance est composée de deux lames, garnies d'une quantité innombrable de petits vaisseaux; l'externe est inégale, & l'interne très-déliée. La plevre a ses attaches les plus fortes aux muscles intercostaux, à la portion charnue du diaphragme, & à elle-même, lors de son redoublement & du repli qu'elle fait, & ses plus étroites, aux côtes, au centre nerveux ou tendineux du diaphragme, au sternum & au cartilage xiphoïde. Cette membrane, au moyen de son repli, forme deux sacs ou deux vessies coniques, posées l'une auprès de l'autre; chacune de ces especes de vessies dé-

crit du côté des côtes le même chemin que les os ; toutes deux , l'une du côté droit , l'autre du côté gauche , viennent s'adosser par leur autre face latérale , & descendent dans le milieu du thorax , qu'elles coupent & divisent en deux parties , & y forment une cloison , qu'on nomme médiaftin , qui ne s'étend dans le Cheval que jusqu'au cartilage xiphoïde , bien différent en cela du médiaftin de l'homme. La plevre , par ses différens écartemens , forme autant de loges qu'il y a de parties auxquelles ses veffies doivent porter des enveloppes. Nous ne parlerons pas ici du thymus , qui est une masse molaffe , dont on ne fait pas encore l'usage.

Le diaphragme qui fépare la poitrine de l'abdomen est un corps véritablement musculueux ; il est presque vertical dans le Cheval , ou pour mieux dire , légèrement incliné , sa portion inférieure se portant un peu en avant ; sa face antérieure est convexe , & recouverte par la plevre & la postérieure concave , & recouverte par le péritoine. Ce corps musculueux est composé de deux muscles , un

grand & un petit. Les principaux visceres de la poitrine sont les poumons ; ils sont au nombre de deux, & ils sont séparés par le médiastin. La masse qui est à droite se nomme lobe droit, & celle qui est à gauche, lobe gauche. Le volume de chacun de ces lobes est à-peu-près égal ; leur forme répond à celle de la cavité qui les renferme ; les lobes sont plus étroits antérieurement que postérieurement ; latéralement & du côté du médiastin, ils sont concaves ; & dans celles de leurs surfaces qui regardent les côtes, ils sont convexes.

On a donné le nom de trachée-artère à tout le canal qui est placé directement au-devant de l'œsophage qui regne le long de la partie antérieure de l'encolure, & qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'aux poumons, dans lesquels il se propage. Le sommet de ce canal se nomme larynx ; le canal lui-même est ce qu'on appelle proprement la trachée, & les rameaux qui dérivent de ces bifurcations se nomment bronches. Le larynx est situé derrière la base de la langue entre cette partie & le pharynx ; son volume est

plus considérable que le canal qu'il termine supérieurement; il a cinq cartilages; le tyroïde, le cricoïde, les deux érythmoïdes, & l'épiglotte.

Le cartilage tyroïde est le plus grand de tous; il se présente comme une lame cartilagineuse, recélée à demi, convexe antérieurement & en dehors, concave par conséquent en dedans; sa forme est semblable à celle de l'ongle d'un Cheval.

Le cartilage cricoïde tire son nom de sa forme annulaire, se trouvant en quelque sorte enchâssé dans le tyroïde, au-dessous & au dedans duquel il est placé. Les cartilages érythmoïdes sont égaux, situés & fixés directement au-dessus du cricoïde, à côté l'un de l'autre, & à la partie postérieure du larynx; leur forme, quoique très-irrégulière, présente néanmoins trois angles & trois faces.

L'épiglotte, qui est le cinquième cartilage, se nomme ainsi, parce que lorsque la langue se porte en arrière, il est abaissé sur la glotte, de façon qu'il couvre exactement cette embouchure, & qu'il empêche les alimens d'y pénétrer. La glotte est l'ouverture



du larynx ; le tube , dont le larynx est le sommet , forme un seul canal , qui du bas du cartilage cricoïde , se propage en descendant , jusqu'à environ la cinquieme vertebre dorsale , où il se divise en deux branches. Ce canal , dans cette étendue , compose ce qu'on appelle proprement la *trachée-artere*. On donne le nom de bronches aux rameaux de ce tube , qui , dès sa bifurcation , perd le nom de trachée ; ces deux bronches entrent & pénètrent , l'une à droite & l'autre à gauche , dans le lobe qui leur répond.

Des poumons , je passe au cœur & à son péricarde. Ce dernier est une poche , ou si on veut , une capsule membraneuse , qui enveloppe & qui renferme le cœur , & le cœur est un corps musculueux , situé entre les parois de l'écartement du médiastin ; il a la figure d'un cône arrondi dans sa pointe , ovalaire dans sa base , & aplati dans ses côtés. Ce viscere a deux ventricules , ou deux grandes cavités renfermées dans l'épaisseur de sa masse conoïde. On nomme *septum medium* la cloison qui en coupe obliquement de droite à gauche & de haut en bas

l'intérieur & qui le partage en deux portions creuses, dont l'une est le ventricule antérieur, & l'autre le ventricule postérieur. Le ventricule antérieur est beaucoup plus foible que l'autre, & est d'ailleurs moins long d'environ un pouce; l'épaisseur du ventricule postérieur, à sa base, répond à celle du *septum medium*, qui est d'environ deux pouces, tandis que celle du ventricule antérieur n'est que d'environ un doigt. La substance du cœur est évidemment musculuse; le cœur a quatre ouvertures à sa base; deux d'entr'elles communiquent dans les sacs ou oreillettes, & deux autres dans les artères, c'est-à-dire, dans l'aorte & dans l'artère pulmonaire: celles-ci forment ce que nous nommons les orifices artériels, & les autres sont connues sous les noms d'orifices auriculaires; chaque ventricule a par conséquent un orifice auriculaire & un orifice artériel. On trouve à la circonférence des orifices auriculaires & artériels, des especes de soupapes qu'on nomme valvules; les premières s'appellent veineuses, & les secondes artérielles.

Le cœur est l'origine des vaisseaux artériels, & l'embouchure des veineux; les deux principaux vaisseaux artériels, d'où dépendent tous les autres, sont l'aorte & l'artere pulmonaire. L'artere pulmonaire sort du ventricule droit ou antérieur; l'aorte est produite par le ventricule gauche ou postérieur. Les vaisseaux veineux qui aboutissent aux oreillettes du cœur sont les deux veines caves qui se rendent dans le sac droit, & les veines pulmonaires qui s'implantent dans le sac gauche. Les vaisseaux coronaires, qui sont artériels & veineux, sont regardés comme les vaisseaux propres au cœur.

La troisième cavité des Chevaux, est la tête. Dans les dissections anatomiques, après avoir enlevé les os qui se trouvent à la face antérieure du crâne, on découvre une masse moëlleuse, qu'on nomme cerveau, & qui occupe & remplit absolument cette cavité. Cette masse est recouverte & enveloppée de deux membranes appelées méninges; l'extérieure de ces enveloppes se nomme dure-mere, & l'autre pie-mere. La dure-mere est la membrane qui se présente à l'ouver-

ture du crâne ; elle doit sa dénomination à sa force & à son épaisseur. La pie-mere enveloppe le cerveau plus particulièrement que la dure-mere, puisqu'elle est au-dessous de cette membrane ; elle doit son nom à la finesse & à la délicatesse de son tissu.

Le cerveau est composé de quatre parties ; du cerveau proprement dit, du cervelet , de la moëlle allongée & de la moëlle épiniere. Le cerveau proprement dit occupe toute l'étendue du crâne jusqu'à la cloison transversale ; le cervelet est la portion , qui , dans l'animal est au-dessus de cette cloison ; la moëlle allongée est cette substance , que l'on peut regarder comme une production commune du cervelet & du cerveau , & qui s'étendant depuis le cervelet jusqu'au grand trou de l'occipital , donne naissance aux nerfs du cerveau. La moëlle épiniere en est la continuation ; elle est la source des nerfs spinaux contenus dans le canal osseux des vertebres ; elle se porte depuis la tête jusqu'à l'échancrure qui se rencontre aux dernieres vertebres de la queue.

Le cerveau proprement dit , ainsi que le cervelet , & même le crâne ,

est placé dans le Cheval perpendiculairement à l'horison, attendu sa situation inclinée; le cerveau du Cheval est trois fois moins ample que celui de l'homme; sa figure est antérieurement convexe & ovalaire, & postérieurement aplatie. Ce viscere a deux lobes, l'un à droite, & l'autre à gauche; sa substance est double; l'une externe, par-tout semblable à elle-même, nommée écorce du cerveau ou substance corticale; l'autre interne, appelée substance médullaire. On appelle corps calleux une portion longitudinale & médullaire, d'une consistance plus ferme & plus solide que le reste de la masse moëlleuse. On donne le nom de centre oval à deux éminences ovalaires & convexes, extrêmement blanches, une de chaque côté, ou dans chaque lobe unes par le corps calleux; elles servent de parois; elles cachent, ainsi que le corps qui les unit, deux cavités considérables; ces deux cavités se nomment ventricules antérieurs, ou les grands ventricules. Le *septum lucidum* est une cloison qui les sépare; la voûte à trois piliers, qui mérite plutôt d'être appelée le triangle médullaire, est située

à l'extrémité postérieure du *septum lucidum* , & au milieu des deux ventricules , de sorte qu'on l'apperçoit dès qu'on l'a enlevé ; & la cloison est une partie du corps calleux , dont il est une production , & dont il forme pour ainsi dire la face postérieure ; les corps cannelés sont des avancemens oblongs & grisâtres , situés à la partie inférieure des ventricules antérieurs ; les couches des nerfs optiques qu'on remarque encore dans le cerveau sont deux grandes éminences placées supérieurement , & cependant au niveau des corps cannelés ; leur substance extérieure est médullaire , l'intérieure est cendrée. La troisième ventricule doit sa naissance à l'écartement des couches optiques , à mesure qu'elles se propagent en arrière. On donne le nom de glande pinéale à une éminence beaucoup plus petite que les autres , & qui est située au-dessus de l'ouverture supérieure & des couches optiques , & celui de glande pituitaire , à un corps considérable glanduleux , orbiculaire , & de la grosseur d'une petite châtaigne , placée dans le centre des artères carotides , & des sinus caverneux.

Le cervelet est, ainsi que la moëlle allongée, situé sur l'occiput; sa forme est irrégulièrement arrondie, sa surface est marquée par des inégalités transversales; son volume est exactement proportionné à celui du cerveau; il est d'une consistance un peu plus ferme que la portion moëlleuse, dont il est séparé par la cloison transversale. Le cervelet a quatre lobes principaux, dont le plus considérable est l'inférieur: on trouve dans le cervelet le quatrième ventricule.

La moëlle allongée est la réunion de toutes les fibres qui composent la substance du cerveau & du cervelet, & la moëlle épinière est la production médullaire qui est reçue dans le canal des vertèbres. Nous ne parlerons pas ici des autres détails qui peuvent concerner la tête, en ayant déjà suffisamment parlé dans les premières parties que nous avons données sur l'anatomie de cet animal.



## §. X.

*Des Vers qui s'engendrent dans les différentes parties du corps des Chevaux, & des autres corps étrangers qui s'y forment.*

M. la Fosse, dans les différentes dissections qu'il a faites des Chevaux, a trouvé différentes especes de vers dans plusieurs parties de leurs corps; nous allons examiner la nature de ces vers. La membrane veloutée de l'estomac est toujours, suivant lui, tapissée de vers; il est peu de Chevaux dans lesquels il n'y en ait point. Ces vers sont petits, rongeatres, velus, d'une forme ovalaire; ils proviennent des œufs d'une mouche nommée *vestre*, *œstrus ani aquorum*. Linn. La larve de cet insecte se tient attachée à l'estomac par deux grappins qu'elle a sur sa tête; il est difficile d'appercevoir sa bouche; on distingue seulement trois petits trous, par lesquels elle suce le suc des alimens; ses grappins sont très-durs, & d'une matiere semblable à la corne; ils sont recourbés comme des crochets à pendre la viande de boucherie, & pour ainsi dire adossés l'un à l'autre. On



remarque encore à ce vers onze anneaux bordés de poils; sa longueur est d'environ cinq lignes sur trois de largeur. Cette larve demeure constamment attachée, & sans changer de place, à la parois de l'estomac, jusqu'au moment où elle va se changer en chrysalide; elle se détache pour lors, passe le long du canal intestinal, tombe avec la fiente, & se change ensuite en mouches. Tous les vers qui se trouvent dans l'estomac ne parviennent pas heureusement jusqu'à l'anus. M. la Fosse dit s'être assuré, en ouvrant plusieurs Chevaux, que nombre des vers avoient été triturés par le mouvement des intestins.

Quoique ces vers ne soient pas dangereux pour les Chevaux, il est néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou des amers, ainsi que nous le dirons ci-après. La mouche qui les produit est noire & velue, ses pattes sont jaunâtres; elle naît au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des Chevaux ou de leur anus, les tourmente & les agite. Comme elle dépose ses œufs sur le foin dont le Cheval se nourrit, on ne sau-

roit empêcher qu'il n'avale les germes qui éclosent dans son estomac.

L'intestin *jejunum*, & *l'ileum*, sont aussi quelquefois remplis plus ou moins de vers blancs & longs, qui donnent des tranchées aux Chevaux, & leur procurent souvent la mort, mais qui pour l'ordinaire les font tomber dans le marasme. Ces vers, connus par Linnæus, sous le nom d'*escaris vermicularis*, sont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois d'environ onze; ils sont cylindriques, & néanmoins pointus par les deux bouts, dont l'un est la tête, & l'autre la queue. La tête représente trois mamelons en forme de tresse, comme le réceptacle de tithymale, en sorte que la bouche forme trois levres; à deux pouces ou environ est un petit rétrécissement, dans lequel on apperçoit un trou qui sert à la copulation. L'anus de cet animal est une petite ouverture transversale, qui est à deux lignes de l'extrémité. En ouvrant le vers le long de son ventre, on distingue deux bandes charnues, composées de fibres très-courtes, qui vont se terminer à chaque petit anneau; car la peau

qui recouvre cette espece d'ascarides, est composée d'anneaux aussi fins que des petits feuillets de cornes. Si l'on considere la partie interne du bas-ventre, on donnera deux especes de boyaux; l'un situé depuis la bouche jusqu'à l'anus, & un plus large dans certains endroits que dans d'autres; la couleur est brûnâtre; les autres, tant petits que gros, sont blanchâtres. On auroit tort de les prendre pour des boyaux; ce sont des vaisseaux spermaticques qui viennent aboutir au trou dont nous venons de parler. Les vers se nourrissent aussi dans les gros intestins; pour les détruire, on a recours aux remèdes employés pour ceux de l'estomac.

M. la Fosse a encore observé que le canal choledoque se trouve souvent affecté de vers que l'on appelle douves, *fasciola hepatica*. Linn. Ces vers, qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans les moutons, se trouvent assez souvent dans les Chevaux. M. de Cholette, bon Naturaliste, est le premier qui ait écrit que les douves existassent dans les Chevaux. Ces douves ont la figure de cœur, ou pour mieux dire, celle d'un

cerf-volant que les Ecoliers enlevent ; ils sont plats, de la longueur d'un pouce, & larges à proportion. On leur remarque à la tête deux ouvertures, situées au-dessus l'une de l'autre ; il s'en voit une troisième à l'autre extrémité, qui est l'anus. Ces vers se replient en forme de cornets dans le canal choledoque ; les Chevaux avalent les œufs de ces vers, qui se trouvent dans les eaux douces, les fossés ; les alimens secs dont ils se nourrissent n'en sont point chargés ; ces vers ne détruisent nullement les solides ; ils ne sont dangereux, que lorsqu'ils sont en si grande quantité, qu'ils bouchent le canal choledoque & les autres viscères biliaires, d'où résulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard est mortel. Ces insectes, qui sembleroient devoir se porter avec la bile dans le *duodenum*, ne s'y rencontrent néanmoins jamais. Ne pourroit-on pas soupçonner que ces animaux, nés dans une liqueur amère, & accoutumés à s'en nourrir, sentant à l'embouchure de ce canal une autre saveur, le remontent ? Il est certain au moins que ces vers ne se sont jamais trouvés dans les intestins. Les remèdes contre ces vers sont les

*du gros & menu Bétail.* 155

martiaux, & sur-tout les boissons répétées des eaux non-épurées de Passy, qu'on fait prendre au Cheval: on lui en donnera dans ce cas pendant huit jours, matin & soir.

Le canal pancréatique est aussi quelquefois rempli de vers, mais d'une nature différente. Ces insectes, dont personne n'a encore parlé, & que les infections & les ouvertures fréquentes des Chevaux ont fait souvent appercevoir à M. la Fosse, sont cylindriques; de la longueur de deux pouces ou environ; la moitié de leur longueur est rouge, le reste est blanc. La tête est difficile à distinguer de la queue: on peut croire cependant, & c'est le sentiment de M. la Fosse, que la tête est cette extrémité à laquelle on remarque deux especes de filamens à-peu-près semblables à ceux que portent les vers de l'estomac. Au reste, ils ne s'attachent point, & errent ça & là dans le canal pancréatique; on n'en rencontre que très-rarement dans le canal intestinal; les moyens pour les détruire sont les mêmes que ceux contre les vers du foie.

Outre toutes ces especes de vers, il s'en trouve une cinquieme répandue dans la capacité du bas-ventre, & er-

rante sur les visceres. Ces derniers vers sont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles; ils sont absolument différens de ceux des intestins. On n'a aucun signe qui indique que le Cheval en soit incommodé; & quand on en auroit de certains, quels remedes y apporter? On ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres faites après la ponction.

Avant de finir ce qui concerne l'anatomie du Cheval, il est à propos de dire un mot des pierres qui se forment dans différentes parties de son corps. On distingue deux especes de pierres qui se forment dans les intestins des Chevaux; les unes sont légères, & ne sont qu'un amas de bourre, de poils & d'alimens; elles se nomment égagropiles, *calculus ægagropila*. Linn. Mais ce calcul ne se trouve jamais dans l'estomac, ce qui est au moins fort rare.

Les égagropiles se forment quelquefois très-promptement, & restent un temps infini sans acquérir plus de grosseur; elles sont unies extérieurement, comme si elles étoient enduites d'un vernis sur lequel rien ne peut s'attacher. Mais si par hasard il se

trouve dans les intestins quelques corps durs, ou des substances non digérées, comme du bois qu'un Cheval pourra avoir mangé, ils enleveront le poli de ces pierres en plusieurs endroits, sur lesquels il ne tardera pas à s'amasser une quantité prodigieuse de même matière, qui formeront comme deux boules ensemble, ou comme une calotte sur une autre. En coupant ces sortes de calculs, il est difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des intestins different beaucoup des pierres, & par leur nature & par leur poids; car à volume égal, elles passent deux tiers de plus; elles se nomment befoards. Ce sont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre pour principe, un noyau plus ou moins gros; c'est, pour l'ordinaire, un grain de sable de la grosseur d'une grosse tête d'épingle. Ces befoards se forment de deux façons dans le cœcum, ou concentriquement, ou excentriquement. La première façon se fait par couches, & la seconde par de petits grains posés les uns sur les autres en forme de fibres radiées; c'est comme une pierre d'aimant chargée de limaille de fer. Le befoard formé par des cou-

ches concentriques, & quelquefois les autres, sont enduits d'un poli ressemblant à de l'émail; ce qui prouve que les uns & les autres n'acquierent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les befoards soient longs, il s'en trouve néanmoins de plats & d'arrondis, de quarrés, mais dont les angles sont usés; il y en a aussi de triangulaires; telles sont les figures les plus communes sur lesquelles s'engendrent les pierres animales.

Les Chevaux sont aussi sujets à avoir des pierres dans les reins; elles se logent dans le bassinet, & rarement dans les mamelons; elles sont de deux especes; la plus ordinaire est un amas de sable, de gravier, ou sédiment, qui s'amoncelent, sans néanmoins acquérir une consistance bien dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois crystallisée; ni l'une, ni l'autre ne font effervescence avec les acides; elles n'ont point non plus, comme les befoards, de point central; la pierre de la vessie est ordinairement de la premiere espece. Dans certains Chevaux, on a trouvé une pierre dans chaque rein; chez d'autres, dans un



seul rein : on en a aussi ouverts qui avoient une pierre dans un rein , & une dans la vessie en même temps ; quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein , & quelquefois plusieurs. La vessie peut aussi en contenir plusieurs ; mais ce cas est rare ; le plus ordinairement , on n'en rencontre qu'une seule , plus ou moins grosse. Le diagnostic est aisé à porter , par l'affection des reins ; mais le mal est incurable , selon M. la Fosse.

Nous finirons l'anatomie du Cheval , en observant , avec M. la Fosse , au sujet du palais , que c'est ainsi qu'on nomme cette peau sillonnée , qui s'étend depuis le voile palatin , & depuis les os palatins eux-mêmes , jusqu'aux gencives de la mâchoire inférieure. Cette partie en cet endroit est moins sillonnée , mais élevée dans les Poulains en espee de dos d'âne : c'est ce qu'on appelle les lampas , ou fève , & que plusieurs Auteurs ont regardés fort mal-à-propos comme une maladie , & comme le sujet du dégoût , principalement pour le manger , comme si l'on trouvoit ici des houppes & des papilles nerveuses. Leur opinion est fondée , dit M. la Fosse , sur ce que le

lampas déborde les dents; mais il ne déborde ainsi que dans les jeunes Chevaux, ou pour mieux dire, dans les Poulains, & jamais dans les vieux Chevaux. Sur quoi donc, continue notre Hippiatre, peut être autorisée l'opération qu'on a conseillée dans ce cas? L'ignorance seule a pu l'imaginer; elle seule peut encore recommander de porter le feu sur une partie, qui, brûlée de la sorte, n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui suppose, mais lui cause un mal réel pour le guérir d'une maladie imaginaire.

## ARTICLE II.

*Des Haras, & de la maniere de propager la race des Chevaux.*

Après avoir donné l'anatomie du Cheval, nous allons actuellement examiner la maniere & les moyens de le multiplier, ce qui nous donnera occasion d'entrer dans le détail des Haras. Nous ne nous étendrons pas sur leur utilité, personne n'en doute à présent; mais nous ferons voir la façon dont il faut s'y prendre pour les

*du gros & menu Bétail.* 181

établir & les faire prospérer dans le Royaume : c'est ce qu'il y a de plus essentiel à examiner. Il est de fait qu'on peut élever des Chevaux dans tous les Pays à pâturage ; il faut seulement faire choix d'une personne intelligente, qu'on chargera de visiter chaque Province, & de prendre un état exact des fermes que chaque territoire renferme. Cela fait, on engageroit, sans néanmoins forcer les Fermiers, d'entretenir parmi leurs Chevaux une Jument ou deux au plus, à proportion de leurs pâturages.

Pour le faire, la visite étant finie, & l'état réglé, on assemblera tous les Particuliers d'un même territoire qui possèdent des fermes, de même que les Baillistes ; on leur fera part de la nécessité qu'il y a d'établir des haras, attendu le besoin qui en résulte pour l'Etat ; on le leur persuade par l'avantage même qui en résulteroit ; on exigera simplement d'eux qu'ils nourrissent une Jument, ou deux ou trois, à proportion des Chevaux & des bêtes à cornes qu'ils pourroient avoir : on leur représentera encore qu'un Poulain de trois ans qui proviendra de leurs Jumens, qui auront été accouplées

avec des Etalons de la beauté de ceux qu'on leur fourniroit, pourroit au moins valoir vingt louis, joint à cela que les Jumens pourroient leur être aussi utiles dans le labourage que les autres Chevaux : on pourroit même encore leur promettre de leur faire acheter de belles Jumens, & de leur faire distribuer par le sort.

Pour avoir des Jumens propres à fournir de belles especes, il faut les choisir d'une taille avantageuse; elles doivent avoir la côte bien ronde, & un bel avant-main. Il faut en général qu'elles aient du corps & du ventre; quant à l'âge des Cavales, elles doivent avoir au moins trois ans accomplis, afin de les faire couvrir pour la premiere fois. La maniere de nourrir les Jumens pleines est fort simple, & n'exige pas grande façon; toute sorte de nourriture leur est bonne, pourvu qu'elle n'ait aucune mauvaise qualité, comme pourroit être du foin vassé ou pourri, ou même de l'herbe de marais; car de pareil foin feroit du mal à la Cavale, & par conséquent au Poulain qu'elle porte, & l'herbe de marais feroit une nourriture trop peu substantielle pour une Jument qui est

obligée de nourrir son petit. Dès que la nourriture qu'on donne aux Jumens n'est pas de cette mauvaise qualité, l'herbe ou le foin leur est également bon. Cette attention est la première qu'on doit avoir pour les Jumens pleines. Outre la nourriture, il y a encore d'autres précautions à prendre de la part d'un Econome; la première est de ne point surcharger les Jumens de travail, sur-tout dans les deux derniers mois; la seconde est d'avoir une grande attention qu'on ne leur donne point de coups sur le ventre; la troisième est de ne leur point laisser boire d'eau de puits, ou de fontaine; les eaux stagnantes sont sans contredit pour elles les meilleures: la quatrième enfin est de ne pas les envoyer paître en automne trop matin, mais d'attendre que le soleil ait fondu la gelée blanche.

Il est difficile de connoître avant le sixième ou septième mois si une Cavale est pleine ou non. M. de Guerfault prétend 1°. qu'une Jument pleine s'entretient toujours plus grosse que les autres, sur-tout l'hiver; 2°. quand on voit, dit-il, ou que l'on sent remuer le Poulain, la chose est sûte.

Pour cet effet, il faut faire trotter la Jument cinq à six tours, ensuite la mettre à l'écurie, la faire boire ou manger : on lui met pour lors la main sous le ventre ; on sentira la main se remuer, si la Jument est pleine.

Lorsque les Jumens mettent bas, elles le font toujours debout, & sans aucune perte de sang : il est par conséquent très-facile de les aider dans leurs accouchemens. Le Poulain se présente pour l'ordinaire la tête la première : on aide celles dont l'accouchement est difficile ; on y met la main ; on remet le Poulain en situation, & quelquefois encore, lorsqu'il est mort ; on le tire avec des cordes : on fait encore entrer de l'huile dans la matrice pour en faciliter la sortie. Après la naissance du Poulain, la mere le leche assez long-temps, & voilà tout. Si une Jument avorte, il faut la traiter comme malade, & elle l'est effectivement ; 1°. on la tiendra en conséquence bien chaudement, & on la couvrira d'une bonne couverture, afin de procurer la transpiration du lait ; 2°. on lui fera observer pendant quelques temps une diette fort sévère, en la nourrissant de choses légères & d'eau blanche. Les

*du gros & menu Bétail.* 165

Poulains étant nés, il s'agit actuellement de les élever. Il ne faut pas, 1°. les laisser tetter long-temps, mais les sevrer tout au plus tard le sixieme mois; 2°. comme leur premiere nourriture en les sevrant est du foin, il faut leur en donner d'abord en petite quantité: six livres de foin les premiers jours suffisent; on l'augmente insensiblement; on leur donne en outre deux fois par jour du son, & on leur interdit toute avoine pendant les trente premiers mois; de l'orge concassé vaut beaucoup mieux; 3°. quand on met les Poulains à la pâture, il faut avoir attention de ne point les envoyer paître à jeun; il faut leur donner du son, & les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe; avoir sur-tout l'attention de les garantir du froid, & de ne les point exposer aux pluies. Quand ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue; les crins repousseront & deviendront plus forts & plus touffus; 4°. il ne faut point hongrer les Poulains, qu'ils n'aient au moins trente mois, & il faut faire cette opération au printemps, ou bien en automne; car en hiver il fait trop froid pour les en,

voyer à l'eau, & en été la chaleur les incommode, & les mouches les tourmentent; 5°. il ne faut point se presser de faire ferrer les Poulains; il faut attendre trois ans, ou au moins trente mois. Quand ils ont cet âge, on peut commencer à les faire trotter. A la longue, on leur met le cavasson sur le nez, & on les fait aller en rond sur un terrain bien uni, & qui ne soit pas trop dur; cela leur dénoue les épaules; mais il y a pour lors deux choses à prendre garde; c'est, 1°. de ne les point faire monter; 2°. de les faire trotter au large, & de ne point trop les fatiguer les premiers jours.

Après avoir parlé des Jumens, il en faut venir aux Etalons. C'est principalement d'eux que dépend la beauté des especes; les plus beaux nous viennent des Pays étrangers. Le Ministère, toujours occupé des choses utiles, en a fait distribuer dans les différentes Intendances du Royaume. Pour juger bien des Etalons, il faut être nécessairement connoisseur en Chevaux, & être même Ecuyer; il faut examiner attentivement dans leur choix, 1°. leur figure; 2°. l'état de leur santé; 3°. leurs qualités bonnes ou mauvaises; quant



à la figure , il faut qu'un Etalon soit de belle taille , c'est-à-dire , qu'il ait au moins cinq pieds pour les Chevaux de carrosse , & quatre pieds neuf à dix pouces pour ceux de selle. Le poil de l'Etalon que l'on choisit doit être aussi , autant que l'on peut , celui que l'on estime davantage dans le Pays où l'on est. Les Espagnols aiment le noir de jais ; les François préfèrent le bai & le rouan ; en Angleterre , on vante par préférence l'alzon ; en Italie , on cherche davantage les Chevaux gris ; en Allemagne , le poil n'y fait rien. En effet , on a bien raison , puisqu'il se trouve des rosses de tout poil. Cependant il faut rejeter , & ce avec raison , les poils qui sont d'une couleur tout-à-fait ignoble , tel que le noir mal teint , le bai lavé , & l'alzon à extrémités blanches. Il faut en outre examiner dans sa figure s'il n'a point une encolure fausse ou renversée , avec un garot rond & épais ; si les oreilles ne sont pas trop longues ou mal placées , les salieres trop creuses , la tête trop pesante & camarde ; si elle n'est pas jointe trop loin , & si ses jambes sont à proportion de son corps. La beauté d'un Cheval consiste en ou-

tre à avoir une côte ronde & proportionnée à sa taille ; son arriere-train doit accompagner tout le reste ; il doit par conséquent avoir une croupe arrondie & une belle queue, qui ne soit ni trop haut, ni trop bas plantée.

La seconde chose à examiner dans le Cheval, ainsi que nous venons déjà de l'observer, est la santé. Pour se mettre bien au fait sur cet objet, il faut examiner en détail toutes les parties du corps de l'animal.

On commence par les yeux. Il ne suffit pas qu'ils soient bons, mais il faut qu'ils soient grands, bien fendus, & placés à fleurs de tête : car les petits yeux enfoncés, outre qu'ils défigurent un Cheval, courent encore risque de se perdre, pour peu que l'animal se fatigue,

Après l'examen des yeux, il faut en venir à la ganache ; il faut voir s'il n'y a point de glandes, ce qui pourroit être un indice de morve. Il faudroit pour lors bien visiter les naseaux ; & pour peu que ce qui découle sente mauvais, il faut rejeter le Cheval dès l'instant ; il faut ensuite visiter la bouche, examiner si la levre n'est point trop épaisse, si les levres ne sont point

ou

ou trop rondes, ou trop tranchantes. Les Poulains qui naîtroient de pareils Etalons ne manqueroient pas d'avoir les mêmes défauts. Les dents servent à connoître si l'Etalon tique, & quel est son âge.

Après avoir examiné la bouche, un connoisseur habile passe aux épaules; on observe s'il en a le maniement libre, & si ses mouvemens ne sont pas gênés. Tout Etalon chargé d'épaules est bientôt ruiné.

Des épaules on en vient aux jambes; on examine attentivement les genoux, pour voir s'il ne s'y trouve point de capelets renversés; quelquefois aussi ils sont couronnés. Quand ils sont tels, le Cheval est pour lors foible; il s'abat souvent; enfin c'est une rosse. Le canon de la jambe doit être large, plat, & le nerf bien détaché; s'il y a des molettes, c'est une marque que la jambe est fatiguée; s'il n'y a que des furos, ce n'est rien; s'il se coupe, on trouve des cicatrices aux côtés des boulets. Après la jambe suit le paturon; il faut passer la main, pour voir s'il n'y a ni javars, ni porreaux.

Quand on fait la visite des pieds, on prend garde si les talons ne sont pas

trop bas ; si la corne n'est point cassante , ou cordonnée ; s'il n'y a point de seimes ; si la fourchette n'est point trop grosse , & la sole trop mince , & s'il n'y a point de porreaux ou fics dans le pied. Les habiles Maquignons savent les cacher sous un fer couvert.

Le train du devant étant examiné ; on regarde tout le corps ; on prend garde si le flanc n'est point altéré , s'il bat juste ; si après avoir trotté , il ne souffle ou ne touffe point ; ensuite on examine les parties de la génération , qui sont une chose principale dans les Etalons ; on prend garde si les testicules sont bien trouffés , & s'il n'y a point de fistule aux bourses. Les Chevaux entiers qu'on néglige d'envoyer quelquefois à l'eau , y sont assez sujets.

Le train de derriere du Cheval est la dernière chose à examiner. On considère les hanches , pour voir si elles n'ont point souffert , si les reins sont bien fermes , & s'il n'y a aucune marque qu'on y ait appliqué le fer : on leve ensuite la queue , pour voir aussi s'il n'y a point de fistules , ou bien des porreaux ou fics ; les Chevaux d'Espagne y sont quelquefois sujets. De là , on visite les jarrets ; on voit s'ils sont

larges & bien évuidés ; car les éparvins & les courbes se communiquent de pere en fils. Le canon de la jambe, les paturons & les boulets de derriere, s'observent de la même façon que ceux de devant.

Après avoir examiné les défauts corporels, il faut encore prendre garde aux qualités de l'Étalon ; & pour cela faire, il faut le monter. La première chose à observer, c'est de voir s'il n'est point ombrageux. Le meilleur moyen pour le connoître, c'est de le promener sur le déclin du jour au soleil couchant. On tourne la croupe vers cet astre, & l'on marche vers l'orient ; l'ombre du Cheval & du Cavalier se présente devant les yeux ; on ôte pour lors son chapeau, on tire son mouchoir ; on fait des gestes, que l'ombre répète ; & si le Cheval ne s'en épouvante point, c'est marque qu'il n'est pas ombrageux. On passe ensuite le Cheval dans l'eau, pour voir s'il ne s'y couche point ; car c'est un grand défaut : on l'approche aussi des endroits où l'on fait du bruit, pour connoître s'il a du cœur : s'il leve la tête ; s'il se défend avec courage, & si ensuite il approche, il n'y a pas grand

mal; mais s'il tremble, s'il regarde en arriere, s'il résiste à l'éperon, c'est pour lors une rosse qu'il faut rejeter totalement: on le fera aussi trotter & galoper pour reconnoître son agilité, sa forme & sa docilité; c'est par tous ces moyens qu'on parvient à faire un bon choix d'Étalons.

On en distingue de deux sortes; les uns sont propres pour nous donner des Chevaux de selle, & les autres pour des Chevaux de carrosse, les Étalons Arabes, les Turcs, les Barbes, & ceux d'Andalousie sont ceux qui produisent les plus beaux Chevaux de selle; mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir de pareils Étalons, surtout de la premiere espece; ceux d'Andalousie sont très-estimés; ils sont renforcés, agiles, sincerés & nobles; les Étalons d'Espagne, les Napolitains, les Normands, les Anglois; ceux du Pays du Holstein & du Danemarck sont encore d'excellens Étalons de selle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité; quant aux Étalons de carrosse, ceux qui viennent de la Frise & de l'Italie sont les plus vantés, quoiqu'on en pourroit encore prendre parmi ceux des Pays

que nous avons nommés, en choisissant néanmoins les plus grands & les plus renforcés.

Après avoir détaillé la bonté & les qualités des Jumens, il en faut venir à la monte. Le vrai temps de la monte commence au mois d'Avril, temps où les Cavales commencent aussi à être en chaleur, & dure jusqu'à la fin de Juin, après quoi on peut retirer les Etalons, & la monte est finie.

Cependant il peut arriver qu'il y ait des Jumens qui entrent en chaleur en d'autres temps de l'année; mais on ne les fait pas pour lors couvrir par deux raisons; la première est que si on le faisoit avant le mois d'Avril, les Poulains qui viendroient au monde l'année d'après, dans une saison encore froide, & lorsqu'il n'y a point d'herbe, pourroient souffrir & de la rigueur de la saison, & de la nourriture qui manqueroit aux meres qui doivent les allaiter. Si on les faisoit couvrir passé le mois de Juin, les Poulains qui en proviennent naissent dans les mois les plus chauds, & ils sont pour lors sujets à être incommodés par la chaleur & les mouches. Ces observations sur la monte concernent

les haras montés en regle. Quant aux Jumens répandues chez les différens Particuliers, on peut les faire monter indistinctement dans tous les mois de l'année.

M. de Guarfault dit qu'il faut se pourvoir, pour le temps de la monte, de quelque Cheval entier, qu'on appelle Boute-en-train, qui ne servira qu'à faire connoître les Jumens qui sont en chaleur, ou à les y faire venir. La principale qualité que le Cheval doit avoir, est d'être ardent, & de hennir fréquemment. On fait passer en revue toutes les Jumens devant le Boute-en-train; celles qui ne sont pas en chaleur se défendent de lui, & veulent le ruer; mais pour celles qui le sont, elles le laissent approcher, & montrent des signes de chaleur. Après cette épreuve, on retire le Boute-en-train, & on fait couvrir les Jumens en chaleur par les Etalons qui leur sont destinés, renvoyant les autres jusqu'à ce que leur chaleur se dénote.

M. de Buffon nous apprend les précautions qu'il y a à prendre pour la distribution des Etalons. Il faut, dit-il, avoir grande attention à la différence & à la réciprocité des figures du Che-



val & de la Jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre. Il faut sur-tout éviter les accouplemens disproportionnés, comme d'un petit Etalon avec une grosse Jument, ou d'un gros Etalon avec une petite Jument. Pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut donner à une Jument trop épaisse un Cheval étoffé, mais fin; à une petite Jument, un Cheval un peu plus haut qu'elle; à une Jument qui peche par l'avant-train, un Cheval qui ait la tête belle, & l'encolure noble.

M. le Boucher de Croso a publié un excellent Mémoire sur les haras. Le premier objet qui s'y trouve traité est le croisement des races. Saulnier, en parlant des Chevaux que Louis XIV. fit venir de Turquie, de Barbarie & d'Espagne, observa que les Chevaux qui n'avoient rien fait qui vaille avec les Cavales des Pays orientaux, firent des merveilles avec celles de France. Il faut donc, dit l'Auteur de ce Mémoire, croiser les races, en opposant les climats, afin de corriger ce qui est en excès dans les Pays chauds par ce qui est défaut dans les Pays froids, & réciproquement; assortir le

poil & la taille, avoir égard à la différence, ou à la réciprocité des figures du Cheval & de la Jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre : on opposera autant qu'il est possible les mœurs, l'âge & le tempérament ; on donnera à une Jument jeune un Cheval qui soit plus âgé, sans être vieux ; à une Jument vieille, un Cheval plus jeune ; & à une Jument fougueuse un Cheval froid, & réciproquement ; enfin on ira par nuances pour approcher de la belle nature. Ces précautions, & beaucoup d'autres détaillées dans ce Mémoire, sont négligées principalement dans la Province de Bretagne, pour laquelle ce Mémoire a été rédigé ; c'est ce qui fait, dit M. le Boucher de Croso, que les Chevaux Bretons ne méritent aucune réputation. Les haras vagues & dispersés, conduits comme ils le sont en France, & sur-tout l'obligation imposée en Bretagne d'envoyer toutes les Jumens d'une telle Paroisse à tel endroit, sont la source de la dégénération de l'espece. Le plus souvent, un nourricier se sert pour Etalon d'un Poulain qu'il a élevé, & dans lequel il trouve des qualités qu'il prise ; s'il

n'en a pas, il préfere de faire servir sa Jument par un Cheval appellé *supplément*, & n'a recours que malgré lui en quelque sorte au Cheval donné par la Province. Lorsque dans la Province il n'y a point de supplément, il aime mieux payer le droit au Garde-Étalon, qui a un Cheval du Roi, & auquel ce droit suffit, & va en payer un second dans la Paroisse voisine, où il se trouve un supplément, lequel est toujours un Cheval né dans le pays, bien gros, bien large, taillé en taureau, principalement par la tête.

Ce supplément chéri, qui pourroit au moins donner des Chevaux tels que lui, s'il étoit bien ménagé, trouve sa perte dans sa réputation; au lieu de vingt Jumens, il en sert cent & plus; au lieu d'une par jour, on lui en donne trois, quatre & cinq, & jusqu'à six & huit; il les trompe, ou ne peut donner que des Chevaux manqués, tels qu'on les voit tous les jours; il faut encore observer que c'est le plus communément un Cheval de trente mois ou trois ans, qu'on force de nourriture pendant la monte, & qu'on vend quelques mois après. M. de Croso fait voir en conséquence l'avantage

qu'il y auroit de ne vendre les Chevaux qu'à quatre ou cinq ans ; mais pour cet effet , il faudroit augmenter les prairies. Il propose aussi l'établissement des haras fixes ; il en calcule la dépense , & il indique la maniere de les composer , de les administrer , & les encouragemens par lesquels on doit les soutenir ; il rappelle à ce sujet les exemples que nous donne l'Angleterre. En le faisant , ajoute M. de Croso , les méthodes utiles prendront la place des routines défectueuses ; & comme celles-ci , se perpétueront d'âge en âge , alors un meilleur assortiment , une meilleure nourriture , une bonne éducation donneront aux Chevaux Bretons des qualités , un prix & une réputation qu'ils n'eurent jamais : on ne les vendra plus si jeunes , & on en élèvera davantage , parce qu'ils offriront un plus grand bénéfice ; l'Agriculture prendra de la vigueur , le Commerce aura de la circulation & de l'activité ; les dépenses faites & à faire ne seront plus inutiles ; on les renouvellera au plus tous les dix ans , & ce renouvellement se bornera à l'achat d'un petit nombre d'Étalons : on jouira alors en entier de la satisfaction d'a-

voir rendu un service à l'Etat, en enrichissant la Province : on en peut dire autant de toutes les autres Provinces du Royaume.

Lorsqu'on menera l'Étalon à la Jument, il faudra le panser auparavant, cela ne fera qu'augmenter son ardeur ; il faut aussi que la Jument soit propre & déterrée des pieds de derrière : car il y en a qui sont chatouilleuses, & qui ruent à l'approche de l'Étalon. Un homme tient la Jument par le licol, & deux autres conduisent l'Étalon par des longes. Lorsqu'il est en situation, on aide à l'accouplement, en le dirigeant & en détournant la queue de la Jument ; car un seul crin qui s'opposeroit pourroit la blesser, même dangereusement. Il arrive quelquefois que dans l'accouplement, l'Étalon ne consume pas l'acte de la génération, & qu'il sort de dessus la Jument sans lui avoir rien laissé. Il faut donc être attentif à observer, si dans les derniers momens de la copulation, le tronçon de la queue de l'Étalon n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe ; car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur

féminale. S'il a consommé, il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement; faut au contraire le ramener tout de suite à l'écurie, & le laisser jusqu'au sur-lendemain; car quoiqu'un bon Etalon puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage, & ne lui donner une Jument que tous les deux jours; il dépérira moins, & produira davantage. Dans les premiers sept jours, on lui donnera donc successivement quatre Jumens différentes, & le neuvième jour, on lui ramènera la première, & ainsi des autres, tant qu'elles seront en chaleur; mais dès qu'il y en aura quelques-unes dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle pour la faire couvrir à son tour aussi tous les neuf jours; & comme il y en a plusieurs qui retiennent dès la première, la seconde ou la troisième fois, on compte qu'un Etalon ainsi conduit peut couvrir quatorze ou dix-huit Jumens, & produire dix à douze Poulains dans les trois mois que dure cet exercice.

Quant aux terrains qu'on doit choisir pour donner la monte aux Jumens,

*du gros & menu Bétail.* 181

Il faut, dit M. de Guarfault, que le terrain où se passe la monte ait des inégalités, afin d'aider l'Etalon pendant le temps qu'il couvrira; car si la Jument est plus grande que lui, on la placera près d'une petite hauteur, afin que le Cheval se trouve sur la hauteur, & ait de l'avantage; si la Jument est plus basse que le Cheval, on la fera mettre sur la hauteur par la même raison.

Comme il arrive dans le moment même de la monte plusieurs inconvéniens qui pourroient embarrasser, il est bon de mettre au fait des expédiens dont on doit se servir pour y remédier. Lorsque le Cheval est prompt; & la Jument tranquille, tout se passera bien, & ne donnera point d'inquiétude. Mais il se trouve des Etalons qui montent plusieurs fois sur la Jument, ce qui ne fait que la fatiguer; il faut mettre à ceux-là des lunettes, ils se tourmenteront moins. D'autres s'élevent & se dressent de façon qu'ils sont sujets à se renverser; il faut alors que les Palefreniers baissent les cordes, c'est-à-dire, les longes de cuir jusqu'à terre, pour ramener le Cheval en bas. Il se trouve des Etalons lents à cou-

vrir, qui restent quelquefois long-temps tranquilles auprès de la Jument; on les éloigne alors de la Jument, en la promenant un tour, puis on les laisse rapprocher; ils couvriront à la fin. D'autres, par trop de vivacité, se mettent tout en eau, sans pouvoir couvrir, ce qui arrive plutôt aux jeunes Chevaux qui n'ont pas encore couvert; on les remettra dans l'écurie, & un quart-d'heure après, on fera une nouvelle tentative. La Jument est quelquefois inquiète, & dérange le Cheval par son agitation; alors il faut que l'homme qui est à sa tête lui parle & la tienne de près. Neuf jours après qu'une Jument a pouliné, il faut la ramener à l'étable.

Il y a encore une monte, qu'on appelle *monte en liberté*; elle consiste uniquement à laisser un Etalon dans un pâturage bien fermé, avec la quantité de Jumens qu'on veut qu'il couvre; mais c'est le vrai moyen de ruiner bientôt un Etalon, dit M. de Guarfault; aussi n'approuve-t-il point cette monte. Cependant elle paroît plus naturelle & meilleure. Voici la façon dont il faut s'y prendre. Dès qu'on a bien constaté le nombre des Jumens



*du gros & menu Bétail.* 183

qui sont en chaleur, on les renferme dans un parc, ensuite on y lâche un Etalon. Cet Etalon, dès qu'il se verra en liberté, prendra un air alerte & joyeux; il hennira, il gambadera pendant quelque temps, flairera toutes les Jumens les unes après les autres, & finira par couvrir celle qu'il trouvera le plus à son gré; cela fait, les gens des environs, que nous supposons être sur leur garde, s'avancent avec une poignée d'avoine, prennent leur Etalon, & le ramènent à l'écurie, fans lui laisser le temps de réitérer l'accouplement: on fera aussi retirer la Jument qui a été couverte, & qui ne doit plus reparoître pour neuf jours; ensuite on lâche un autre Etalon, qu'on retire comme le précédent, dès que son accouplement est fini, ainsi que la Cavale, & puis on recommence: on continue toujours de même, tant qu'on a des Etalons à donner; & pour les Jumens qui restent en arriere, on les garde pour un autre jour.



## ARTICLE III.

*Des Jumens pleines , des Poulains , & de la maniere de les élever & dresser.*

Quand les Cavales sont pleines, il faut les ménager. On ne les emploiera pas à fouler le grain , comme il est d'usage dans nos Provinces méridionales ; un pareil travail les fatigue trop, & les expose à avorter : on veillera aussi à ce qu'elles ne courent pas trop dans les prairies, qu'elles ne sautent pas les fossés , & qu'aucun animal ne les blesse : on ne les laissera pas aussi pâturer pendant la nuit dans les prairies pendant l'automne , à cause des gelées blanches qui surviennent ordinairement dans cette saison.

Quand on fait couvrir les Jumens, il convient d'en marquer le jour sur des tablettes , afin d'éviter par-là les inconvéniens qui peuvent arriver , quand elles mettent leur Poulain au monde ; car elles les tuent , ou par mégarde , ou par la difficulté qu'elles ont de pouliner ; conséquemment , le jour qu'on saura qu'elles le doivent faire , on les veillera de près, afin que

si on remarque que ce soit manque de force qu'elles ne puissent mettre bas leurs Poulains, on leur serre les narines; ce qui les oblige à faire un effort pour se débarrasser heureusement.

Il arrive néanmoins que quelquefois les Poulains viennent morts; la mere est pour lors en danger de sa vie, si l'on n'y remédie promptement. Pour l'aider à le pousser dehors en cet état, il faudra broyer du polypode dans une pinte d'eau tiede qu'on lui fera avaler.

Si ce remede ne suffit pas, il sera nécessaire, pour sauver la Jument, d'exercer auprès d'elle l'office de Sage-Femme, pour lui arracher son Poulain; & non-seulement dans ce cas; mais encore lorsque les Poulains viennent au monde les pieds les premiers.

Quand une Jument a avorté, il est d'expérience que pour la rétablir, il suffit de lui donner de bonne avoine, tant qu'elle en veut, sans faire d'autre remede, & de la tenir chaudement dans l'écurie pendant quelques jours.

Les Jumens, pour mettre leurs Poulains au monde, ont dû nécessairement être beaucoup agitées; la violence de ce travail épuise en quelque façon leurs forces. Si l'on veut qu'elles

ne s'abattent pas tout-à-fait, il faut songer à les rétablir : on leur donnera d'abord en conséquence un breuvage de trois pintes d'eau tiède , dans lequel on aura détrempe de la farine , & jeté une petite poignée de sel ; on continuera ce soin pendant trois jours soir & matin ; après quoi on les mettra dans de bons pâturages. On ne sauroit trop blâmer les gens , qui deux ou trois jours après qu'une Jument a fait son Poulain , la mettent au travail ; ils sont pour lors en quelque façon bourreaux de la mere & du Poulain ; de la mere , en mettant ses forces à une telle épreuve , qu'elle ne peut rendre après cela qu'un profit médiocre , & du Poulain , qui ne trouve point de lait précisément pour se nourrir. Ainsi donc , si on veut conserver ses Jumens en bon état , on gardera une méthode toute opposée.

Les sentimens sont très-partagés sur le temps de sevrer les Poulains ; les uns sont d'avis qu'on les sevre au commencement de l'hiver , quand le froid commence à se faire sentir , & vers la Saint Martin ; d'autres soutiennent qu'il faut les laisser tetter tout le reste de l'hiver , & qu'ils en valent mieux. Les

plus habiles connoisseurs en haras pensent comme ces derniers, & ils prétendent que si on les sevre si-tôt, on les met dans le cas de ne pouvoir rendre service qu'à six ou sept ans; tandis que si on laisse les Poulains plus long-temps sous leurs meres, ils s'endurcissent la bouche, & s'accoutument conséquemment à vivre plutôt au sec; ils deviennent par-là capables de servir dès l'âge de trois à quatre ans.

Il s'en trouve d'autres qui sont d'avis de faire tetter les Poulains jusqu'à ce qu'ils aient un an ou deux; c'est encore un abus. On perd pendant ce temps-là le fruit que peuvent apporter les Cavales, & cette maniere d'agir rend les Poulains extrêmement lâches & pesans.

Lorsque les Poulains sont hors de dessous leurs meres, on les met dans une écurie, qu'on a soin de tenir toujours nette, où la mangeoire & le râtelier seront bas; la litiere ne leur manquera point; à la différence des Chevaux, ils n'y seront point attachés, & on les touchera le moins qu'on pourra, de crainte de les blesser; on ne leur laissera pas manquer de bon foin ni de son, cela les excitera à

boire, & leur fera conséquemment avoir du boyau : on leur donnera aussi de l'avoine à l'ordinaire ; le jonc marin leur est très-bon.

C'est un abus de dire qu'il ne faut point donner d'avoine aux Poulains, de peur de les rendre aveugles. Si les Poulains perdent la vue lorsqu'ils en mangent, ce n'est pas la qualité de cet aliment qui en est la cause, mais c'est plutôt la trop grande dureté de l'avoine qu'ils veulent concasser. Pour parer à cet inconvénient, on fera moudre grossièrement de l'avoine avant de la donner aux Poulains. Il y a des personnes qui ayant des Poulains sevrés, se contentent de les tenir jour & nuit en pâture ; elles croient que cette nourriture suffit pour les avoir beaux & de bon service dans la suite du temps. Il est d'expérience que jamais les Poulains ne sont si robustes au travail, ni de si bon service que ceux auxquels on a donné du grain. Cependant la pâture leur est bonne pendant l'été ; mais on ne doit point oublier de leur donner du grain en même temps. Lorsque l'hiver est venu, on les tiendra chaudement dans l'écurie, & on observera ce qu'on a dit

ci-dessus. Dans nos Provinces méridionales, on a l'usage de mettre les Poulains à fouler le grain ; un pareil travail leur gâte les jambes, & contribue beaucoup à les ruiner.

Les Poulains étant assez forts pour le travail, on les élève ou pour le harnois, ou pour la monture. Quelques-uns, aussi peu raisonnables que les Poulains qu'ils conduisent, usent d'une extrême rudesse pour s'en faire obéir ; mais d'autres plus avisés leur enseignent doucement ce qu'ils veulent qu'ils fassent, & c'est toujours de cette douce manière qu'il faut se servir pour dresser des Poulains. La première fois qu'on les mettra au harnois, on les tiendra en bride, de peur que voulant s'échapper, ils ne prennent quelque effort à vouloir entraîner un fardeau qu'on leur donnera pesant, dans l'appréhension qu'étant trop léger, ils ne l'emportent avec trop de précipitation. Ayant été trois ou quatre fois ainsi attelés, ils commenceront à se ralentir.

Après quoi, on leur fait entreprendre une petite voiture d'une petite distance de chemin, ayant l'attention sur-tout de ne point abandonner leurs

brides, aujourd'hui les domptant un peu, demain davantage, & on les traite ainsi successivement, jusqu'à ce qu'on voie qu'ils y soient entièrement accoutumés.

Un bon Valet Charretier, & qui aura beaucoup d'adresse, ne se fera qu'un jeu de dresser des Poulains, soit à la charrue, en leur apprenant ce que c'est que le *dia* & le *hurhaut*. Lorsqu'il leur aura fait sentir plusieurs fois son fouet, il les intimidera plus dans la suite par le bruit que par les coups, & prendra garde de ne les jamais surcharger, ni de les trop pousser au travail. Toutes les fois qu'on fera travailler les Poulains, il ne faut jamais s'aviser de les vouloir trop pousser dans les commencemens, cela les abat tout d'un coup; au lieu qu'en leur laissant prendre haleine, ils ne se rebutent point, & achevent régulièrement l'ouvrage qu'on leur fait faire, c'est-à-dire, un ouvrage proportionné à leur âge & à leur force.

Dans le Dictionnaire Encyclopédique, on donne la manière de dresser un Cheval: c'est à l'âge de trois ans ou trois ans & demi qu'on commencera à les dresser, lit-on dans ce Dic-



tionnaire. On leur mettra d'abord une selle légère & aisée; on les laissera sellés pendant deux ou trois heures chaque jour; on les accoutumera de même à recevoir un bridon dans la bouche, & à se laisser lever les pieds, sur lesquels on frappera quelques coups, comme pour les ferrer. S'ils sont destinés au carrosse ou au trait, on leur mettra un harnois ou un bridon. Dans les commencemens, il ne faut point de bride, ni pour les uns, ni pour les autres; on les fera trotter ensuite à la longe avec un cavesson sur le nez sur un terrain uni, sans être montés, & seulement avec la selle & le harnois sur le corps. Lorsque le Cheval de selle tournera facilement, & viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe, on le montera & on le descendra dans la même place, & sans le faire marcher, jusqu'à ce qu'il ait quatre ans. Avant cet âge, il n'est pas encore assez fort pour le poids du Cavalier; à quatre ans, on le montera, pour le faire marcher au pas, au trot, & toujours à petites reprises.

Quand le Cheval de carrosse sera accoutumé au harnois, on l'attachera avec un autre Cheval fait, en lui met-

tant une bride, & on le conduira avec une longe passée dans la bride, jusqu'à ce qu'il commence à être sage au trait; alors le Cocher essaiera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant; qui le poussera en arriere avec douceur, & même lui donnera de petits coups. Tout cela se fera avant que les Chevaux aient mangé de nourriture; car quand une fois ils sont engrainés, ou au grain, ou à la paille, ils deviennent plus difficiles à dresser.

Nous commandons aux Chevaux par le mors & par l'éperon; le mors rend les mouvemens plus précis, l'éperon les rend plus vîtes. La bouche est si sensible dans le Cheval, que la moindre pression du mors l'avertit & le détermine. La grande sensibilité de cet organe veut être ménagée; quand on en abuse, on le détruit. On ne parle point au Cheval au manege: tirer la bride & donner de l'éperon en même temps; c'est produire deux effets contraires, dont la combinaison est de cabrer le Cheval. Quand un Cheval est bien dressé, la moindre pression des cuisses, le moindre mouvement du mors suffisent pour le diriger; l'éperon devient presqu'inutile;

Les Anciens furent très-bien se faire entendre à leurs Chevaux, sans la bride & sans l'éperon, quand ils les monterent, ce qui n'arriva que tard. Il n'y a presque pas un seul vestige d'équitation dans Homere; on ne voit dans les bas-reliefs, du moins pour la plupart, ni bride ni éperon; il n'est point parlé d'étriers dans les Auteurs Grecs & Latins. Un Grec, du temps de Xénophon, pour monter à Cheval, prenoit de la main droite la criniere avec les rênes; & quand il étoit trop pesant, un Ecuyer l'aidoit à monter, à la mode des Perses. Ceux-ci avoient appris aux Chevaux à s'accroupir. Les Romains s'apprenoient à monter sur des Chevaux de bois; ils montoient à droite, à gauche, sans armes d'abord, puis armés.

On donne à la tête du Cheval, par le moyen de la bride, un air avantageux; on la place comme elle doit être, & le signe le plus léger fait prendre sur le champ au Cheval ses différentes allures, qu'on s'applique à perfectionner. Pour monter à cheval, il faut s'approcher assez près de l'épaule du Cheval; raccourcir les rênes avec la main droite jusqu'au point d'appuyer

le mors sur la barre ; saisir alors une poignée de la crinière avec les rênes de la main gauche ; porter la main droite à l'endroit où l'étrivière joint l'étrier , pour tourner l'étrier du bon côté , afin d'y passer le pied gauche ; porter ensuite la main droite au trousséquin de la selle ; élever le corps , & passer la jambe droite , de façon qu'en passant elle chasse la main droite , sans tomber à cul sur la selle.

Pour descendre de Cheval , il faut se soulever sur la selle , en appuyant la main droite sur la batte droite du devant de la selle ; dégager auparavant le pied de l'étrier ; passer ensuite la jambe par dessus la croupe , en la faisant suivre par la main droite , qui s'appuiera sur le trousséquin de la selle , comme on avoit fait en montant , & donnera la facilité de poser doucement le pied droit par terre. Au reste , il paroît utile d'avoir un Cheval de bois ; sur lequel on mette une selle pareille à celle dont on se sert ordinairement , & d'apprendre sur ce Cheval à monter & à descendre dans les règles. Nous ne parlerons pas ici de la manière de se tenir à cheval ; c'est plutôt l'affaire du Cavalier que du Cheval ;

nous dirons seulement que pour faire partir cet animal, lorsqu'on est dessus, il faut employer en même temps la main & les jambes. Si c'est pour aller droit devant soi, on approche également les deux jambes, & on tend un peu la main; s'il faut tourner, on tire un peu la rêne du côté où on veut tourner, afin d'y porter la tête du Cheval, & on approche les deux jambes en même temps, observant d'approcher plus ferme celle du côté qu'on veut tourner le Cheval. Si on n'en approchoit qu'une, le derrière du Cheval se rangeroit trop à cul du côté opposé; la main, en dirigeant la tête du Cheval, en conduit les épaules, & les deux jambes en conduisent les hanches & le derrière. Quand ces deux actions ne sont pas d'accord, le corps du Cheval se met en contorsion, & n'est pas ensemble. Quand il s'agit de reculer, on leve doucement la main, & on tient les deux jambes à égale distance; cependant assez près du Cheval, pour qu'il ne dérange pas ses hanches, & ne recule pas de travers; au reste, tout cela regarde le manege, dont il ne s'agit pas ici: con:

tentons-nous seulement d'exposer les allures du Cheval.

Le pas est la plus lente de ses allures; cependant il doit être assez prompt; il ne le faut ni allongé, ni raccourci. La légéreté de la démarche du Cheval dépend de la liberté des épaules, & se reconnoît au port de la tête; s'il la tient haute & ferme, il est vigoureux & léger; si le mouvement des épaules n'est pas libre, la jambe ne se leve pas assez, & le Cheval est sujet à heurter du pied contre le terrein; si les épaules sont encore plus ferrées, & que le mouvement des jambes en paroisse indépendant, le Cheval se fatigue, fait des chûtes, & n'est capable d'aucun service. Le Cheval doit être sur la hanche, c'est-à-dire, hauffer les épaules, & baisser la hanche en marchant.

Quand le Cheval leve la jambe de devant pour marcher, il faut que le mouvement soit facile & hardi, & que le genou soit assez plié. La jambe pliée doit paroître comme soutenue en l'air, mais peu, sans quoi elle retomberoit trop lentement, & le Cheval ne seroit pas léger. Lorsque la jambe retombe, le pied doit être ferme, & appuyer

également sur la terre, sans que la tête soit ébranlée; si la tête baisse, quand la jambe retombe, c'est pour l'ordinaire afin de soulager l'autre jambe, qui n'est pas assez forte pour soutenir le poids du corps, défaut considérable, aussi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans. Quand le pied appuie sur le talon, c'est marque de foiblesse; s'il pose sur la pince, l'attitude est forcée & fatigante pour le Cheval; mais il ne suffit pas que les mouvemens du Cheval soient fermes & légers, il faut qu'ils soient égaux & uniformes dans le train de devant & celui de derriere. Le Cavalier sentira des secouffes, si la croupe balance, tandis que les épaules se soutiennent: il en arrivera de même, s'il porte le pied de derriere au-delà de l'endroit où le pied de devant a posé. Les Chevaux qui ont le corps court sont sujets à ce défaut; ceux dont les jambes se croisent ou s'atteignent n'ont pas la démarche sûre; en général, ceux dont le corps est long sont plus commodes pour le Cavalier, parce qu'il se trouve plus éloigné du centre des mouvemens.

Les quadrupedes marchent ordi-

nairement en portant à la fois en avant une jambe de devant & une jambe de derriere; lorsque la jambe droite de devant a parti, la jambe gauche de derriere suit & avance. Ce pas étant fait, la jambe gauche de devant part à son tour, puis la jambe droite de derriere, & ainsi de suite. Comme leur corps porte sur quatre points d'appui, qui seroient aux angles d'un quarré long, la maniere la plus commode de se mouvoir est d'en changer deux en diagonale; de façon que le centre de gravité du corps de l'animal ne fasse qu'un petit mouvement, & reste toujours à-peu-près dans la direction des deux points d'appui, qui ne sont pas en mouvement.

Cette regle s'observe dans les trois allures naturelles du Cheval; le pas, le trot & le galop. Dans le pas, le mouvement est à quatre temps & à trois intervalles, dont le premier & le dernier sont plus courts que celui du milieu. Si la jambe droite du devant a parti la première, l'instant suivant partira la jambe gauche de derriere, le troisieme instant la jambe gauche de devant, & le quatrieme instant la jambe droite de derriere; ainsi, le



piéd droit de devant posera à terre le premier, le pied gauche de derriere le second, le pied gauche de devant le troisieme, & le pied droit de derriere le quatrieme & le dernier.

Dans le trot, il n'y a que deux temps & un intervalle : si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derriere part en même temps sans aucun intervalle, ensuite la jambe gauche de devant, & la jambe droite de derriere en même temps ; ainsi le pied droit de devant & le pied gauche de derriere posent à terre ensemble, & le pied gauche de devant avec le pied droit de derriere en même temps.

Dans le galop, il y a ordinairement trois temps & deux intervalles. Comme c'est une espece de saut où les parties antérieures du Cheval sont chassées par les parties postérieures ; si des deux jambes de devant, la droite doit plus avancer que la gauche, le pied gauche de derriere posera à terre pour servir de point d'appui à l'élanement ; ce sera le pied gauche de derriere qui fera le premier temps de mouvement, & qui posera à terre le premier ; ensuite la jambe droite de derriere se levera conjointement avec la jambe gauche

de devant, & la droite de derriere se posera à terre la dernière, ce qui fera le troisieme temps. Dans le premier des intervalles, quand le mouvement est vîte, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, & où l'on voit les quatre fers du Cheval à la fois. Si la cadence de ce pas est bien réglée, le Cheval appuiera le pied gauche de derriere au premier temps; le pied droit de derriere retombera le premier, & fera le second temps; le pied gauche de devant retombera ensuite, & marquera le troisieme temps; & enfin le pied droit de devant retombera le dernier, & fera un quatrieme temps; mais il n'est pas ordinaire que cette cadence soit aussi réguliere, & soit à quatre temps & à trois intervalles, au lieu d'être à deux intervalles & à trois temps.

Les Chevaux galopent ordinairement sur le pied droit, de la même maniere, qu'ils partent de la jambe droite de devant pour marcher & pour trotter. Ils entament aussi le chemin en galopant par la jambe droite de devant. Cette jambe de devant est plus avancée que la gauche, & cela

constamment aussi long-temps que le galop dure ; d'où il résulte que la jambe gauche qui porte tout le poids, & qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée. Il seroit donc à propos d'exercer les Chevaux à galoper indifféremment des deux pieds de derriere, & c'est aussi ce que l'on fait au manege.

Les jambes du Cheval s'élevent peu dans le pas ; au trot, elles s'élevent davantage ; elles sont encore plus élevées dans le galop. Le pas, pour être bon, doit être prompt, léger & sûr ; le trot prompt, ferme & soutenu, le galop prompt, sûr & doux.

On donne le nom d'allures non-naturelles aux suivantes, dont la première est l'amble. Dans cette allure, les deux jambes du même côté partent en même temps pour faire un pas, & les deux jambes de l'autre côté en même temps pour faire un second pas ; mouvement progressif qui revient à-peu-près à celui des bipedes. Deux jambes d'un côté manquent alternativement d'appui, & la jambe de derriere d'un côté avance à un pied ou un pied & demi au-delà de la jambe du devant du même côté. Plus cet espace, dont le

pied de derriere d'un côté gagne sur celui de devant du même côté est grand, meilleur est l'amble. Il n'y a dans l'amble que deux temps & un intervalle. Cette allure est très-fatigante pour le Cheval, & très-douce pour le Cavalier. Les Poulains qui sont trop foibles pour galoper, la prennent naturellement de même que les Chevaux usés, quand on les force à un mouvement plus prompt que le pas. Elle peut donc être regardée comme défectueuse. L'*entrepas* & l'*aubin* sont deux allures mauvaises; on les appelle *trains rompus* ou *désunis*. L'*entrepas* tient du pas & de l'amble, & l'*aubin* du trot & du galop; l'un & l'autre viennent d'excès de fatigue ou de foiblesse de reins. Les Chevaux de Messagerie prennent l'*entrepas* au lieu du trot, & les Chevaux de Poste l'*aubin* au lieu du galop, à mesure qu'ils se ruinent.

#### ARTICLE IV.

##### *De la Castration.*

Pour faire à un Cheval cette opération, on doit commencer par l'abattre; on l'arrête avec une corde qui entoure

le cou, & qui revient se nouer au pied: on travaille pour lors à l'extraction de la partie qu'on veut arracher, & on se sert pour cet effet ou du fer, ou du caustique. Lorsqu'on fait usage du fer, le Châtreur fait mettre à sa portée deux seaux pleins d'eau, un pot à l'eau, deux couteaux de fer, quarrés par le bout; sur le feu deux réchauds, du sucre en poudre, & plusieurs morceaux de résine, son bistouri & ses morailles. Après avoir disposé tous les instrumens, il se place derriere la croupe du Cheval, tire le membre autant qu'il peut, le lave & le dégrasse, aussi bien que la peau & les testicules; tend la peau en ferrant au-dessus d'un testicule, la fend en long, fait sortir le testicule, & coupe avec le bistouri les membranes qui viennent avec lui; il prend ensuite la moraille, & serre au-dessus du testicule sans prendre la peau; le testicule paroît pour lors en dehors avec une petite grosseur qui est du côté de l'urètere au-dessus, & qui se nomme prostate. L'Opérateur coupe au-dessous de cette grosseur, c'est-à-dire, entr'elle & le testicule avec le couteau à feu, & à l'instant, le testicule tombe; après quoi il brûle tous les vaisseaux san-

guins, ou plutôt les extrémités de ces vaisseaux; il fait fondre à cet effet sur la partie, avec le couteau de feu, des morceaux de résine, & il finit par saupoudrer & brûler du sucre par dessus la résine. Quand les deux testicules se trouvent ainsi détachés, il jette de l'eau dans la peau des bourses, & après avoir laissé relever le Cheval, il lui jette à plusieurs reprises l'autre seau d'eau sur le dos & sur le ventre. Telle est la méthode d'extraire les testicules par le moyen du feu: passons actuellement à leur extraction par le caustique. On se sert pour cet effet du sublimé corrosif; on le fait fondre dans de l'eau, & on le réduit en consistance de pâte avec de la farine; on le met dans de petits bâtons longs de six pouces, creusés en canal dans toute leur longueur, & terminés à chaque bout par deux boules fortes du même morceau de bois; ce canal se trouve entièrement rempli par le caustique. Cela fait, l'Opérateur prépare le testicule comme il a fait dans l'autre méthode, après quoi il serre le dessus avec deux de ces bâtons; il en met les deux canaux vis-à-vis l'un de l'autre; il les lie ensemble avec une ficelle; il coupe le

testicule au-dessus avec le bistouri ; le Cheval emporte les bâtons ainsi liés , & ils tombent au bout de neuf jours. Le Cheval étant opéré par l'une ou l'autre de ces méthodes , on le mène dès le lendemain à l'eau ; on l'y fait même entrer jusqu'à la moitié du ventre. Quoique l'une ou l'autre de ces opérations ne soit pas dangereuse, la dernière , c'est-à-dire , celle par les caustiques, l'est néanmoins beaucoup moins ; la partie n'enfle pour lors que très-rarement. Quand cela arrive , on applique dans ce cas deux fois par jour des fomentations , & on bassine souvent la partie avec l'huile-rosat & le vinaigre , jusqu'à ce que la tumeur diminue ; à l'égard de la plaie, on la panse avec des digestifs ordinaires , & lorsque la fièvre ou l'inflammation survient , il faut avoir recours à la saignée ; il faut même la faire copieuse. Les vraies saisons pour la castration sont le printemps & l'automne , le grand froid & le grand chaud étant contraires.



## ARTICLE V.

*De la Connoissance du Cheval, & de sa Conformation extérieure.*

La connoissance du Cheval est extrêmement nécessaire, lorsqu'on veut faire l'achat de cet animal ; c'est la raison pour laquelle nous allons exposer à ce sujet des principes généraux, quoique nous en ayons déjà rapporté quelques-uns, en faisant mention des Étalons & des Jumens. Voyez l'article 2, *Haras*.

Il faut, 1°. que l'Acheteur commence par jeter un coup-d'œil général sur toute la figure du Cheval, pour voir s'il a la taille, la figure & les qualités extérieures requises pour l'usage auquel on veut le destiner ; 2°. qu'il pose son doigt sur la nuque pour connoître si la peau n'y a point été coupée, pour relever les oreilles au Cheval ; 3°. qu'il regarde si les oreilles n'ont point été coupées, & si on n'y a rien mis dedans pour les faire tenir droites ; 4°. s'il leve le toupet, afin de voir s'il ne couvre pas quelques marques d'un bouton de feu appliqué



à cet endroit, ce qui dénoteroit que le Cheval a eu le vertige; 5°. on regardera au front, si on n'y a point fait de fausses pelottes, ce qui se connoît à ce que les poils des fausses pelottes sont toujours plus longs, & que vers le milieu il reste toujours un petit endroit où le poil manque; 6°. on examinera les salieres, pour voir si elles n'ont point été soufflées, ce qui se connoît à un petit cercle creux, qui paroît tout autour de l'os temporal, au défaut du bassin de la saliere; 7°. on examinera avec attention l'œil, pour voir si la prunelle se resserre & se dilate toutes les fois qu'elle passe de l'obscurité à la lumière, & de la lumière à l'obscurité; on observera que les joues ne soient point trop charnues; car elles rendent la tête du Cheval pesante, & les yeux sujets aux fluxions; 8°. on tâtera l'angle de la mâchoire inférieure, pour voir s'il est assez grand pour pouvoir loger le gosier; il faut sur-tout prendre garde qu'il n'y ait point de glandes apparentes dans cet endroit, ce seroit un indice de morve; 9°. il faut prendre garde que le chanfrein ne sorte point, ce que les Maquignons font quelquefois pour appa-

reiller les têtes de deux Chevaux de carrosse; 10°. on visitera les naseaux, pour voir si on n'y a rien mis dedans pour faire que le Cheval se mouche bien; 11°. on examinera la bouche du Cheval; pour ce faire, on lui fera ôter sa bride, pour bien juger de la beauté de cette partie de l'animal, qui consiste à n'être ni trop, ni trop peu fendue; 12°. on fera aussi attention à sa langue; car quelquefois elle manque aux Chevaux, & c'est une partie trop essentielle pour n'y pas prendre garde; 13°. il faut encore tâter avec le doigt les barres du Cheval, pour savoir si elles ne sont pas trop rondes ou trop tranchantes; 14°. des barres on passera aux dents. Les Maquignons sont souvent dans l'habitude, pour mieux tromper, de les arracher, de les scier, de les limer & de les contremarquer: il est donc à propos de les bien observer. Il est facile de connoître si elles ont été arrachées, parce que celles qui viennent à leur place ne poussent point en regle avec les crochets. Quand les dents ont été une fois sciées ou limées, il est encore aisé de s'en apercevoir; celles de devant ne joignent plus pour lors, parce que les mâche-

lières les en empêchent; & les dents contremarquées se connoissent en ce qu'elles ne sont pas aussi blanches qu'elles devroient l'être, & par leurs crochets qui sont arrondis & jaunes; 15°. en maniant la barbe, on connoitra si elle n'est pas trop plate, ou si le cuir n'en est pas trop épais, car c'est un défaut; le Cheval est pour lors dur & pesant à la main; 16°. pour que l'encolure d'un Cheval soit belle, il faut qu'elle soit longue & relevée. Il faut se défier des Maquignons, qui par adresse savent quelquefois la faire paroître telle, sans qu'elle le soit; 17°. la criniere est encore une chose à observer; il faut qu'elle soit longue, fine & légère, sans être trop chargée de crins; 18°. le garrot doit être haut & tranchant, ou pour mieux dire, déchargé de chair pour les Chevaux de selle; 19°. une chose à laquelle on doit avoir encore attention dans les Chevaux, sur-tout dans ceux de monture, c'est que leurs épaules doivent être plates, seches & peu ferrées; il leur faut aussi une liberté pour le mouvement, afin que le Cheval ne bronche, ni ne se coupe, ni ne se croise, ni ne tombe en marchant; 20°. il faut prendre garde

aux coudes des Chevaux qui sont fort sujets aux loupes; on les manie, pour voir s'il n'y en a point; 21°. il faut jeter ensuite la vue sur le poitrail, pour voir s'il est bien à son aise, & s'il se trouve placé comme il faut entre les deux épaules; 22°. l'avant-bras, lorsqu'il est nerveux & renforcé, prouve dans le Cheval la force; 23°. il faut en outre que le genou du Cheval soit rond & souple; les capelets renversés affectent cette partie, & ne portent pas grand préjudice. Quand les genoux sont couronnés, c'est une marque que le Cheval est foible, & qu'il s'abat; il faut y regarder de près, sur-tout aux Chevaux noirs: les Maquignons savent très-bien les noircir; 24°. le canon de la jambe est encore une chose qui mérite attention de la part d'un connoisseur en Chevaux; il doit être large & plat. La jambe en général est susceptible d'une infinité de défauts. Les jambes roides ou fourbues sont fort mauvaises; les Maquignons les échauffent pour l'ordinaire, afin de les dégourdir; après quoi ils font entrer le Cheval dans l'eau, & ils lui laissent bien refroidir les jambes avant de le faire marcher; 25°. le nerf ou le ten-

don de la jambe doit être bien détaché, libre & net: on le manie, pour voir s'il est tel; 26°. il faut pareillement voir si les Chevaux n'ont point de châtaignes. Les châtaignes sont des excroissances d'une espece de corne molle, qui surviennent quelquefois aux pieds des Chevaux; 27°. le boulet d'un Cheval, pour être en sa perfection, doit être menu; c'est en cet endroit que le Cheval se coupe, lorsqu'il marche mal, qu'il est foible & mal bâti; il faut y passer la main, pour voir s'il y a des cicatrices, & pour connoître si le Marchand n'y a rien fait pour les cacher; 28°. le paturon qui est au-dessus du boulet mérite encore attention; il doit être maigre, renforcé & bien net, sur-tout dans les Chevaux qui ne sont pas tout-à-fait jeunes; il faut passer la main dans le pli du paturon, pour voir s'il n'y a point de crevasses, de poireaux, de fics ou de javars, & voir au dehors s'il n'y a pas quelque commencement de forme; 29°. pour connoître si un Cheval ne provient pas d'un Etalon commun, il suffit d'examiner ses fanons; s'ils sont longs & touffus, c'en est une vraie marque. Les Maquignons en arrachent les poils,

pour faire paroître le Cheval plus fin ; mais si peu qu'on l'examine, on ne s'y laisse pas tromper ; 30°. la couronne borde le haut du sabot ; il faut qu'elle soit un peu élevée ; 31°. le sabot a encore besoin d'être examiné attentivement ; il faut qu'il soit haut, que les quartiers soient longs, les talons larges, & la corne noire, unie & luisante ; il faut prendre garde aussi aux seimes ; les Maquignons les savent souvent si bien boucher avec un mastic fait exprès, qu'il n'en paroît rien ; 32°. la sole doit être épaisse & concave ; pour la bien examiner, il faut lever le pied du Cheval ; car il s'y trouve quelquefois des poireaux ou fics, que les Maquignons cachent sous un fer couvert ; 33°. il faut ensuite considérer le dos ; il doit être égal, & insensiblement argué sur toute sa longueur. Il faut prendre garde aussi qu'il ne soit blessé ; par conséquent il faut l'examiner à nud, de même que les reins ; 34°. les côtes d'un Cheval doivent être rondes, & sur-tout bien proportionnées à sa taille, & les flancs pleins & courts. Pour les faire paroître tels, les Maquignons ont une ruse ; ils font manger à leurs Chevaux de

L'avoine avec du sel, avant de les faire boire; après qu'ils ont bu, ils leur donnent du son; rien ne remplit mieux leurs flancs, pour les faire paroître courts. Le flanc d'un Cheval pouffif bat toujours irrégulièrement; c'est la marque à laquelle on reconnoît dans lui cette maladie. Les Maquignons, malgré qu'ils arrêtent souvent la pousse, ne peuvent point faire battre le flanc juste, quand il est altéré; 35°. le ventre est encore une chose à examiner; car quand il a avalé, il est difforme; & lorsque le Cheval est ventru, il est ordinairement paresseux; 36°. la croupe du Cheval mérite encore attention de la part d'un connoisseur; une croupe trop large défigure le Cheval; une croupe trop étroite désigne peu de force dans le sujet; 37°. la queue ne contribue pas peu à la beauté & à la bonté du Cheval; son tronçon doit être épais, ferme & garni de longs coins, sans cependant être trop touffu; la queue ne doit être ni trop haut, ni trop bas plantée; quand elle est trop haute, elle défigure le Cheval; quand elle est trop basse, elle désigne des reins foibles; 38°. si on veut examiner l'anus, il faut lever la queue du Cheval; on néglige

quelquefois trop cette partie ; il peut s'y trouver des poireaux, des fics ou des fistules ; 39°. il faut que les fesses du Cheval soient grasses & charnues à proportion de la croupe ; si elles sont trop ferrées, le Cheval est dit mal gigoté ; 40°. il faut aussi examiner attentivement les bourses & le fourreau ; il peut s'y trouver des fistules que les Maquignons arrêtent souvent, & cachent avec des teintures astringentes ; 41°. les jarrets du Cheval, pour être dans leur perfection, doivent être larges, & bien évuidés ; ils sont souvent exposés aux calendres, aux vassignons, aux varices, aux carpelets, aux jardons, aux courbes & aux éparvins. Les Maquignons ont une ruse pour empêcher le Cheval de boiter ; ils le font pour lors bien trotter avant de le présenter, pour lui échauffer & dégourdir le jarret, & cela fait qu'il ne boite plus au moment qu'ils vont le présenter ; mais dès que la partie se refroidit, il reboite plus que jamais ; 42°. toutes les parties du corps étant ainsi examinées, on monte enfin le Cheval, pour connoître sa vigueur, sa docilité, sa légéreté, & pour voir s'il n'est point hargneux, rétif & ombrageux.



geux, ou s'il ne se couche point dans l'eau. En suivant toutes les règles que nous avons prescrites, on est sûr de ne pas être trompé dans l'achat des Chevaux.

M. Bourgelat a publié un *Traité sur la conformation extérieure du Cheval*, qui mérite d'être consulté. Nous pensons ne pouvoir mieux faire que d'en donner l'extrait dans cet article, avec d'autant plus de raison, qu'on sera plus particulièrement à même, en le lisant, de connoître la bonté d'un Cheval.

On divise communément le Cheval en trois parties, quant à sa conformation extérieure; en avant-main, en corps proprement dit, & en arrière-main. L'avant-main comprend la tête, le col ou l'encolure, le garrot, le poitrail, les épaules & les extrémités antérieures; le corps proprement dit renferme le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération dans le Cheval, & les mamelles dans la Jument; dans l'arrière-main sont compris la croupe, les hanches, les fesses, le grasset, les cuisses, les jarrets, les extrémités posté-

rieures, l'anus ou le fondement, la queue & la nature dans la Cavale.

La tête comprend différentes autres parties, telles que les oreilles, le toupet, autrement cette portion de crinière qui passe entre les deux oreilles, & qui tombe sur le front, les tempes appellées vulgairement lamiers, les salières ou enfoncemens, les sourcils, les yeux, le chanfrein, les naseaux, le bout du nez, les levres, le menton, la barbe, & enfin la ganache.

L'encolure, qui est la seconde partie de l'avant-bras, comprend deux autres parties qui est la supérieure, autrement la crinière, vulgairement appellée le gosier.

On nomme garrot cette troisième portion élevée de l'avant-main, plus ou moins tranchante, située au lieu de la sortie de la partie supérieure de l'encolure, & qui est formée par les apophyses épineuses des sept ou huit premières vertèbres dorsales. Le poitrail est à la face antérieure de l'animal; il commence dès le point d'élévation de la poitrine inférieure du col; quant aux extrémités antérieures, elles comprennent les épaules formées par l'omoplate; le bras, qui est le résultat de

de l'humérus, l'avant-bras, formé par le cubitus; le coude, qui résulte de l'apophyse olecrane. L'ars, ou plutôt la veine céphalique; la châtaigne, qui est cette espèce de corne, molle & spongieuse, dénuée de poils, placée au-dessus de chaque genou, à la partie interne de l'extrémité inférieure de l'avant-bras; le genou; le canon qui s'étend depuis le genou jusqu'au boulet; le tendon qui en fait la partie postérieure; le boulet qui est entre le canon & le paturon; le paturon qui a sa situation entre le boulet & la couronne; le fanon ou le toupet de poils qui se trouve derrière le boulet; l'ergot, autrement la corne qui se trouve couverte & cachée par le fanon; la couronne, ainsi nommée, parce qu'elle couronne la partie supérieure du sabot; le sabot ou l'angle qui forme le pied de l'animal, & qu'on subdivise en couronne, qui est la partie supérieure; la fourchette & la sole, qui est l'inférieure; la pince, qui est l'antérieure; le talon, qui est la partie postérieure, & les quartiers de dedans & de dehors, qui sont les parties internes.

Voyons actuellement les parties externes qui constituent le corps. Le dos,

qui en est la première partie, est situé entre le garrot & les reins ; il contient une partie de l'épine & des vertèbres dorsales, ainsi qu'une partie des côtes ; les reins, ou pour mieux dire les lombes, occupent directement l'extrémité du dos entre celui-ci & la croupe ; quant aux côtes, elles sont communément au nombre de dix-huit de chaque côté ; elles se terminent au ventre ou à l'abdomen, & renferment tous les viscères de la poitrine ; le coffre de l'animal, qui est le ventre, se trouve à la partie inférieure de son corps, au bas & au derrière des côtes ; il renferme l'estomac, les intestins, le mésentère, le foie, &c ; les flancs sont bornés supérieurement par les lombes, antérieurement par les fausses côtes, & postérieurement par les hanches ; les parties de la génération occupent la portion inférieure & postérieure du ventre ; les mamelles sont au nombre de deux dans la Jument, & trois dans les ânes ; elles sont placées inférieurement, & à la partie la plus reculée de l'abdomen.

L'arrière-main est la dernière division que nous allons examiner ; elle comprend la croupe, qui est la partie su-

périeure du train de derriere, & s'étend depuis le lieu de la terminaison jusqu'à la queue; les fosses qui commencent directement à la queue, & qui descendent de chaque côté jusqu'au pli apparent à l'opposition du grasset; les hanches, qui sont proprement formées par les os des Isles, & qu'on confond quelquefois mal-à-propos avec la cuisse. Quant aux extrémités postérieures, elles se subdivisent en sept; la cuisse qui est formée par le tibia; l'ars ou plutôt la veine saphene, qui passe sur la portion latérale interne de cette partie; le grasset, qui est cette portion placée directement à l'endroit de la rotule, & considérée extérieurement; le jarret situé entre la jambe & le canon de l'extrémité postérieure; la châtaigne, dont la consistance est la même que celle des parties latérales internes & inférieures de l'avant bras & le canon; il est le même que celui de l'avant-bras, à la différence seulement qu'il y a un peu plus d'épaisseur, de longueur ou d'étendue. On peut encore joindre au canon le tendon, le boulet, l'ergot, le fanon, le paturon, la couronne, le sabot, la fourchette & la sole, toutes autant de parties qui

se trouvent dans l'avant-main : on nomme fourchette cette corne qui forme dans la cavité du pied une espèce de fourche, en s'avancant vers le talon & la sole, ce qui tapisse toute la partie cave du pied, qui n'est pas occupée par la fourchette.

Il faut actuellement examiner les beautés & les défauts des différentes parties du Cheval; quoique nous l'ayons déjà fait au commencement de cet article, nous pouvons encore bien le faire actuellement, parce que nos observations sont trop succinctes. Nous allons commencer par celles de l'avant-main, & spécialement par celles de la tête; le volume de cette partie est la première chose qu'il faut considérer. Pour qu'une tête soit bien faite dans le Cheval, il faut qu'elle soit proportionnée au corps de l'animal; elle peche communément par excès de petitesse ou de grosseur; une tête trop grosse provient ou de trop d'amplitude des os, ou d'une trop forte abondance de chair; dans les deux cas, la tête est également lourde & pesante, & on la nomme tête grosse, quand on reconnoît pour cause de sa grosseur la dernière de ces deux causes. Il ne faut point confondre une

tête dite *seche* avec celle qui est véritablement *décharnée*; une tête seche, où les vaisseaux sont apparens, passe pour être très-belle.

Une seconde chose à examiner dans la tête, c'est sa longueur; une tête trop courte est défectueuse; il en est de même d'une tête trop longue; celle-ci se nomme *tête de vielle*. La beauté d'une tête dépend en troisieme lieu de sa position. Une tête n'est censée bien placée qu'autant que le front tombe perpendiculairement au bout du nez. Quand cette position donne de la grace au Cheval, on dit, mais improprement, qu'un Cheval est *bien bridé*, ou se *bride bien*: il seroit cependant plus naturel de dire que ce Cheval est *bien facé*. Quand la partie ci-dessus indiquée sort de la ligne perpendiculaire en avant, on dit d'un pareil Cheval, qu'il *porte au vent*, qu'il tend du nez; & si elle sort de la ligne perpendiculaire en arriere, on dit que le Cheval est *armé*, ou qu'il *s'encapuchonne*, ce qui arrive de deux manieres différentes, en appuyant ou contre son poitrail, ou contre son encolure les branches du mors; il se rend maître pour lors du levier qui devoit opérer la pression de

l'embouchure sur les barres, & il se soustrait par-là aux efforts d'une main ignorante : il s'y soustrait pareillement quand il *tend le nez*, qu'il *porte au vent*. La dernière chose à considérer dans la tête du Cheval, c'est son attache. Une tête passe pour être bien attachée, quand elle part immédiatement du sommet de l'encolure, & lorsqu'elle est parfaitement distincte & séparée, bien loin d'y être plaquée, & d'en faire en quelque sorte portion.

Parmi les parties qui dépendent de la tête, les principales dans le Cheval sont les oreilles. 1°. Pour qu'elles soient belles, il ne faut pas qu'elles soient ni trop longues, ni trop courtes, mais entièrement proportionnées au volume de la tête; 2°. qu'elles soient près du sommet; 3°. qu'elles soient minces & déliées; 4°. que leur largeur soit proportionnée à leur longueur; 5°. enfin, qu'elles soient hardies, c'est-à-dire, que leurs pointes se présentent fermes & en avant, lorsque l'animal est en action, paroissent s'unir l'une & l'autre, & se rapprochent beaucoup plus toutes les deux à cette extrémité qu'à leur naissance & à leur origine. On méprise en général les Chevaux qui ont



des oreilles de cochon, c'est-à-dire, ceux dont les oreilles battent sans cesse, & ont un mouvement continu de haut en bas, & de bas en haut. Il y a des Maquignons qui rapprochent quelquefois les oreilles des Chevaux, & qui quelquefois aussi les diminuent, soit de longueur, soit de largeur; mais ces sortes d'opérations sont très-aisées à reconnoître, quelque peu connoisseur qu'on soit.

Quant au front, il faut aussi qu'il ne soit ni trop large, ni trop étroit, mais proportionné au volume de la tête, & que d'ailleurs il soit bien conformé. Quand la portion inférieure en est enfoncée, & pour ainsi dire creuse, on dit que le Cheval est *camus*; & sa tête est dite *busquée* ou *moutonnée*, lorsque cette partie est avancée, relancée, & pour ainsi dire tranchante: on estime sur-tout les Chevaux qui sont *marqués en étoile*; c'est-à-dire, qui ont sur le front une étoile ou pelotte, qui n'est autre chose qu'un épi ou rebroussement de poils blancs. Quand les Chevaux n'ont pas cette marque, on les nomme *zains*; les Maquignons en pratiquent souvent artificiellement, mais elle se reconnoît très-facilement.

Les salieres font une autre partie de la tête qui mérite encore d'être examinée ; elles doivent être pleines & non creuses. Une trop grande cavité est une vraie difformité. Nous ne parlerons pas ici des fourcils, car il n'y a rien de particulier à observer en eux ; d'abord leur longueur ne differe presque jamais des poils, qui constituent la robe de l'animal, & leur couleur est aussi la même que celle des poils, à moins que les Chevaux ne soient cilés, c'est-à-dire, qu'ils aient leurs cils devenus blancs par l'âge. Voyons actuellement ce qu'on doit considérer dans les yeux du Cheval, lorsqu'on en fait choix. Il faut d'abord envisager les parties qui leur servent de défenses : on examinera donc, 1°. les paupieres ; elles sont au nombre de deux pour chaque œil, l'une supérieure, l'autre inférieure ; 2°. leur union ou commissure ; il en résulte deux angles ; l'interne est du côté du chanfrein, on le nomme *grand angle*, & l'externe est du côté opposé, il est désigné sous le nom de *petit angle* ; 3°. leur position ; elle est plus oblique que transversale, au-dessous & au-dessus de la convexité antérieure de l'œil ; 4°. leur structure, qui

*du gros & menu Bétail.* 225

est la même, selon les Anatomistes, quant aux parties communes, que celle de la peau recouverte de l'épiderme & des pieds, & qui, eu égard aux parties qui leur sont propres, est musculieuse, membraneuse & cartilagineuse; 5°. les targes, qui sont proprement les cartilages assez minces de leur nature, & situés aux bords de chacune des paupieres, dont l'usage est d'empêcher que lors de l'action ou du repos de ces mêmes paupieres, leurs fonctions ne soient ni altérées, ni troublées par des rides, des replis ou des froissemens irréguliers; 6°. les muscles: l'un se nomme articulaire, il est commun aux deux paupieres; & l'autre est propre & particulier à la paupiere supérieure, celui-ci se nomme le releveur; 7°. la conjonctive: on nomme ainsi cette membrane fine, lâche, mobile, transparente & parsemée d'une multitude de vaisseaux capillaires, sanguins, dans la portion qui couvre la surface interne des targes & de leurs ligamens; 8°. les cils, qui sont cette rangée de poils qui se trouvent à la marge aplatie de la paupiere supérieure, & qui se portent du petit angle jusqu'à environ un doigt de l'an-

gle interne ; 9°. les points ciliaires ; qui font de petits trous, ou des lacunes étroites qui s'observent à la face interne des paupieres, & à leur bord ; il s'échappe de ces points une espece d'humeur sébacée ; 10°. les points lacrymaux : ce sont des orifices ouverts, pour laisser échapper la liqueur surabondante, & qui se trouvent à quelque ligne du *grand angle*, au milieu d'une espece de mamelon qu'on apperçoit dans cet endroit au bord des paupieres ; 11°. enfin, la membrane clignotante de Briggs & de Wilk, que Verheyen a regardée comme un huitieme muscle. Cette membrane se trouve dans le grand angle, entre la caroncule & le globe ; elle forme un croissant, qui de cet angle se porte à la circonférence de la cornée lucide. Il faut donc, qu'en général, toutes les parties se trouvent dans l'état naturel, lorsqu'on veut faire l'acquisition d'un Cheval ; mais ce n'est pas encore assez. Il faut aussi considérer les différentes parties dont le globe est entouré, qui sont, 1°. la caroncule lacrymale ; cette masse grenue, oblongue, noire & très-dure, située précisément au grand angle, & garnie d'une multitude de petits poils,

enduits d'une humeur épaisse & blanche, propre à retenir les ordures de l'œil; 2°. la glande lacrymale, située dans la partie supérieure du petit angle, & formée de plusieurs lobules, dont la réunion fait un corps de l'espèce des glandes conglomérées; 3° les muscles du globe, dont nous avons donné la description; 4°. enfin les graisses qui remplissent une partie de la fosse zigomatique, & le fond de la cavité orbitaire.

Quant aux parties qui constituent le globe de l'œil, il y en a de deux sortes; les unes sont des tuniques qui présentent une espèce de coque, & qui la forment principalement; les autres sont des humeurs plus ou moins fluides, renfermées dans des capsules membraneuses, qui leur sont propres, ou dans les espaces que laissent entr'elles les tuniques. Nous avons parlé de ces différens objets, en traitant de l'anatomie du Cheval. Le Maréchal qui est chargé d'examiner un Cheval se dirigera sur les connoissances anatomiques, pour décider de la bonté des yeux: il placera d'abord l'animal à l'abri du grand jour, pour diminuer jus-

rayons lumineux, & il le fera ranger de façon à s'opposer à la chute de ceux qui tombent trop perpendiculairement, qui causeroient une confusion qui ne permettroit plus de distinguer clairement les parties. Il considère d'abord la grandeur des yeux; c'est un défaut pour un Cheval d'avoir de petits yeux; on les nomme yeux de cochon: il faut encore que les yeux du Cheval soient à fleur de tête; des yeux enfoncés donnent à l'animal un air triste & souvent vicieux; & des gros yeux, des yeux hors de la tête le font paroître hagard & stupide. Un œil grand & petit doivent inspirer de la défiance; c'est par cette raison qu'on prendra garde si les yeux sont égaux, car l'inégalité doit être un défaut; pour ce qui concerne les paupieres, il est à observer que leur aglutination, la rétraction, l'abaissement involontaire de la supérieure, le hériffement de ces mêmes cils qui en détermine & en dirige la pointe contre la cornée, sont autant de circonstances *maladives* qui doivent empêcher l'achat d'un Cheval. On fera sur-tout attention à la paupiere inférieure, qui se trouve fendue dans quelques Chevaux à l'endroit du point

lacrymal. Une pareille fente annonce pour l'ordinaire un *Cheval lunatique*; il faut sur-tout dans les yeux d'un Cheval de la netteté ou de la diaphanéité, sans quoi il n'est pas possible de discerner clairement l'iris, ni la prunelle, ni les fungus. Cette netteté dépend de celle de la cornée lucide, & de celle de l'humeur aqueuse, renfermées dans les chambres antérieures & postérieures; une tache, une taie, ou un véritable albugo, qui s'étend plus ou moins sur la première de ces parties, en occasionnent, suivant leur épaisseur, le plus ou le moins d'opacité. Quand le point d'obscurcissement se trouve placé vis-à-vis de la prunelle, il intercepte l'entrée des rayons lumineux, & l'animal ne peut recevoir l'impression de ces objets; il en est de même dans l'état de l'épaississement de l'humeur aqueuse, de la collection de matière purulente derrière la cornée lucide, en conséquence de quelques coups; enfin de l'obscurcissement plus ou moins considérable de cette humeur, en raison d'une cause quelconque. Selon le degré de cet obscurcissement, les objets se trouvent entièrement dérobés, ou ne frappent l'œil

vicié que d'une façon très-indistincte. Pour pouvoir bien juger de l'étendue de l'opacité, ou du trouble de la cornée, il faut donc que le Maréchal en parcoure tous les points, en se plaçant de façon à pouvoir les suivre, & en variant sa position, pour diversifier les jours. Il faut encore, dit M. de Bourgelat, lorsqu'il s'agit de s'assurer si l'opacité ou l'obscurcissement ne réside que dans l'humeur aqueuse, la cornée se trouvant parfaitement intacte, que l'observateur se place de côté, & qu'il laisse la cornée lucide entre le jour & lui. Si les rayons lumineux pénètrent également cette membrane dans toute sa superficie, le défaut sera inmanquablement dans l'humeur.

On examinera ensuite la cornée opaque. Il arrive que dans certains Chevaux, la portion apparente occupe plus d'espace que dans d'autres: on dit pour lors que les Chevaux ont des yeux carrelés; mais ce n'est pas un défaut, dit M. de Bourgelat, quoique quelques Auteurs l'aient prétendu. L'ophtalmie est une maladie de la conjonctive; on visitera si le Cheval n'en est pas atteint.

De l'examen de la cornée opaque,



il faut passer à celui du crystillin; il faut voir s'il n'est pas opaque, & s'il ne forme pas ce qu'on appelle cataracte dans les hommes, & dragon dans les Chevaux; c'est-là un grand défaut dans ces animaux. Les mouvemens de l'iris doivent encore fixer l'attention d'un connoisseur. Combien de fois n'a-t-on pas vu des Chevaux, dont les yeux paroissent parfaitement beaux & sains, & qui étoient néanmoins privés de la faculté de voir? Après avoir placé le Cheval dans un endroit convenable, & tel que nous l'avons déjà indiqué, il s'agit de le faire reculer insensiblement dans un lieu plus obscur; la prunelle doit pour lors se dilater visiblement; qu'on le ramene ensuite en avant, & pas à pas, à mesure qu'il revient au grand jour, la prunelle doit se resserrer; rien n'est meilleur qu'une pareille méthode pour décider de la vue de l'animal.

Des yeux, on passera à l'examen des naseaux & du nez; on considérera d'abord dans les naseaux leurs orifices externes: plus leur diametre est considérable, plus celui des fosses nasales doit l'être, & par conséquent plus il y a de liberté pour l'entrée & la sortie

de l'air dans les poumons ; c'est ce qui fait qu'on dilate quelquefois artificiellement , ou qu'on fend les naseaux : on observera ensuite la membrane pituitaire ou muqueuse , qui tapisse exactement les fosses ; il faut qu'elle soit d'une couleur vive & vermeille , pour que le Cheval soit sain , & qu'elle ne soit pas atteinte d'ulcere chancreux ; après quoi on examinera l'humeur aqueuse. Il ne faut pas que la sécrétion en soit trop abondante ni continuelle ; c'est un état contre nature ; son épaisseur , sa couleur verdâtre , noirâtre , ou sanguinolente , sa fétidité , annoncent en outre quelques maladies , qui doivent empêcher d'acheter l'animal qui en est atteint ; & enfin on prendra garde si l'air sort également par les deux naseaux : on porte à cet effet la main à l'orifice des cavités nasales ; s'il y a polype dans une de ces cavités , on s'apperçoit très-aisément que l'une d'elles ne laisse échapper qu'une très-petite portion d'air , ou n'en fournit point du tout ; quant à ce qui concerne le nez du Cheval , il est certain que la tête doit se terminer toujours en diminuant insensiblement d'épaisseur , pour que la dégradation

soit proportionnée : on jugera après cela de la grandeur que doit avoir le nez.

La bouche est une autre partie du Cheval qui demande encore beaucoup d'attention de la part d'un Maréchal : on envisagera d'abord dans la bouche ses proportions ; il ne faut pas qu'elle soit trop fendue ni trop peu ; c'est une chose à laquelle on doit être attentif. On entend communément par belle bouche celle dans lequel on trouve un appui ferme & léger, c'est-à-dire, celle d'un Cheval dont la tête n'est point ébranlée par les différens mouvemens d'une main ferme & bonne, & qui ne s'abandonne point, lors de la liberté que cette même main lui accorde dans l'action de rendre. Une parfaite bouche est ordinairement fraîche ; la bonté & la grande facilité de cette partie naissent principalement de la légèreté de l'animal, de sa bonne inclinaison, de sa franchise, de son haleine, de sa capacité naturelle, de ses membres, &c. Son incertitude au contraire qui caractérise des *bouches égarées*, provient souvent d'une sensibilité & d'une faiblesse naturelle ; de la conformation irrégulière de quelques-unes des por-

tions de son corps ; de quelques maux dans les jarrêts, les pieds, les jambes & les reins ; la dureté des premières embouchures, de la forte application des gourmettes mal ordonnées, des efforts excessifs d'une main cruelle, importune & irrésolue dans ses mouvemens ; de la lenteur & de la foiblesse d'une main sans fermeté, de leçons données sans ordre & sans jugement, d'arrêts subits & trop précipités, & du défaut de proportion dans les différentes portions qui entrent dans la composition de sa bouche. Toutes ces différentes causes conduisent le Cheval à dérober les barres, bégayer, à se déplacer, à tourner la tête de côté & d'autre, à se retenir, à s'arrêter, à battre, à tirer à la main, à la force, &c. Les levres forment deux portions de la bouche ; il ne faut pas qu'elles aient trop d'épaisseur, de largeur & de mollesse. Une belle levre est celle qui, justement proportionnée, & ne péchant par aucun des défauts ci-dessus indiqués, est si proprement logée, qu'elle ne permet pas d'appercevoir l'embouchure. On prendra garde que les levres n'aient point été entamées par des pièces mal polies & mal jointes : on fera encore

attention à ce qu'elles ne soient pas intérieurement semées d'une multitude de boutons d'un très-petit volume, qui pourroient empêcher l'animal de manger; il ne faut pas aussi que les barres soient trop hautes ou trop basses; trop de sensibilité & trop de délicatesse accompagnent ordinairement le premier de ces défauts; & quand elles sont atteintes du second, elles sont communément insensibles, rondes & trop charnues. On entend dans l'art vétérinaire, par le mot de *barre*, l'espace uni & dépourvu de dents & d'alvéoles qui sépare les mâchoières & les crochets; le bord de la mâchoire est presque tranchant dans cet endroit, & il s'arrondit du côté de la face extérieure, & en descendant vers le crochet. Les barres de la bouche sont toujours situées sur la mâchoire inférieure. Plusieurs Auteurs les confondent mal-à-propos avec les gencives; car par gencives on entend ce qu'il y a de plus solide au-dessous de la sommité de la barre, & au fond de la levre; c'est sur ces barres que porte l'embouchure du mors; cet endroit est moins charnu que le reste de la mâchoire, par conséquent il est plus sujet à être offensé,

sur-tout lorsque le plus fort appui de l'embouchure, au lieu de porter sur la partie à demi-ronde, se fixe sur la partie tranchante; en sorte que le peu de chair qu'il y a se trouve pressé entre l'os & le fer.

Voyons actuellement ce qu'il y a à observer dans la bouche. Une langue trop épaisse rend la bouche dure; une langue pendante est fort désagréable à la vue; & une langue serpentine, remuée sans cesse, est fort incommode. En examinant cette partie dans un Cheval, on observera exactement si elle n'a pas été ébrechée par une forte compression de fer, & coupée par celle des filets, ou le plus communément par les cordes, ou par les longues du licol, que de mauvais Palefreniers passent quelquefois trop indiscretement dans la bouche: elle peut encore être attaquée d'une tumeur chancreuse, qui la rongeat, en cause quelquefois la chute en très-peu de temps, sans qu'on puisse s'en appercevoir. En visitant la langue d'un Cheval, on prendra garde en même temps s'il n'est pas atteint de barbes ou de barbillons qui puissent l'empêcher de boire. Quant à ce qui concerne le palais, il

ne faut pas qu'il soit trop charnu : le moins versé dans l'art vétérinaire fait que le tissu dont sont formées les gencives dans la mâchoire intérieure, accroît considérablement en consistance, à mesure qu'il parvient à la voûte palatine ; il la tapisse entièrement, & il est muni d'éminences & rempli de sillons. Si sa consistance est telle que le montant de l'embouchure doive nécessairement l'atteindre, ou il sera touché avec force & blessé, & pour lors le Cheval *bégayera, battra à la main*, ou il sera touché foiblement, & en ce cas, le Cheval *portera bas*, & *s'appuiera sans cesse sur le mors*, pour faire une titillation importune, ce qui fait pour lors un défaut. Dans les jeunes Chevaux, ce même tissu se prolonge quelquefois contre nature, & il anticipe sur les pincés : on dit pour lors que l'animal a la fièvre ou le lampas, espèce de maladie. Quand les Chevaux sont parvenus à un certain âge, l'épaisseur de la membrane du palais devient moindre. On doit regarder cette espèce de décharnement du palais comme un signe de vieillesse. L'examen des différentes parties de la bouche est donc très-intéressant dans le choix

d'un Cheval, & plus qu'on ne se l'imagine communément.

On doit regarder les branches d'un mors de bride comme un levier engagé entre deux points opposés de résistance, dont l'un est connu sous le nom de *barres*, & l'autre sous celui de *barbe*. Ce levier agit sur cette dernière partie par la gourmette. La barbe ne mérite donc pas moins d'être examinée par un connoisseur que les barres; trois choses doivent s'y considérer: le point sensible, la conformation & les proportions avec les parties de la bouche. Ce qui forme le point sensible, est cette arrête qui se trouve à la partie inférieure du bord postérieur de l'os de la mâchoire postérieure. Il est de règle qu'une gourmette est toujours inévitablement sur la face désirée, lorsqu'après avoir été mise en place, on ne peut appercevoir aucune des extrémités des mailles dont elle est formée; quant à la conformation de la barbe, il faut qu'elle tienne un juste milieu entre la figure plate & concave, & celle qui seroit d'une hauteur excessive. Dans l'un & dans l'autre de ces cas, la gourmette ne peut y être fixément assurée; au surplus, si la barbe est charnue



cicatrisée, calleuse & garnie de beaucoup de poils, le sentiment qu'elle doit avoir ne peut qu'être plus ou moins fortement émoussé; la grande sensibilité dans cette partie est réellement un vrai défaut.

L'auge ou la ganache est aussi une des parties principales qui mérite d'être examinée dans un Cheval. On nomme ainsi l'espace extérieur qui est entre les deux branches de la mâchoire postérieure. Quand l'os est trop gros, trop rond, couvert de trop de chair, & qu'il est assuré à l'angle de la mâchoire, il rend la ganache quarrée, & fait de la tête d'un Cheval une masse difforme, trop volumineuse, & toujours courte & pesante; il faut aussi que la ganache soit nette & dégagée de tout corps ou glande tuméfiée. Plusieurs personnes se trompent, en cherchant à s'assurer par le tact, de l'existence ou de la non-existence de la tuméfaction des corps glanduleux dans cette partie; & en effet, il arrive souvent que l'extrémité de la base de la langue se présente comme un de ces corps, au moyen de la faille qu'elle fait. Si on ne veut donc pas se tromper sur ce degré d'élévation, en passera le doigt

sous la barre du Cheval ; on excitera par ce moyen un mouvement dans la langue ; & à mesure qu'elle changera de place , on s'appercvra que ce prétendu corps glanduleux diminuera & disparaôtra même totalement, si la langue s'étend hors de la bouche : on prendra pareillement garde aux glandes qui sont situées , une de chaque côté au-dessous de l'oreille , entre la tubérosité de la mâchoire postérieure & le col. L'inflammation de ces glandes parotides , l'augmentation de leur volume , leur dureté , annoncent les *avives*.

Nous ne parlerons pas ici des dents pour la connoissance de l'âge du Cheval ; nous en avons suffisamment traité dans le premier article : nous observerons seulement qu'on reconnoît encore aux dents les Chevaux qui tiquent sur la mangeoire , sur le ratelier , & même sur le timon. Quand ils appuient toutes leurs dents , les mitoyennes & les pinces de dessus & de dessous paroissent usées ; mais quand ces animaux ne tiquent que les dents de l'une & de l'autre mâchoire , les mêmes dents que celles ci-dessus , c'est-à-dire , les mitoyennes & celles de la mâchoire, dont  
ils

ils tiquent sont très-différentes de celles dont ils ne tiquent pas.

Rien ne donne plus de grace , de beauté, de noblesse & d'agrément à un Cheval dans son avant-bras , que l'encolure; sa bonne ou sa mauvaise conformité décide en partie des qualités qu'on recherche dans cet animal; la longueur en doit être proportionnée au corps; elle sera telle si elle égale celle de la tête: des encolures courtes sont ordinairement épaisses & chargées; elles rendent le Cheval pesant à la main, & des encolures molles & affilées sont foibles. Les Chevaux qui en ont de pareilles, battent sans cesse à la main. Il faut en outre qu'une encolure soit bien sortie, c'est-à-dire, qu'elle monte & qu'elle s'éleve sur le champ, en diminuant imperceptiblement & peu-à-peu d'épaisseur jusqu'à la tête, & en se contournant à mesure qu'elle en approche; la perfection de ce contour forme ce que nous appelons des *encolures bien rouées*. Si le contour, l'arc ou la rondeur se trouvent en-dessous au lieu d'être en-dessus, l'encolure est dite *renversée*, ou *encolure de cerf*; elle ne sert point pour lors directement du garrot, mais elle naît

d'une espece d'enfoncement qu'on appelle *coup de hache* ; ce qui donne au Cheval la facilité de s'armer : il est encore nécessaire que la partie inférieure d'une *encolure bien sortie* descende jusqu'au poitrail en forme de talus ; si elle tombe à plomb , on dit qu'elle est *fausse* ; & si la partie supérieure tombe , incline & penche plus d'un côté que de l'autre , on dit qu'elle est *penchante* : ces dernières , au lieu d'être tranchantes près de la criniere , sont au contraire très-charnues ; défaut qui se rencontre ordinairement dans la plupart des Chevaux entiers d'un certain âge.

Quant aux crins ou à la criniere , il faut qu'ils soient longs & en petite quantité ; & en effet , il ne faut pas que l'encolure en soit surchargée ; il suffit qu'elle en soit médiocrement garnie ; on prendra garde en outre qu'il n'y ait dans le Cheval aucune tumeur sur le sommet de l'encolure , près de la tête , ou sur le sommet de la tête , même entre les deux oreilles ; de pareilles tumeurs ont des suites très-dangereuses.

Le garrot est une autre partie du Cheval qui mérite notre examen ;

plus il est élevé, plus l'encolure de l'animal est belle: si au contraire il est bas, l'encolure seule semble toujours mal sortie, & la selle ne peut se fixer à sa place; le garrot doit en outre être tranchant & décharné; trop de chair opere son arrondissement; il n'en est pour lors que plus aisément foulé, meurtri & blessé.

Le poitrail mérite aussi notre attention dans les Chevaux. Quand cette partie est trop étroite, c'est un indice de la foiblesse de l'animal; il faut qu'elle soit proportionnée au volume & à la masse du corps. Quand il paroît une tumeur sur cette partie, & lorsque cette tumeur est accompagnée de fièvre, il en résulte une maladie dangereuse, connue sous le nom d'*avant-cœur*.

Un Maréchal, dans le choix d'un Cheval, a aussi beaucoup de choses à examiner dans les extrémités extérieures de cet animal; il considérera d'abord l'épaule & le bras; il examinera si ces parties sont bien conformées: il faut qu'elles soient plates; quand elles sont rondes, grosses & trop chargées de chair, l'animal est pesant; il se lasse facilement: il faut en

outre que les mouvemens de ces parties soient exactement libres ; si elles ne sont que nouées en quelque façon , ou simplement engourdis , l'art & l'exercice peuvent réparer ce défaut de liberté : il n'en est pas de même , lorsque les bras sont chevillés ; rarement aussi on peut triompher de leur froideur ; le desséchement de ces parties ne doit pas non plus laisser beaucoup d'espérance : on observera encore si l'animal ne fauche pas en cheminant , c'est-à-dire , s'il ne décrit pas un demi-cercle avec la jambe , au lieu de la porter en avant , au moment où il doit marcher devant lui ; car il y a pour lors écart ou effort , c'est-à-dire , une disjonction ou une séparation forcée du bras d'avec le corps , & cette disjonction portée au dernier degré de violence , constitue ce que nous appelons *entr'ouverture* ; selon les degrés du mal , la claudication est plus ou moins grande , & rien n'est plus facile pour distinguer celle qui pourroit avoir pour principe un saut , un coup , ou un froissement causé par l'arçon à l'enflure de la partie , & à la douleur que l'animal témoigne , lorsque l'on tente de mouvoir son bras en avant & en arrière.

Il y a aussi beaucoup de choses à considérer dans l'avant-bras ; il résulte de l'os qui se nomme *cubitus* ; la longueur doit être proportionnée, soit à l'épaisseur de l'animal, soit enfin aux justes dimensions des autres parties qui terminent les extrémités antérieures. Un avant-bras trop court est un vice essentiel de conformation ; il doit en outre être pourvu de muscles considérables ; quand il est maigre & peu fourni, il peche par le défaut de force ; & pour qu'un Cheval soit parfaitement ouvert, il faut qu'il y ait entre l'un & l'autre avant-bras une distance telle qu'elle doit être : si elle est trop forte, le Cheval ne peut être que chargé ; il est conséquemment lourd & pesant : si elle est petite & médiocre, il est serré du devant ; c'est une foiblesse qu'on reconnoît à l'allure ; il croise & s'entretaille pour lors en marchant. Au surplus, on dit que les Chevaux sont frayés aux ars, ou dans la partie latérale interne & supérieure de l'avant-bras, lorsqu'il y a écorchure avec inflammation à la suite d'un frottement continuel de cette partie contre le corps.

Le coude est une autre partie du

Cheval à examiner; la pointe ou son extrémité supérieure doit être directement vis-à-vis le grasset, & en opposition à cette partie. Un coude trop en dedans se trouve nécessairement tourné & ferré contre les côtes; un coude trop en dehors donne lieu à un vice contraire; les pieds sont tournés en dedans; il y a quelquefois à la tête ou à la pointe du coude une tumeur dure, de l'espece de celles qu'on nomme *loupes*; on n'y rencontre quelquefois qu'une simple callosité; l'une & l'autre constituent la maladie qu'on nomme *éponge*.

Du coude, on passera à l'examen de la châtaigne & du genou: on considérera dans la première, 1°. son volume, qui doit être mediocre dans les jambes seches & peu chargées de poils & d'humeurs, & plus considérable dans celles où les liqueurs abondent; 2°. sa consistance; elle augmente ordinairement en dureté dans les Chevaux qui vieillissent.

Quant au genou, il faudra avoir égard, 1°. à son volume: il faut qu'il soit en proportion avec la jambe de l'animal; 2°. à sa forme; elle doit être plate & non ronde; 3°. à son efface-



ment; un genou effacé est celui sur lequel l'avant bras tombe perpendiculairement: quand il sort de la ligne perpendiculaire en avant, on dit que l'animal est *argué* ou *brassicourt*; 4°. à la distance de l'un à l'autre; des genoux trop rapprochés & ferrés l'un contre l'autre, les pieds étant écartés, constituent les Chevaux qu'on nomme *cagneux*, & on appelle ces genoux, *genoux de bœufs*; cette difformité rend les Chevaux incapables de servir; 5°. aux poils qui en recouvrent le tégument. Quand un genou est dénué de poils, on dit que le Cheval est couronné. La chute de ces poils occasionne ordinairement celle de l'animal. On se défiera donc en pareil cas de la bonté des jambes de l'animal; on prendra garde aussi s'il ne se trouve pas de fentes ou de crevasses au pli du genou.

Le canon, le tendon, le boulet; le paturon, la couronne & les pieds sont autant de parties à examiner dans le Cheval. On considérera dans le canon son épaisseur, qui doit être proportionnée à l'avant-bras, & sa longueur; on prendra garde aussi s'il n'y a point de tumeur dans cette partie.

Le tendon exige beaucoup d'examen; il faut que son volume soit proportionné à l'épaisseur du canon; des tendons grêles & petits annoncent la foiblesse de la partie; on dit alors que l'animal a des *jambes de veau*; il faut en outre que ce volume soit égal dans toute l'étendue de ces tendons; quand il est moins considérable, immédiatement au-dessous du pli du genou, on nomme ces tendons faillis; c'est un défaut dans le Cheval: on prendra encore garde à leur écartement de l'os; d'autant que cet écartement donne plus de force ou plus d'effet à la contraction musculaire, en les éloignant du centre du mouvement; s'ils en sont près, cette force ou cet effet diminue; la jambe en est plus travaillée par des efforts violens & pénibles. Le trop de sensibilité dans les tendons est encore un défaut essentiel; il faut d'ailleurs qu'ils soient secs, & on examinera aussi s'il n'y a point de *tendon feru*, qui provient pour l'ordinaire d'un coup quelconque qu'on donne sur le tendon.

Voyons actuellement ce qu'il y a à examiner dans le boulet. On dit qu'un animal est bien planté, quand la

face antérieure du boulet se trouve environ deux ou trois doigts plus en arrière que la couronne. S'il avance autant que cette dernière partie, s'il est sur une ligne perpendiculaire au genou & au canon, le Cheval est droit sur ses membres. Une pareille situation annonce qu'il est ruiné. On rejettera un Cheval qui est bouté, ou bouleté, c'est-à-dire, celui qui a le boulet sur une ligne perpendiculaire à la pince. Une autre position vicieuse dans le Cheval, c'est celle où cette partie se trouve, par une erreur de la nature, rejetée trop en dehors ou trop en dedans; l'animal se trouve alors d'autant plus mal articulé, qu'elle ne répond d'aucune manière juste & positive à la ligne du canon. Si le boulet est mal tourné, si la face antérieure est dérangée intérieurement, le pied suivant cette direction, l'animal est *cagneux*; & il est penard, s'il regarde la face externe.

On observera aussi que l'épaisseur ou le volume du boulet soit proportionné à l'épaisseur de la jambe. On a observé que des boulets menus & petits étoient pour la plupart trop flexibles, & une pareille flexibilité annonce toujours

leur foiblesse ; elle donne même lieu à des molettes. On ne se chargera pas d'un Cheval dont le boulet est couronné, c'est-à-dire, environné d'une tumeur qui le cerce. Quand il y a luxation, il est facile de s'en appercevoir ; le déplacement de l'os est apparent ; l'entorse, autrement la mémarchure, est une autre chose à observer dans le Cheval, & il est à remarquer que l'entorse est beaucoup plus rebelle dans les boulets de derriere que dans ceux de devant ; elle se reconnoît à la claudication du Cheval, à la chaleur, au gonflement, à l'action lente & traînée du boulet ; & on prendra garde encore si le Cheval ne se coupe pas, ou ne s'entretaille. Un Cheval mal planté, ferré, cagneux, penard, crochu, y est ordinairement sujet. Après avoir examiné le boulet, on examine ensuite le paturon ; il faut que son épaisseur soit proportionnée à celle des autres parties de l'extrémité dont il fait partie ; il ne faut pas non plus qu'il soit ni trop long, ni trop court. Dans le premier cas, le Cheval est dit *court-jointé*, & dans le second, il est dit *long-jointé*. Un Cheval *court-jointé* devient aisément droit sur ses mem-

*bras*; il se *boute & boulette* plus facilement que les autres. Un Cheval *long-jointé* plie trop; la partie postérieure du boulet porte jusqu'à terre quand il marche.

Le paturon est encore sujet à des luxations, des entorses, des atteintes; c'est à quoi il faut prendre garde. On dit qu'un Cheval forge, lorsqu'en marchant, & principalement en trottant, il frappe de la pince des pieds de derrière sur les éponges des fers de devant, ou sur le milieu & au-dessous de ces mêmes fers; c'est un défaut: on prendra garde aussi qu'il ne se rencontre point de forme: on qualifie ainsi cette tumeur dure & calleuse qui survient entre le boulet & la couronne, à l'un des côtés, ou aux deux côtés des paturons; car cette tumeur fait boiter l'animal au bout d'un certain temps.

L'examen de la couronne doit suivre celui du paturon: il faut d'abord qu'elle accompagne bien la rondeur du sabot ou de l'ongle, sans la déborder; quand elle est plus élevée, ou le pied se trouve sec & privé de nourriture, ou cette partie est enflée & chargée d'humours: on prendra garde aussi s'il ne

s'y trouve point de plaies, car cette partie y est fort sujette.

Les dernières parties à examiner dans les extrémités, sont les pieds, autrement les sabots; il y a plusieurs choses à y considérer, 1°. la forme; elle est la même que celle de l'os du pied; 2°. le volume; il faut qu'il soit proportionné à la partie à laquelle il répond; 3°. la consistance, l'union trop intime des fibres, leur trop grande tension, l'oblitération des canaux destinés à contenir & à charrier le fluide, sont la cause de la sécheresse & de l'aridité de ces parties; le relâchement de ces mêmes fibres, le moindre resserrement des vaisseaux, une plus grande abondance de sérosités, un abord plus considérable de liqueurs, rendent les pieds gros. Il arrive que le plus souvent la sole est si vaste, que le tissu de l'ongle en est distendu, & que le sabot en paroît évasé: il faut nécessairement dans les pieds ou ongles des Chevaux une épaisseur proportionnée pour donner de la force, pour s'opposer à la sensibilité, & pour garantir le Cheval d'être piqué. La fermeté de cette partie exige cepen-

dant d'être accompagnée de souplesse; 4°. le lisse, le poli ou l'uni. Un ongle est toujours de mauvaise nature, lorsqu'il s'y trouve des aspérités, des inégalités, des especes de bosses en forme de cordons. Quand on y remarque de ces cordons, le pied est dit cerclé; le Cheval feint pour lors, ou il boite. La rétraction, le resserrement, le rétrécissement de l'ongle sont des défauts auxquels on doit principalement prendre garde.

Les parties latérales, autrement les quartiers du pied, méritent aussi l'examen d'un Maréchal; celui de dedans est constamment & naturellement plus foible que celui de dehors; il faut qu'ils soient nécessairement égaux en hauteur véritable, autrement le quartier seroit de travers; & la masse ne portant que sur le quartier le plus haut, l'animal ne pourroit marcher avec facilité & assurance: il ne faut pas non plus qu'ils paroissent inégaux en élévation, par le rejet & la direction de l'un d'eux, en dedans ou en dehors.

Quant aux talons des pieds, ils doivent aussi être élevés dans une juste proportion; dans les pieds, les talons sont bas, la fourchette a communé-

ment trop de volume ; celle-ci est trop molle, & cette partie portant directement sur le sol, l'animal souffre nécessairement, & il boite le plus souvent : en général, le trop d'élévation des talons, joint à l'aridité de l'ongle & à une foiblesse excessive, & telle qu'en comprimant ces mêmes talons, ils obéissent à la force qui les comprime, doit faire craindre l'*encastelure*. On appelle *talons foibles*, *talons flexibles* ceux qui fléchissent & plient ainsi ; il y a une grande distinction à faire entre un *talon foible* & un *talon affoibli*. La foiblesse naturelle reconnoît pour cause la qualité de l'ongle même. Des pieds dont les talons sont trop hauts, mais larges & ouverts, manquent ordinairement par la pince. Si le vice qui naît du peu d'élévation des talons, est plus grand dans les Chevaux *long-jointés* que dans d'autres, celui qui résulte de leur trop de hauteur, augmente à proportion dans les Chevaux *courts-jointés*, *droits sur leurs membres*, *boutés*, *arqués*, ou *brassicourts*. Des talons excessivement élevés favorisent la mauvaise position & la direction fautive de la jambe du Cheval. Tout pied trop allongé, outrepassant en talons sa rondeur ordi-



naire, a des dispositions réelles à l'encastelure; & l'expérience journaliere apprend que l'inégalité des talons est plus commune dans les Chevaux fins, quand cette partie est en eux étroite & trop serrée, & lorsqu'on n'a pas la précaution d'humecter souvent leurs pieds.

La sole est encore une partie du pied à examiner; la consistance en doit être très-forte & solide; si elle est foible & molle, elle se meurtrit aisément, le pied est toujours sensible, & l'animal boite aussi-tôt. Cependant il ne faut pas que son épaisseur soit telle que le dessous du pied n'ait aucune concavité, car alors le pied seroit ce que nous nommons un *pied comble*. On appelle *pied plat* ceux qui, moins caves qu'ils ne doivent l'être, doivent leur difformité à leur trop de largeur & à leur trop d'étendue: il y en a qui le sont naturellement, & par vice de conformation; & d'autres, parce que les Chevaux ont été nourris dans les pays humides. Les Chevaux dont les pieds sont plats ne sont jamais d'un grand service: on appelle *sole batteur* une meurtrissure, une contusion à la sole, occasionnée ou par la marche du Che-

val dans les chemins pierreux, ou par quelques pierres ou graviers nichés entre le fer & l'ongle, ou par l'appui du fer même sur cette partie. Cette espèce de maladie dans les pieds du Cheval est quelquefois suivie de la bleyme, autre maladie : on rebutera sans contredit un pareil Cheval, de même qu'un Cheval qui sera encloué ou ferré, ou dont la sole sera baveuse, c'est-à-dire, enflée & molle comme une éponge.

La fourchette est la dernière partie à examiner dans les pieds ; elle doit leur être proportionnée, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas qu'elle soit ni trop ni trop peu nourrie ; on l'appelle dans le premier cas *fourchette grasse*, & dans le second *fourchette maigre*. Le volume trop considérable de cette partie est aussi un grand défaut ; il faut prendre garde s'il n'y a point dans cette partie de fics, de crapaux, &c.

On apperçoit plus facilement les beautés & les défauts des parties du corps, que de toutes celles dont nous venons de parler. Examinons d'abord le dos ; il se trouve situé entre le garrot & les reins, précisément à l'endroit sur lequel doit reposer

la selle : il faut qu'il soit uni & égal ; s'il est cave dans le milieu de son étendue , ou plutôt s'il est bas, on dit que le Cheval est ensellé. Des Chevaux ainsi conformés ont l'encolure haute & relevée , la tête bien placée , l'avant-main beau ; ils ont de la légèreté ; mais la plupart sont très-foibles , & se lassent aisément ; le défaut opposé est celui du dos *élevé* : on appelle ce dos, *dos de Mulet* ; il n'est pas facile non plus de le revêtir d'une selle.

Les reins , confondus mal-à propos par quelques Auteurs avec le dos , sont situés à l'extrémité de celui-ci entre cette partie & la croupe ; ils doivent être en tout proportionnés au reste de l'animal. Un Cheval en qui cette partie est courte , est plus susceptible de l'union ou de l'ensemble ; il ramène plus aisément sous lui ses parties postérieures ; ses mouvemens se font cependant sentir bien davantage au Cavalier. Quand on choisira un Cheval, on prendra garde que la selle n'ait pas porté sur les reins, & ne les ait pas offensés. Les actions du Cheval & ses allures font juger de l'intégrité des reins. Si l'animal sent une douleur ex-

trême en reculant ; si sa croupe se berce ; si elle chancelle quand il trotte, on est physiquement sûr qu'il souffre d'un effort, c'est-à-dire, d'une extension forcée des ligamens qui servent d'attaches aux vertebres, ou d'une contraction plus ou moins violente des muscles. Il se trouve cependant des Chevaux qui, sans avoir d'efforts, se bercent en trottant ; cette allure lâche leur provient d'une foiblesse naturelle des reins ; nous allons passer aux côtes. Quand la forme en est plate & avalée, on les nomme *côtes ferrées* ; & *Chevaux plats*, ceux qui sont ainsi conformés. On a remarqué qu'en général les Chevaux plats, & qui sont grands mangeurs, ont pour l'ordinaire le *flanc avalé*, & un *ventre de vache*, c'est-à-dire, un ventre qui tombe & qui descend, un dos de mulet, & la croupe en est rarement belle : on prendra garde s'il n'y a pas sur ces parties des durillons ou des cors ; ce sont les résultats des frottemens continuels & violens d'une selle mal ajustée.

Le ventre du Cheval n'exige pas moins l'attention du Maréchal ; on y considérera son volume & sa forme ; il faut qu'il soit proportionné à la taille

de l'animal ; il sera par conséquent médiocre dans des Chevaux de taille légère , & d'une étendue plus grande dans les Chevaux de carrosse & de tirage. Quand le ventre s'éleve du côté du train de derriere , à la façon de celui des levriers , on dit communément que le Cheval *manque de corps* ; qu'il est *étroit de boyaux* , *cousu* ; & quand il a le défaut opposé , on dit qu'il a le *ventre de vache*. Quand un vieux Cheval a le *ventre avalé* , il est à craindre qu'il ne devienne sujet à la *pouffe*. On prendra garde si le Cheval n'a point de tumeur à l'ombilic , car un Cheval qui a un *exomphale* ne peut pas être de service.

Les testicules & le fourreau demandent aussi un examen dans le choix d'un Cheval : on considérera d'abord son volume ; plus il est considérable , plus on fait cas de ces animaux ; 2°. leur état : on examinera s'ils ne sont pas enflés. Lorsque l'enflure dans ces parties provient des efforts faits par l'animal , il est toujours très-à-craindre ; il arrive quelquefois que le fourreau se trouve si fortement resserré , qu'il ne laisse aucun passage au membre pour sortir ; c'est un *phymosis*. Quelquefois aussi le

fourreau est tellement gonflé, qu'il n'est plus possible au membre de rentrer; c'est un *paraphymosis*. Le scrotum est encore sujet à beaucoup de maladies: on examinera si le Cheval qu'on veut acheter s'en trouve atteint.

Les flancs sont les dernières parties à considérer; ils doivent être pleins à l'égal du ventre & des côtes. On nomme *flancs retrouffés*, *flancs coupés*, des flancs creux; c'est une grande imperfection dans les Chevaux qui les rend moins propres au travail; il faut aussi que les mouvemens de ces flancs ne soient ni trop vifs, ni inégaux; on prendra garde sur-tout, à l'égard des vieux Chevaux, qu'il n'y ait point d'altération dans cette partie, c'est à-dire, que les mouvemens n'en soient pas plus précipités qu'ils le doivent être.

La croupe, les hanches, les cuisses, les fesses, les jambes, les jarrets, le canon & la queue sont autant de parties différentes à examiner dans l'arrière-main du Cheval. La croupe s'étend, comme tout le monde le fait; depuis la terminaison des reins jusqu'au haut de la queue; elle doit être arrondie & divisée par une espèce de canal regnant dans son milieu. Toute

*croupe coupée* ou *avalée*, ou *tranchante*, doit être défectueuse. On nomme *croupe coupée* celle qui, regardée de profil, paroît étroite, ou ne pas avoir sa rondeur ou son étendue; la *croupe avalée* est celle qui tombe trop tôt, & la *tranchante* est celle d'un Cheval, dont les cuisses sont très-applaties; c'est la *croupe* ordinaire des mulets, & même le plus souvent des Chevaux d'Espagne. Une pareille imperfection ne choque point la vue; elle est le plus souvent réparée dans ces dernières par la vigueur, la force de leurs reins, & la beauté de l'action, ou du jeu de l'arrière-main.

Les hanches du Cheval doivent être proportionnées aux différentes parties de son corps; trop courtes, trop longues, elles sont évidemment défectueuses. Dans les hanches courtes, l'arrière-main a toujours peu de jeu, & rien n'est plus sensible que l'inconvénient qui suit la trop grande longueur des hanches. La saillie considérable des os iléon, dans le Cheval gras & en bon état, forme ce qu'on appelle les *hanches hautes*, & l'animal est réputé alors *cornu*. Une pareille difformité n'est cependant désagréable qu'à

la vue ; quant aux cuisses, leur conformation doit suivre & accompagner la rondeur des hanches ; quand elle est aplatie , elle rend la croupe tranchante : on examinera s'il n'y a point d'effort dans la cuisse ; une chûte , un écart y donnent lieu ; l'animal boite pour lors plus ou moins bas ; il baisse la hanche, en marchant , il traîne même toute la partie affectée ; les fesses doivent aussi être proportionnées à la forme de la croupe, des hanches & des cuisses.

Après l'examen des cuisses & des fesses , vient celui des jambes ; leur longueur en doit être proportionnée , ainsi & de même que leur volume. Si la jambe est trop longue , sèche & peu fournie , elle peche contre la beauté ; elle annonce même la foiblesse de l'animal. Il faut donc que la jambe soit proportionnellement charnue : on appelle un Cheval *mal gigoté*, celui dans lequel elle ne se trouve pas ainsi , surtout si le dehors en est maigre , & le derriere tranchant. On nomme *grasset* la rotule de la jambe : on dit qu'un Cheval boite du *grasset* , lorsqu'il y a extension aux fibres des ligamens capsulaires ou latéraux , ou aux fibres



même des muscles & des tendons ; on en jugera par la contrainte dans laquelle le Cheval est de porter cette partie en dehors, de même que par le traînement & la lenteur de celles qui sont inférieures.

Les jarrets sont les parties qui exigent l'attention la plus sérieuse ; leur volume doit être proportionné au tout dont ils font partie. De petits jarrets sont toujours foibles ; quant à ce qui concerne leur forme, ils doivent être larges & plats ; les jarrets qui se jettent en dedans, & ceux qui se jettent en dehors ne sont pas assez forts ; cette fausse direction met hors d'état cette partie de suffire au poids même de l'animal.

La distance convenable d'un jarret à l'autre mérite aussi une attention particulière de la part d'un Maréchal. Des jarrets ferrés, & dont la tête ou la pointe est trop rapprochée, ou se touche, constituent les Chevaux jarretés, ou croisés, ou clos du derriere. De pareils Chevaux ne peuvent s'asseoir que fort difficilement ; leurs jarrets se lient à la moindre descente, s'entreprennent l'un & l'autre, & le derriere en eux ne peut avoir aucune force,

On appelle *jarrets coudés* ceux dont la flexion est naturellement telle, que dans le repos, le canon se trouve fort en avant & sous l'animal; il en résulte des Chevaux crochés. La courbure extrême de ces jarrets met souvent l'animal hors d'état de mouvoir avec aisance cette partie; il faut en outre que les jarrets soient bien évuidés; des jarrets charnus, des jarrets pleins & gras sont toujours chargés d'humeurs, & par conséquent sujets à une infinité de maux. On rejettera donc tous les Chevaux dans lesquels on remarquera des maux dans cette partie, de même que dans le canon & autres extrémités postérieures & inférieures.

La queue est la dernière partie qui nous reste à examiner; après quoi, nous en viendrons aux poils, autrement à la robe de l'animal. Cette partie ne doit être ni trop haute, ni trop basse; quand elle est trop élevée, la croupe paroît pointue; mais quand elle est basse, la difformité est encore plus visible; elle annonce pour lors la foiblesse des reins de l'animal. Quant au tronçon de la queue, il doit être d'un certain volume, ferme & fourni de crins. On appelle *queue de rat* celle  
qui

qui s'en trouve dégarnie ; au reste un Cheval doit toujours porter sa queue horizontalement.

Les poils des Chevaux se distinguent, suivant les Maréchaux, par poils simples, & par poils composés ; les simples sont ceux dont la couleur est uniforme ; les composés montrent un mélange confus ou distinct de couleurs différentes. Il y a plusieurs especes de poils simples : on nomme *poil bai* celui dont la couleur approche de celle d'une châtaigne. Les Chevaux qui ont ce poil ont leurs quatre jambes noires ; & quand elles ne le sont pas, le Cheval se nomme *alezan*. Le poil *bai châtain* approche beaucoup du précédent. Le *bai clair* a la nuance moins foncée ; le *bai doré* tire sur le jaune, & le *bai brun* est presque noir. Le Cheval qui a ce poil, & dont les flancs, le bout du nez & les fesses sont d'un roux éclatant, quoiqu'obscur, est dit *marqué de feu*. Si cette especes de poil jaune est more, éteint & blanchâtre, le Cheval est *bai brun, fesses lavées*. On appelle *bai à miroir*, ou *mirouette*, celui dans lequel on observe des marques plus brunes & plus claires ; c'est ce qui rend la croupe pommelée. Parmi

les poils blancs, il y en a de deux fortes ; le blanc pâle & le blanc luisant. Les Chevaux blancs ne naissent pas tels, mais les gros le deviennent en vieillissant ; il y a pareillement de deux fortes de poils noirs, dont l'un se nomme *noir mat teint*, & l'autre *noir juget*. Le premier n'est pas parfaitement noir ; son œil est un peu roussâtre : mais le second est d'un noir véritable & vif ; celui-ci n'est pas commun. Le poil alezan tient en partie de diverses especes de poils bais, aussi a-t-il diverses nuances ; mais les extrémités n'en sont pas noires ; l'*alezan clair* est blond ou doré, & un Cheval est dit *alezan poil de vache*, lorsqu'il a les crins blancs ; l'*alezan brûlé* est très-brun, & d'un foncé obscur : on nomme *Cheval rubican* tout Cheval noir bai ou alezan, qui a des poils blancs semés çà & là.

Les poils composés sont encore infiniment plus nombreux que les poils simples. Le poil gris est celui dont le fond est blanc, mêlé de noir ; dans le gris sale, le poil noir y domine, & dans le gris brun, le noir se trouve en moindre quantité que dans le gris sale. Le gris sanguin, ou rouge, ou vieux, est un gris mêlé de bai dans

tout le poil & le gris argenté est un gris vif, peu chargé de noir, dont le fond blanc est extrêmement brillant. Le gris pommelé se reconnoît à des marques assez grandes de couleur *blanche & noire*, parsemées à des distances assez égales, soit sur le corps, soit sur la croupe: on nomme *gris tisonné* un Cheval dont le poil est chargé de taches irrégulièrement éparées de côté & d'autre, comme si le poil eût été noirci avec un tison. Le *gris tourdille* est un gris sale approchant de la couleur d'une grive; & le *gris étourneau* est semblable au plumage de cet oiseau. Le *gris truité* ou *tigré* est celui dont le fond est blanc, & qui se trouve mêlé ou de l'alezan, ou de noir, semé par petites taches assez également répandues sur tout le corps; il se nomme aussi *gris moucheté*. Le *gris souris* est semblable à la couleur du poil de cet animal, & on nomme *rouan ordinaire* celui qui est mêlé de *blanc*, de *gris* ou de *bai*; quant au *rouan vineux*, il est mêlé d'alezan ou de *bai doré*. On donne le nom de *rouan cap*, ou *cannelé de mer*, à un Cheval dont la robe est *rouan*, ou les extrémités *noires*. Le poil *isabelle* est un composé de *jaune* & de *blanc*.

Le *louvet* ou *poil de loup* est un isabelle foncé, mêlé d'isabelle roux. Le *soupe de lait* est d'un jaune clair & blanc. Le *poil de cerf* ou le *poil fauve* tient de la couleur du poil de cet animal. Le *poil pie* est celui qui se trouve interrompu par de grandes taches d'un poil totalement différent, sur-tout à l'épaule & à la croupe. Quand les taches sont noires, on donne au Cheval le nom de *pie noir*; quand elles sont alézans, celui de *pie alézan*; & de *pie bai*, lorsqu'elles se trouvent bai. L'*aube*, le *mille-fleurs*, ou *fleur de perle* est un mélange assez confus de *blanc d'alézan* & de *bai*, semblable en tout à la fleur de perle; quant au poil de porcelaine, il n'est pas commun.

Les marques sont encore des choses à observer dans les Chevaux, & dont les Maréchaux doivent être instruits. On qualifie de ce nom diverses particularités qui s'observent dans les robes. Ce qu'on nomme *balzane* n'est autre chose qu'un changement en blanc de la couleur du fond de la robe, ou dans les extrémités, ou dans trois, ou dans deux, ou dans un. On dit d'un Cheval qu'il est balzan des quatre extrémités, ou du montoir, ou du

hors-montoir, ou du montoir de derrière & des extrémités antérieures, &c. Si dans la jonction du poil blanc du canon ou du boulet, avec la couleur générale de la robe, il se trouve des irrégularités en pointe, comme des dents de scie, cette balfane se nomme *dentelée & herminée*, ou *mouchetée*. Si elle est tachée de noir, quand elle monte ou s'étend auprès du genou, ou près du jarret, ou même au-dessus, on dit qu'un tel Cheval est *chauffé haut, trop haut*. Voilà tout ce qui concerne la *balfane*.

L'*étoile*, ou la *pelote* est une autre marque du Cheval; elle prend le nom d'*étoile prolongée*, lorsqu'elle descend un peu, & si elle se prolonge le long du *chanfrein*; ou si après cette marque, le chanfrein est couvert de poils blancs, on dit que le Cheval est *belle-face*. Lorsque la levre antérieure est noyée dans le *blanc*, l'animal passe pour *boire dans son blanc, dans du lait*; quand le bout du nez se trouve seulement taché d'une bande de poils blancs fort étroite, cette bande se nomme *lisse*; les Chevaux zains sont ceux qui n'ont point d'étoiles.

Les épis ou molettes, autres mar-

ques des Chevaux, proviennent, selon quelques Auteurs, d'une espèce de frisure naturelle, qui se relevant sur un poil courbe, forme une marque approchante de la figure d'un *épi de bled*; d'autres Auteurs les considèrent comme un retour ou un rebroussement de poils. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai de dire que les épis sont dus à la configuration des pores: on les divise en ordinaires & en extraordinaires. Les ordinaires sont ceux qui se trouvent indifféremment ou indistinctement sur tous les Chevaux, & les extraordinaires sont ceux, qui, sans être communs, ont mérité de la part des esprits foibles & crédules une attention particulière; de ce nombre sont l'*épi romain* qui regne tout le long de l'encolure, près de la *criniere*, & les trois épis séparés ou joints ensemble, que l'on remarque quelquefois sur le front de l'animal.

La quatrième marque des Chevaux est ce qu'on nomme *coup de lance*; c'est une cavité sans cicatrice, que l'on remarque quelquefois au-devant, quelquefois au bas du bras, & quelquefois à l'encolure; elle est plus commune dans les Chevaux turcs, barbes & es-



pagnols, que dans les autres. Après avoir considéré la forme de chaque partie du Cheval en particulier, il est à propos d'examiner le rapport que ces parties ont les unes avec les autres, ou plutôt le tout qui en résulte; & en effet, dès que la beauté de l'animal réside dans ce rapport, il faut de toute nécessité en observer les dimensions particulières & respectives: mais pour acquérir une parfaite connoissance de ces proportions, on doit nécessairement supposer, dit M. de Bourgelat, un genre de mesure, qui puisse être indistinctement commune à tous les Chevaux. La tête de l'animal est la partie qui peut servir de règle pour toutes les autres: on en mesure la longueur avec deux lignes parallèles; l'une tangente à la nuque ou à la sommité du toupet, & l'autre tangente à l'extrémité de la levre antérieure, par une ligne perpendiculaire à ces deux parallèles, ou à sa longueur générale. Cette longueur se divise en trois portions, & on assigne à ces trois portions un nom particulier qui puisse s'appliquer indistinctement à toutes les têtes, tel que celui de prime. Une tête quelconque, dans sa longueur gé-

nérale, aura par conséquent toujours trois primes; mais comme toutes les parties qu'on a à considérer, soit dans leur longueur, soit dans leur hauteur, soit dans leur grosseur, ne peuvent pas être constamment ou une prime entière, ou une prime & demie, ou trois primes, on subdivise donc chaque prime en trois parties égales, que l'on nommera secondes; & comme cette subdivision ne suffiroit pas encore pour donner la mesure juste à toutes les parties, on subdivise de nouveau chaque seconde en vingt-quatre points; de sorte qu'une tête divisée en trois primes aura, pour la première subdivision, neuf secondes, & deux cents seize points pour la dernière; par conséquent, quand on dira une tête, on entendra toujours la longueur géométrale; quand on se servira du mot de prime, ce sera un tiers de cette longueur; & lorsqu'on emploiera le mot de seconde, ce sera la neuvième; enfin, lorsqu'on dira un point, ce sera la deux cent seizième partie de cette longueur générale. Cependant, comme la tête peut pécher par un défaut de proportion, c'est-à-dire, qu'elle peut être trop courte ou trop longue, trop

menue ou trop chargée , eu égard à tout le corps , on ne pourra plus alors s'asseoir sur la longueur générale pour les autres proportions du corps : on abandonnera donc cette mesure commune , & on compensera dans ce cas la hauteur ou la longueur du corps de l'animal ; on partagera l'une ou l'autre en cinq parties égales ; on prendra ensuite deux de ces portions ; on les divisera par primes , secondes & points , conformément aux divisions & subdivisions qu'on aura faites de la tête , & on aura dès-lors une mesure générale , telle que la tête l'auroit donnée , si elle eût été proportionnée. Voyons actuellement en quoi consistent toutes les proportions générales , quoiqu'elles soient au-dessus du commun des Marchaux ; 1°. trois longueurs géométrales de la tête donnent la hauteur entière du Cheval , à compter du toupet au sol sur lequel il repose , pourvu que la tête soit bien placée ; 2°. deux têtes & demie égalent la hauteur du sommet du garrot à la terre , la longueur de ce même corps , celle de l'avant-main & de l'arrière-main prises ensemble de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement ; 3°. une tête en-

tiere donne la longueur de l'encolure, du sommet du garrot à la partie postérieure de la nuque ; la hauteur des épaules, du sommet du coude au sommet du garrot ; l'épaisseur du corps, du milieu du centre au milieu du dos ; la largeur d'un côté à l'autre ; 4°. une tête mesurée du sommet du toupet à la commissure des lèvres. Cette mesure légèrement remontée, à moins que sa bouche ne soit fendue, égalera la longueur de la croupe prise de la pointe supérieure de l'angle antérieur de l'os iléon à la tubérosité de l'ischion, formant la pointe de la fesse ; la largeur de la croupe ou des hanches, prise sur les pointes inférieures des angles des os iléon ; la hauteur de la croupe vue latéralement, prise du sommet des angles postérieurs des os iléon à la pointe de la voûte, la jambe étant dans l'état de repos ; la longueur latérale des jambes postérieures, de la pointe de la rotule à la partie saillante & latérale du jarret, à l'endroit de l'articulation du tibia avec la poulie ; la hauteur perpendiculaire de l'articulation ci-dessus désignée au-dessus du col ; la distance de la pointe du bras à l'insertion de l'encolure dans l'auge ;

la distance du sommet du garrot à l'insertion de l'encolure dans le poitrail ; 5°. deux fois cette dernière mesure donnent à-peu-près la distance du sommet du garrot , à la pointe de la rotule ; la distance de la pointe du coude au sommet de la croupe , ou des angles postérieurs des os iléon.

6°. Trois fois cette mesure ; plus , la demi-largeur du paturon ; le tout équivalant à deux têtes & demie , donneront la hauteur du corps prise du sommet du garrot à terre , sa longueur prise de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement ; 7°. cette même mesure , plus la largeur entière du paturon indiqueront la longueur totale du corps prise rigoureusement ; 8°. deux tiers de la longueur de la tête égaleront la largeur du poitrail , d'une pointe du bras à l'autre ; de dedans en dehors , la longueur horizontale de la croupe , prise entre deux verticales , dont l'une toucheroit à la fesse , & l'autre passeroit par le sommet de la croupe , & toucheroit à la pointe de la rotule ; le tiers de la longueur de l'arrière-main & du corps pris ensemble , jusqu'à l'à-plomb du garrot touchant au coude ; la longueur antérieure

de la jambe de derrière, prise de la tubérosité du tibia au pli du jarret.

9°. Une moitié de la longueur entière de la tête est la même que la distance horizontale de la pointe du bras à la verticale du sommet du garrot & du coude ; la largeur de l'encolure vue latéralement, prise de son insertion dans l'auge, jusqu'à la racine des premiers crins de la crinière sur une ligne qui formeroit, avec le contour supérieur, deux angles égaux.

10°. Un tiers de la longueur entière de la tête donne la hauteur de ses parties supérieures, depuis le sommet du toupet jusqu'à la ligne qui passeroit par les points les plus saillans des orbites, la largeur de la tête au-dessus des paupières inférieures ; la largeur latérale de l'avant-bras, prise de son origine antérieurement à la pointe du coude.

11°. Deux tiers de tête, largeur latérale, donnent l'élévation verticale de la pointe du coude, au-dessus du niveau du dessus du sternum ; l'abaissement du dos par rapport au sommet du garrot ; la largeur latérale des jambes postérieures près des jarrets ; l'ouverture, ou plutôt la distance des

avant-bras d'un arc à son opposé.

12°. Une moitié de tiers de la longueur entière de la tête égale l'épaisseur de l'avant-bras, vu de face à son origine, de l'arc à son contour extérieur horizontalement; la largeur de la couronne des pieds antérieurs, soit d'un côté à l'autre, soit de l'avant en arrière; la largeur de la couronne des pieds postérieurs d'un côté à l'autre seulement; la largeur des boulets postérieurs près de l'avant-main à la naissance de l'ergot; la largeur du genou vu de face (cette mesure est cependant un peu forte, selon M. Bourgelat); l'épaisseur des jarrets: celle-ci est un peu faible, selon le même Auteur.

13°. Un quart de ce même tiers de longueur de tête donne l'épaisseur du canon de l'avant main; celui de l'arrière-main est un peu plus épais; 14°. un tiers de cette même mesure égale l'épaisseur de l'avant-bras près du genou, dans la partie la plus étroite; l'épaisseur des paturons postérieurs pris latéralement; 15°. la hauteur du coude auprès du genou est la même que la hauteur de ce même pli jusqu'à terre; la hauteur de la rotule, ou pli

du jarret; la hauteur du pli du jarret jusqu'à la couronne; 16°. la sixième partie de cette mesure donne la largeur du canon de l'avant-main vu latéralement au milieu de sa longueur, son boulet vu de face; 17°. le tiers de cette même mesure est à-peu-près égal à la largeur du jarret, du pli à la pointe; 18°. un quart de cette mesure donne la largeur du genou, ou latéralement sa longueur; 19°. l'intervalle des yeux d'un grand angle à l'autre égale la largeur de la jambe de derrière, vue latéralement de la coupure de la fesse à la partie inférieure de la tubérosité du tibia; 20°. une moitié de cet intervalle des yeux donne la largeur du canon postérieur, vu latéralement; la largeur du boulet de l'avant-main, vu latéralement de son sommet antérieur à la naissance de l'ergot; enfin, la différence de la hauteur de la croupe, respectivement au sommet du garrot.

Quoique de pareilles observations ne soient pas du goût des Maréchaux, cependant il n'est pas moins vrai de dire qu'elles peuvent être très-utiles; par exemple quand une tête peche par un excès de longueur, cet excès



en accroît le plus souvent la masse, & il arrive toujours que dans la position de la main sur un Cheval, auquel on peut reprocher ce défaut, la direction des reins se trouve telle que les branches du mors operent sur les barres l'effet des branches hardies. Quand au contraire la tête est trop courte, elle est communément plus volumineuse par son épaisseur, & l'effet des rênes est totalement différent, en ce que les branches du mors n'ont que celui des branches flasques. Ce seul objet doit suffire, sans que nous nous étendions davantage sur cet objet; la direction des membres & la justesse des à-plombs sont encore d'une considération très-importante.

Tous ces principes posés, on examine d'abord le Cheval dans le repos; on considère, 1°. les pieds, & successivement toutes les parties des extrémités, en remontant jusqu'au garrot & jusqu'à la croupe: on revient au total de chacune: on examine ensuite toutes celles que présente le corps: on passe enfin au reste de l'avant-main: on compare encore le tout ensemble; telle est la route qu'il faut suivre; après quoi on examine le Cheval dans l'ac-

tion. On distingue dans cet animal des allures de deux sortes; les unes sont naturelles, les autres artificielles: on comprend parmi les premières le pas, le trot & le galop: on y en a joint une quatrième, qui est l'amble; mais celle-ci est défectueuse: elle ne dérive de sa nature que dans un petit nombre de ces individus; quant à ce qui concerne certains trains rompus & défunis, tels que l'entrepas, qui tient du pas & de l'amble, & l'aubin qui tient du trot & du galop; ils annoncent l'un & l'autre la foiblesse & la ruine de l'animal; ils ne doivent pas conséquemment faire partie des allures naturelles; les artificielles, ou arcs, en terme de manège, sont ou près de terre, comme le passage, la galopade, la trotte, le terre-à-terre, la mesoir, &c. ou relevées comme la pessade, la courbette, la balotade, &c.

Le trot est communément l'allure, ou la première épreuve à laquelle on foumet un Cheval, après l'avoir examiné, & en avoir considéré toutes les parties; il faut que cette allure soit ferme, prompte; que le maniement des membres soit libre, sans cependant que l'union des épaules, des bras,

soit trop élançée ; car toute séduisante qu'elle paroisse être , elle occasionne bientôt la ruine des jambes & des pieds ; il faut en outre que l'animal montre de la légèreté, que le derrière chasse le devant avec franchise, que la tête soit haute naturellement, sans le secours trompeur du Palfrenier, & sans la branche extrêmement longue du filet ; que les reins soient droits ; que les mouvemens de l'avant & de l'arrière-main soient uniformes ; que l'animal ne se balance point, c'est-à-dire, que la croupe ne balance pas alternativement à chaque temps ; qu'il embrasse proportionnellement le terrain ; qu'il trotte devant lui sans forger, sans s'entretailer, sans s'attraper, sans billarder, ou sans jeter ses jambes antérieures en dehors. On se contente ordinairement du trot pour le choix du Cheval, mais bien à tort ; l'examen du pas est encore nécessaire ; on s'apperçoit plus aisément de l'irrégularité ou de l'inégalité des mouvemens dans cette action, & la raison en est évidente ; c'est que ces mouvemens sont moins rapides ; & en effet, quand l'animal leve la jambe de devant, il est facile de voir si cette action est faite

avec hardiesse & avec facilité, si le genou est suffisamment plié, si la jambe parvient à une élévation continuelle, si elle s'y soutient un certain espace de temps quand elle y est parvenue, si dans sa foulée son appui sur le sol est ferme, si l'action de chaque membre est en raison de celui qui lui correspond. C'est donc l'allure du pas qu'il faut principalement demander de la part de celui que l'on fait monter devant soi : il est encore plus prudent de monter soi-même le Cheval, quand on en veut faire choix ; car à quoi sert-il de débiter en pareil cas par des aides propres à animer & à rechercher l'animal ? On commencera d'abord à l'éloigner peu-à-peu du lieu où le Marchand le met en montre ; quand il témoigne de l'ardeur, on l'appaise, on ne lui demande rien ; on ne le tient pas ; on le laisse marcher & cheminer quelque temps à son gré, & on s'apperçoit insensiblement en le renfermant ; & même en l'attaquant par degrés, s'il demeure placé, s'il aura de la franchise, de l'appui, s'il est libre à toute main, &c. C'est par le moyen de pareilles épreuves qu'on peut porter un jugement certain sur un Cheval. Les

qualités qu'on doit rechercher dans un Cheval sont la force, la légèreté, le courage, & un tempérament qui n'annonce rien de trop ardent, ni de trop tardif: si à ces qualités se joignent de justes proportions, & l'exemption des vices principaux, dont les membres peuvent être atteints, le Cheval se trouvera pour lors dans toutes ses actions naturellement uni; la tête sera ferme & assurée, son devant léger, les hanches affermies, les allures franches, sûres, nullement pénibles, & toujours avec grace; dans ses mouvemens hauts & élevés, on remarquera sans cesse la correspondance merveilleuse de ses parties entr'elles & avec le tout; ses sauts ne seront point désordonnés; ils seront constamment le produit de sa force & de sa gaieté; ils se feront toujours en avant & librement. Quand cet animal sera livré à un Cavalier, son obéissance sera prompte & entière; & s'il vient à se refuser à ce que lui demande le Cavalier, ce n'est que pour prévenir sa volonté, & pour se porter aux premières leçons qu'il en recevra.

Dans le choix d'un Cheval, on aura sur-tout égard à l'usage auquel on le

destine. Il y en a de fins, il y en a de communs, soit parmi les Chevaux de monture, soit parmi les Chevaux destinés à tirer. On appelle Cheval fin parmi les Chevaux de monture, celui qui est d'une taille légère. Quand on en veut faire un Cheval de manège, il faut qu'il ait de la beauté & de la grace; qu'il soit nerveux, léger, vif & brillant; que ses mouvemens soient fins; que sa bouche soit belle, & surtout que ses reins & ses jarrets soient bons; mais si c'est pour en faire un Cheval de voyage, il lui faut une taille raisonnable, un âge fait, tel que celui de six ou sept années, des jambes sûres, des pieds parfaitement conformés, un ongle solide, une grande légèreté de bouche, beaucoup d'allures, une action souple & douce, de la tranquillité, de la franchise: on rejette pour cet usage un Cheval ardent, paresseux, & délicat pour la nourriture. Quant au Cheval de guerre, il ne faut pas qu'il soit d'une taille trop élancée ou trop petite; rarement trouve-t-on de la légèreté & de l'agilité dans une grande machine; d'ailleurs, il ne résiste jamais à la fatigue, comme un Cheval d'une certaine hauteur; il faut en outre

qu'un pareil Cheval soit d'un poil obscur, sur-tout s'il est destiné à monter un Officier de marque; il doit être d'ailleurs bien proportionné, bien traversé, beau de devant, bien ouvert, & non chargé d'épaules; la tête & l'encolure en doivent être bien conformés, la bouche belle & l'appui à pleine main, pour qu'il obéisse promptement; la jambe bonne, les pieds excellens & non dérobés; il doit aussi être uni, avoir de la souplesse, de la sensibilité, de l'adresse, du courage, & une liberté entière à toute main, soit au pas, soit au trot, soit au galop; il faut en outre qu'il soit décidé au partir de la main, & susceptible d'un retour, facile à un galop monté, ainsi qu'au trot & au pas; quand il sera arrêté, il ne témoignera aucune inquiétude, & restera comme immobile à la même place; il ne doit pas d'ailleurs redouter les différens objets qui pourroient frapper sa vue, ou son ouïe, ni craindre, soit le feu, soit l'eau, &c. On demande dans un Cheval de chasse du fond & de l'haleine, des épaules plates & très-libres, un corps qui ne soit point raccourci, une bouche bonne

fans être trop sensible, de la légèreté; de la vitesse, &c. Pour ce qui est des Chevaux d'arquebuse, des Chevaux de promenade & Chevaux de femme, on exige d'eux beaucoup de tranquillité, de docilité, d'obéissance exacte, de bonté de bouche, des allures sûres & douces, une taille médiocre, & une franchise à l'épreuve de tous les objets capables d'effrayer & d'émouvoir.

Parmi les Chevaux de monture communs, on place les Chevaux de Domestiques ou de suite, les Chevaux de Cavaliers, de Dragons, de Piqueurs & de Poste. Le Cheval de suite doit être bien traversé, bien membré, bien gigoté; il faut que sa bouche soit bonne, sans être absolument belle, & il n'est pas nécessaire de s'attacher dans un pareil Cheval au liant ou à la dureté de ses allures.

On exige d'un Cheval de Troupe qu'il soit susceptible d'obéissance, de souplesse & de légèreté, relativement aux manœuvres qu'il doit exécuter, & auxquelles il ne peut suffire dans un âge tendre; le Cheval de Piqueur doit être étoffé, vigoureux, doué d'une grande haleine, & propre à ré-



sister au travail pénible auquel il est assujetti. Pour ce qui est des Bidets de Poste, on considérera plutôt la bonté de leurs jambes & de leurs pieds, que leur figure & les qualités de leur bouche.

Parmi les Chevaux qui tirent & qui portent des fardeaux, il en est de plus ou moins fins, & de plus ou moins grossiers. Pour avoir d'excellens Chevaux de carrosse, il faut des Chevaux bien tournés & bien proportionnés, d'une taille de quatre pieds onze pouces jusqu'à cinq pieds trois ou quatre pouces, qui seront parfaitement relevés de devant, bien traversés, dont les épaules ne seront pas trop chargées, dont le poitrail ne péchera pas par un excès de largeur, dont les jambes plates & larges ne seront pas garnies, dont les jarrets seront nets, amples, bien évuidés, bien conformés, dont les pieds seront bons, qui auront de la grace & beaucoup de liberté dans leurs mouvemens, qui seront justement appareillés de poils, de taille, de marque, de figure, d'inclination, d'allures & de vigueur.

Quant aux Chevaux de chaise, il faut que celui du brancard soit bien

étouffé, d'une taille raisonnable & non trop relevée. Un pareil Cheval trottera librement & diligemment, tandis que le bricolier, qui sera bien traversé, mais qui aura moins de dessous que lui, & qui sera aussi moins éloigné du genre des Chevaux de selle, sera capable de fournir avec facilité à un galop raccourci. Quant aux autres Chevaux de tirage, on les regarde avec raison comme les Chevaux les plus communs; il suffit qu'ils soient forts. Il faut conséquemment une attention scrupuleuse à tous les détails dans le choix d'un Cheval, selon les usages auxquels on veut l'approprier.

Tout vendeur de Chevaux est obligé envers l'acheteur en trois manières différentes. Cette obligation consiste dans une garantie de droit ou conventionnelle, ou d'usage. La garantie de droit ne s'exprime jamais; personne ne peut vendre un Cheval qu'il ne soit en état de prouver qu'il lui appartient. La garantie conventionnelle regarde tous les engagements que le vendeur a pris avec l'acheteur; il en est tenu d'une nécessité indispensable; quant à la garantie d'usage, elle est relative aux vices déclarés par les  
maximes

maximes usitées & réunies ; ces vices peuvent faire annuler la vente : on les a restreints en France à la pousse, la morve & la courbature. Dès qu'un Cheval est atteint de l'une de ces maladies, l'acheteur est en droit de contraindre le vendeur à reprendre l'animal, & à lui restituer le prix donné : on appelle cette action, action rédhibitoire. Dans certains pays, l'acheteur doit se pourvoir dans les huit jours, à compter de celui de la délivrance d'un Cheval ; & dans d'autres, l'usage est d'en accorder garantie.

## ARTICLE VI.

### *Du Palefrenier, & de la maniere de panser les Chevaux.*

On appelle chez les grands Seigneurs *Palefrenier* ce qu'on nomme dans les Hôtelleries & à la Campagne, *Vallet d'écurie* : c'est celui qui est chargé de panser les Chevaux.

Il doit d'abord en se levant, ou en entrant le matin dans l'écurie, attacher à un des fuscaux du ratelier une des doubles longes du licol du Cheval ; il nettoiera ensuite les auges avec un

bouchon de paille , & il distribuera l'avoine ou le son , selon qu'il est ordonné. Quand on n'auroit rien à présenter à l'animal , on ne fera pas moins net devant lui ; l'odeur que contracte l'auge par le séjour des alimens , en partie mâchés & laissés par le Cheval , est capable de le jeter dans le dégoût.

Immédiatement après que le Cheval aura mangé ce qu'on lui a donné , on remue la litiere avec une fourche de bois ; on la relève proprement sous l'auge , observant de séparer & de mettre à l'écart la partie de cette même litiere qui se trouvera pourrie & gâtée par la fiente & l'urine ; après quoi on nettoiera à fond , avec le balai de bouleau , la place du Cheval. Quoiqu'on relève rarement la litiere aux Chevaux malades , il est bon d'en ôter ce qui est corrompu & mouillé , & de balayer en dessous , sauf à faire en partie une litiere fraîche ; le tout pour rendre la placẽ qu'ils occupent toujours plus saine.

Avant de procéder au pansement , il faut mettre le Cheval au filet , ou même au mastigadour , que l'on gar-

nit de temps en temps d'un onguent d'*assa-fœtida*. Cette espece de mastigadour prévient toute inappétence; il réveille la sensation de la faim, & procure souvent une utile révulsion. Lorsqu'on peut faire sortir un animal de sa place, & le fixer en arriere, en attachant les longes du filet ou du mastigadour aux piliers qui le limitent; on ne doit pas chercher à s'en dispenser; & en effet, quand on panse des Chevaux à leur place, la poussiere de l'un vole sur l'autre.

Si la saison & le temps sont beaux; on les conduit alors hors de l'écurie; on les attache par ces mêmes longes à des anneaux de fer scellés dans le mur pour cet usage. Toutes ces précautions prises, le Palefrenier, armé de l'étrille qu'il tient dans sa main droite, de façon que son petit doigt se trouve tourné du côté du corps, ou du coffre de cet instrument, & que son pouce soit étendu sur l'extrémité du manche, & près de la rivure de la soie, dont le manche est enfilé; il fait la queue du Cheval avec sa main gauche; il passe l'étrille sur le milieu, sur le côté de la croupe, à rebrousse poil,

en allant & venant pendant un court espace de temps, avec adresse & légèreté, sur toutes les parties de ce même côté, qu'on parcourt d'abord ainsi, en remontant jusqu'à l'oreille.

Il faut ménager toutes celles qui sont douées d'une trop grande sensibilité, ainsi que celles qui sont occupées par les racines des crins; il ne faut par conséquent jamais porter l'étrille ni sur le tronçon de la queue, ni sur les parties tranchantes de l'encolure, ni sur l'épine, ni sur le fourreau, & on la passera plus légèrement sur les jambes qu'ailleurs: du reste, il importe que le Palefrenier dans cette action meuve son bras avec aisance, le déploie, & embrasse à chaque coup une certaine étendue du corps.

L'effet de cet instrument tendant à détacher la crasse qui provient de l'évaporation, en en donnant plusieurs coups, on en enlève une certaine quantité plus ou moins considérable; & pour dégager les rangs, ou le fond du coffre de l'étrille, le Palefrenier frappera de l'un des marteaux de son instrument de temps en temps sur le pavé, contre le mur, contre des pi

liers ; il soufflera même fortement entre les rangs , pour les nettoyer plus exactement.

Le Cheval suffisamment étrillé sur le côté droit , on procédera au pansement de sa partie gauche ; le Palefrenier changera pour lors l'étrille de main , & se saisira de la queue avec la droite ; il pratiquera sur cette face du corps de l'animal ce qu'il a pratiqué sur l'autre ; il fera succéder l'épouffette à l'étrille : on nomme ainsi une certaine étendue de serge ou de gros drap destiné à enlever les corpuscules que le premier instrument peut avoir élevés & laissés à la superficie des poils. On tient cette étoffe par un des bouts ou des crins , & on en frappera légèrement tout le corps de l'animal : on s'en sert aussi pour frotter & nettoyer la tête , les oreilles dedans & dehors , l'auge , l'intervalle qui sépare les avant-bras , celui qui sépare les cuisses & toutes les parties enfin sur lesquelles on n'a pas passé l'étrille.

Après avoir bien épouffeté le Cheval , on prend la *brosse ronde* ; on la chauffe dans sa main droite , en glissant une portion de cette même main entre la partie supérieure de cet instrument ,

& le cuir qui y est cloué en forme d'anse, tandis qu'on tiendra l'étrille de la main gauche; on brossera avec soin la tête en tout sens, en observant de ne pas offenser les yeux; & après avoir réitéré en arriere à la tête du mastigadour ou du filet, on brossera de suite tout le côté droit du corps, en passant à poil & à contrepoil, ainsi qu'il doit l'être; le Palefrenier brossera le plus près que faire se pourra de la racine des crins, & frotera la brosse sur les dents des rangs de l'étrille à chaque coup, pour par ce moyen la nettoyer & en charger le dernier instrument; mais il se retournera pour lors, pour ne pas renvoyer sur l'animal la poussiere qui en sortira. Cette poussiere qui s'attache à l'étrille, s'enleve au moyen du soufflé & des coups plus ou moins répétés de l'un de ses marteau, contre un corps dur quelconque.

Après toutes ces opérations, le Palefrenier passera & repassera sur tout le corps, sur les jambes, dans toutes les articulations, entre les ais; &c. &c. un bouchon de paille ou de foin légèrement humecté, à l'effet d'unir exactement le poil; l'on pourra en-



core employer à cet usage l'épouffette légèrement mouillée; & si cette épouffette étoit de crin, elle n'en vaudroit que mieux; après quoi il lavera les jambes du Cheval. Il mettra à cet effet, à sa portée, un seau plein d'eau dans cette intention, & il se munira de la *brosse longue* & de l'*éponge*; il appuiera successivement sur les jambes de devant l'éponge mouillée à diverses reprises contre les différentes faces du genou; l'eau qui sortira de cette éponge, imbue & pressée, coulera le long des parties inférieures de la jambe; pour lors le Palefrenier frotera vivement le long de cette même jambe avec la brosse longue, en remontant & en descendant, jusqu'à ce que l'eau paroisse claire; il lavera ensuite le canon, le tendon, le boulet, le paturon, le fanon; il est sur tout très-essentiel de tenir le paturon extrêmement net, sur-tout dans sa partie extérieure & à l'endroit où tombe le fanon; la crasse y séjourne plus facilement qu'ailleurs; c'est cette crasse qui occasionne souvent des maladies cutanées.

Le Palefrenier lavera de même les jambes de derrière, en appuyant & en pressant l'éponge contre le jarret;

il peignera ensuite & lavera les crins ; il jettera l'eau qui étoit dans le seau ; il le rincera. & il en mettra de la nouvelle : cela fait , il nettoiera avec l'éponge mouillée , après l'avoir auparavant bien lavée , les yeux , les joues , & une partie du chanfrein. Il reprendra de l'eau avec cette même éponge ; il mouillera fortement le toupet , & il le peignera sur le champ avec un peigne de corne , & non de bois ; le toupet peigné , il passera à la crinière : il l'épongera d'abord à fond dans toute son étendue , & dès la racine ; il reprendra de l'eau ; & à mesure qu'il mouillera de nouveau les crins d'une main , en commençant depuis la nuque , il les mouillera & il les peignera de l'autre , en descendant auprès des garrots ; il les renversera ensuite ; il les humectera encore dès leur origine , en passant l'éponge sur la partie supérieure de l'encolure , & dans toute sa longueur ; il frotera avec force , & tandis qu'une de ses mains sera occupée à les mouiller , il emploiera l'autre à peigner dans le sens où ils ont été jetés ; il les mettra ensuite dans le sens où ils doivent être ; il les peignera & les épongera de la même façon. Les crins

de la queue n'exigent pas moins de soin de sa part ; lorsqu'elle sera sèche , il prendra un seau par l'anse , il l'élevera de manière à y faire baigner tous les crins ; il les frotera & froisera entre les deux mains depuis le bas jusques en haut , & cela aussi longtemps qu'il n'aura pas enlevé toute sa saleté ; il les prendra ensuite dans une seule & même poignée , à un demi-pied près de leur extrémité ; il les peignera & les démêlera toujours en remontant insensiblement jusqu'au tronçon.

Rien n'est meilleur pour aider à débrouiller que l'huile d'olive , & rien n'est aussi meilleur pour les dégrasser que le son. Le Palefrenier enduira donc ses mains de l'une ou de l'autre de ces matières , selon le besoin , & il frotera la queue aussi-tôt après , ainsi qu'il l'a déjà fait , quand il l'a baigné dans le seau ; il mouillera encore l'éponge , en exprimera l'eau sur le tronçon , en peignant & en descendant jusqu'en bas , & il n'oubliera pas surtout de faire précéder de l'action d'éponger chaque coup de peigne.

Il terminera le pansement en lavant les fesses & le fondement , & en étuvant les testicules & le fourreau. Pour

laver le fourreau, il trempera l'éponge dans l'eau; il la pressera fortement, & il l'insinuera autant qu'il est possible dans cette partie; enfin, il passera exactement l'épouffette sur toutes les parties mouillées, & il la coulera sur tous les crins de l'encolure & de la queue, à l'effet de les sécher autant qu'il sera possible; en hiver il mouillera moins qu'en été.

Il conduira ensuite l'animal à sa place; il ôtera le filet ou le mastigador, & il y substituera le licol, qui doit être à double sous-gorge, si le Cheval est enclin à se délicoter; & dans le cas où ce licol n'obviendroit point à cet inconvénient, il ajouteroit deux longues très-déliées, qu'il attacherait d'une part à la partie supérieure des montans de ce même licol, & qui de l'autre passeroient dans le surfaix destiné à maintenir les couvertures. On emploiera pour couvertures, par préférence, celles de toile. Le Palefrenier les étendra sur le corps & l'encolure de l'animal, au moyen d'une crinière qu'il y adaptera. L'animal étant couvert, le Palefrenier en curera les pieds, & les dégagera de tout corps qui se seroit introduit entre l'ongle &

le fer, ainsi que des ordures dont la cavité du pied pourroit être remplie ; il mettra dans cette même cavité une suffisante quantité de terre-glaife , à l'effet de tenir l'ongle humide, & il graissera le sabot autour de la couronne avec l'onguent du pied. A l'égard de ceux de derriere, l'aridité n'en est pas si à craindre, par rapport à l'urine & à la fiente dans laquelle ils séjournent.

Lorsqu'un Cheval sera en sueur , on la lui abattra avec le couteau de chaleur : on tiendra ce couteau avec les deux mains , & de façon qu'on en appuiera le tranchant sur les parties du corps de l'animal , qu'on raclera avec force. On commencera par l'encolure , & on ramenera toujours l'eau du côté du garrot ; de-là on suivra les épaules , les bras , les avant-bras , les jambes , & l'entre-deux de ces parties ; on ne tiendra son instrument d'une main seule , que lorsqu'il ne sera pas libre de l'employer autrement ; on le passera ensuite depuis le dos & les reins jusques sous le ventre , où l'eau se rassemble , & le long du ventre & de la poitrine , depuis le fourreau jusqu'au poitrail , pour l'abattre entièrement. On en usera de même, relativement à

la partie supérieure de la croupe, à ses parties latérales, aux hanches, aux fesses, aux cuisses extérieurement & intérieurement, aux jambes, &c. après quoi on bouchonnera fortement le Cheval; on le couvrira avec soin; on le mettra au mastigadour, & on l'attachera de façon que sa croupe demeure attachée à la mangeoire, jusqu'à ce qu'après un certain espace de temps on entreprenne de le panser.

Pour faire la queue, on l'empoignera dès le tronçon, & on coulera, en l'empoignant toujours, la main jusqu'au bas, & jusqu'à l'endroit où l'on se proposera de couper les crins; il faut que cette même main descende en suivant une ligne à plomb, & qu'elle ne se porte ni à droite, ni à gauche. Quand elle est parvenue au lieu convenable, on la ferrera exactement, & on la retournera de façon que l'extrémité des crins se présente au Palefrenier, qui coupe toute cette extrémité excédante. La hauteur de la queue est ordinairement fixée à la hauteur du fanon. Pour ce qui concerne la crinière, on ne la coupera aux Chevaux qui ont tous leurs crins que de la largeur d'un doigt, précisément

à l'endroit où repose le dessus de la tête du licol ; s'il se trouve des Chevaux dans lesquels cette partie est trop chargée, on leur arrachera des crins ; pour ce faire, on tortille autour du doigt, ou d'un morceau de bois, l'extrémité de ceux qu'on se propose d'arracher.

On coupera les grands poils des lèvres, de même que ceux qui croissent au menton, à la barbe, & qui sont épars aux environs des naseaux : on arrachera ceux qui se montrent au-dessus de la paupière inférieure ; pour faire les oreilles, on mettra l'animal dans une position dans laquelle la tête se trouvera à portée de la main, & l'on coupera à petits coups de ciseaux, le plus près qu'on pourra, le poil qui borde les parties, tant en dehors qu'en dedans ; on tiendra égale la bordure que l'on tracera ; & la largeur de cette bordure sera de toute part d'environ trois lignes. Quand les jambes sont trop garnies de poils, on leur fait le poil avec des cisailles, ou pinces à poil ; on l'arrache en l'étagéant, de manière qu'il ne paroisse pas qu'on en ait ôté.

Toutes les fois que les Chevaux reviendront de l'eau, on la leur avalera des

jambes avec les deux mains ; & toutes les fois qu'ils rentreront , on les nettoiera de la boue dont elles sont chargées avec l'éponge & la brosse, ou avec le balai : on ne sauroit assez recommander cette précaution aux Palefreniers. Rien n'est aussi meilleur pour les Chevaux que de faire usage des bains de riviere ; ils sont très-propres pour fortifier leurs membres ; cependant l'habitude que quelques Cochers ont de faire passer les Chevaux à l'eau , après les avoir fait courir & mis en sueur , est très-préjudiciable , s'ils les y tiennent long-temps , & s'ils n'ont pas l'attention d'en prévenir les suites funestes , en exigeant des Chevaux une allure très-prompte & très-pressée dans leur retour à l'écurie , en abattant l'eau avec le couteau de chaleur , & en les bouchonnant ensuite fortement ; enfin , tous les soirs , les Palefreniers repasseront dans l'anneau de la mangeoire la longe du licol , pour que les Chevaux puissent se coucher. Ils mettront une couche de paille fraîche sur l'ancienne litiere , & ils ne feront jamais cette même litiere trop en arriere ; les Chevaux ne sont que trop dans l'habitude de l'y rejeter ; il



ne faut pas même que cette litiere ou-  
trepasse la pince des pieds de der-  
riere.

A R T I C L E V I I.

*Des Différentes Méthodes de ferrer les  
Chevaux.*

M. la Fosse est de tous les Auteurs  
celui qui ait traité à fond de la ferrure ;  
nous le prendrons pour notre guide  
dans cet article. Le pied du Cheval  
est composé, dit cet Hippiatre, de  
parties dures & molles ; les parties du-  
res sont les os, les molles sont les chairs.  
Toutes ces parties sont contenues  
dans une boîte de corne qu'on nomme  
*sabot* : celui-ci a deux faces, l'une an-  
térieure & supérieure, pour l'ordinaire  
convexe, qu'on appelle *muraille* ; je  
dis pour l'ordinaire, car elle se trouve  
concave dans certains Chevaux, ce  
qu'on appelle *pieds plats* ; l'autre face  
est inférieure, & se nomme *sole* pro-  
prement dite : celle-ci est concave,  
mais convexe dans certains Chevaux :  
on lui donne le nom de *pieds com-  
bles*. Ces deux exceptions sont des  
défauts, dont le premier est naturel &

héréditaire ; le second ne devient comble que par la ferrure ; la muraille est mince , molle & blanchâtre à sa racine ; à mesure qu'elle s'éloigne de la peau , elle devient plus dure & plus épaisse ; elle est fibreuse extérieurement , & ces fibres se trouvent jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre , plus elle s'endurcit ; mais les fibres se détachent par la macération : on les apperçoit encore aisément dans les sabots qui ont été long-temps exposés à l'air ; la partie interne de la muraille est cannelée , c'est-à-dire , parsemée de petits sillons formés par des productions de fibres disposées en lames. La partie supérieure est mince , & on remarque intérieurement une demi-gouttiere pour loger la chair de la couronne : on apperçoit encore plusieurs petits trous , qui donnent passage à des vaisseaux lymphatiques , qui l'abreuvent & la nourrissent , mais qui ne vont guere au-delà de l'os du pied. Il en est de cette partie comme des poils ou des crins , qui , lorsqu'ils ont acquis une certaine longueur , se dessechent & se fendent , faute de nourriture. La muraille & la sole semblent être produites

par une expansion des nerfs & des vaisseaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas dans le Cheval de parties aussi sensibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleurs. La muraille se divise en trois parties; celle qui se présente en avant est nommée *muraille de la pince*; celle des côtés, *muraille des quartiers*; celle de derrière, *muraille des talons*. La partie la première en levant le pied du Cheval, se nomme *sole de corne proprement dite*. Cette sole se divise en quatre parties; la première répond à la muraille de la pince, & s'appelle *sole de la pince*; la seconde se nomme *sole des quartiers*, & répond à la muraille des quartiers; la troisième, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de *sole des talons*; la quatrième est ce corps en forme de V, qui est situé au milieu, & qu'on appelle *fourchette*.

La sole de la pince s'étend depuis le bout de la fourchette jusqu'à la muraille; elle est superficiellement d'une substance blanche & farineuse, formant de petites écailles; quand on la pare, elle devient plus grise & plus forte, à

moins que la sole ne soit blanche, de même que le sabot, ce qui n'est pas rare; plus l'on perce cette sole, plus elle acquiert de mollesse, parce qu'elle se trouve plus humectée de sérosité, & plus près du vif.

La sole des quartiers qui est située au côté de la fourchette, est d'une substance à-peu-près semblable à la première; mais elle est plus épaisse, & composée de lames plus fortes & plus longues que la précédente, lesquelles tombent & se détruisent d'elles-mêmes, lorsque le suc nourricier ne s'y porte plus, & qu'elle est parvenue à un degré d'épaisseur convenable; de sorte qu'à bien considérer les deux parties, on remarque en tout temps qu'elles conservent la même épaisseur, & qu'elles se dépouillent elles-mêmes d'une espèce de vêtement qui leur est inutile: ce qui prouve bien, dit M. la Fosse, que le Maréchal n'a pas besoin d'ôter le superflu, & par conséquent d'aller au-delà, de peur d'altérer la nutrition, de l'affoiblir, & de l'exposer par-là au contact de l'air, qui, en la desséchant, comprime la partie molle, & fait boiter le Cheval. Il est pareillement dangereux de parer la sole

& de l'amincir ; on l'expose par-là à recevoir plus aisément des cloux , du verre , & on la rend plus susceptible d'une infinité de maladies.

La sole du talon est la partie qui le forme ; elle est produite par le contour postérieur ou intérieur de la muraille , qui s'étend aussi des deux côtés de la fourchette , pour venir s'unir avec la portion de la sole des quattiers ; cette corne est liante , & ne s'écaille pas comme celle qui compose le reste de la sole , parce qu'elle est perpétuellement nourrie par le suc des parties molles , avec laquelle muraille elle a de l'adhérence. En la considérant intérieurement dans le sabot , on y observe des cannelures légères , de même qu'à la muraille ; elle sert principalement d'étui ou d'arc-boutant aux murailles des talons , & empêche qu'elles ne se rapprochent l'une de l'autre ; elle fournit d'ailleurs un soutien au tendon fléchisseur de l'os du pied , & fait l'office de fourchette ; celle-ci est une corne mollasse & compacte , qui prend sa nourriture de la fourchette charnue , & qui est destinée , par sa nature , à se porter à ses mouvemens , & à la garantie des im-

pressions extérieures. Cette corne se débarrasse elle-même des accroissemens inutiles de sa substance ; mais différemment que l'autre partie de la sole de corne : celle-ci se desseche, au lieu que la fourchette étant de la nature de l'éponge, & se trouvant par conséquent toujours imbibée de son suc nourricier, s'en va en especes de filandres, telles que sont les parties d'une éponge qui se desseche ; elle sert aussi à soutenir le tendon qui prend son attache à la partie inférieure du pied, & qui est garantie par la fourchette charnue, des extensions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles ; renfermées dans le sabot, sont, 1°. la chair de la couronne ; 2°. la chair cannelée ; 3°. la sole charnue ; 4°. la fourchette charnue ; 5°. l'os du pied ; 6°. une partie de l'os coronaire ; 7°. l'os de la noix ; 8°. leurs ligamens ; 9°. leurs capsules ; 10°. la terminaison des tendons ; 11°. les arteres ; 12°. les veines ; 13°. les vaisseaux lymphatiques ; 14°. les nerfs ; 15°. les glandes synoviales ; 16°. les cartilages du pied.

La chair de la couronne est une

chair dure , grisâtre extérieurement , blanche intérieurement ; elle est mamelonnée , & forme un bourrelet qui recouvre le tendon extenseur à son attache sur l'os du pied , la partie inférieure de l'os coronaire , ainsi que sur les cartilages , & va jusqu'à la pointe des talons , en diminuant d'épaisseur ; elle est logée dans la demi-gouttière de la muraille , à l'insertion du poil ; elle a très-peu de vaisseaux sanguins , mais elle a beaucoup de houppes nerveuses. Cette partie se tuméfié aisément dans l'extension du tendon extenseur , dans les javarts encornés proprement dits , & dans le cas où la matière a soufflé au poil. Quant à la chair cannelée , elle est d'une substance bien différente de celle de la chair de la couronne ; elle est composée de lames parallèles , entre lesquelles il y a des espaces en forme de sillons , pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée ; elle est parsemée de vaisseaux sanguins ; elle a , de même que la chair de la couronne , beaucoup de houppes nerveuses , ce qui la rend très-sensible ; elle est adhérente à toute la convexité de l'os du pied ; c'est cette partie

qui souvent, à la suite d'une enclouure ou d'un fic qui a gagné les quartiers, se sépare de la corne cannelée. La sole charnue recouvre toute la surface inférieure de l'os du pied à laquelle elle est très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchisseur; elle recouvre aussi la fourchette charnue; elle est cannelée à l'endroit de la sole des talons; elle est coriace dans le reste de son étendue, grenue & vergettée; elle se replie sur les bords de l'os du pied, pour aller s'unir à la chair cannelée; en sorte que l'un semble être la continuation de l'autre, & que les vaisseaux de la chair cannelée paroissent se continuer à la sole charnue; car lorsqu'elle est détruite jusqu'à l'os, & qu'elle est à découvert, on remarque qu'elle se régénere par de petits boutons qui s'élevent des pores de l'os du pied, & qui forment tout ensemble la sole charnue; elle a des prolongemens qui s'enchâssent dans les sillons de la sole de corne; les filets nerveux n'y paroissent pas en aussi grand nombre que dans la chair de la couronne & la chair cannelée; elle n'est pas cependant moins sensible.

**La fourchette charnue est recouverte**



par la sole charnue, & intérieurement elle recouvre le tendon fléchisseur à l'endroit de son attache, & s'étend latéralement jusqu'aux cartilages. Il est difficile de dire quelle est sa substance : on fait seulement qu'elle est mollassse, spongieuse & blanche ; elle ressemble assez à la chair de la couronne dans son milieu ; elle a très-peu de vaisseaux sanguins & peu de nerfs, car elle n'est pas sensible. L'os du pied a la figure d'un croissant ou d'un talon de femme renversé : on y distingue des éminences & des cavités. Les éminences sont au nombre de trois ; l'une à la partie antérieure & supérieure pour l'attache du tendon extenseur de cet os, & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages : on y remarque plusieurs cavités.

1°. Dans la partie supérieure, il y a deux facettes cartilagineuses, qui font l'empreinte de deux conduits de la partie inférieure de l'os coronaire ; 2°. aux parties intérieures des apophyses latérales, se remarquent deux trous, un de chaque côté, lesquels donnent passage à une veine ; 3°. au-dessous de chaque apophyse latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'ar-

§ 12 *Traité Économique*

tache des cartilages; 4°. à la partie inférieure cutanée est une petite ligne transversale, saillante, en forme de croissant, pour l'attache du tendon fléchisseur; 5°. un peu plus haut, deux trous pour le passage de deux artères principales, de deux veines & de deux nerfs qui vont se distribuer dans la substance de l'os; 6°. plusieurs inégalités aux parties internes des apophyses latérales où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix; 7°. plusieurs petits trous dans la surface supérieure de cet os, par lesquels passent différentes ramifications des artères & des veines, qui vont se distribuer dans la surface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée; il est situé en partie sur l'os de la noix: on peut y distinguer six faces comme à un cube; savoir la supérieure, l'inférieure, l'antérieure, la postérieure & les deux latérales: on observe à la partie supérieure deux facettes, enduites d'un cartilage, pour recevoir les deux condyles de l'extrémité inférieure de l'os du paturon; à la partie inférieure se voient deux éminences en forme de condyles, qui servent à son articulation avec l'os du pied;

ped; enfin, on remarque à la partie supérieure, antérieure, postérieure, & aux parties latérales, plusieurs inégalités, donnant attache à plusieurs parties tendineuses & ligamenteuses.

L'os de la navette ressemble assez, pour la figure, à une navette de Tifferrand; il est situé derrière l'os du pied & l'os coronaire, sur le tendon d'Achille: on remarque, 1°. deux facettes dans la partie supérieure, à l'endroit de son union avec l'os coronaire; 2°. plusieurs inégalités pour l'attache des ligamens; tous ces os sont contenus & liés ensemble; la plupart sont en outre enveloppés de membranes capsulaires, qui contiennent la synovie, liqueur jaunâtre, destinée à lubrifier les surfaces des os, dans les articulations aux mouvemens. Quant aux cartilages des pieds, ils sont au nombre de deux; leur figure est à-peu-près triangulaire; ils sont situés sur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenseur du pied jusqu'au repli de la muraille des talons, & sont attachés par des fibres ligamenteuses aux apophyses latérales de l'os du pied; ils sont percés de quelques trous, pour laisser passer deux

veines considérables; ils sont moitié dans le sabot, moitié dehors; ils ne sont séparés de la peau que par le tissu cellulaire; la partie qui est dehors du sabot est mince, celle qui est dans le sabot est épaisse; la partie antérieure du cartilage est lisse, polie, composée d'une seule pièce; celle qui est vers les talons est composée de plusieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuses: c'est ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou à la suite des bleimes, il se détache des bourbillons qui procurent une prompte guérison du Cheval.

Après avoir donné une description étendue & anatomique du pied du Cheval, nous pouvons passer, avec M. la Fosse, à l'art de la ferrure, qui est le principal sujet de cet article. M. la Fosse indique, 1°. les défauts de la ferrure actuelle; 2°. il expose la manière de forger & de ferrer; 3°. il traite des précautions à prendre pour la ferrure; 4°. il fait connoître l'espèce de ferrure qu'on doit mettre en usage.

Les anciens Maréchaux, dit M. la Fosse, ferroient court, étampoient maigre, pour nous servir des termes de l'art, & ne paroient pas le pied au

tant qu'on le peut croire , par la négligence qu'ils apportoitent à polir & à bigorner leurs fers ; les Modernes au contraire ferrent long , étampent gras , creusent les talons , & mettent aux uns un crampon , aux autres deux , assez souvent aux pieds de devant , & presque toujours aux pieds de derriere ; par cette espece de ferrure , ils sont souvent dans le cas d'enclouer les Chevaux , & d'occasionner un grand nombre d'accidens. Le vrai but , ajoute M. la Fosse , que doit se proposer un Maréchal en ferrant , est de ne mettre du fer dessous le pied que pour le lui conserver ; par ce moyen , il évitera tous les inconvéniens occasionnés par la ferrure en taille. M. la Fosse en compte de trente-trois especes , que nous allons détailler ici , d'après cet Auteur.

1°. Les fers longs & faits d'éponge sont sujets , par leur poids , à ne point tenir fermement , & font péter les rivets.

2°. Il faut de gros clous à proportion de la force des fers , pour les tenir , ce qui fait éclater la corne ; ou souvent les grosses lames de ces clous pressent la chair cannelée & la sole

charnue, & obligent le Cheval à boîter.

3°. Les Chevaux sont sujets à se déferer par la longueur des fers ; savoir, lorsque le pied de derriere attaque l'éponge du pied de devant, soit en marchant, soit en restant en place, & en mettant le pied l'un sur l'autre, ou bien entre deux pavés, dans les barres des portes, ou sur les ponts-levis des Villes de guerre, ou dans les terres fortes,

4°. Les fers pesans fatiguent le Cheval, qui alors marche lourdement.

5°. Les fers longs & forts d'éponge éloignent la fourchette de terre, & empêchent le Cheval de marcher sur elle ; pour lors, s'il y a de la matiere dans la fourchette, il lui viendra un fic, ou crapaud, causé par le séjour de l'humour ; ce qu'on évite en ferrant court.

6°. Les fers longs & forts d'éponge aux pieds qui ont les talons bas, les écrasent, les renversent, les froissent, & font boîter le Cheval, quoiqu'on relève l'éponge & le talon en relevant le pied ; mais dès qu'il est à terre, le talon va chercher l'éponge, parce que le sabot est flexible,

7°. Les fers longs & forts d'éponge, lorsque le pied est paré, la fourchette étant éloignée de terre, occasionnent plusieurs accidens; comme la rupture du tendon fléchisseur de l'os du pied, ou l'extension du même tendon, & la compression de la sole charnue, accident plus commun qu'on ne pense.

8°. Les fers longs font glisser & tomber les Chevaux, parce qu'ils font l'effet d'un patin sur le pavé sec, tant en hiver qu'en été.

9°. Les fers longs sont encore nuisibles, lorsque les Chevaux se couchent sur l'éponge, ce qu'on appelle se coucher en vache, parce que pour lors ces sortes de fers les blessent au coude.

10°. Les crampons sont à supprimer sur le pavé, & ils ne sont bons que sur la glace, ou sur une terre grasse; les crampons s'insinuent pour lors dans l'une ou dans l'autre, & retiennent le Cheval, tandis qu'ils y glissent sur le pavé: d'ailleurs, pour peu que le Cheval marche, les crampons ne peuvent durer plus de sept à huit jours.

11°. Les crampons en dedans sont sujets à estropier le Cheval, en croi-

font ses pieds sur la couronne, ce qui forme des atteintes encornées.

12°. Le Cheval, avec des crampons, ne marche pas à son aise sur le pavé, & se fatigue.

13°. Le Cheval qui n'a qu'un crampon dedans n'a point le pied à plomb, & ce crampon gêne l'articulation de l'os coronaire qui porte sur l'os du pied, se trouvant alors de côté.

14°. Si le Cheval a le pied paré, & qu'il vienne à se déferrer, il ne peut pas marcher qu'il ne s'écrase, ne s'éclate la muraille, & ne foule la sole charnue, attendu que la muraille se trouve sans soutien, exposée à rencontrer des chicots & des taillons de bouteilles.

15°. Si les fers sont longs & les talons creusés, les pierres & les cailloux se logent entre le fer & la sole, comme le sable & la terre qui se mastiquent entre le fer & la sole, & font boiter le Cheval.

16°. Les pieds plats deviennent còmblés, en voûtant les fers, pour soulager le talon & la fourchette, parce que plus les fers sont voûtés, & plus aussi la muraille s'écrase & se renverse, la sole charnue bombe; c'est ce qu'on appelle *oignons*.



17°. Si la muraille est mince, & qu'on voûte les fers, ils pressent tellement les deux quartiers, que les os du pied, & ce qui en dépend, se trouvent comprimés; ces fortes de fers font l'effet d'une pincette.

18°. Les pieds parés sont exposés à être plus considérablement blessés par les clous de rue, les taissons, les chicots, &c.

19°. La sole parée prend plus facilement la terre ou le sable, qui forme une espece de mastic entre le fer & cette sole, ce qui foule le pied, & fait boiter le Cheval.

20°. Il arrive souvent que lorsque la sole est bien parée, & que le Cheval se trouve dans un endroit sec, la sole se seche par l'air qui la pénètre, & lui ôte son suc & sa souplesse; elle devient si dure, que le boutoir n'y peut entrer qu'avec grande peine; la précaution qu'on doit prendre pour humecter cette sécheresse, c'est d'humecter la sole avec la terre ou la fiente.

21°. Une habitude dont il faudroit se défaire, c'est d'attendrir la sole de corne, & de se servir d'un fer rouge

avec lequel on la brûle , pour que le Maréchal & le Palefrenier aient moins de peine , l'un à parer , & l'autre à tenir le pied du Cheval. Par cette manœuvre , on échauffe le plus souvent la sole charnue , & on rend par conféquent le Cheval boiteux.

22°. Un fer fort , que l'on fait porter à chaud , quoiqu'il ne soit pas rouge , est nuisible , tant par rapport à son épaisseur , que parce que le Maréchal qui ne le croit pas assez chaud , le laisse trop long - temps appliqué : cela échauffe tellement le sabot , que la chair cannelée qui se trouve desséchée , se détache par la suite de la corne cannelée , & fait un vuide entre la sole & la muraille , ce qui oblige le Cheval à boiter.

23°. Il arrive communément que pour former un pied qui plaise à la vue , on le rogne si fort , qu'il est paré jusqu'à la sole charnue , & que la chair se faisant jour à travers la sole de corne , le surmonte : c'est ce qu'on appelle une cerise , & qui fait boiter le Cheval.

24°. Le pied paré est principalement cause que le quartier en dedans

se resserre: c'est ce qu'on appelle quartier foible, ou quartier ferré; ce qui fait boiter le Cheval.

25°. Il arrive aussi qu'un quartier se resserre, & même tous les deux, & quelquefois la totalité du sabot; celui-ci devient alors plus petit, & gêne toutes les parties intérieures du pied; ce qui estropie le Cheval, accident qui provient de la parure du Cheval.

26°. Il résulte un autre accident; c'est que quand le quartier se rassure, il faut fendre le sabot dans sa partie latérale. On appelle cet accident *seime*, & le Cheval devient boiteux.

27°. L'habitude de parer les pieds, & sur-tout les talons, qui en sont les arcs-boutans, fait ferrer les deux talons, & les pieds s'encastellent, ce qui rend le Cheval boiteux.

28°. C'est un abus de raper les pieds des Chevaux; le sabot est altéré, & il se forme des seimes.

29°. Ce qui doit faire sentir qu'il ne faudroit pas parer les pieds des Chevaux, que cet usage est pernicieux; & que les Maréchaux en abusent souvent, c'est que si un Cheval se déferré plusieurs fois en un jour, on ne lui remet pas un autre fer qu'on n'ait diminué le

pied avec le fer rouge, & qu'on n'ait de nouveau paré le pied avec le boutoir, tant les Maréchaux ont contracté l'habitude de s'en servir, même par distraction ; en sorte que le Cheval n'a presque plus de pieds. Si par malheur cet animal se déferre quatre ou cinq fois en un jour, comme cela arrive quelquefois, on met le Cheval hors d'état de servir, en lui détruisant tout le sabot par cette maniere d'user sans discernement du boutoir.

30°. Un autre défaut, c'est la mauvaise methode d'étamper & de contre-parer les fers avec des étampes & des pinçons très-gros, lesquels ouvrent un trou extrêmement large ; en sorte que si-tôt que les clous ou que les fers sont un peu usés, la ferrure ne tient plus à rien ; le fer bat, attendu que le trou n'est plus rempli par les lames du clou, dont la tête forme quatre carres, lesquelles portent sur le fer, & par conséquent empêchent cette tête de s'enfoncer dans l'étampure.

31°. On a pour habitude de mettre aux Chevaux qui se coupent des fers extrêmement forts en branches, ou un fort crampon, dans l'idée de rejeter le sabot en dehors ; ils operent, il est

vrai, leur effet, dès que le Cheval a le pied à terre; mais dès qu'il le lève pour marcher, le pied se remet dans son à-plomb, l'épaisseur du fer l'attrape.

32°. La plupart des Maréchaux, dans la vue de mieux parer, pouffent le bouton jusqu'au sang, & pour arrêter l'hémorrhagie de la fourchette, ils y mettent le feu. Cette opération finie, le Cheval revient boiteux à l'écurie.

33°. Il y a des Maréchaux qui croient remédier aux talons encartelés, & qui mettent des fers qu'ils appellent à la pantoufle; ils sont forgés & disposés de façon, que le bord du dedans qui regarde la fourchette est extrêmement fort, & le bord du dehors très-mince; ils les ajustent en sorte que le Cheval appuyant dessus, l'épaisseur du dedans de l'éponge rencontrant le talon sur les arcs-boutans, le bord du dehors ne touche que peu à la muraille, à cause que l'éponge forme un talon de ce côté-là. Le but des Maréchaux, dit M. la Fosse, est d'écarter par ce moyen les talons; mais c'est en quoi ils se trompent, parce que loin de les écarter, l'épaisseur de l'éponge comprimant les arcs-boutans, les empêche de profiter, & les resserre encore davantage.

Voyons actuellement les défauts de la ferrure des Mulets. Il ne faut pas croire, comme pensent les Muletiers, qu'il faille que le Mulet, pour bien marcher, soit ferré avec des fers grands & larges, qui débordent en dehors & en pince de quatre à cinq pöuces, & relevent en pince l'un plus que l'autre, suivant le caprice des Muletiers.

1°. Les fers des Mulets sont beaucoup plus pesans que ceux des Chevaux, parce qu'on les fait une fois plus grands & plus larges qu'il ne faut; aussi les Mulets marchent-ils avec plus de peine: on s'apperçoit en effet qu'ils levent le pied plus lentement, ce qui ne peut provenir que de la pesanteur du fer.

2°. Ils sont sujets à se déferrer, tant à cause de la largeur, que de la longueur & de la pesanteur du fer, principalement lorsqu'ils marchent dans certaines terres où les fers demeurent; d'ailleurs ils enlevent avec ces sortes de fers quantité de terre, ce qui les fatigue extrêmement.

3°. Quand ils se trouvent dans des chemins raboteux, ils ont de la peine à marcher avec les fers larges, & souvent ils font de faux pas.

4°. Etant ainsi ferrés, ils ne peuvent point aller dans les montagnes, dont les chemins sont extrêmement étroits, où il ne se trouve que la place de poser leurs pieds; un fer large les expose à faire de faux pas.

5°. Si le Mulet se déferre, on ne trouve pas aisément des Maréchaux qui sachent les ferrer à la façon des Muletiers, dernier inconvénient.

En un mot, pour obvier à tous ces inconvéniens, tant envers les Chevaux qu'envers les Mulets, il n'y a, dit M. la Fosse, & on doit bien l'en croire sur cet article, qu'une ferrure à mettre en usage pour les Chevaux qui ont bon pied, & qui n'ont pas de défaut, c'est celle de ferrer court, & de ne jamais parer le pied; mais il faut bien distinguer entre *parer* & *abattre*. Parer, c'est vider le dedans du pied; abattre, c'est rogner la muraille. Les fers pour les pieds doivent être minces d'éponge, de façon que les talons & la fourchette posent à terre. Quoique la sole soit dans son entier, elle n'acquerra pas pour cela plus d'épaisseur; elle se développera d'elle-même de ce qu'elle a de trop. Ce qui confirme cela, dit M. la Fosse, c'est que l'on apperçoit

tous les jours dans les Chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque chose cette même sole, on trouve une substance farineuse, qui prouve que c'est un superflu prêt à tomber: il n'en est pas de même de la muraille; on est nécessairement dans le cas de l'abattre.

Il ne faut pas en outre que les fers soient couverts; il n'y a aucun Maréchal qui ne soit instruit de ce fait; & quant à leur épaisseur, elle ne doit pas être considérable. Un fer mince est plus léger; quoiqu'il y ait des Chevaux qui usent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derriere que du devant, l'étampure doit être ferrée également du pied de devant; le sabot en est moins fatigué; à l'égard du derriere, cela doit être à-peu-près le même, si ce n'est qu'on laisse en pince un écartement de la valeur d'un clou, attendu le poinçon qu'on est obligé d'y mettre, & le point d'appui considérable que le Cheval est obligé de prendre avec tout son train de derriere. La courte perçure doit être faite du même côté de l'étampure, & l'ajusture doit être douce, & même un



peu relevée en pince. Les corps des branches à plat, les cloux à leurs têtes doivent être coniques, représentant la figure de l'étampure, d'où il arrive que quand ils sont bien brochés & usés à niveau d'étampure, ils paroissent ne faire qu'un seul & même corps avec le fer. De pareils fers s'useront minces comme des lames de couteau, & tiendront aussi bien que s'ils étoient neufs : il n'en sera pas ainsi avec les cloux, avec la tête quarrée ; les fers doivent garnir, tant du devant que du derriere aux Chevaux de trait ; mais il faut qu'ils soient justes pour les Chevaux de selle ; les pieds de derriere seront de même ferrés courts, & de la même façon ; on s'évitera par ce moyen tous les accidens qu'occasionne la ferrure actuelle.

Voici actuellement les principes que M. la Fosse prescrit à ceux qui veulent s'adonner à la ferrure ; ils doivent d'abord se mettre au fait de tout ce qui concerne la forge : ils s'appliqueront ensuite à bien modérer & à bien conduire le feu ; après quoi, ils commenceront à frapper & à battre devant les Forgerons, afin d'affouplir leurs bras. Ils s'exerceront à régler leurs

mouvements, à frapper juste, & à distinguer ce que les Forgerons demandent, & ce qu'ils refusent. Quand un Apprenti saura frapper, il prendra du plomb, qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'habituer à saisir, & après avoir lâché son morceau, il frappera en tout sens pour acquérir le maniement; dès qu'il l'aura, il prendra une déferre; il la mettra au feu, & l'applatira, la bigornera; il essaiera à la tourner en tout sens, puis il tentera de faire des quartiers, à plier les déferres, à dresser les lopins; quand il saura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en faisant des quartiers, à dégorger, il mettra pour lors un lopin au feu; il lui donnera un échaudillon, c'est-à-dire, il le mettra une première fois au feu pour fonder les deux bouts, & pour s'entenailler, pour que les tenailles tiennent bien le lopin; puis l'ayant remis au feu, il en forgera la première branche, ensuite l'autre, & cela avec un seul frappeur. Le fer étant forgé, il le mettra une quatrième fois au feu, & il l'étampera; mais quand on est bien versé dans cet art, on doit étamper à mesure que l'on forge les branches, de même que refouler la première branche.

Tandis que l'Apprenti commencera à forger , il le mettra à la ferrure. Il parera d'abord des pieds morts , & s'exercera à manier le bouterolle ; après avoir mis la jambe gauche en avant , la droite en arrière , & posé son corps droit , & dans une attitude flexible , il prendra le bouterolle , qu'il doit tenir de la main droite , & avoir l'autre dessous la muraille ; l'instrument ne doit point quitter son ventre , & le ventre doit suivre son bouterolle ; par ce moyen , on ne sauroit blesser ni l'épaule du Cheval , ni le Palefrenier ; dans le mouvement de flexion des reins , le bassin paroît vouloir se rapprocher du tronc , & non ce dernier de l'autre ; l'Ouvrier commencera par abattre avec le bouterolle sur ces pieds morts , tant qu'il y aura de la muraille , afin de s'accoutumer à ce mouvement. Lorsqu'il aura ainsi travaillé sur plusieurs pieds , il se mettra à parer le pied : il ne doit point se presser , mais s'attacher à enlever des lames de corne , le plus mince que faire se pourra , afin de se rendre la main légère ; il s'attachera sur-tout à parer le pied uniment , à ne pas laisser la sole plus épaisse d'un côté que de l'autre. C'est une règle géné-

rale , que même dans une enclouure grave , on doit parer le côté de la sole opposé autant que celui où il y a plaie ; mais de ce côté , on ne doit point puiser , il suffit de parer également. Quand une fois on est exercé à parer , il faut s'accoutumer à faire porter des fers , à prendre la tournure du pied , à entoler son fer. Toutes ces connoissances acquises , on peut travailler sur le vivant. Avant que d'opérer , le Maréchal doit voir si le Palefrenier est bien posé ; si c'est sur une jambe de devant , il faut que ce dernier soit pour ainsi dire en avant du poitrail , sa jambe droite en avant , & sa gauche derriere , si c'est dehors le montoir ; & dans un sens opposé , si c'est du montoir : par-là on oblige toute l'épaule à se porter en avant , ce qui donne l'écartement à la jambe. On voit souvent des Garçons embarrassés en ferrant de ce que la jambe paroît être en devant , & ne savoir comment s'y prendre , Le plus ou le moins d'aisance qu'à le Maréchal à ferrer , vient de la position du Palefrenier , qui étant mal placé , court risque de faire blesser le Cheval par le Maréchal , attendu que plus il s'ap-

prochera du bas-ventre; plus il colera le pied vers la poitrine. La bonne méthode est de déferrer deux pieds à la fois, & non pas les quatre pieds, comme l'on fait. Le Cheval qui n'a plus de fer s'abyme les pieds sur le pavé, & ressemble à celui qu'on meneroit à la voirie; le pied étant déferré, on doit se baïsser, examiner la muraille, sa longueur, & juger de ce que l'on doit abattre. S'il y en a trop, plutôt d'après ses connoissances anatomiques, que d'une pratique routiniere, on se sert du rogne-pied & du brochoir, de même que quand c'est une corne éclatante. Lorsqu'on croit avoir assez abattu du pied, l'on prend ses déferres ou non, cela est égal, & on cherche des fers proportionnés au pied. Ordinairement, si ce sont de bons pieds, on prend des fers étampés; si au contraire ce sont des pieds dérochés, on étampe son fer dans les endroits où il y a du pied ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu, pour les refouler & les amincir; ensuite l'on met les fers au feu; on les ajuste tour-à-tour, en les faisant porter de la même chaude,

ou en les mettant dessus le feu : on évitera avec soin de faire blanchir le fer. Cet exercice du feu diminue son épaisseur, & le rend aigre ; d'ailleurs on risque de trop échauffer ou le pied ou l'épaule. Quand sa tournure est bien prise, il suffit que le fer soit de couleur de cerise pour le faire porter sur le pied, pour lui donner de la solidité. Si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement dessolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir attention de toujours mouiller sous fer, avant de le présenter, & de ne le faire porter qu'à froid. Si l'Ouvrier a un pied comble à ferrer, il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la secousse convenable, & l'étampe ensuite, ayant bien soin de le laisser beaucoup plus large, parce qu'en l'ajustant, cette largeur diminue. Pour l'ajuster, il choisira une enclume où il y ait un défaut, c'est-à-dire, un léger enfoncement ; il mettra son fer au feu par la pince, & viendra l'ajuster dans le défaut de l'enclume ; la pince ajustée, on mettra d'abord au feu une branche qu'on ajustera de même, & ensuite l'autre. Quand le fer paroîtra être entièrement fini, on le présentera avant

de le faire porter , pour ne pas échauffer le pied : on en usera de même pour les Chevaux qui ont des oignons. Quand le fer portera , on le brochera sur le champ , ou on l'attachera au moins avec quatre ou cinq clous , avant de ferrer les autres pieds , de peur que la muraille ne vienne à s'éclater. Les clous seront proportionnés à l'étampure , minces de lame , ayant un bon rivet ; c'est le principal.

Pour ferrer , il n'est donc pas absolument nécessaire , dit M. la Fosse , qu'un Maréchal possède la fine anatomie ; il suffit qu'il connoisse la structure des parties sur lesquelles il doit porter le bouterolle , afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé , & qu'il évite de toucher aux vaisseaux , aux nerfs , &c. Il doit donc connoître à fond le pied du Cheval.

M. la Fosse indique ensuite les différentes précautions qu'on doit prendre pour ferrer les Chevaux malins ; il faut étudier leur caractère , connoître leur malice , & se servir de ruses pour les ferrer plus aisément. Si le Cheval compte , c'est-à-dire , s'il retire son pied à chaque coup qu'on lui donne , il faut commencer par frapper

doucement, ensuite un peu plus fort, & ainsi en augmentant, jusqu'à ce que le clou soit rivé.

Il se trouve des Chevaux qui ne donnent que très-difficilement le pied : on les prendra par douceur, & on les caressera : on leur levera les pieds de devant ; & coulant tout de suite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derrière ; d'une main on embrassera le jarret en dedans ; on saisira de l'autre la queue, pour la faire servir d'appui ; on ferrera fortement le jarret avec le bras, en observant de ne point lâcher, à moins qu'il ne fasse de grands efforts, & qu'on ne coure risque d'être blessé. S'ils sont mutins, on leur mettra les morailles ou le torche-nez, & on leur enveloppera la tête d'un linge simple, ou de quelque grosse couverture qui charge la tête ; si les Chevaux, loin de s'adoucir, deviennent plus méchants, on prendra une platelonne ; on l'attachera à la queue ; on passera la corde dans l'anneau de la platelonne ; on mettra cette corde au paturon du pied qu'on veut ferrer, & on tirera le pied à soi avec la platelonne. Si le Cheval vient à s'abattre ou à se coucher,



on cessera de lui boucher la vue; on le mettra sur un terrain non pavé, ou s'il est pavé, on le couvrira de fumier : on fera tourner le Cheval jusqu'à ce qu'il soit étourdi, & on lui levera alors le pied.

Il y a d'autres Chevaux qui baissent la hanche, quelquefois jusqu'à tomber, dès qu'on leur leve le pied: on attachera pour lors une platelonge à la queue, après quoi on fera un tour au paturon: on tiendra d'une main la platelonge, & on appuiera de l'autre sur la hanche: on tirera en haut la platelonge, pour faire replier la jambe. Celle-ci étant raccourcie, de façon que le pied soit dans une situation convenable pour être ferré, on approchera la main qui étoit sur la hanche, pour l'embrasser, le tenir comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la platelonge. Si le Cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvemens, on quittera le jarret, & on portera la main sur la hanche, tenant toujours la platelonge; on le laissera le maître, en suivant ses mouvemens, de faire ses efforts; & lorsqu'il sera las, on reprendra le jarret comme auparavant. Il se trouve

encore des Chevaux , qui , fans être méchans , s'abandonnent , par la longueur du temps , sur celui qui les tient. On ne lâchera pas subitement le pied , parce que le Cheval se trouvant tout d'un coup privé du point d'appui , tomberoit rudement , & courroit risque de se blesser ; mais il faut conduire doucement le pied à terre , pour empêcher le Cheval de s'abandonner. Ainsi on se mettra entre ses deux jambes de derriere , & on lui levera le pied sans platelonge ; alors ne trouvant pas de point d'appui en dehors , il restera tranquille , & se soutiendra. Quand on est obligé de mettre le Cheval au travail pour le ferrer , on tiendra , avant de l'y mettre , les fers tout prêts à être portés sur le pied , & les clous tout affilés , afin de ne pas faire languir le Cheval dans le travail ; on examinera ensuite s'il est bien contenu de toutes parts , avant de lever le pied pour le ferrer. On le lui leve avec une platelonge ; on ne passe que deux fois à l'entour de la barre de fer , & on ne l'engage jamais , afin de pouvoir , selon la nécessité , mettre le pied à bas. Si le Cheval se débat & tire sa jambe , il faut lui laisser  
faire

faire ses mouvemens , & continuer après de le ferrer. Pourvu qu'il soit bien contenu dans le travail, on n'a pas besoin de soupente ; car quelquefois le Cheval s'y abandonne , & court risque d'être suffoqué ; on lâchera alors promptement le pied , & on le débarassera du travail , de peur qu'il ne périsse , ce qui est arrivé plus d'une fois. Après l'avoir laissé reposer un moment , & respirer à son aise , on le remet dans le travail sans le gêner ; on le tient court , pour assujettir sa tête , & on lui met les morailles ou le torché-nez ; on lui reprend la jambe , observant de ne faire qu'un demi-tour avec la corde autour de la barre , pour pouvoir la mettre bas sur le champ au besoin. Lorsqu'on lâche la longe , il faut que ce soit doucement , pour que le Cheval ne se blesse pas en heurtant rudement son pied contre le pavé ; dès que le pied aura reposé à terre , on le reprendra : c'est ainsi qu'on parviendra à le ferrer , si le Cheval ne s'abandonne pas & ne se couche pas sur la soupente ; mais s'il retire presque continuellement la jambe , il faut le lâcher & le reprendre souvent , jusqu'à ce qu'on soit venu à bout de le ferrer.

Il y a des Chevaux qui se débattent si fort dans le travail, qu'on est obligé de les en tirer, afin de les ferrer à la platelonge. Au surplus, pour bien ferrer un Cheval, il faut plus de hardiesse & d'adresse que de force. Avant que de commencer cette opération, le Maréchal prendra garde que le Cheval n'ait pas la longe dans la bouche, ni sur le nez. Quand on l'attache dans la bouche, il est à craindre qu'en tirant la longe, il ne se coupe la langue; sur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la respiration. Quand on déferre un pied foible ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clous avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoises que sur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans est le plus foible, & que les tricoises foulent la sole. M. la Fosse finit enfin son Traité de la Ferrure, en indiquant les différentes especes de ferrure qu'on doit mettre en usage, selon les différens Chevaux.

1°. La ferrure, pour aller solidement sur le pavé, tant sec que plombé, tant pour les Chevaux de trait que pour ceux de bât; (je veux dire pour les Chevaux de carrosse, de selle &

autres), est, selon lui, la ferrure indiquée ci-dessus, c'est-à-dire, la ferrure courte, que notre Auteur appelle à *croissant*, pour signifier un fer dont l'é Tampure est également semée, & dont les éponges minces viennent se terminer au bout des quartiers, de manière que les bouts des éponges soient de niveau avec les talons : on peut même, aux Chevaux qui en ont beaucoup, faire des crampons de corne de la hauteur d'un tiers de pouce & plus, ce qui les retiendra plus fermement, non-seulement sur le pavé sec & plombé, mais sur toute sorte de terrains. Ces crampons de corne ne s'usent pas ; cela est si vrai, que quand on ferre le Cheval, ce qui arrive toutes les six semaines ou tous les deux mois, on est obligé d'en abattre une partie. Ces fortes de crampons ne peuvent se faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes, autrement il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges seroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poseroit à terre ; & c'est ce qui donne le point d'appui au Cheval. Cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

2°. La ferrure à demi-cercle convient très-bien pour les Chevaux de carrosse. Comme la ferrure à croissant dont nous venons de parler ne sauroit empêcher le Cheval de glisser dans le premier temps qu'il pose son pied sur le terrain plombé, vu que la pince porte la première, & qu'elle est garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle; ce fer doit être mince du côté de l'étampure, plus juste que le pied, & posé de manière que la moitié de la muraille déborde de son épaisseur dans tout son pourtour. Après avoir raisonnablement abattu le pied, on cernera avec la cornière du bouterolle le dedans de la muraille, cette partie qui avoisine la sole de la corne; on fera ensuite porter son fer à chaud, puis on l'attachera avec des petits clous, dont la tête fera enfoncée moitié dans l'étampure; on réparera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puisse pas s'écartier, lorsque le Cheval marchera: au moyen de cette ferrure, il marchera sur toute la muraille, soit en montant, soit en descendant.

3°. Quand on emploie la ferrure à demi-cercle pour les Chevaux de selle, il faut que le demi-cercle ou le fer

soit large de deux ou trois lignes, sur une & demie d'épaisseur; il doit avoir dix étampures, également semées & contreparées du même côté; les clous doivent être par conséquent très-petits; on le placera de la même manière que le précédent, dont il ne diffère que par la largeur & par deux trous de plus. Le Cheval ainsi ferré est plus léger, ses mouvemens sont plus lians, plus fermes sur le pavé sec & plombé, & donnent de la douceur au Cavalier.

4°. Quand les Chevaux usent en pince, ce qui dénote des animaux ruinés, il ne faut point mettre le fer en pincé; mais lui donner plus d'ajusture, & tenir les branches à plat & minces, en un mot les ferrer courts.

5°. Quand un Cheval est pinçard des pieds de derrière, & par conséquent sujet à se déferrer; il faut, autant qu'il sera possible, étamper son fer près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entoler; les branches de la voûte du fer doivent aussi être renversées au dedans du pied, comme si on vouloit le ferrer en pantoufle, de manière que la voûte

du pied approche le plus qu'on pourra de la sole dans toute son étendue.

6°. Quand un Cheval forge, c'est-à-dire, lorsqu'avec la pince de derriere il attrape les fers de devant, ce qu'on appelle *forge-en-talon*, ou en attrapant la pince, ce qu'on nomme *forge-en-pince* : on remédiera au second cas, en laissant déborder, lorsqu'on le ferrera, la corne en pince, comme si on vouloit le cercle ; & au premier cas, en mettant à ces sortes de Chevaux deux pinçons sur les côtés au fer de devant, quoique ces pinçons deviennent néanmoins très-inutiles, quand le fer porte également, que les rivets sont bons, & que le Cheval est ferré court & à éponges minces.

7°. Lorsqu'un Cheval se coupe & s'entretaille, c'est-à-dire, lorsqu'il s'attrape avec ses fers, qu'il se heurte les boulets, soit aux pieds de devant, soit aux pieds de derriere ; il y a une maniere particuliere de le ferrer : ou le Cheval se coupe de la pince ou des quartiers ; si c'est de la pince, on le ferrera juste, en laissant déborder la corne en pince ; si c'est des quartiers, on mettra un fer dont la branche d'en-



dedans soit courte, mince & étranglée, sans étampure, incrustée dans l'épaisseur de la muraille, comme si l'on ferroit à cercle; la branche d'en-dehors sera à l'ordinaire, excepté que les étampures doivent être ferrées & en même nombre; il faut encore que le fer soit étampé en pince, & jusqu'à sa jonction avec les quartiers.

8°. Quand le pied est foible, c'est-à-dire, lorsque la muraille est mince, on mettra des fers légers & étampés maigre, & on aura pour regle générale de ne point parer le pied, & de ferrer court: c'est ainsi qu'on évitera d'enclouer & de piquer.

9°. Quand les talons sont bas, foibles & sensibles, il faut ferrer court, & ne point parer le pied: on aura sur-tout soin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & on fera en sorte que la fourchette porte entièrement & également en terre.

10°. Il y a encore une ferrure particulière pour un quartier ferré en-dehors, renversé, où il y a une rentrée en dedans, dont la sole est bombée, qui joint à cela un talon foible. Si le quartier & la muraille sont trop hauts,

il faut en abattre, ne point parer le pied, mais mettre un fer à demi-branche du même côté, & le tenir mince vers les talons; il faut aussi que la branche du dehors soit forte, & aille jusqu'à la pointe du talon, que le fer soit beaucoup entolé, & la branche d'en-dedans plate, afin que tout le corps portant sur la voûte & sur la branche d'en-dehors, le quartier d'en-dedans puisse être soulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre. Dans cette position, l'on s'apperçoit d'un espace où l'on peut passer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

12°. Il y a aussi une maniere de ferrer un pied plat. On examinera si le Cheval dont le pied est plat a les quartiers bons ou mauvais, si les talons sont bas, foibles, renversés, ou s'ils sont plus forts que les quartiers; si les quartiers sont mauvais, on contiendra pour lors la branche du fer jusqu'à la pointe des talons, & on fera porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de résistance; il faut que la branche, & principalement l'éponge soient étroites; si au contraire les talons sont foibles, on recouvrira la bran-

che, on verra qu'elle porte alors sur la partie la plus forte du quartier, sans qu'elle soit entolée; d'ailleurs on tâchera toujours que la fourchette soit à terre.

12°. Les pieds combles & oignons demandent encore une ferrure particulière: voici comme on s'y prendra. Le Maréchal, après avoir déferré le pied, commencera par abattre la mauvaise corne, sans toucher à la sole: ensuite il présentera au pied un fer couvert sans étampure; puis l'ayant mis au feu, il l'étampera suivant le pied, c'est-à-dire, dans les endroits où il y a de la bonne corne; mais auparavant, il doit donner la tournure à son fer, & les secousses nécessaires quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un V, être ouvert des talons, parce qu'en l'ajustant il ne se resserre que trop; le fer étampé & contreparé, il le remet au feu, pour achever de lui donner le reste de sa tournure, sans déranger l'étampure, après quoi il entole la pince; la pince étant entolée, il met une des branches du fer au feu, & entole plus ou moins, suivant l'oignon ou la plénitude des talons; il met ensuite au feu l'autre branche,

qu'il entole de même; tout cela fait; il redonne un coup tout du long de la voûte, sans le mettre au feu, ou en l'y mettant, ce qui dépend du plus ou du moins d'adresse de l'Ouvrier à finir son fer; mais il est rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuster. Après avoir donc totalement ajusté son fer, le Maréchal le mouille, s'il est trop chaud, & le présente au pied, pour voir s'il a manqué en quelque point; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever.

13<sup>e</sup>. Voyons actuellement les ferrures qui conviennent selon les différentes maladies du pied; commençons par celle de la seime. Si la seime est de devant, il faut examiner si elle attaque le quartier ou le talon; lorsqu'elle est sur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade sera raccourcie, & dont le bout aminci viendra porter sur le quartier & sur le fort de la muraille; quand au contraire la seime est placée sur le quartier, on prolongera le fer ou la branche, jusqu'à la pointe des talons, mais sans y mettre de pincçon; si la seime est en pince, ce que

l'on appelle en pied de bœuf, le Cheval fera ferré à l'ordinaire : on peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il est possible de s'en passer ; le sifflet que l'on a coutume de prendre en pince ne sert gueres plus ; le vrai remede est de traiter la seime : voyez ce que nous en avons dit en parlant des maladies des Chevaux.

14°. La ferrure pour la bleime sera la même que celle pour la seime ; quoique celle - là soit une maladie de la sole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré plus ou moins court, suivant le local ; mais sa branche sera toujours plus mince de ce côté que de l'autre. Si la bleime est à la pointe du talon, la branche sera plus courte que si la bleime étoit vers les quartiers ; dans ce cas, l'on prolongeroit la branche mince jusqu'à la pointe du talon, en la faisant porter sur la muraille ; quand la bleime est de nature à être traitée, souvent on est obligé de mettre pendant tout le traitement un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les éclisses & le reste de l'appareil.

16°. Il y a certains pieds, sur-tout ceux de derriere, dans lesquels la fourchette est naturellement petite,

mais dont les talons sont forts ; elle est exposée à se remplir d'humeur fanieufe : dans d'autres pieds , cette maladie arrive par le parement de cette fourchette & par son éloignement de terre ; les eaux & les boues entrent dans les différentes lames de corne , la minent , la corrodent , & forment ce qu'on appelle vulgairement *fourchette pourrie* : on y remédie en abattant beaucoup de talon , en le ferrant court , afin qu'elle soit forcée de porter à terre ; par ce moyen , on fait une compression qui oblige l'humeur ou les boues amassées de sortir. M. la Fosse assure avoir guéri par ce moyen plusieurs Chevaux qui avoient des fics : on prendra garde de ne point laisser de fumier ou d'humidité sous ces pieds , & on aura soin de mettre tous les jours dans la fourchette une dissolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

16°. La fourbure demande aussi des précautions dans la ferrure. Cette maladie se manifeste toujours aux pieds , principalement à ceux de devant ; il se trouve des Chevaux qui ont des cercles ou cordons , bombés ou rentrés ; d'autres dont la muraille est qua-

tre fois plus épaisse ; d'autres dont la sole de corne est séparée de la charniere ; d'autres qui , en marchant sur les talons , jettent les pieds en dehors , ce que l'on appelle nager. Ces sortes de Chevaux , lorsque les talons sont bons , doivent être ferrés long , à fortes éponges , parce qu'autrement les talons s'useroient par la suite ; mais il faut toujours s'abstenir de parer le pied ; cependant , en suivant cette méthode , on fait un mal pour en éviter un plus grand ; aussi c'est le seul cas où il faille ferrer à fortes éponges. Si le Cheval a un croissant , & si la sole de corne est séparée de la charniere , il faut lui mettre un fer couvert , & l'entoler , de maniere qu'il ne porte pas sur la sole ; c'est la même ferrure que pour les pieds combles.

17°. La ferrure pour un pied encastellé est la même que pour le bon pied ; elle consiste à ferrer court , & à ne point parer le pied. Quand l'encastellure est naturelle , il n'y a pas de remede ; mais lorsqu'elle provient de ce qu'on a paré la sole , & creusé les talons , il suffit de les laisser croître , de les tenir toujours humides ;

on verra pour lors les quartiers , & principalement les talons s'ouvrir.

18°. La ferrure pour un Cheval que l'on va dessoler , exige encore quelque attention. Lorsque ce n'est point par rapport à une plaie dans le pied qu'on le dessole , mais pour un effort & d'autres causes , &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire , se contentant simplement d'allonger les éponges & de les tenir droites ; mais si c'est par rapport à un fic ou à un clou de rue , on lui mettra pour lors durant tout le temps du traitement un fer étranglé , afin de donner la facilité de le panser. Le Cheval une fois guéri , on doit lui mettre un fer couvert , & sans ajusture , ou presque point.

19°. Pour ne pas déferer chaque fois un Cheval qui aura été encloué , on ouvrira avec la tranche une échancrure dans le fer ; on le pansé alors plus commodément , & on réitère l'opération une seconde fois , si le cas l'exige. Lorsque l'enclouure est aux talons , on échancre dans cette partie ; ce sera une pincée , si cette partie a été enclouée.

20°. Il y a plusieurs fers qu'on peut



mettre indistinctement à toute sorte de pieds, mais dont cependant on ne se sert que dans le cas où un Cheval se déferre en route, & quand on ne peut trouver de Maréchal; ces fers sont brisés. Ce sont deux quartiers de fer unis ensemble par le moyen d'un rivet; on fait sur leur branche un, deux & quelquefois trois rangs d'é-tampures entrelacées; d'autres fers, pareillement brisés, ont leurs bords relevés comme des pinces; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge, &c. M. la Fosse développe aussi les principes pour ferrer les Mulets & les Anes, solidement & avantageusement pour toute sorte d'usage. Il donne quatre especes de ferrures; la première est la ferrure pour un Mulet qui porte, soit un bât, soit une selle: le fer ne doit déborder dans ce cas que d'une ligne en pince seulement, & être relevé: on abattra pour lors beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité: on ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le Mulet; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point

de crampons; enfin, le fer doit être égal de force par-tout. Pour rendre le pied uni, on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le bouterolle, & l'on ôtera la mauvaise corne avec le rogne-pied, sans néanmoins vider le dedans du pied, ni ouvrir les talons, mais on les laissera dans leur force; car lorsqu'ils sont parés, le pied se resserre, ce qui occasionne la fente du sabot, maladie connue sous le nom de seime.

2°. Pour ferrer un Mulet qui est exposé à marcher sur une glace unie, on met un crampon un peu pointu en pince, ou bien deux ou trois clous, dont la tête soit faite en cône, de sorte qu'ils puissent mordre sur la glace. Il est indispensable de mettre des crampons aux Mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans des terres grasses.

3°. Quand on veut ferrer les Mulets de façon à leur donner une marche sûre & ferme sur toute sorte de terrains, sur le pavé sec & plombé, il faut les ferrer à cercle; cette ferrure est plus facile aux Mulets qu'aux Chevaux, parce que les premiers ont le pied beaucoup plus petit, & la mu-

raille plus forte, au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille est mince: ainsi cette ferrure ne leur convient pas.

4°. Il faut ferrer un Mulet qui tire une voiture comme on ferre un Cheval, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas que le fer déborde, ni en pince, ni en dehors; il faut aussi qu'il soit juste au pied, & sans crampon; mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponge, parce que le Mulet use en pince, & que conséquemment le fer s'use davantage; il ne faut pas non plus parer le pied, ni ouvrir les talons.

## ARTICLE VIII.

### *Histoire Naturelle du Cheval.*

Le Cheval est connu de tout le monde par la beauté de sa taille, le courage, la force, la docilité de son caractère, & l'utilité infinie dont il est à l'homme; sa domesticité est si ancienne, qu'on ne trouve plus de Chevaux sauvages dans aucune des parties de l'Europe. Ceux que l'on voit par troupes dans l'Amérique, sont des

Chevaux domestiques, & Européens d'origine, que les Espagnols y ont transportés, & qui s'y sont multipliés; on en voit quelquefois dans l'Isle de Saint-Domingue des troupes de plus de cinq cents, qui courent tous ensemble. Lorsqu'ils apperçoivent un homme, ils s'arrêtent tous; l'un d'eux s'approche à une certaine distance, souffle des naseaux, s'ébroue, prend la fuite, & tous les autres le suivent.

Ces animaux, quoique rendus à la nature, paroissent, dit-on, avoir dégénéré, & être moins beaux que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race; mais ils sont beaucoup plus forts, plus légers & plus nerveux que la plupart des Chevaux domestiques; ils ont, dit M. de Buffon, ce que donne la nature, la force & la noblesse; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse & l'agrément; leur naturel n'est point féroce, ils sont seulement fiers & sauvages; ils prennent de l'attachement les uns pour les autres; ils ne se font point la guerre entr'eux, & vivent en paix, parce que leurs appétits sont simples & modérés, & qu'ils ont assez pour ne se rien envier. Les Habitans de l'Amérique prennent les Chevaux sauvages

dans des lacs de corde , qu'ils tendent dans les endroits que ces animaux fréquentent. Si le Cheval se prend par le col , il s'étrangle lui-même , si on n'arrive pas assez tôt pour le secourir : on attache l'animal fougueux à un arbre , & en le laissant deux jours sans boire ni manger , on le rend docile ; & même avec le temps , il devient si peu farouche , que s'il se trouve dans le cas de recouvrer sa liberté , il ne devient plus sauvage , & se laisse reprendre par son Maître. La plus noble conquête , dit M. de Buffon , que l'homme ait jamais faite , est celle de ce fier & fougueux animal , qui partage avec lui les fatigues de la guerre , & la gloire des combats. Aussi intrépide que son Maître , le Cheval voit le péril & l'affronte ; il se fait au bruit des armes ; il l'aime ; il le cherche , & s'anime de la même ardeur ; il partage aussi ses plaisirs de la chasse ; aux tournois & à la course , il brille & il étincelle ; mais docile autant que courageux , il ne se laisse point emporter à son feu , il fait réprimer ses mouvemens ; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide , mais il semble consulter ses desirs ; & obéissant toujours aux im-

pressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modere ou s'arrête, & n'agit que pour y satisfaire; c'est une créature, qui renonce à son être, pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui fait même la prévenir; qui, par la promptitude & la précision de ses mouvemens, l'exprime & l'exécute; qui sent autant qu'on le desire, & ne rend qu'autant qu'on veut; qui se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, se sert de toutes ses forces, s'excede, & même meurt pour mieux obéir; en un mot la nature lui a donné une disposition d'amour & de crainte pour l'homme, avec un certain sentiment des services que nous pouvons lui rendre, & cet animal connoît moins son esclavage que le besoin de notre protection.

Le Cheval est de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion & d'élégance dans les parties du corps. En lui comparant les animaux qui sont immédiatement au-dessus & au-dessous, on trouve que l'Ane est mal fait, que le Lion a la tête trop grosse, que le Bœuf a la jambe trop menue, que le Chameau est difforme, & que le Rhinoce-

ros & l'Eléphant ne sont pour ainsi dire que des masses.

On n'observe pour l'ordinaire les manières douces & les qualités sociales des jeunes Chevaux, que quand ils se trouvent réunis en troupe. Leur force & leur ardeur ne se marquant le plus souvent que par des signes d'émulation, ils cherchent à se devancer à la course, & même à s'animer au péril, en se défiant de traverser une rivière, sauter un fossé; & ceux qui dans ces exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, & souvent les plus dociles & les plus souples, lorsqu'ils sont domtés.

Au sujet de l'attachement des Chevaux les uns pour les autres, on rapporte que parmi les Chevaux de Cavalerie, il y en avoit un si vieux, qu'il ne pouvoit broyer sa paille ni son avoine; les deux Chevaux que l'on mettoit habituellement à côté de lui, broyoient sous leurs dents la paille & l'avoine, & les jettoient ensuite devant le vieillard, qui ne subsistoit que par leurs soins généreux. Ce trait suppose une force d'instinct qui étonne la raison.

Les Chevaux, ainsi que tous les animaux couverts de poils, muent ordinairement au printemps, & quelquefois en automne; ils sont alors plus foibles; il faut les ménager davantage, & les nourrir un peu plus largement. Les Chevaux élevés dans les lieux humides & marécageux, muent aussi de corne.

On peut remarquer dans le Cheval plusieurs sortes d'hennissemens relatifs à ses passions. Lorsqu'un Cheval est animé d'amour, de desirs, d'appétits, il montre les dents, & semble rire; il les montre aussi dans la colere, & lorsqu'il veut mordre: il leche quelquefois, mais moins fréquemment que le bœuf, qui est cependant moins susceptible d'attachement.

Le Cheval ne reste couché & ne dort guere que deux ou trois heures; il y a même des Chevaux qui dorment debout. L'influence des climats contribue beaucoup aux qualités du Cheval; plusieurs de nos Provinces Françaises fournissent des Chevaux, dont les uns sont des Chevaux de main, les autres de bons & beaux Chevaux de carrosse, de labourage, de rouliers & de somme; mais il s'en trouve de plus



estimés les uns que les autres. Les Chevaux Bretons approchent, pour la taille & la fermeté du corps, des Chevaux Poitevins; ils sont courts & ramassés; ils ont la tête courte & charnue, les yeux d'une moyenne grosseur, la moustache de la levre supérieure épaisse & ramassée; ces Chevaux sont propres pour le tirage, mais peu propres pour la course. Les Chevaux Poitevins sont bons de corps & de jambes; ils ne sont ni beaux, ni bien faits, mais ils ont de la force. Les meilleurs Chevaux de selle nous viennent du Limosin; ils ressemblent assez aux Chevaux Barbes, & sont excellens pour la chasse, mais lents dans leur accroissement: on ne peut guere s'en servir qu'à huit ans. Les Chevaux Normands sont à-peu-près de la même taille que les Bretons. On fournit les Haras de Normandie de Jumens de Bretagne & d'Étalons d'Espagne. Ce mélange produit des Chevaux trapus, vigoureux, propres aux carrosses, à la Cavalerie & à toute sorte d'exercices: il vient sur-tout du Côtentin d'excellens Chevaux de carrosse.

Les Chevaux du Boulonnois & de la Franche-Comté étant trapus, sont pro

pres pour le tirage ; ceux de Gasconne tiennent un peu des Chevaux d'Espagne, quoique moins beaux de taille & plus lourds ; ils sont propres aux carrosses , charriots , & conviennent à la Cavalerie : de la croupe & des jambes , ils imitent beaucoup le Mulet.

Les Chevaux de Picardie, de Champagne , Bourgogne , Beauce & Brie sont inférieurs aux précédens. En général, les Chevaux de France ont le défaut contraire aux Barbes : ceux-ci ont les épaules trop serrées , les nôtres les ont trop grosses.

Les Chevaux Arabes sont les plus beaux que l'on connoisse ; il n'y a point de précaution qu'on ne prenne en ce Pays pour en conserver la race également belle : on ne voit que très-rarement de ces Chevaux en France ; aussi les Bédouins , fortes d'Arabes , qui se disent descendus d'Ismaël , & qui s'embarrassent fort peu de la généalogie de leurs familles , sont-ils très-curieux de celle de leurs Chevaux ; ils les distinguent en trois races, les nobles , les méfaliés & les roturiers.

Les Chevaux Barbes, ou de Barbarie ;  
sont

sont plus communs que les Arabes ; ils ont l'encolure fine , peu chargée de crins, la tête petite, belle, moutonnée, la queue placée un peu haut , les jambes belles , bien faites, sans poil , le nerf bien détaché , le pied bien fait ; ils sont légers , & propres à la course ; leur taille est un peu petite , car les plus grands n'ont guere plus que quatre pieds huit pouces ; mais l'expérience apprend qu'en France, en Angleterre & en plusieurs autres Contrées, ils engendrent des Poulains plus grands qu'eux. Ceux du Royaume de Maroc passent pour les meilleurs. L'excellence de ces Chevaux Barbes consiste à ne s'abattre jamais , à se tenir tranquilles : lorsque le Cavalier descend, on laisse tomber la bride ; ils ont un grand pas & un galop rapide , les deux seules allures que leur permettent les Habitans du pays.

Les Chevaux d'Espagne tiennent le second rang après les Barbes ; ceux de belle race sont épais , bien étoffés, bas de terre ; ils ont beaucoup de souplesse & de mouvement dans la démarche , du feu , de la fierté. Les Chevaux d'Espagne n'ont guere plus de quatre pieds neuf à dix pouces ;

ceux d'Andalousie passent pour les meilleurs. On préfère ces Chevaux à tous les autres du monde pour la guerre, pour la pompe & pour le manège. Les Chevaux d'Espagne sont tous marqués à la cuisse, de la marque du Haras où ils ont été élevés. Les plus beaux Chevaux Anglois sont assez semblables aux Arabes & aux Barbes, dont ils sortent en effet; mais ils sont plus grands, plus étoffés, vigoureux, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse & la course. Il seroit à désirer qu'ils eussent plus de grace & de souplesse; ils sont durs, & ont peu de liberté dans les épaules. Tout le monde fait que les Anglois ont beaucoup de goût pour l'art gymnastique de la course. Les Annales de Newmarket fournissent des exemples de Chevaux, qui alloient à la lettre plus vite que le vent. On rapporte qu'un Maître de Poste d'Angleterre fit gageure de faire soixante-douze lieues de France en quinze heures. Il se mit en course, monta successivement quatorze Chevaux, dont il en remonta sept pour la seconde fois, & fit sa course en onze heures trente-deux minutes. Cette course est vrai-

semblablement plus rapide que celle des Jeux Olympiques.

Les Chevaux Napolitains sont estimés pour les attelages; ils ont la tête grosse, l'encolure épaisse; ils sont difficiles à dresser, mais ils ont la taille riche, les mouvemens beaux; ils sont excellens pour l'appareil, & ont de la disposition à piaffer.

Les beaux Chevaux Danois sont parfaitement bien moulés, bons pour la guerre & pour l'appareil; les poils singuliers, comme *pie* & *tigre*, ne se trouvent que dans ces races de Chevaux. Les Chevaux de Hollande, surtout ceux de Frise, sont très-bons pour le carrosse: on s'en sert communément en France. Les Chevaux Flamands leur sont de beaucoup inférieurs; ils ont le pied d'une grandeur démesurée. Les Chevaux d'Allemagne sont généralement pesans, & ont peu d'haleine; les Transylvains & les Hongrois au contraire sont bons coureurs; les Hussards & les Marchands Hongrois leur fendent les naseaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & les empêcher de hennir à la guerre.

Les Chevaux Arabes viennent des Chevaux sauvages des déserts de l'A-

rabie, dont on a fait très-anciennement des Haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Asie & l'Afrique en sont pleines. Ces Chevaux sont si légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les Autruches à la course. Les Arabes ne se servent de leurs Chevaux que pour la course; lorsque l'herbe manque, ils les nourrissent de dattes & de lait de chameau; ils gardent pour eux les Jumens, parce qu'ils ont appris par expérience qu'elles résistent mieux que les Chevaux à la fatigue. Ils vendent aux Turcs les Chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Les Arabes aiment singulièrement leurs Chevaux; ils les traitent doucement, parlent & raisonnent entr'eux, & les font coucher dans leurs tentes. On remarque que ces animaux semblent n'oser remuer, de peur de faire du mal à leurs Hôtes; & ils sont si habitués à vivre dans cette familiarité, qu'ils souffrent toute sorte de badinages. Pendant tout le jour, les Chevaux des Arabes restent à la porte bridés & sellés; ils leur donnent à boire deux ou trois fois, & ne les font manger que la nuit. Quand l'Arabe monte sa Jument, & qu'il la presse

légèrement, elle part avec une vitesse incroyable, & saute les haies & les fossés aussi légèrement qu'une biche.

Les Chevaux de Turquie sont beaux, très-fins, pleins de feu, mais délicats. On élève beaucoup de Chevaux dans la Perse; communément ils y ont des tailles médiocres; il y en a même de forts petits, qui n'en sont ni moins bons, ni moins forts; il s'y en trouve aussi d'une belle taille.

Les Chevaux qui naissent aux Indes & à la Chine sont lâches, foibles, petits. Tavernier dit qu'il a vu un jeune Prince du Mogol en monter un très-bien fait, dont la taille n'excédoit pas celle d'un levrier. En 1765, il arriva à Portsmouth un semblable Cheval des Indes; il étoit âgé de cinq ans, n'avoit que vingt-huit pouces de hauteur, & étoit néanmoins très-bien proportionné dans sa taille. Les Chevaux dont les Grands de ce pays se servent, viennent de Perse & d'Arabie; on leur fait cuire le soir des pois avec du sucre & du beurre, au lieu d'avoine. Cette nourriture leur donne un peu de force, sans cela ils dépériroient entièrement, parce que le climat leur est contraire.

Les Tartares ont des Chevaux forts,

hardis, vigoureux ; qui marchent deux ou trois jours sans s'arrêter, qui passent quelquefois quatre à cinq jours sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit heures en huit heures, & qui d'ailleurs sont vingt-quatre heures sans boire. Les Chevaux de la Chine au contraire sont si foibles, qu'on ne peut s'en servir à la guerre ; aussi peut-on dire que ce sont les Chevaux Tartares qui ont fait la conquête de la Chine.

Les Chevaux d'Irlande, suivant Anderson, sont courts, petits, comme dans tout le pays du Nord, où l'accroissement des productions naturelles de la surface de la terre est resserrée par le froid ; au lieu que les poissons de mer y sont au contraire très-grands. Ces Chevaux, endurcis au climat, souffrent des fatigues incroyables. A l'approche de l'hiver, leur corps se recouvre d'un crin extrêmement long, roide & épais.

M. l'Abbé Outhier, dans le Journal de son Voyage au Nord, nous apprend que les Chevaux y sont petits, bons, vifs, sans être vicieux. Comme les Lapons n'en font usage que pendant l'hiver, parce que pendant l'été ils sont



leurs transports par eau, dès le commencement du mois de Mai ils donnent la liberté à leurs Chevaux, qui s'en vont dans certains cantons des forêts, où ils se réunissent, vivent en troupes, & changent de canton, lorsque la pâture leur manque. Quand la saison devient fâcheuse, les Chevaux quittent la forêt, & reviennent chacun à leur logis. Si pendant l'été, le Maître a besoin d'un Cheval, il le va chercher, l'animal se laisse prendre; & lorsque son ouvrage est fait, il va rejoindre ses camarades.

Il résulte de ces faits, & plusieurs autres réunis dans l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, que les Chevaux Arabes ont été de tout temps, & sont encore les premiers Chevaux du monde, tant pour la beauté que pour la bonté; que c'est d'eux que l'on tire, soit immédiatement, soit médiatement, par le moyen des Barbes, les plus beaux Chevaux qui soient en Europe, en Asie & en Afrique; que le climat d'Arabie est vraisemblablement le vrai climat des Chevaux, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races étrangères, on a soin de les conserver dans toute leur pureté; que si ce climat n'est

pas lui-même le meilleur climat pour les Chevaux, les Arabes l'ont rendu tel, par les soins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps d'ennoblir les races, en ne mettant ensemble que les individus les mieux faits & de la première qualité; que par cette attention suivie pendant des siècles, ils ont pu perfectionner l'espèce au-delà de ce que la nature avoit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats, plus chauds que froids, & sur-tout les pays secs, sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux. On doit conclure aussi des observations de M. de Buffon, qu'en général les petits Chevaux sont meilleurs que les grands; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture; qu'avec de la familiarité & des caresses, on en tire beaucoup plus que par la force & les châtimens; que les Chevaux des Pays chauds ont les os, la corne, les muscles plus durs que ceux de nos climats; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas; que le grand froid est contraire; qu'enfin leur habitude & leur naturel dé-

pendent presque en entier du climat, de la nourriture, des soins & de l'éducation.

En Guinée, à la Côte d'or, les Chevaux sont très petits, fort indociles, propres à servir seulement de nourriture aux Negres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent aussi la chair des jeunes Chevaux sauvages; ce goût se retrouve en Tartarie, & même à la Chine.

Parmi les Chevaux comme parmi les autres animaux, on voit quelquefois des écarts de la nature : on peut mettre de ce nombre le *Bucéphale* d'Alexandre, qui avoit une tête de bœuf; le Cheval que Jules-César fit élever, qui avoit les deux pieds de devant faits presque comme ceux de l'homme : un Cheval né dans le pays de Vérone, qui avoit, dit-on, la tête d'un homme; un autre en Bohême, qui avoit la queue semblable à celle d'un chien; enfin on prétend en avoir vu d'hermaphrodite. Ce qui est encore très-singulier, c'est que l'on a amené de l'Inde en Angleterre un Cheval carnivore; il attaquoit les hommes au ventre, & leur mangeoit les entrailles.

Ce que nous venons de rapporter

sur l'histoire naturelle du Cheval est extrait du Dictionnaire d'Histoire naturelle de M. Valmont de Bomare, & celui-ci-ci l'a tiré de l'Histoire Naturelle de M. de Buffon.

## ARTICLE IX.

*Du Fourrage & des Plantes qui peuvent servir de nourriture aux Chevaux.*

On donne le nom de fourrage à tous les herbages qui servent de pâture aux animaux qui vivent de végétaux. Les fourrages propres aux Chevaux sont le foin, le son, & la paille de froment: ces substances entrent dans le commerce économique; mais il y a du choix à les avoir bonnes, car il s'en trouve souvent beaucoup qui sont corrompues & altérées par leur mélange. Un animal, lorsqu'il est libre & abandonné à lui-même, cherche sa pâture dans les prairies & dans les bois; & pour lors il se donne bien de garde de brouter parmi les plantes celles qui de leur nature peuvent être nuisibles à sa santé; son instinct seul le guide, & dirige son appétit vers les plantes qui lui conviennent; mais lors-

qu'un animal est soumis à l'homme, & qu'il est pour ainsi dire dans un état d'esclavage, il faut pour lors qu'il se nourrisse de ce qu'on lui prépare & de ce qu'on lui présente, & il prend souvent par nécessité des alimens qui lui sont contraires; son appétit naturel, irrité par la faim, n'a plus la liberté du choix. C'est le plus souvent de la plupart des fourrages, altérés dans le pré pendant la fénéaison, ou falsifiés par la cupidité des Marchands, dans un temps de disette, que surviennent aux Chevaux les farcins, la gale, la maladie du feu, & souvent même la morve; c'est aussi de ces mauvais fourrages que proviennent à tous les bestiaux en général les maladies épidémiques, qui font tant de ravage depuis quelque temps dans toute l'Europe. On trouve un tableau très-bien détaillé des plantes qui doivent composer un foin salutaire, dans les Mémoires de la Société Royale d'Agriculture de Bretagne; nous le rapporterons ci-dessous, de même que l'énumération que donne Linnæus des plantes salutaires ou nuisibles aux Chevaux.

Le foin que nous avons placé à la

rête des différens fourrages propres aux Chevaux , n'est autre chose que de l'herbe , qu'on a coupée quand elle est mûre , & qu'on a fait sécher. Les gramens, le trefle & le plantain, sont trois plantes qui y dominant pour l'ordinaire. On regarde un foin comme bienfaisant, appétissant ou succulent, dans lequel se trouvent de la jacée noire, de la grassette des prés, des paquerettes, du tussilage, tous les chiendents, le sainfoin, la petite chélidoine, le trefle des prés, les marguerites, la dent de lion, la primeverre, la luzerne, le trefle sauvage à fleurs jaunes, &c; toutes ces plantes sont salutaires aux bestiaux; mais lorsqu'on y rencontre de l'aconit, des différentes especes de tithymales, de la gratiote, de la persicaire, du thlaspi, du thora, de la renoncule connue sous le nom de douve, on peut & même on doit rejeter un pareil foin; il occasionne aux Chevaux des tranchées qui les font souvent constiper & enfler; en un mot, ces plantes sont pour eux de vrais poisons.

C'est ordinairement sur la fin de Juin qu'on commence à faucher les prairies, lorsque l'herbe commence un peu à y

jaunir, & qu'elle est en semence; mais il ne faut pas attendre qu'elle soit mûre; elle perdrait toute sa saveur, & le foin qui en proviendrait ne fourniroit pour lors qu'un fourrage très-peu succulent. Quand l'herbe est coupée, on la fait sécher sur le terrain, & on la fane; c'est-à-dire, qu'on la remue de temps en temps avec des fourches; un jour ou deux après, on la rassemble en sillons ou en petit tas; après quoi on en fait des meules rondes & hautes, & on la laisse ainsi fumer: on a alors ce qu'on appelle le vrai foin. On met le foin en botte sur le pré, & on le serre enfin dans le fenil. Il y a plusieurs endroits où on serre le foin sans le botteler. Quand on a eu le bonheur d'avoir du beau temps pour toutes ces opérations, on peut garder le foin au moins deux ans en meule, ou dans le fenil; mais s'il avoit été mouillé, il seroit à craindre qu'il ne pourrît en tas, qu'il ne s'échauffât, & qu'il ne mît même quelquefois le feu au grenier. Pour prévenir ces accidens, on mettra au milieu du tas de foin deux ou trois fagots d'épines: on y ménage par ce moyen un grand espace, où les exhalaisons chaudes viennent se rendre de toute

part, & perdent toute leur activité. On évitera de donner trop de foin aux Chevaux; l'excès les conduit presque toujours à devenir poussefs. Le foin nouveau, le foin vasé, celui qui est trop gros, ou qui est pourri, ne vaut absolument rien à ces animaux, de même que celui dans lequel il se trouve des plantes pernicieuses.

Le foin se vend au millier, au cent; les Regrattiers, qui sont ceux qui en font commerce, le vendent en petites bottes; le foin qui se consume à Paris nous vient de l'Isle de France, des Provinces voisines de la Seine, de l'Yonne, de la Marne; il y est amené, tant par bateaux que par charrettes. Celui qui vient par terre passe pour être meilleur que le foin de riviere. Chaque botte de foin doit peser douze, treize & quatorze livres, depuis le mois de Juin jusqu'au premier Octobre; dix, onze & douze livres, depuis le premier Octobre jusqu'à Pâques; & huit, neuf & dix livres, depuis Pâques jusqu'à la nouvelle récolte. On accorde ces diminutions successives, par le déchet qui survient toujours à cette sorte de marchandises; routes les bottes doivent être de la



même qualité, tant en dedans qu'en dehors, sans aucun mélange de mauvais foin avec du bon, ni du vieux avec du nouveau. Les marchés de foin ne doivent commencer qu'après la fenaison; il est même défendu aux Marchands & autres d'arrher ou d'acheter des foins avant la récolte.

Nous avons différentes Ordonnances émanées de nos Souverains, au sujet du commerce de cette denrée; la plus ancienne de toutes est celle qui a été publiée par Saint Louis, Le foin nouveau est dangereux, ainsi & de même que celui qui est moisi. On préfère le foin qui croît dans les prés à mi-côte, à celui qu'on tire des prés, qui sont situés dans les fonds; l'herbe en est plus fine, & est d'un suc plus rectifié. Le foin le plus estimé est celui qu'on fauche le premier; il l'emporte de beaucoup sur le foin de regain; le foin le plus fin est le meilleur pour les agneaux, & on donne ordinairement aux vaches le foin qu'on ramasse de dessous les Chevaux.

Après le foin, la paille est un des principaux alimens des Chevaux: on l'emploie aussi pour leur litier. Pour qu'elle soit nourrissante, & en même

temps appétissante, il faut qu'elle soit mélangée de bonnes plantes, telles que la gesse, le fétu, le grateron, le laitron, le liseron, le melicot, la percefeuille, le pied de lievre, la vesce, la bourse à pasteur, la velvotte, le coquelicot, & plusieurs autres, dont les graines sont néanmoins nuisibles à la bonté du bled & de l'avoine. On ne donne ordinairement de la paille qu'aux Chevaux qui font peu d'ouvrage, & qui d'ailleurs sont grands mangeurs.

La meilleure nourriture des Chevaux est sans contredit l'avoine; ils ne s'en dégoûtent que fort rarement, à moins qu'il ne se trouve parmi des grains de fenevé, de colsa, de coquelicot. L'accessoire du fourrage est, comme nous avons dit, le son; les Chevaux en sont très-friands, lorsqu'il est nouveau; mais quand il est vieux, il acquiert une certaine rancidité, qui empêche le Cheval de pouvoir avaler l'avoine, ou de boire de l'eau dans laquelle on en auroit mis.

Outre ces sortes de fourrages dont nous venons de parler, & qui sont propres aux Chevaux, il s'en trouve encore d'autres qu'on peut employer à

défaut de ceux-ci ; mais seulement en cas de disette , telles que les feuilles d'acacia , de frêne , de vigne , d'orme , &c. La paille d'avoine n'est pas estimée pour les Chevaux ; & en fait de paille de froment , la plus courte est la meilleure. La paille nouvellement battue est préférable à celle qui l'a été depuis quelque temps ; elle est plus nourrissante & plus facile à être voiturée dans l'estomac.

Nous allons rapporter actuellement l'énumération des plantes dont les Chevaux font friands , & de celles que les animaux rejettent totalement. Cette énumération est le résultat de différentes expériences qui ont été faites par Linnæus , & qui se trouvent rapportées dans ses *Amœnit. Acad.* Ces animaux sont plus friands qu'aucun autre sur les herbes dont ils se nourrissent. Ces herbes sont :

1. *Veronica mas.* 2. *Veronica scutellata.*  
3. *Veronica Beccabunga rotunda.* 4. *Veronica oblongis caulibus.* 5. *Veronica cymbalarifolia.* 6. *Anthoxanthum vulgare.* 7. *Scirpus sylvaticus.* 8. *Scirpus palustris.* 9. *Nardus pratensis.* 10. *Phalaris arundinacea.* 11. *Phleum vulgare.* 12. *Alopecurus erectus.* 13. *Alopecurus infractus.* 14. *Me-*

378 *Traité Économique*

*lica liliata.* 15. *Melica nutans.* 16. *Agrostis spica venti.* 17. *Agrostis enodis.* 18. *Agrostis arundinacea.* 19. *Agrostis pyramydalis.* 20. *Agrostis stolonifera.* 21. *Agrostis tenuiffima.* 22. *Agrostis supina.* 23. *Aira Dalekarlica.* 24. *Aira flexuosa.* 25. *Aira miliacea.* 26. *Aira spica larendulæ.* 27. *Poa gigantea.* 28. *Poa compressa repens.* 29. *Poa annua.* 30. *Poa vulgaris maxima.* 31. *Poa angustifolia.* 32. *Poa media.* 33. *Poa alpina variegata.* 34. *Cynosurus cæruleus.* 35. *Cynosurus paniculatus.* 36. *Bromus vulgaris.* 37. *Bromus Upsalensis.* 38. *Bromus tectorum.* 39. *Bromus hordeiformis.* 40. *Bromus perennis maxima.* 41. *Bromus spica brizæ.* 42. *Festuca nutans.* 43. *Festuca marginea.* 44. *Festuca rubra.* 45. *Festuca vivipara.* 46. *Festuca ovina.* 47. *Avena pratensis.* 48. *Avena volitans.* 49. *Arundo lacustris.* 50. *Triticum rad. officinarum.* 51. *Elymus maritimus.* 52. *Hordeum murinum.* 53. *Scabiosa vulgaris.* 54. *Scabiosa Gothlandica.* 55. *Scabiosa succisa.* 56. *Sherardia scanica.* 57. *Asperula odorata.* 58. *Asperula rubeola.* 59. *Gallium stækense.* 60. *Gallium quadrifidum.* 61. *Gallium cruciata.* 62. *Aparine vulgaris.* 63. *Aparine Parisiensis.* 64. *Plantago lanceolata.* 65. *Sanguisorba Gothlandica.* 66. *Cornus fæmina.* 67. *Cornus herbacea.* 68. *Alchimilla vul-*

du gros & menu Bétail. 379

garis. 69. *Anchusa buglossum*. 70. *Lycop-  
sis arvensis*. 71. *Asperugo vulgaris*. 72.  
*Primula purpurea*. 73. *Convolvulus arven-  
sis*. 74. *Convolvulus maximus*. 75. *Pole-  
monium glabrum*. 76. *Campanula vulgaris*.  
77. *Campanula magno flore*. 78. *Campa-  
nula gigantea*. 79. *Hedera repens*. 80.  
*Rhamnus catharticus*. 81. *Ribes grossulariæ*.  
82. *Ribes rubra*. 83. *Ribes nigra*. 84. *Ri-  
bes Alpina*. 85. *Herniaria glabra*. 86. *Che-  
nopodium repandifolium*. 87. *Chenopodium  
vulvaria*. 88. *Ulmus campestris*. 89. *Dau-  
cus sylvestris*. 90. *Tordylium rubrum*. 91.  
*Selinum pratense*. 92. *Selinum oreoselinum*.  
93. *Laserpitium majus*. 94. *Heracleum  
vulgare*. 95. *Ligusticum scothicum*. 96.  
*Sium majus*. 97. *Phellandrium aquaticum*.  
98. *Cicuta aquatica*. 99. *Æthusa artemisi-  
oides*. 100. *Pimpinella officinarum*. 101. *Par-  
nassia vulgaris*. 102. *Statice Capitata*.  
103. *Linum catharticum*. 104. *Antheri-  
cum officinale*. 105. *Ornithogallum ma-  
jus*. 106. *Convallaria cordifolia*. 107. *Jun-  
cus bufonius*. 108. *Juncus valentii*. 109. *Jun-  
cus sylvaticus*. 110. *Juncus psyllii*. 111.  
*Juncus acetosa pratensis*. 112. *Juncus ace-  
tosa lanceolata*. 113. *Triglochin tricuspula-  
ris*. 114. *Triglochin sexlocularis*. 115. *Alif-  
ma erecta*. 116. *Trientalis trollii*. 117. *Epi-  
lobium hirsutum*. 118. *Epilobium monta-*

380 *Traité Economique*

num. 119. *Epilobium palustre*. 120. *Erica vulgaris*. 121. *Vaccinium maximum*. 122. *Persicaria amphibia*. 123. *Persicaria mitis*. 124. *Polygonum vulgare*. 125. *Dianthus vulgaris*. 126. *Dianthus scanensis*. 127. *Scleranthus annuus*. 128. *Cucubalus Behen*. 129. *Cucubalus dioicus*. 130. *Silene nutans*. 131. *Silene Wsgothica*. 132. *Alfina pentagina*. 133. *Alfina graminea*. 134. *Arenaria portulaca*. 135. *Spergula verticillata*. 136. *Cerastium viscosum*. 137. *Agrostemma agrestis*. 138. *Lychnis aquatica*. 139. *Lythrum palustre*. 140. *Prunus spinosa*. 141. *Cratægus oxyacantha*. 142. *Sorbus aucuparia*. 143. *Pyrus pyrafter*. 144. *Pyrus malus*. 145. *Mespilus cotoneaster*. 146. *Rubus Norlandicus*. 147. *Potentilla anserina*. 148. *Potentilla fruticosa*. 149. *Potentilla reptans*. 150. *Potentilla ascendens*. 151. *Potentilla fragifera*. 152. *Potentilla Norvegica*. 153. *Tilia communis*. 154. *Cistus vulgaris*. 155. *Euphorbia solifequia*. 156. *Thaliëtrum Canadense*. 157. *Thaliëtrum strictum*. 158. *Ranunculus flammula*. 159. *Ranunculus repens*. 160. *Thymus Acinos*. 161. *Origanum vulgare*. 162. *Mentha arvensis*. 163. *Mentha aquatica*. 164. *Glechoma hederata terrestris*. 165. *Lamium rubrum*. 166. *Lamium amplexicaule*. 167. *Leonurus cardiaca*. 168. *Melampyrum cæru-*

- leum. 169. *Euphrasia vulgaris*. 170. *Euphrasia odorata*. 171. *Draba nudicaulis*. 172. *Thlaspi Bursa pastoris*. 173. *Myagrum sativum*. 174. *Sisymbrium pinnatifidum*. 175. *Erysimum leucoii folio*. 176. *Raphanus raphanistrum*. 177. *Bunias cakile*. 178. *Crambe maritima*. 179. *Geranium sanguineum*. 180. *Geranium gratia Dei*. 181. *Geranium malvaceum*. 182. *Geranium robertianum*. 183. *Geranium Cicutarium*. 184. *Malva Alcea*. 185. *Malva vulgaris* 186. *Malva Suaveolens*. 187. *Genista tinctoria*. 188. *Astragalus dulcis*. 189. *Orobus vernus*. 190. *Orobus tuberosus*. 191. *Orobus niger*. 192. *Lathyrus collium*. 193. *Lathyrus W-gothicus*. 194. *Lathyrus pratensis*. 195. *Lathyrus Clymenum*. 196. *Vicia sativa*. 197. *Vicia sepium*. 198. *Vicia fœtida*. 199. *Vicia scanica maxima*. 200. *Vicia cracea*. 201. *Ervum arvense*. 202. *Cicer arvensis*. 203. *Pisum W-gothicum*. 204. *Pisum maritimum*. 205. *Lotus vulgaris*. 206. *Trifolium montanum*. 207. *Trifolium album*. 208. *Trifolium purpureum*. 209. *Trifolium lupulinum*. 210. *Trifolium Anglicum*. 211. *Trifolium melilotus*. 212. *Medicago nostras*. 213. *Medicago biennis*. 214. *Leontodon chondrilloides*. 215. *Hypochæris pratensis*. 216. *Hieracium pulmonaria*. 217. *Hieracium fruticosum*. 218.

- Crepis tinctorum*. 219. *Sonchus lævis*. 220.  
*Sonchus repens*. 221. *Sonchus lapponicus*.  
222. *Prenanthes umbrosa*. 223. *Scorfo-*  
*nera pannonica*. 224. *Tragopogon luteum*.  
225. *Lapsana vulgaris*. 226. *Carduus*  
*lanceolatus*. 227. *Carduus nutans*. 228.  
*Carduus helenii folio*. 229. *Carduus crispus*.  
230. *Carduus palustris*. 231. *Serratula*  
*Carduus avenæ*. 232. *Artemisia vulgaris*.  
233. *Artemisia Absynthium*. 234. *Arthe-*  
*misia serpythium*. 235. *Gnaphalium dioicum*.  
236. *Tussilago petasites*. 237. *Doronicum*  
*Arnica*. 238. *Solidago Virga aurea*. 239.  
*Inula Helenium*. 240. *Inula salicis folio*.  
241. *Aster tripolium*. 242. *Buphtalmum*  
*tinctorium*. 243. *Chrysanthemum leucan-*  
*themum*. 244. *Matricaria Chamomælum*  
*nobile*. 245. *Achillea Mille-folium*. 246.  
*Achillea Ptarmica*. 247. *Centaurea maxi-*  
*ma*. 248. *Centaurea Jacea*. 249. *Cnicus*  
*acanthifolius*. 250. *Viola trachelifolia*.  
251. *Zostera maritima*. 252. *Carex ferru-*  
*ginea*. 253. *Carex echinata*. 254. *Carex*  
*cespitosa*. 255. *Carex cœrulea*. 256. *Spar-*  
*ganium erectum*. 257. *Alnus glutinosa*.  
258. *Betula vulgaris*. 259. *Betula nana*.  
260. *Xanthium inerme*. 261. *Sagittaria*  
*aquatica*. 262. *Quercus longo pedunculo*.  
263. *Salix stipulis trapeziformibus*. 264.  
*Salix fœnimessorum*. 265. *Salix latifolia*



du gros & menu Bétail. 383

*rotunda.* 266. *Salix glabra arborea.* 267. *Salix viminalis.* 268. *Hippophaë maritima.* 269. *Myrica Brabantica.* 270. *Humulus salictorius.* 271. *Populus alba.* 272. *Populus nigra.* 273. *Juniperus frutex.* 274. *Equisetum sylvaticum.* 275. *Polipodium filix saxatilis.*

On met au nombre des plantes qui déplaisent aux Chevaux. 1. *Salicornia maritima.* 2. *Hippuris aquatica.* 3. *Veronica Ternifolia.* 4. *Veronica spicata.* 5. *Veronica beccabunga oblonga.* 6. *Veronica pseudo-Chæmadrys.* 7. *Pinguinela vulgaris.* 8. *Pinguinela alba.* 9. *Pinguinela minima.* 10. *Verbena vulgaris.* 11. *Lycopus palustris.* 12. *Salvia orntinum.* 13. *Valeriana vulgaris.* 14. *Iris palustris.* 15. *Ariophorum polistachion.* 16. *Montia palustris.* 17. *Galium luteum.* 18. *Plantago vulgaris.* 19. *Plantago radice lanata.* 20. *Evonymus vulgaris.* 21. *Alchemilla alpina.* 22. *Cuscuta parasitica.* 23. *Potamogeton perfoliatum.* 24. *Myositis arvensis.* 25. *Myositis lappula.* 26. *Lithospermum officinarum.* 27. *Lithospermum annuum.* 28. *Cynoglossum vulgare.* 29. *Symphytum majus.* 30. *Pulmonaria immaculata.* 31. *Echium scanense.* 32. *Primula vulgaris.* 33. *Menyanthes trifoliata.* 34. *Samolus maritima.* 35. *Lysimachia vulgaris.* 36. *Lysimachia axillaris.* 37.

384 *Traité Économique*

*Lysimachia nummularia.* 38. *Diapensia lapponica.* 39. *Campanula trachelium.* 40. *Hyoscyamus vulgaris.* 41. *Datura erecta.* 42. *Verbascum hirsutum.* 43. *Verbascum nigrum.* 44. *Verbascum scanicum.* 45. *Solanum vulgare.* 46. *Solanum dulcamara.* 47. *Lonicera Caprifolium.* 48. *Lonicera Xylosteum.* 49. *Asclepias vulgaris.* 50. *Gentiana amarella.* 51. *Salsola pungens.* 52. *Chenopodium Henricus.* 53. *Chenopodium Upsaliense.* 54. *Chenopodium purpurascens.* 55. *Chenopodium segetum.* 56. *Chenopodium stramonifolium.* 57. *Chenopodium polyspermum.* 58. *Sanicula sylvatica.* 59. *Conium arvense.* 60. *Angelica alpina.* 61. *Angelica sylvatica.* 62. *Ænanthe aquatica.* 63. *Ænanthe succo crocante.* 64. *Scandix sativa.* 65. *Apium palustre.* 66. *Opulus palustris.* 67. *Sambucus arborea.* 68. *Sambucus ebulus.* 69. *Asparagus scanensis.* 70. *Convallaria lilium convallium.* 71. *Convallaria polygonatum.* 72. *Acorus palustris.* 73. *Berberis spinosa.* 74. *Rumex Britannica.* 75. *Acer platanoides.* 76. *Epilobium irregulare.* 77. *Daphne rubra.* 78. *Vaccinium nigrum.* 79. *Vaccinium Vitis idæa.* 80. *Vaccinium occycoccus.* 81. *Persicaria urens.* 82. *Bistorta minor.* 83. *Helxine scandens.* 84. *Helxine sativum.* 85. *Paris nemorum.* 86. *Butomus palustris.* 87. *Andromeda vulgaris.* 88. *Andromeda cærulea.*

*Au gros & menu Bétail.* 385

*rulea.* 89. *Andromeda muscosa.* 90. *Arbutus uva ursi.* 91. *Ledum graveolens.* 92. *Saxifraga officinarum.* 93. *Oxalis sylvatica.* 94. *Sedum telephium.* 95. *Sedum acre.* 96. *Agrimonia officinarum.* 97. *Padus folio deciduo.* 98. *Filipendula molon.* 99. *Filipendula ulmaria.* 100. *Rosa major.* 101. *Rosa minor.* 102. *Rubus idæus.* 103. *Rubus cæsius.* 104. *Rubus saxatilis.* 105. *Fragaria vulgaris.* 106. *Potentilla argentea.* 107. *Tormentilla officinarum.* 108. *Comarum palustre.* 109. *Dryas lapponica.* 110. *Nymphæa lutea.* 111. *Nymphæa alba.* 112. *Papaver glabrum.* 113. *Papaver hispidum.* 114. *Chelidonium.* 115. *Actea nigra.* 116. *Euphorbia fruticosa.* 117. *Reseda luteola.* 118. *Aconitum lapponicum.* 119. *Aconitum napellus.* 120. *Aquilegia officinarum.* 121. *Hepatica verna.* 122. *Pulsatilla vulgaris.* 123. *Pulsatilla dalekarlica.* 124. *Anemone nemorosa.* 125. *Ranunculus aquatilis.* 126. *Caltha palustris.* 127. *Hel-leborus trollius.* 128. *Ajuga verna.* 129. *Teucrium scordium.* 130. *Clinopodium montanum.* 131. *Ballota scanensis.* 132. *Mar-rubium vulgare.* 133. *Nepeta vulgaris.* 134. *Stachys arvensis.* 135. *Galeopsis tetrahit.* 136. *Galeopsis ladanum.* 137. *Lamium perenne.* 138. *Scutellaria vulgaris.* 139. *Antirrhinum linaria.* 140. *Antirrhinum Up-*

*saliense*. 141. *Pedicularis calyce tuberculoso*. 142. *Pedicularis sceptrum carolinum*. 143. *Melampyrum vulgare*. 144. *Lathrœa squamaria*. 145. *Scrophularia fœtida*. 146. *Linnea*. 147. *Alyssum scanense*. 148. *Thlaspi arvense*. 149. *Thlaspi campestre*. 150. *Lepidium perenne*. 151. *Lepidium osyris*. 152. *Cochlearia vulgaris*. 153. *Cochlearia danica*. 154. *Cochlearia armoracia*. 155. *Isaris maritima*. 156. *Turritis glabra*. 157. *Brassica perfoliata*. 158. *Erysimum vulgare*. 159. *Erysimum barbarea*. 160. *Erysimum alliaria*. 161. *Cardamine pratensis*. 162. *Geranium batrachioides*. 163. *Malva repens*. 164. *Fumaria officinarum*. 165. *Ononis inermis*. 166. *Ononis spinosa*. 167. *Hypericum quadrangulare*. 168. *Hypericum anceps*. 169. *Hypericum teres*. 170. *Leontodon taraxacum*. 171. *Hypericum pilosella officinarum*. 172. *Cichorium scanense*. 173. *Arctium lappa*. 174. *Onopordon*. 175. *Bidens tripartita*. 176. *Bidens nutans*. 177. *Eupatorium cannabinum*. 178. *Tanacetum vulgare*. 179. *Tussilago farfara*. 180. *Senecio vulgaris*. 181. *Inula palustris*. 182. *Matricaria chamomillum vulgare*. 183. *Anthemis fœtida*. 184. *Centaurea cyanus*. 185. *Viola canina*. 186. *Viola apetala*. 187. *Viola tricolor*. 188. *Impatiens nemorum*. 189. *Orchis morio*. 190. *Orchis calcaribus*

du gros & menu Bétail. 387

oblongis. 191. *Orchis sambucina*. 192. *Orchis maculata*. 193. *Satyrium jemtium*. 194. *Calla palustris*. 195. *Urtica perennis*. 196. *Urtica annua*. 197. *Pinus arbor*. 198. *Bryonia alba*. 199. *Populus tremula*. 200. *Taxus arborea*. 201. *Fraxinus apetala*. 202. *Empetrum nigrum*. 203. *Equisetum arvense*. 204. *Pteris fœmina*. Nous avons dénommé ces plantes par les noms triviaux que Linnæus emploie dans sa Dissertation, pour abrégé par-là la dénomination des phrases botaniques.

La Société Royale d'Agriculture de Bretagne indique très-bien, dans un tableau qu'elle a fait dresser, les herbes des prés, soit hauts, soit bas, qui sont les plus profitables aux Chevaux & aux autres animaux domestiques, & celles qui lui sont nuisibles. Nous ne pouvons donc mieux finir cet article qu'en y rapportant cette énumération. La plupart des plantes qu'on trouve plus ou moins abondamment dans les prairies, soit hautes, soit moyennes ou basses, sont:

1. *Gramen pratense paniculatum majus angustiore folio*. Cette plante est très-bonne. 2. *Gramen capillatum paniculis rubentibus*. 3. *Gramen spicatum glumis cris-*

388 *Traité Économique*

*tatis*. Ces deux especes passent pour bonnes. 4. *Gramen pratense paniculatum molle*; espece excellente. 5. *Gramen spicatum folio aspero*. 6. *Gramen typhoides maximum spicâ longissimâ*. Ces deux especes sont mises dans la classe des bonnes. 7. *Gramen liliaceum radice repente*; chiendent. 8. *Gramen paniculatum majus latiore folio*. Celles-ci sont excellentes. 9. *Gramen anthoxanthon spicatum*. 10. *Gramen tremulum minus paniculâ parvâ*. Ces deux gramens passent pour bons; mais les cinq plantes suivantes sont de nulle valeur dans les prairies; la dernière même de ces cinq plantes est nuisible à la végétation des autres. 11. *Acetosa arvensis lanceolata*. 12. *Bellis sylvestris*; la paquerette ou petite marguerite. 13. *Betonica purpurea*; la bétoine. 14. *Buphtalmum vulgare*; œil de bœuf, ou grande marguerite. 15. *Cuscuta*; cuscute. On peut mettre aussi parmi les plantes inutiles des prairies, celles qui suivent. 16. *Equisetum minus terrestre*; prêle. 17. *Euphrasia officinarum*; euphrase. 18. *Galium luteum*; caillelait. 19. *Hieracium quod pilosella major repens minus hirsuta*; herbe à épervier. 20. *Hypericum minus*; millepertuis. 21. *Jacea nigra*

du gros & menu Bétail. 389

*pratensis* ; la jacée. 22. *Jacoea senecionis folio* ; la jacobée. 23. *Juncus lævis paniculâ non sparsâ* ; jonc. 24. *Lapathum folio acuto rubente* ; patience, pabelle. 25. *Linum sylvestre* ; lin. 26. *Ænanthe aquatica*. 27. *Pedicularis pratensis lutea, sive crista galli* ; pediculaire. 28. *Rapunculus spicatus* ; raiponce. 29. *Scabiosa pratensis hirsuta officinarum* ; la scabieuse. 30. *Sphondilium vulgare hirsutum* ; berce. 31. *Tormentilla vulgaris* ; tormentille. 32. *Tragoselinum majus umbella candidâ* ; boucage. 33. *Ranunculus pratensis erectus acris* ; renoncule, bouton d'or simple, griffe de lion, pied de coq. Les deux plantes suivantes ne sont pas seulement inutiles dans les prairies ; elles sont même encore fort mauvaises. 34. *Millefolium vulgare album* ; millefeuille. 35. *Ptarmica vulgaris folio longo serrato* ; mais en revanche, on peut regarder comme très-bonnes les dernières dont nous allons faire mention. 36. *Lathyrus sylvestris luteus, foliis viciæ* ; gesse. 37. *Lotus pentaphillos flore majore luteo splendente* ; lotier. 38. *Poligala minor vulgaris flore cæruleo*. 39. *Trifolium pratense purpureum* ; trèfle à fleur rouge, trémine. 40. *Trifolium luteum capitulo lupuli, vel agrarium* ; triolet. 41. *Vicia sylvestris flore*

*purpureo ; vesce. 42. Vicia vulgaris acutioris folio , semine parvo nigro.*

On peut se convaincre , par le détail dans lequel nous venons d'entrer , que parmi les quarante-deux plantes dont les prairies sont ordinairement composées , il s'en trouve vingt-une inutiles ; une plante parasite , connue sous le nom de *cuscute* , qui nuit à la végétation des autres ; trois qui sont nuisibles au bétail , & dix-sept qui fournissent une bonne nourriture , parmi lesquelles on compte dix espèces de graminées ; par conséquent , quand on veut former des prairies naturelles , & même des artificielles , il est très-facile de se régler là-dessus : on choisira par préférence les dix-sept bonnes espèces , & on rejettera toutes les autres.

## ARTICLE X.

### *Des Maladies des Chevaux.*

Après avoir considéré le Cheval en état de santé , il faut ensuite l'examiner dans l'état de maladie. Nous serons très-précis dans cet article , d'autant que nous nous proposons de traiter plus au long , dans un *Traité particu-*



lier, qui est sous presse, des différentes maladies des animaux domestiques, sous le titre de *Médecine des Animaux Domestiques*. Comme c'est-là le principal but de l'Art Vétérinaire, c'est celui auquel on doit principalement s'attacher.

La maladie la plus importante des Chevaux, & cependant la moins connue, est la morve; tous les Auteurs, jusqu'à ces temps reculés, l'ont regardée comme incurable, & elle l'étoit effectivement; mais M. la Fosse, Maréchal ferrant, à Paris, étant parvenu, par le moyen de l'anatomie, à la découverte des causes de cette maladie, a enfin trouvé les moyens de la traiter.

La morve est un écoulement qui se fait par les narines; c'est d'abord une liqueur blanchâtre qui en découle; ensuite, à mesure que la maladie augmente, cette liqueur se rembrunit, & avec le temps devient sanguinolente. Cet écoulement finit par être si abondant, que l'animal périt à vue d'œil; il est même pour lors très-dégoûtant.

Les plus anciens Auteurs qui ont écrit sur cette maladie, ont supposé le siège de la morve dans le cerveau. Il y

en a encore qui ont imaginé que la morve avoit son siege dans l'épine du dos, & que la moëlle allongée découloit par les narines. Ces deux opinions sont totalement contraires aux observations anatomiques. Des Auteurs plus modernes ont supposé le siege du mal dans le foie, d'autres l'ont placé dans les poumons, quelques-uns dans les reins, & même il s'est trouvé des Auteurs qui s'imaginoient qu'elle existoit dans la rate. Solleysel ne doutoit pas que ces parties ne fussent le siege du mal; il en trace même la route par la veine coeliaque, jusqu'à la tête, où il le fait placer dans les glandes parotides. C'est de ces glandes que la liqueur s'écoule & s'épanche par les narines.

L'anatomie, les observations, & la méthode actuellement adoptée pour guerir cette maladie, prouvent que son siege est en effet dans la partie même où elle commence à paroître, & qu'elle est par conséquent située dans les glandes répandues dans la membrane pituitaire qui tapisse la partie intérieure des narines, & que nulle autre partie de l'animal n'en est infectée.

Lorsque la morve ne flue que par une des narines, on remarque que la glande maxillaire du même côté est gonflée & enflammée, & que celle qui est de l'autre côté sain, est dans son état naturel ; mais que dès que la morve flue par les deux narines, l'une & l'autre glandes sont également affectées. Lorsque ces glandes sont enflammées, l'écoulement de la matière commence ; & comme l'animal baisse la tête pour manger, cette situation favorise encore l'écoulement.

Cette maladie provient d'un grand froid, sans souvent qu'il y ait aucune infirmité dans l'animal qui y participe ; elle peut encore avoir pour principe une matière morbifique, qui de la partie qu'elle affectoit, se jette sur la membrane pituitaire, où elle peut faire des progrès violens par la mauvaise qualité du sang.

Si la mauvaise qualité du sang se joint à la morve, cela rend la cure & plus difficile & plus longue ; il faut pour lors purifier & rafraîchir le sang par un mélange de soufre & d'antimoine avec l'avoine qu'on donne à manger au Cheval.

Pour mieux entendre le siege de

cette maladie, il faut considérer que la membrane pituitaire contient plusieurs petites glandes, qui fournissent une certaine humidité qui la rend souple & lisse. Quand ces glandes sont dans l'état naturel, l'humidité qu'elles rendent s'écoule par les narines, sans causer aucun mal; mais lorsqu'il survient quelque vice dans cette liqueur, que les glandes suintent continuellement, elle est sale & corrompue, & c'est cet écoulement purulent que l'on appelle morve.

Toute cette membrane, & les glandes dont elle est garnie, sont le siège de la morve. Au commencement de la maladie, les glandes, principalement celles qui sont dans les sinus frontaux, tapissés de la même membrane, ne font que s'enfler & se décharger de la trop grande quantité de matières dont elles abondent. Lorsque la maladie fait des progrès, les sinus deviennent ulcéreux, & alors la matière qui en découle est plus épaisse & plus dégoûtante; mais lorsque la maladie est à son dernier période, toute la membrane de cette partie s'enflamme, s'enfle, & se trouve rongée; alors la matière qui en découle est san-

guinolente : tout cela est démontré par les Chevaux morts.

La morve se montre d'abord dans la partie de la membrane pituitaire, où les plus grosses glandes se trouvent placées, c'est-à-dire, dans les sinus frontaux; en sorte que ces glandes sont particulièrement le vrai siege de la maladie, laquelle s'étend le long de la membrane pituitaire. La morve se borne ordinairement à ces parties. Lorsque le mal est extrême, on trouve la cloison des narines qui est couverte de cette membrane, rongée par l'âcreté de l'humeur dont elle est environnée; & on ne remarque jamais d'autres os affectés.

Le rhume peut donner lieu à la morve, lorsqu'il se fixe sur les narines. Quand cela arrive, le mal s'annonce par le reniflement du Cheval, par les fréquens mouvemens de sa tête, & par l'humidité plus abondante qu'à l'ordinaire, qui coule de ses narines. Si l'animal est d'ailleurs disposé à la fièvre, la membrane & les glandes se gonflent, s'enflamment, & tous les autres symptômes paroissent naturellement. C'est une raison très-forte

pour ne pas négliger les rhumes dans les Chevaux.<sup>1</sup>

Dès qu'on s'apperçoit que le rhume tombe dans les narines du Cheval, on peut croire qu'il y a catarrhe, autrement coryza; il faut lui faire une saignée abondante, pour étudier la disposition inflammatoire; après quoi il faut lui donner deux fois par jour une boisson bien chaude, & le promener doucement. On tiendra sur toutes choses le Cheval chaudement & proprement, & le lendemain de la saignée, on le purgera avec une médecine ordinaire; si cela ne suffit pas, on réitérera la saignée le jour suivant; on la fera aussi abondante que la première, & on continuera ainsi le régime ci-dessus pendant un jour.

Une indigestion peut aussi causer la morve aux Chevaux; son effet est de corrompre le sang, & de produire une surabondance d'humeurs grossières, qui cherchent naturellement à s'épancher par les glandes de la membrane pituitaire. Ces humeurs, mal cuites & mal digérées, doivent faire un engorgement, enflammer par conséquent, & même ulcérer la partie, par l'âreté

qu'elles acquierent en séjournant dans la membrane pituitaire; la morve s'enfuit pour lors; & elle est d'autant plus dangereuse & difficile à guérir, que le sang est vicié. Outre les remèdes propres à la morve, que nous détaillerons ci-après, on mêlera avec la nourriture qu'on donnera aux Chevaux, du soufre & de l'antimoine.

Avant que d'entreprendre la cure de la morve, il faut être bien assuré de son existence, & observer exactement la couleur de la matiere qui s'écoule par le nez. Si elle est âcre, corrosive, & d'une couleur dégoûtante; si la membrane pituitaire est enflée, enflammée, & rongée de petits ulcères; si la matiere coule continuellement, le Cheval d'ailleurs se portant bien, on peut être assuré que c'est la morve dont il est affecté; mais si la matiere est épaisse, blanche; si l'intérieur du nez n'est ni enflé ni ulcéré; si la matiere coule peu, tandis que l'animal est en repos dans l'écurie, & si l'écoulement au contraire augmente, lorsqu'on le fait travailler; s'il respire difficilement, & s'il se fait en respirant l'air une espede de râlement dans la poitrine, ces différens symptômes caractérisent pour

lors l'abcès du poumon, qui est une maladie incurable.

La méthode la plus sûre pour traiter la morve, est de nettoyer & de décharger la partie affectée de cette matière âcre qui y séjourne. Si tout le mal étoit à l'extérieur du nez, rien ne seroit plus facile que d'y remédier; mais s'il est interne, il n'y peut avoir pour lors d'autre moyen que d'en venir à l'opération à l'endroit le plus commode, pour injecter les liqueurs détersives qui conviennent le plus dans la partie affectée où est le siege du mal. Cette opération est une espèce de trépan; avant que d'y procéder, il faut remarquer, 1°. si la maladie n'est que dans une narine, ou si les deux en sont affectées. Dans le premier cas, une seule ouverture suffit; dans le second, il en faut faire deux, une pour chaque narine, à chaque côté de la tête, un peu au-dessous des yeux. On se sert d'une seringue pour injecter les liqueurs convenables, & l'on lave & déterge ainsi les parties affectées. L'opération doit se faire de telle façon, qu'en pointant par les ouvertures de la seringue en haut, on puisse injecter tout l'intérieur des sinus frontaux. On



emploie successivement différentes liqueurs pour les injections.

La liqueur qu'on emploie pour la première injection se prépare ainsi. On fait bouillir douze pintes d'eau au premier bouillon ; on la verse dans un vase assez grand pour contenir trois fois la même quantité ; on y jette peu-à-peu trois livres de chaux, la plus fine & la plus déliée ; il se fait une effervescence ; l'eau se clarifie & devient transparente, à mesure que la chaux se précipite au fond du vase ; on verse ensuite par inclination la liqueur, & on la laisse reposer pendant toute la nuit ; on trouve le matin une espèce de crème qui se forme sur la surface ; on l'ôte avec une écumoire, & on met la liqueur dans une bouteille. Cette eau de chaux a autant de force qu'il lui en faut pour déterger les sinuosités de la cloison du nez & des sinus frontaux. On mêle ensuite avec deux pintes de cette eau de chaux un demi-setier de vinaigre, & une demi-once de sel, après la dissolution duquel la liqueur se trouve entièrement composée.

Les ouvertures étant faites aux parties de la tête ci-dessus, on chauffe cette liqueur ; & quand elle a acquis un de-

gré de chaleur assez modéré pour qu'on y puisse souffrir long-temps la main , on en remplit une seringue qui tient une pinte ; on ferme les narines du Cheval , & l'on pousse avec force le piston par les ouvertures aux parties affectées. La plus grande partie de la liqueur étant injectée, on laisse les narines du Cheval ouvertes ; la liqueur en découle en partie par les narines, & en partie par l'ouverture inférieure.

On réitere de suite l'injection avec la même quantité de liqueur , après quoi on laisse le Cheval se reposer pendant deux heures ; au bout de ce temps, on recommence l'injection comme la première fois , ce qu'on continue pendant quatre jours, soir & matin.

Cette espèce d'injection en précède une autre, qui se prépare avec la liqueur suivante. On fait calciner deux gros de couperose en poudre dans une poêle , jusqu'à ce qu'elle devienne grise & sèche , ayant sur-tout l'attention de la bien remuer : on met cette poudre dans quatre pintes d'esprit-de-vin ; on y ajoute un peu de noix de galle rapée ; on remue ce mélange , & on le laisse reposer pendant la nuit.

Après l'usage de ces deux injections ;

on a recours à une troisieme, qui sert à compléter la cure.

On prend un quarteron d'alun, on le réduit en poudre ; on y ajoute la même quantité de vitriol blanc ; on met au feu ce mélange dans un creuset ; il se fond , ensuite il se seche ; on l'ôte alors du feu , & on le réduit en poudre ; on le met dans un grand vase ; on verse par dessus quatre pintes d'eau de chaux ; on remue le tout avec un bâton , & on le laisse reposer toute la nuit : le lendemain matin , on décante cette liqueur ; on prend garde de ne point laisser tomber le sédiment qui est au fond , & on ajoute à cette liqueur ainsi clarifiée , deux pintes de fort vinaigre ; l'on met le tout ensemble en bouteille. Cette troisieme injection ne doit se faire qu'au quatrieme jour.

Lorsque la maladie a son siege précisément dans les sinus frontaux, & qu'il n'y a aucun principe de corruption dans la masse du sang, le remede suivant est suffisant pour opérer le même effet que les injections précédentes.

On prend un quarteron d'hellébore noir, autant de racine de bétoine ; on réduit le tout en poudre impalpable ; on le met bouillir dans huit pintes

d'eau, auxquelles on ajoute deux pintes d'eau-de-vie, en réduisant la liqueur à huit pintes; on en injecte de la même façon qu'on a dit ci-dessus, une chopine, matin & soir, & on frotte avec du suif fondu & en tout sens toute la partie extérieure du nez du Cheval; on injecte, de quatre en quatre heures, une chopine d'eau de savon ordinaire, & la morve se guérit parfaitement. Pendant l'usage de cette injection, on mêlera l'avoine qu'on donnera au Cheval avec du soufre & de l'antimoine.

Quand le Cheval sera parvenu à une parfaite convalescence, on le purgera; pour cet effet, on se servira de l'une ou de l'autre de ces médecines.

Prenez une once & deux gros d'aloës en poudre, deux gros de crème de tartre, une once & demie de beurre frais, & une demi-once de poudre d'anis; on fait deux bols de ce mélange; on les enveloppe de beurre, pour que le Cheval les avale plus aisément; après quoi on lui fait boire un demi-setier de biere bien chaude: la dose doit varier selon la force du Cheval.

Prenez une once d'aloës, un quart d'once de jalap en poudre, & un gros

de poudre de gingembre; on mêle le tout avec deux onces de beurre frais; on en fait trois bols, que l'on met dans une suffisante quantité de beurre; on les fait avaler, & on donne ensuite par-dessus une chopine de biere chaude, dans laquelle on aura jeté auparavant quatre gros de crystal minéral. Après que le Cheval aura pris les bols & sa boisson, on le promenera doucement pendant un quart d'heure; on le ramenera ensuite dans l'écurie, pour ne lui rien donner à manger durant l'espace de deux heures. Ce temps écoulé, on lui donnera une petite quantité de foin, & un quart d'heure après un peu d'eau chaude: une heure après, on lui préparera un peu de son échaudé, ensuite on le promenera un peu à l'air: voilà la vraie façon de purger les Chevaux. Quand après ces purgations, il leur survient une superpurgation, on leur donnera la boisson astringente suivante.

On fait bouillir trois pintes de vin vieux, ou de vieille biere, avec quelques croûtes de pain bis; on y ajoute une once de blanc d'Espagne, & un quart-d'once de diascordium fait avec du miel. Si la premiere prise n'arrête point la super-

purgation en quatre ou cinq heures, on redonne la même quantité de blanc d'Espagne, & on double la dose de diascordium en une seule pinte de biere, avec du pain.

Comme les rhumes sont presque toujours la cause de la morve, il faut chercher tous les moyens d'en préserver les Chevaux. Les rhumes leur surviennent ordinairement lorsqu'on les ôte du pâturage; pour les prévenir, il faut les purger huit jours après qu'on les a mis au sec, & qu'on les a tenus dans l'écurie. Pendant cet intervalle, on leur donne pendant deux jours du son échaudé; on les saigne même avant la purgation; on leur ôte aussi en même temps toute la crasse qui s'est rassemblée sur la peau dans les pâturages.

Rien n'est plus dangereux qu'un rhume négligé; pour le traiter, il faut faire avaler au Cheval qui en est affecté le remede suivant. On fait bouillir dans deux pintes de biere trois onces de réglisse divisée en filets fins; on passe la liqueur; on l'exprime, autant qu'il est possible; on ajoute trois gros d'aunée ou énula campana, un gros d'anis en poudre, un demi-setier d'huile, & un quarteron de miel; on

*du gros & menu Bétail.* 405

mêle le tout , & on le fait avaler au Cheval. Si la premiere dose est sans effet , on la répete jusqu'à trois ou quatre fois.

Quand c'est un rhume invétéré , on fait prendre aux Chevaux un autre remede. Mettez dans un grand vase six livres de farine de froment ; on y mêle deux onces d'anis en poudre , une once de cumin , trois onces de graine de lin , une once & demie de fenugrec : on remue bien le tout ; on y ajoute une demi-livre de réglisse en poudre , un quarteron de fleurs de soufre , trois onces de baies de laurier , trois onces de baies de genevrier , & trois onces d'énula campana. Ces drogues remuées & mêlées , on prend six jaunes d'œufs , que l'on fouette dans quatre bouteilles de vin blanc ; on y ajoute une livre & demie de miel , une pinte d'huile ; on mêle le tout ; on y joint les poudres ci-dessus ; on fait de ce mélange une pâte ; on lui donne la consistance de bol , de la grosseur d'un œuf de poule ; on délaie ce bol , quand on veut s'en servir , dans l'urine de l'animal même : deux suffisent pour le matin & le soir , & on continue pendant quinze jours.

Pour finir ce qui regarde la morve, nous allons donner la maniere de faire l'opération du trépan pour cette maladie.

Il faut mettre, dit M. la Fosse fils, le Cheval au travail, lui attacher la tête bas, & le plus près du pilier, du côté que l'on veut opérer; ensuite on lui fait une incision cruciale à la peau, au-dessous de l'œil, au grand angle, à un pouce au-dessous; on racle le périoste avec un gratoir ou le bistouri. L'os étant bien à découvert, on prend une grosse vrille, avec laquelle on perce l'os; mais il faut contenir cette vrille de la main gauche, dans le même temps qu'elle fait ses-tours & ses demi-tours, de peur qu'elle ne s'enfonçe, malgré l'Opérateur, dans les cavités nasales; l'opération faite, on prend une seringue, ainsi qu'on l'a dit plus haut, contenant environ une chopine de liqueur, dont la canule est de bois; on l'introduit de la longueur d'un demi-pouce dans la cavité; ensuite on pousse l'injection le plus doucement que faire se peut, pour ne pas irriter la membrane pituitaire, ce qui arriveroit indubitablement, si l'on pouffoit l'injection avec trop de force.



Il faut pour cet appareil mettre un petit bouchon de liege dans le trou du trépan, ensuite mettre dessus l'os un petit linge coupé en croix de Malte, de la grandeur de la plaie, imbibé d'essence de térébenthine, ou de baume de fioraventi; ensuite mettre sous chaque angle de la peau des bourdonnets bien durs pour les élever, & empêcher leur réunion: on peut même, si l'on veut, les couper. Cet appareil fini, on applique un gros plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie camphrée, ou dans de l'eau-de-vie simple, mêlée avec de l'eau.

Pour éviter l'appareil d'une bande; on appliquera sur le plumaceau un morceau de peau quelconque en carré, que l'on contiendra sur le poil par le moyen de la poix noire, que l'on met aux quatre angles de la peau. Il faut observer que la liqueur qu'on doit injecter ne soit que tiède, de peur qu'étant trop chaude, elle ne cause quelque inflammation sur la membrane pituitaire.

Mais on ne peut pas beaucoup compter sur l'efficacité de cette méthode, & l'on doit regarder la cure de la morve comme incertaine, tant &

si long-temps qu'on ne découvrira pas une autre façon de la traiter.

Nous allons passer aux autres maladies des Chevaux, après avoir exposé préalablement les soins qu'on doit avoir de cet animal, lorsqu'il est en santé, pour éviter les maladies.

Généralement parlant, les remèdes ne conviennent point aux Chevaux qui se portent bien; il faut éviter, tant qu'on peut, les saignées, les purgations & les bols pour ces animaux, lorsqu'ils jouissent d'une santé parfaite.

Un ménagement convenable dans leur nourriture, de l'attention à leur faire faire de l'exercice, un pansément exact & assidu peuvent seuls prévenir leurs maladies, & en guérir la plus grande partie.

Le foin est ce qu'il y a de plus important pour la nourriture des Chevaux; c'est par conséquent la chose à laquelle il faut s'appliquer le plus, pour en avoir de choix; & quand, par rapport à la disette, on est obligé de se servir de foin mauvais, il faut pour lors le bien secouer, pour en faire sortir la poussière. Les fèves sont la nourriture la plus forte pour les Che-  
vaux :

vaux ; elles ne conviennent qu'à ceux qui sont sujets à des travaux forcés. Le son échaudé qui est une espece de panade propre pour les Chevaux malades, ne convient pas aux Chevaux qui sont en pleine santé ; il relâche & affoiblit tous les intestins. Souvent les vers qui s'engendrent dans l'estomac des Chevaux ne proviennent que du son moisi qu'on leur a donné. Les Chevaux qui en mangent sont aussi mous & lâches ; & pour peu qu'on les exerce, ils sont couverts de sueur. Quand on donne du son parmi les alimens des Chevaux, il faut qu'il soit moulu, doux & velouté. L'avoine, lorsqu'elle est bien mûre, est une excellente nourriture ; une quantité proportionnée de foin & de paille, mêlée avec elle, est quelquefois très-utile à ces animaux.

Il n'y a point de meilleur pâturage pour les Chevaux que ceux des marais salés, sur-tout pour ceux qui ont eu des indigestions & d'autres maladies. L'herbe de ces pâturages purge plus par les selles que par les urines qu'aucune autre nourriture. L'herbe en été est très-bonne pour les Chevaux qui font peu d'exercice ; on les y met

pendant un ou deux mois. L'herbe verte convient sur-tout à ceux qui épuisés de travail, ont les jambes enflées, les membres roidis, ou les mollettes. Il ne faut pas les faire pâturer dans des prés, trop près des grandes Villes, & qui sont très-fumés; l'herbe n'en vaut rien, sur-tout pour eux.

Les Chevaux qu'on laisse dehors toute l'année dans les pâturages se portent mieux que ceux qu'on tient enfermés, pourvu cependant qu'on ait à leur portée des écuries où ils puissent se mettre à couvert du mauvais temps, & où ils trouvent du foin. Lorsqu'ils sont ainsi traités, rarement ils sont malades; leurs membres sont toujours secs & nets, & ils sont plus propres à la chasse & au travail.

Quand on remet les Chevaux au sec, après avoir pâturé long-temps, ils sont pour lors souvent échauffés & constipés. Le remède, c'est de mêler du son & du foin haché avec leur avoine; on leur donnera en même temps pendant quinze jours, ou plus long-temps, du son échaudé: on modérera leur travail, de même que leur nourriture, & on n'augmentera cette dernière que par degrés.

On fera aussi très-bien de leur don-

*du gros & menu Bétail.* 411

ner une égale quantité d'antimoine & de soufre mêlés avec l'avoine , pour adoucir le sang , & tenir le ventre libre. L'usage fréquent d'antimoine en pareil cas est très-bon ; la dose est d'une demi-once chaque fois. Quand on donne de l'antimoine aux Chevaux , il faut qu'il soit porphyrisé.

Quand on nourrit les Chevaux en verd dans l'écurie , il ne faut leur donner que de l'herbe jeune & tendre , pleine de suc , & nouvellement coupée. Lorsque ces animaux , en mangeant de l'herbe dans l'écurie , perdent de leur embonpoint , il faut leur donner une nourriture plus solide. Un exercice convenable contribue beaucoup à leur santé ; il ne faut jamais commencer par les faire galoper , ou leur faire faire des exercices trop violents , lorsqu'ils sortent de manger ou de boire ; mais il faut les faire marcher lentement ; ils changent ensuite naturellement , & même d'eux-mêmes leur pas. Quand un Cheval sort d'un exercice violent , il faut avoir attention qu'il ne se refroidisse pas trop , ou qu'il ne boive de l'eau trop froide.

Les Chevaux qui restent trop longtemps à l'écurie , sans leur diminuer

pendant leur ration ordinaire, ont les yeux pesans, tristes, rouges & enflammés; & c'est pour lors qu'une saignée, même quelquefois réitérée, leur devient profitable.

Quand les dents des jeunes Chevaux tombent, il faut aussi les saigner. La saignée convient encore dans les rhumes, dans les fievres, chûtes, contusions, blessures des yeux, entorses, & généralement dans toutes les maladies inflammatoires.

Lorsqu'un Cheval commence à se mettre en chair par l'usage du verd, il faut le saigner. Si on est obligé de répéter la saignée, il ne faut pour lors en tirer qu'environ deux pintes; la saignée faite, & le sang étant refroidi, il faut l'examiner attentivement, pour en tirer les indications pour le traitement de la maladie. Quant à la purgation, elle est quelquefois nécessaire aux grands Chevaux dans quelques maladies; mais il faut garder pour ce certaines précautions.

Le Cheval est un animal qu'on ne purge que très difficilement; un remède séjourne souvent dans ses intestins vingt-quatre heures, sans qu'on apperçoive aucun effet. Les Chevaux qui restent presque toujours dans l'écurie,

doivens être purgés une ou deux fois au printemps, après avoir fait précéder une saignée, diminué leur nourriture, & leur avoir donné des mélanges échaudés. On purgera une ou deux fois les Chevaux qui manquent d'appétit. Les Chevaux d'un tempérament chaud demandent pour purgations celles qui sont douces & rafraîchissantes. Les purgatifs sont toujours efficaces dans les rhumes secs & opiniâtres: on ajoute ordinairement à ces sortes de purgatifs du mercure doux, pour lui donner plus d'action sur la matiere morbifique. Les Chevaux qui sont d'un tempérament humide, & qui sont sujets aux enflures des jambes, ne se guérissent aussi que par les purgations. On commence d'abord par une purgation douce.

Quand on donne des médecines aux Chevaux, il faut les leur donner de grand matin, à jeun; environ trois ou quatre heures après que le Cheval a pris la purgation, on lui donne du son échaudé & un peu de foin; mais si le Cheval refuse cette nourriture, on ne lui donne pour lors que du son sec, & on lui présente pour boisson du lait avec une poignée de son, & même sans son.

Le lendemain de la purgation, on donnera au Cheval, de bon matin, du son échaudé; s'il refuse d'en manger, on lui présentera de l'eau chaude, & on le tiendra toujours couvert; on le fera marcher doucement, & même deux ou trois fois par jour, & le soir on lui donnera sa ration d'avoine mêlée avec du son.

Après avoir parlé de la morve, la première maladie qui se présente à examiner dans les Chevaux est le rhume: on en a déjà dit quelque chose en traitant de cette maladie.

Les causes les plus ordinaires d'un rhume sont de monter un Cheval, ou de le faire travailler, jusqu'à ce qu'il soit en sueur; ensuite de le laisser exposé à l'air dans cet état. Rien n'est aussi plus propre à occasionner des rhumes, que de changer un Cheval d'une écurie chaude à une écurie froide, & de diminuer sa couverture sans précaution dans les changemens de saison. Si on faisoit bien, on frotteroit exactement tous les jours les Chevaux au retour du travail; cela les garantit pour l'ordinaire des rhumes qui peuvent leur survenir.

La toux, une pesanteur, une tristesse qui affectent plus ou moins l'ani-



mal, à proportion du mal qu'il ressent, les yeux quelquefois mouillés, les glandes enflées autour des oreilles, des mâchoires gonflées, un nez qui coule, le râlement en respirant sont les vrais signes caractéristiques du rhume du Cheval. Souvent le rhume est accompagné dans les Chevaux d'une fièvre aiguë; ils battent des flancs; ils sont dégoûtés de la nourriture chaude, & ils refusent l'eau; quelquefois même leur bouche devient gluante, & ils ressentent une douleur intérieure. La maladie, dans ce dernier cas, est très-dangereuse; mais lorsque ces animaux ont assez de force pour tousser, qu'ils reniflent ensuite, qu'ils n'ont point perdu l'appétit, qu'ils relevent même leurs oreilles, qu'ils fientent aisément, que leur transpiration ne sent pas mauvais, & que leur poil ne se trouve point hérissé, c'est une très-bonne marque; ces purgations leur sont pour lors inutiles; mais il faut leur faire une saignée d'environ trois pintes de sang, leur donner du son échaudé & de l'eau chaude, ayant sur-tout soin de les tenir bien chaudement. Si le mal augmente, si les Chevaux sentent une chaleur excessive, & s'ils refusent

de manger, il faut commencer par leur tirer environ deux pintes de sang; on leur donnera ensuite pour remede l'infusion suivante. On prend deux onces d'anis avec un gros de safran; on les fait infuser dans trois demi-setiers d'eau; on délaie dans la colature quatre onces de miel, & on y ajoute quatre cuillerées d'huile d'olive; on en donnera tous les soirs au Cheval malade. Si le Cheval est constipé, on lui donnera des lavemens émolliens; au lieu du remede précédent, on pourra lui donner le bol cordial du Docteur Braken.

On prend de la semence de fenouil, du cardamome, de l'anis pulvérisé, de chacun deux onces; des fleurs de soufre, pareille quantité; safran, deux gros; suc de réglisse dissous dans l'eau, huile d'anis & réglisse en poudre, de chacun une demi-once; fleur de farine, une quantité suffisante: on réduit en pâte un peu dure cette composition, & on broye bien toutes ces drogues ensemble dans un mortier de marbre.

La fièvre est une maladie fort commune aux Chevaux, de même qu'à l'homme & à la plupart des animaux; les symptômes de cette maladie sont

les inquiétudes, ce qui est facile à appercevoir, d'autant que le Cheval se range souvent d'un bout du râtelier à l'autre; les flancs d'un Cheval fiévreux battent, ses yeux sont rouges & enflammés, sa langue est sèche & brûlante; il perd l'appétit, promène le foin dans sa bouche, sans cependant le mâcher; il flaire la terre; son corps est beaucoup plus chaud qu'à l'ordinaire, sa peau n'en est cependant pas corrodée, comme dans la plupart des maladies inflammatoires; l'animal malade siente pour lors souvent, mais cependant peu à la fois; sa siente est par petits pelotons secs, durs, & d'un brun obscur; il urine quelquefois avec beaucoup de difficulté, & son urine est foncée; il a soif, sans cependant boire beaucoup à la fois, & son pouls est plein, précipité & dur.

On commence la cure de cette maladie par une saignée de deux ou trois pintes de sang; en cas cependant que l'animal soit d'un tempérament robuste, & en bon état; car s'il ne l'étoit pas, on ne fera pas la saignée si abondante. Après la saignée, on lui donnera, deux ou trois fois par jour, une chopine de la boisson suivante, ou même tout sim-

plement une once de nitre, en un bol fait avec le miel.

Pour la boisson dont il est question, on prend du baume avec de la sauge, de la fleur de camomille, de chacun une poignée; de la réglisse hachée, une demi-once; du sel de prunelle ou nitre, trois onces: on fait infuser le tout dans deux pintes d'eau bouillante. Lorsque la liqueur sera presque entièrement refroidie, on la coule; on ajoute le jus de deux ou trois citrons, & on l'adoucit avec du miel. Pendant la fièvre, on donnera au Cheval du son échaudé, & ce, en petite quantité; & en cas qu'il n'en voulût point, on mettra de l'eau froide à la place d'eau chaude, & on en arrosera le son, & même une poignée de foin choisi dans la mangeoire: on ne couvrira que médiocrement le Cheval fiévreux.

Un jour ou deux après ce régime, si le Cheval commence à manger du son & du foin, c'est une marque qu'il ne tardera pas à se guérir; mais si le dégoût continue, il en faut pour lors venir à une seconde saignée, & continuer les mêmes boissons, en y ajoutant seulement deux ou trois gros de safran: on fera aussi très-bien de lui

donner un clystere émollient , fait avec deux poignées de mauve , une poignée de fleurs de camomille , une once de semence de fenouil , qu'on fait bouillir dans trois pintes d'eau , jusqu'à la réduction de deux : on passe la décoction , & on ajoute à la colature quatre onces de syrop de sucre rouge , une chopine d'huile de lin ou d'autre huile commune. Une boisson qui est aussi fort bonne dans le même cas , est une boisson apéritive , faite avec quatre onces de crème de tartre , & deux onces de sel de Glauber dissous dans du gruau , ou dans un autre liquide.

Il y a une espee de fièvre , à laquelle les Chevaux sont fort sujets , qui est d'une nature plus compliquée que celle dont nous venons de parler. Cette fièvre est lente , & toujours accompagnée de langueur ; elle a de plus pour symptômes , un grand abattement , une chaleur intérieure & un froid extérieur ; l'animal ressent en outre des chaleurs dans toute sa capacité , mais sans cependant être trop violentes ; ses yeux sont humides & languissans , sa bouche est continuellement mouillée ; aussi l'animal boit-il rarement ; il mange peu , & cesse aussi-tôt ,

dès qu'il veut tâter de la nourriture. Il a ordinairement le ventre libre ; sa fiente est molle & humide ; il urine irrégulièrement , tantôt peu , & tantôt abondamment ; son urine est quelquefois d'une couleur foncée , mais pour l'ordinaire pâle , avec peu ou point de sédiment.

Quand le Cheval perd journellement l'appétit , & lorsqu'il refuse toute nourriture , sans que la fièvre diminue , & bien plus , quand elle augmente , la maladie n'est pas sans danger , le Cheval est même dans un état désespéré ; mais quand la fièvre vient à diminuer peu-à-peu , quand sa bouche devient plus sèche , quand le grincement des dents ne subsiste plus , quand la bête malade commence à avoir de l'appétit , & lorsqu'il se couche , on peut s'attendre à une guérison prompte.

Quant à la cure de la fièvre compliquée , voici la marche qu'on doit suivre. On fera d'abord à l'animal malade une saignée d'environ trois pintes , qu'on réitérera à proportion des forces , de la plénitude , des douleurs intérieures , de la toux , & de la disposition à l'inflammation ; on lui donnera ensuite la boisson fébrifuge ci-dessus rapportée , en y ajoutant une once de

*du gros & menu Bétail.* 421

racine de bistorte, & trois gros de safran: on diminuera la quantité de nitre qui y entre, & on augmentera le reste à proportion que les symptômes l'exigent.

On ne donnera pour nourriture au Cheval malade que de l'avoine échaudée, ou du son arrosé; il faut même lui donner souvent à la main, parce qu'il est quelquefois si abattu, qu'il ne peut porter sa tête dans la crèche. La boisson est aussi absolument nécessaire dans cette maladie. Si le Cheval refuse de boire abondamment de l'eau chaude ou du gruau, il faut seulement ôter la crudité à l'eau, & la laisser refroidir dans l'écurie.

Si nonobstant tous ces remedes, la fièvre augmente; si le Cheval fiente peu, s'il urine souvent, & si l'urine est atténuée & pâle; si la fiente est molle & dure, & si l'humidité de la bouche de l'animal malade continue, quoique la peau soit quelquefois sèche, & d'autres fois humide, le poil étant toujours hérissé, le danger est pour lors très-grand; il faut lui donner, sans perdre de temps, la boisson, ou les bols suivans,

On prend diascordium, bistorte, de

chacun deux onces; réglisse coupée; une once; safran, deux gros. On fait infuser le tout dans deux pintes d'eau bouillante, qu'on tient bien couverte pendant deux heures. La décoction étant passée, on ajoute à la colature un demi-setier de vinaigre distillé, quatre onces d'esprit-de-vin, deux onces de mithridate, ou de thériaque de venise; on donnera de cette boisson de quatre en quatre heures, ou de six en six, ou seulement de huit en huit heures. Si le Cheval est constipé, il faut lui donner des lavemens; s'il a le flux, il faut bien se donner de garde de l'arrêter, à moins qu'il ne se trouve trop foible; on lui fera avaler pour lors du diascordium. Le camphre est encore un des remedes les plus efficaces qu'on puisse employer dans cette espece de fièvre; il est des plus atténuans.

Quand le Cheval n'urine pas assez pour empêcher l'enflure, il faut lui donner du sel de prunelle, ou du nitre, une once; de baies de genievre, de la térébenthine de Venise, de chacun une demi-once. On fait un bol avec l'huile d'ambre; on en donne deux ou trois bols par intervalles,



avec une décoction de mauve, adoucie avec le miel.

Quand l'animal a la peau douce au toucher, les pieds & les oreilles d'une chaleur modérée, les yeux vifs & clairs, quand l'appétit lui revient, lorsqu'il repose bien, qu'il fiente & qu'il urine convenablement, il est pour lors presque entièrement rétabli.

Lorsque la fièvre continue se change en intermittente, on donne une once de quinquina immédiatement après l'accès; on le réitère de six en six heures, jusqu'à ce que le Cheval en ait consommé six onces.

Les fièvres sont quelquefois épidémiques chez les Chevaux comme chez les hommes. Quand elles sont telles, il faut commencer par tirer du sang jusqu'à trois pintes, si le Cheval est gras & robuste; on réitérera même, s'il le faut, la saignée, & on placera un seton à la poitrine ou au ventre de l'animal; on lui donnera, pour laver son sang, beaucoup d'eau ou de boisson blanche, & sa nourriture sera un mélange de son, d'eau chaude & de foin arrosé; on lui fera avaler en outre,

deux fois par jour une once de nitre dans de l'eau, ou bien mise en bol avec du miel, ou au lieu de nitre, une once de tartre dissous dans son eau une fois chaque jour; on pourra en outre lui donner à la fin de ce traitement, une ou deux fois par jour pendant une semaine, des cordiaux avec une infusion de réglisse édulcorée avec le miel; on ajoutera une chopine d'huile de lin ou d'olive, & la même quantité d'oximel, lorsque le phlegme est gluant, & la toux sèche.

Une purgation rafraîchissante qui convient très-bien sur la fin de la maladie, & qu'on peut même réitérer trois ou quatre fois, est la suivante.

On prend séné, deux onces; anis & fenouil concassés, de chacun demi-once; sel de tartre, trois gros; on fait infuser le tout pendant deux heures dans une chopine d'eau; on fait dissoudre dans la décoction trois onces de sel de glauber, deux gros de tartre; on donne cette décoction le matin.

Le pouls d'un Cheval en santé rend environ quarante pulsations dans une minute: on peut se diriger là-dessus, en tâtant le pouls aux Chevaux, pour sentir s'ils ont la fièvre.

*du gros & menu Bétail.* 425

Les Chevaux sont sujets, de même que nous, à la pleurésie & à l'inflammation des poumons. La pleurésie est une inflammation de la pleure, & celle des poumons se nomme péripneumonie ; ces deux maladies ont à-peu-près les mêmes symptômes, avec cette différence seulement que dans la pleurésie, le Cheval a de grandes inquiétudes, change souvent de place ; sa fièvre, de médiocre qu'elle étoit, s'accroît & devient tout-à-coup violente ; au commencement de la maladie, le Cheval cherche & tâche de se coucher ; mais il se relève aussi-tôt, & retourne fréquemment sa tête du côté malade. Ce dernier symptôme a lieu aussi dans les tranchées des Chevaux ; ce qui fait que quelquefois les Maréchaux confondent ces deux maladies ; mais en voici cependant la différence bien marquée. Dans les tranchées, un Cheval se couche fréquemment & se roule ; & lorsqu'elles sont violentes, il tombe dans une espece de convulsion ; ses yeux sont tournés en haut, & ses membres étendus en dehors, comme s'il étoit mourant ; ses oreilles & ses pieds sont quelquefois chauds, & quelquefois froids comme la glace ; le

Cheval sue abondamment, & ses sueurs sont froides; il s'efforce souvent d'uriner & de fienter, & toujours avec grande difficulté. Tous ces symptômes persévèrent jusqu'à guérison.

Dans la pleurésie, les oreilles & les pieds sont toujours brûlans; la bouche est sèche, le pouls est dur & fréquent, même du moment où il va périr. Quoiqu'au commencement de la maladie, il fasse, comme nous avons dit, plusieurs mouvemens pour se coucher, il allonge les reins autant qu'il le peut, & ne fait pas à la suite le moindre mouvement pour changer de situation; mais il demeure haletant, avec une respiration courte, & une disposition à touffer, jusqu'à ce qu'il soit secouru, ou qu'il tombe.

Dans l'inflammation des poumons, les symptômes sont les mêmes; la seule différence consiste en ce que le Cheval est au commencement moins actif, & ne se couche point du tout pendant tout le temps de la maladie; la fièvre est forte; il respire difficilement, & cette difficulté est suivie d'une petite toux; la bouche est sèche & brûlante. Lorsque le Cheval tient sa bouche ouverte, il en sort

avec abondance une matiere visqueuse.

Dans la pleurésie, les flancs du Cheval s'élevent, & sont agités avec violence, ce qui lui donne beaucoup d'inquiétudes. Le Cheval attaqué de cette maladie a aussi le ventre relevé, au lieu que dans l'inflammation des poulmons, son ventre indique une grande plénitude, & le battement des flancs est régulier; ses oreilles & ses pieds sont froids & suans.

Le traitement de la pleurésie & de la péripneumonie est le même au commencement; il faut d'abord saigner le malade, & lui faire une saignée au moins de deux pintes; les jours suivans, on lui en fera deux; & en cas que les symptômes ne diminuent pas, on réitérera la saignée, & on la fixera à une pinte chaque fois. Les promptes & abondantes saignées sont les meilleurs remedes à employer dans la cure de ces maladies: on recommande en outre les setons à chaque côté de la poitrine & au ventre, & de frotter les premieres côtes avec de l'onguent vésicatoire. On ne donnera à l'animal malade que du rafraîchissant, de l'atténuant, de l'apéritif &

du dissolvant ; sa nourriture & sa boisson feront des mélanges échaudés de beaucoup d'eau ou de gruau.

Un bol très-bon dans cette maladie, & qu'il faut donner trois fois par jour, est le suivant. On prend blanc de baleine, nitre, de chacun une once ; huile d'anis, trente gouttes ; du miel, suffisante quantité pour un bol ; après chaque bol, on fera boire à l'animal de l'eau d'orge, dans laquelle on aura fait bouillir des figues & de la réglisse ; on pourra encore y ajouter le suc de limon. Dans plusieurs endroits, on fait usage pour la pleurésie des Chevaux d'une forte décoction de bistorte avec le miel, donnée deux fois par jour.

Les lavemens émoulliens auxquels on ajoute deux onces de nitre ou de crème de tartre, donnés une fois par jour au Cheval, produisent un très-bon effet. Si la maladie est opiniâtre, si la chaleur continue, & si la respiration de l'animal reste toujours gênée, on le resaignera, & on lui donnera un lavement purgatif. Ce lavement sera composé de Séné & de guimauve, de chacun deux onces ; de fenouil & de baies de laurier, de chacun une once : on fait bouillir le tout dans cinq chopines

*du gros & menu Bétail.* 429

d'eau, & on réduit la décoction à deux pintes; on ajoute à la colature quatre onces de sel purgatif amer, deux ou trois onces de fyrop de nerprun, & un demi-setier d'huile de lin ou d'olive. Si le lavement opere bien dès la premiere fois, & soulage le Cheval malade, on le réitérera le lendemain; quand le Cheval commencera à manger du son échaudé & du foin trié, on discontinuera l'usage des bols; on ne le sortira qu'insensiblement de l'écurie, & on choisira pour cela des jours serrens; lorsqu'il aura totalement recouvré toutes ses forces, on lui donnera une ou deux médecines bien douces.

Outre la vraie pleurésie, le Cheval est souvent affecté d'une pleurésie fausse. Les signes sont une roideur du corps, des épaules & des jambes de devant, quelquefois même une toux seche; le Cheval retire en quelque facon ses parties lorsqu'on les touche. Les courbatures ne proviennent souvent que du mauvais traitement de ces pleurésies; la saignée, les pectoraux doux & les purgations modérées, sont les meilleurs remedes pour cette maladie. Comme cette pleurésie est ex-

terne, & qu'elle consiste dans une inflammation des muscles intercostaux, on fera bien de frotter ces parties avec parties égales d'esprit de sel ammoniac & d'onguent de guimauve, ou d'huile de camomille.

Quand le rhume, la pleurésie & la péripneumonie n'ont pas été bien traités dans les Chevaux, ils donnent lieu à des toux fixes, qui dégènerent en asthme & en pousse.

On distingue deux sortes de toux, la sèche & l'humide; la toux humide est occasionnée par un phlegme & une matiere visqueuse qui engorgent & bouchent les vaisseaux des poumons. Les symptômes de cette toux sont les suivans : les flancs du Cheval font un mouvement prompt ; l'animal respire avec peine ; mais il n'a point les narines ouvertes, comme quand il a la fièvre, ou qu'il est poussif.

La toux est quelquefois sèche & quelquefois humide. Le Cheval, avant de tousser, fait une voix rauque, & jette quelquefois de la bouche & du nez des phlegmes blancs comme collés ; la respiration de certains Chevaux est quelquefois si gênée, qu'à peine peuvent-ils se mouvoir ; on est



même obligé de leur faire prendre l'air quelque temps. Si le Cheval a de l'embonpoint, on lui fera une saignée abondante; si au contraire il est maigre, on la fera moins copieuse. On recommande beaucoup dans cette toux l'usage du mercure, ou même du cinabre.

Un bon bol pour la toux obstinée est celui qu'on prépare avec six onces de cinabre d'antimoine tamisé, une once de safran, de la gomme ammoniac & de l'assa-fœtida, de chacun deux onces; de l'ail, quatre onces: on fait du tout une pâte, & on en forme des bols avec une suffisante quantité de miel. On pourra associer à ces bols du baume du Pérou, du baume de soufre & des fleurs de benjoin. L'exercice au grand air & un régime modéré sont d'un très-grand secours dans cette maladie, & souvent même valent mieux que tous les remèdes.

Il ne faut pas donner trop de nourriture aux Chevaux oppressés des poumons; ni même une potion trop copieuse, de peur que l'estomac trop plein ne presse le diaphragme, & ne gêne par-là le ressort des poumons: on leur retranchera par conséquent le

foin, ou on ne leur en donnera qu'en petite quantité, & on l'arrosera d'eau.

La toux sèche est connue plus communément sous le nom d'asthme; le Cheval qui en est affecté mange avec appétit, court & travaille avec ardeur; son poil est vivant; on diroit à le voir qu'il est en parfaite santé; il touffe néanmoins en certains temps; cette toux est même continuelle; & malgré qu'il touffe, il ne jette cependant rien, ni par les narines, ni par la bouche. Quoique cette toux ne soit pas périodique, certains Chevaux s'en trouvent cependant affectés le matin, dès qu'ils ont bu.

On commencera la cure de cette maladie par une saignée raisonnable: on donnera tous les jours au Cheval malade, pendant huit jours, un bol purgatif, après quoi on le mettra pendant deux mois à l'usage du bol suivant. On prendra pour cet effet du cinabre naturel ou du cinabre d'antimoine, une demi-livre; de la gomme de gayac, quatre onces; de la gomme ammoniac, deux onces; autant de myrrhe; savon de Venise, une demi-livre: on porphyrise bien le cinabre, & on mêle le tout avec du miel, pour en faire des bols.

Les

Les jeunes Chevaux ont ordinairement le rhume pendant la pousse de leurs dents ; ils ont aussi les yeux affectés par rapport à la même cause ; il faut alors les saigner & resaigner , quand la toux se trouve chez eux obstinée , & leur donner pour tout remède uniquement des mélanges chauds. Lorsque la toux provient de vers , on aura pour lors recours au mercure & à l'éthiops , mêlés avec des bols cordiaux , & en même temps pectoraux , dont on donne les formules dans la *Médecine des Animaux domestiques*.

La pousse est une maladie qui survient aux Chevaux , & qui est encore peu connue. M. Gibson prétend que cette maladie provient souvent de ce qu'on donne une nourriture trop forte aux jeunes Chevaux qu'on élève pour vendre. Les poumons , dit-il , s'accroissent , & les parties contenues s'étendent à un tel point en peu d'années , & grossissent si extraordinairement , que la cavité de la poitrine n'a pas assez d'étendue pour les loger à leur aise ; de sorte que leur fonction est gênée. En général , la grosseur énorme des poumons des Chevaux , & l'espace qu'ils occupent , en empêchant l'action du

diaphragme, sont la première & la principale cause de la pousse. La substance des poumons se trouvant plus charnue qu'à l'ordinaire, il s'ensuit nécessairement qu'ils perdent à la suite du temps beaucoup de leur jeu & de leur ressort; mais cela ne peut se faire sans occasionner une lenteur inégale de la respiration; & en effet, les Chevaux pousifs retirent leur souffle lentement; leur flanc se remplit & s'élève avec beaucoup de difficulté, mais il s'abaisse précipitamment, & leur respiration sort avec une violence égale & de la bouche & des narines; en sorte que malgré qu'on soit dans les ténèbres, on peut découvrir si un Cheval est pousif; il n'y a qu'à tenir sa main à la bouche & au nez de l'animal.

La pousse est une maladie incurable; mais on peut la prévenir, ou du moins en arrêter la violence, & mettre par-là le Cheval à même de rendre quelque service. On reconnoît qu'un Cheval est attaqué de la pousse, lorsqu'il a une toux sèche & obstinée, que son appétit persiste toujours le même; que cet animal a un penchant pour la nourriture sale; qu'il mange indis-

*du gros & menu Bétail.* 435

tinctement la paille & le foin qui sont tombés sous ses pieds, & qu'il boit beaucoup. Pour prévenir cette maladie, on le saignera & purgera deux ou trois fois; après quoi, on lui fera prendre des bols, composés de huit onces d'or mosaïque en poudre, de quatre onces de myrrhe, & de pareille quantité d'énulacantha, de baies de laurier & d'anis, de chacune quatre onces, & du safran une demi-once: on associe le tout avec de l'oxymel.

L'or mosaïque est fait avec parties égales de mercure, d'étain, de sel ammoniac & de soufre. On ne donnera aux Chevaux poussifs que très-peu de foin, & le peu qu'on leur en donnera sera arrosé d'urine ou d'eau claire, pour les rendre par-là moins avides d'eau. Deux ou trois gouffes d'ail concassées & bouillies dans une pinte d'eau ou de lait, conviennent très-bien aux Chevaux poussifs.

Si on a attention à la façon de nourrir un Cheval poussif, & si on lui fait faire un exercice modéré, on peut par-là le soulager. On a observé qu'un Cheval poussif, lorsqu'on le tient constamment au pré, & qu'on ne l'en retire que pour s'en servir, peut encore

rendre pendant plusieurs années de bons services.

Les Chevaux sont , de même que l'homme , sujets à la phthisie, ou consommation; quand ils sont attaqués de cette maladie , leurs yeux sont pesans , leurs oreilles & leurs pieds sont d'une chaleur humide; ces animaux toussent aussi violemment & par accès ; ils éternuent beaucoup & se plaignent souvent ; leurs flancs s'élevent & se baissent rapidement ; une matiere épaisse & jaunâtre leur découle du nez ; ils mangent peu de foin , mais beaucoup de grain.

On commencera la cure de cette maladie par la saignée , qu'on réitérera aussi souvent que leur respiration sera plus courte qu'à l'ordinaire ; ensuite on leur donnera de l'eau de goudron.

Si malgré ce traitement , les Chevaux deviennent maigres & suent beaucoup ; s'ils ont une espece de râle ; si la même matiere jaunâtre continue à leur couler du nez , c'est une preuve que cette maladie est incurable , & pour lors il faut se défaire de ces animaux.

Une autre maladie aussi également commune aux Chevaux & aux hommes,

est l'apoplexie ; l'avant - coureur de cette maladie est l'assoupissement ; les yeux de l'animal sont pleins de sérosités & humides, quelquefois gros & enflammés ; le Cheval chancelle ; il est languissant , & n'a point d'appétit ; sa tête est pendante, ou porte sur la crèche. Il arrive quelquefois qu'il n'a que très-peu ou point de fièvre ; à peine apperçoit-on quelques changemens dans sa fiente. Quand on le touche à la tête , il se cabre , & se laisse tomber en arriere. Les jeunes Chevaux sont principalement sujets à ces symptômes ; mais on peut facilement les guérir , quand on y apporte un prompt secours. Lorsque ce sont des bleffures ou des coups à la tête , ou même des matieres assemblées dans le cerveau , qui occasionnent l'apoplexie , les Chevaux deviennent frénétiques par accès , sur-tout après qu'ils ont mangé ; ils font des écarts ; ils sont pour lors en danger , de même que lorsqu'ils tombent tout-à-coup , & que leurs flancs battent avec violence , sans qu'ils puissent même se relever. Malgré les saignées , l'apoplexie demande des secours prompts ; l'ouverture de plusieurs veines à la fois est le meilleur remede ; on

peut même tirer aux Chevaux apoplectiques jusqu'à quatre ou cinq pintes de sang ; on leur tiendra en même temps la tête & les épaules hautes, en les soutenant avec quantité de paille ; l'accès étant passé, on leur fera plusieurs setons ; on leur donnera soir & matin des lavemens faits avec une forte décoction de séné & de sel ; on leur soufflera en même temps dans les narines du cabaret en poudre, à la dose d'un gros, après quoi on leur donnera deux ou trois purgations d'aloës. La léthargie, l'épilepsie, le vertigo, la frénésie, la rage, la convulsion & la paralysie, sont différentes autres maladies qui affectent encore les Chevaux. Les convulsions & l'épilepsie reconnoissent dans ces animaux différentes causes ; ou elles sont causées par des vers & des ulcères de l'estomac & du diaphragme, ou elles ont leur siège dans la tête. Les jeunes Chevaux sont fort sujets aux vers ; il faut examiner si on n'en trouve point dans leur fumier ; s'il s'y en trouve, il n'y a point de doute que ces animaux n'en aient dans l'estomac ; on pourra par conséquent les traiter, lorsqu'ils sont attaqués de convulsions, de la même fa-



çon qu'on les traite pour les vers. Les coups à la tête, un exercice trop violent, une plénitude de sang, que les Médecins appellent plethore; un sang corrompu ou des indigestions, peuvent aussi donner lieu à l'épilepsie & aux convulsions.

M. Gibson fait la description d'une crampe universelle, ou convulsion, qui roidit tout-à-coup les muscles du corps, & qui serre tellement les mâchoires du Cheval, qu'il est presque impossible de les ouvrir. Aussi-tôt, dit M. Gibson, que le Cheval est saisi, sa tête & son nez sont élevés vers le ratelier, ses oreilles sont droites, & sa queue retroussée; son regard est empessé comme celui d'un Cheval qui a faim, & auquel on donne du foin, ou comme un Cheval fier dont on reprime la fougue: en sorte qu'on diroit au premier abord que ces animaux ne sont pas malades; mais bientôt après, les autres symptômes se développent; le col de l'animal se roidit pour lors; il est presque inébranlable; s'il vit quelques jours dans cet état, il s'éleve des noeuds dans ses parties tendineuses; tous les muscles de l'avant-main & de l'arrière-main sont si fort retirés, se rétrécis-

sent & s'étendent avec tant de roideur, qu'on diroit que l'animal est cloué au pavé, avec les jambes ouvertes & écartées; sa peau est si fortement collée sur toutes les parties de son corps, qu'il est presque impossible de la pincer; il n'est pas même possible de le faire marcher, il tombe à l'instant; ses yeux sont si immobiles, qu'on diroit qu'il est mort; il ronfle & éternue souvent; il ne fait que haleter, tant sa respiration est difficile. Ce symptôme dure jusqu'à ce que l'animal périsse, ce qui arrive en très-peu de temps.

La première chose qu'il y a à faire dans toutes les convulsions, excepté dans celles qui sont occasionnées par les vers, c'est de saigner copieusement le Cheval malade, à moins qu'il ne soit trop exténué, ou vieux, auquel cas on lui donneroit le bol nerveux suivant.

On prend assa-foetida une demi-once, castoreum de Russie en poudre, deux gros, racine de valériane, une once; on fait un bol avec du miel & de l'huile d'ambre; on lui fera avaler ce bol deux fois par jour, & ensuite seulement une fois. On fera prendre à l'a-

nimal, pour délayer ce bol, une décoction de mélilot, ou de valériane, qu'on adoucira avec la réglisse & le miel.

On donnera en même temps entre les bols des purgations & des lavemens émolliens. Quand le Cheval aura pris pendant huit jours les bols précédens, on lui en fera ensuite prendre un autre ; il sera préparé avec six gros de cinabre d'antimoine, une demi-once d'assa-foetida, de l'aristoloche, de la myrrhe, des baies de laurier, de chacun deux gros : on associe à tout cela de la thériaque & de l'huile d'ambre pour faire les bols.

La paralysie est une maladie dans laquelle le Cheval perd l'usage d'un ou de plusieurs membres. Après lui avoir fait prendre des remèdes internes, on lui frottera les parties affectées avec un liniment chaud & répercussif, tel que le suivant. On prend de l'huile de térébenthine, quatre onces ; onguent de nerfs & huiles de baies de laurier, de chacun deux onces ; camphre en poudre fine, une once ; huile d'amande rectifiée, trois onces ; teinture de cantarides, une once : on mêle le tout pour un liniment.

Si le Cheval est léthargique, il ne faut point avoir recours à de violens purgatifs; mais plutôt à des lavemens laxatifs, faits avec le cinabre & les gommes; les saignées trop abondantes ne lui conviennent point non plus, à moins qu'il ne soit encore jeune; & quand il est vieux, les remedes volatils sont ce qu'il y a de plus favorable. Quand le Cheval se rétablit, on lui prépare un purgatif altérant; il est composé d'une once d'aloës succotrin, d'une demi-once de myrrhe, de deux gros d'assa-foetida, de pareille quantité de gomme ammoniac, & d'un gros de safran: on fait du tout un bol avec du syrop.

Personne n'ignore combien les Chevaux sont exposés à la gourme & aux avives. La gourme est une maladie propre aux Poulains & aux jeunes Chevaux; elle se manifeste par une enflure entre les mâchoires; elle s'étend souvent jusqu'aux muscles de la langue, & est pour l'ordinaire accompagnée d'une grande chaleur, d'une grande douleur & inflammation, jusqu'à ce que la matiere soit formée; le Cheval avale pour lors avec grande difficulté. Pour traiter cette maladie, il faut ap-

pliquer sur la partie affectée un cataplasme suppurant ; on prend à cet effet feuilles de guimauve, dix poignées ; oignons de lis blanc, une demi-livre ; semence de lin & de fenugrec concassés, de chacun quatre onces : on fait bouillir le tout dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance de cataplasme ; on ajoute quatre onces d'onguent de guimauve, & une certaine quantité de graisse de lard, pour l'empêcher de durcir & de sécher. Ce cataplasme amène la tumeur à suppuration, ensuite on applique par-dessus un onguent digestif.

Les avives ont beaucoup de rapport avec la gourme : elles n'en diffèrent que par leur situation. Ce sont les glandes parotides de l'animal qui se trouvent principalement affectées ; elles s'enflent, & malgré leur enflure, elles viennent rarement en suppuration : mais elles transpirent, & se dissipent peu-à-peu, en les couvrant chaudement, en les frottant d'onguent de guimauve, & en faisant à l'animal une ou deux saignées. Si l'inflammation continue, on les traitera pour lors de la même façon que la gourme.

La colique est une maladie très-

commune chez les Chevaux ; on en distingue de trois sortes : la colique venteuse , la colique appelée tranchée sèche , & la colique bilieuse ou enflammée. La colique venteuse se reconnoît par les symptômes suivans : le Cheval se couche souvent & se leve tout-à-coup , mais d'une manière gênée ; il ne fait ce mouvement que par ressort ; il frappe son ventre avec les pieds de derrière ; il piétine de ceux de devant , & refuse la nourriture ; & quand les tranchées du Cheval sont fortes , elles sont toujours accompagnées de convulsions violentes ; ses yeux sont tournés en haut ; il a les jambes tendues à-peu-près comme s'il alloit expirer ; ses pieds sont tantôt chauds , tantôt froids ; il tombe dans de grandes sueurs , accompagnées toujours d'une humidité froide ; il s'efforce souvent d'uriner , & tourne fréquemment la tête vers les flancs ; après quoi il tombe , il se roule , & tourne sur le dos ; ce qui provient sans doute de ce qu'il ne peut uriner , quand il a cette maladie. Cette colique provient pour l'ordinaire à l'animal de ce qu'il a bu de l'eau froide pendant qu'il avoit chaud. Les Chevaux qui ont le tic y sont sur-tout sujets.

*du gros & menu Bétail.* 445

Un excellent bol pour les coliques venteuses est le suivant. On prend de la térébenthine de Venise & des baies de genievre, de chacun une demi-once; du sel de prunelle ou salpêtre, une once; de l'huile de genievre, un gros; du sel de tartre, deux gros: on en fait un bol avec du syrop approprié; on délaie quelquefois ce bol dans une décoction de genievre.

Deux heures après, on donne un second de ces bols, & un troisième après le même espace de temps, si le Cheval ne ressent aucun soulagement. Pendant l'intervalle des bols, on pourra lui donner le lavement suivant.

Prenez fleurs de camomille, deux poignées; anis, coriandre & fenouil, une once; poivre blanc, une demi-once; faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau, qu'on réduira à deux: ou ajoute un demi-setier d'eau-de-vie de genievre; huile d'ambre, une demi-once, & huile de camomille, huit onces.

Quand le Cheval attaqué de cette maladie reste couché, sans tressaillir ou se rouler, & sans avoir les jambes ramassées, sur-tout s'il reste environ une heure dans cet état de tranquillité,

tout le danger de la maladie est passé.

La colique bilieuse ou enflammée, outre les symptômes de la colique venteuse, est encore accompagnée de fièvres & de grandes chaleurs; le Cheval halette, & a la bouche sèche; il rend peu d'excrémens, & l'odeur en est souvent même cadavereuse.

On commencera la cure par la saignée du bras; en cas que la maladie ne paroisse pas se ralentir, on en fera une seconde; on donnera deux fois par jour à l'animal malade des lavemens émolliens, dans lesquels on fera dissoudre deux onces de nitre; on lui fera prendre en outre, & même abondamment, de l'eau de gomme arabique, & on lui donnera en même temps, de trois en trois heures, jusqu'à ce qu'il ait fienté, une boisson purgative & rafraîchissante: on prépare cette boisson avec trois onces de séné, une demi-once de sel de tartre; on fera infuser le tout pendant une demi-heure dans une pinte d'eau bouillante; on passera la décoction, & on ajoutera à la colature deux onces d'électuaire légitif.

La colique sèche, autrement tranchée sèche, est toujours occasionnée



par la constipation ; le Cheval qui a cette maladie a toujours envie de se vuidier , sans pouvoir le faire ; sa fiente est toujours noire & dure , sa queue toujours en mouvement ; son urine est extrêmement chargée ; l'animal est toujours en agitation , & a à chaque instant des impatiences. Dans cette maladie, il faut vuidier le gros boyau du Cheval, s'il est nécessaire, avec la main, après l'avoir trempée dans de l'huile , & ensuite lui donner deux fois par jour des lavemens émolliens & de la boisson purgative dont nous avons donné la composition en parlant de la colique bilieuse.

Quand un Cheval a des tranchées ; on lui donne pour nourriture du son échaudé, du gruau chaud, ou de l'eau blanchie, à laquelle on ajoutera une once de gomme arabique, dissoute dans une pinte d'eau, & mêlée avec de l'autre eau.

Le flux est une maladie du Cheval connue de tout le monde, & qu'il est souvent dangereux de guérir trop tôt ; on l'entretiendra par une nourriture apéritive, sur-tout s'il provient d'un fort exercice qu'on a fait faire au Cheval en le faisant galoper, ou de

réfroidissement, ou d'avoir trop mangé, ou d'avoir pris de la mauvaise nourriture, ou enfin s'il a de la fièvre. Si cependant ce flux continue long-temps, & s'il entraîne même le velouté des intestins; si le Cheval perd l'appétit & son embonpoint, il faudra pour lors y apporter remède: on donnera en conséquence à l'animal malade, deux fois par jour, avec du son échaudé & du gruau chaud, un bol altérant, fait avec une demi-once d'aloës succotrin, une once de diapente: on alliera le tout avec du suc de réglisse dissous dans l'eau, & une cuillerée d'ambre; on y ajoutera, pour rendre le remède plus efficace, deux gros de myrrhe, pareille quantité de safran, & une demi-once de rhubarbe.

Quand le flux est accompagné de fièvre, on fera pour lors prendre à l'animal malade une demi-once de rhubarbe, avec une demi-once d'électuaire lenitif. Le soir, après ce purgatif, on lui fera pareillement avaler une demi-once, & même plus de diascordium, dans une chopine de vin rouge, bouilli avec la cannelle, ayant soin en outre de lui donner le bol de rhubarbe tous les deux ou trois jours.

Le flux de sang n'est pas une des maladies les plus communes aux Chevaux. Quand cependant ils en sont atteints, & que le flux se trouve accompagné de tranchées & de grandes douleurs d'entrailles, il devient pour ces animaux très-dangereux. Un astringent qu'on dit très-bon dans ce cas, est de prendre écorce de chêne, quatre onces; racine de tormentille, deux onces; corne de cerf brûlée, trois onces: on fait bouillir le tout dans trois pintes d'eau de forge; on passe la décoction, & on y ajoute deux onces de diascordium, quatre onces d'amidon, & un demi-gros d'opium.

La constipation est la maladie contraire au flux; par conséquent, les remèdes laxatifs sont ceux qui conviennent le mieux.

Les Chevaux sont exposés à trois sortes de vers; les uns séjournent dans l'estomac, & sont appelés par les Anglois *bots*; les seconds ressemblent aux vers de terre, & les troisièmes sont les ascarides; ils sont à-peu-près de la forme d'une grosse aiguille à coudre. Les meilleurs remèdes pour la destruction de ces vers, sont l'éthiops minéral, la sabine, les amers.

Il est aisé de s'appercevoir si les Chevaux ont des bots ; car au commencement de l'été, ils restent attachés à l'anus de ces animaux ; ils les incommodent beaucoup dans cette partie, & sortent souvent avec les excrémens, qui sont pour lors d'une couleur jaunâtre, à-peu-près comme si c'étoit du soufre fondu. Ces vers ne sont nullement dangereux ; ils rendent seulement les Chevaux inquiets, & les mettent fort mal à leur aise : il n'en est pas de même de la seconde espèce de vers, autrement des lombrics ; ils causent presque toujours des convulsions, & souvent même on n'est sûr de leur existence que quand ils ont plongé les Chevaux dans un danger imminent de mort. Les ascarides sont plus importuns que dangereux ; on les reconnoît aux symptômes suivans.

Le Cheval est maigre & fatigué ; son poil se redresse ; les alimens ne lui profitent point ; il frappe souvent son ventre avec ses pieds de derriere ; il a des tranchées de temps en temps, sans être accompagnées cependant de symptômes violens. Le signe le plus certain qu'un Cheval est infecté de ces vers, c'est lorsqu'il en rend avec ses excrémens.

*du gros & menu Bétail.* 451

Pour les vers qui se trouvent nichés dans l'anús, on prend une poignée de sabine; on la coupe menue, & on la mêle parmi l'avoine ou le son mouillé; on y ajoute deux ou trois gouffes d'ail, & on en donne deux ou trois fois par jour au Cheval qui en est infecté; on purgera en même temps l'animal malade avec le bol purgatif suivant. On prendra dix gros d'aloës succotrin, un gros de jalap, deux gros d'aristoloche pulvérisée, & autant de myrrhe, de l'huile de sabine & d'ambre, de chacun un gros: on associera le tout avec autant de syrop de nerprun qu'il en faut pour un bol.

Un autre bol qui n'est pas moins efficace, est de prendre deux gros de mercure crud, une demi-once de térébenthine de Venise: on broie le tout ensemble jusqu'à extinction du mercure: on y ajoute ensuite une once d'aloës, un gros de gingembre rapé, trente gouttes d'huile de sabine: on allie le tout avec une suffisante quantité de syrop de nerprun pour un bol: on en donnera un tous les six jours.

La jaunisse est encore une de ces maladies qui n'est pas moins commune chez les Chevaux que chez les hommes;

elle se manifeste au brun jaunâtre qui se répand sur les yeux. Quand un Cheval en est affecté, le dedans de sa bouche, ses levres, sa langue & les barres de son palais sont entièrement jaunes; l'animal est pesant & triste, & il n'a du goût pour aucune nourriture; il a en outre une fièvre lente, qui augmente à mesure que la jaunisse fait des progrès; ses excréments sont durs & secs, & d'un jaune pâle, ou d'un verd pâle clair; son urine est aussi presque toujours d'un brun obscur; & lorsqu'on la laisse séjourner sur le pavé, elle paroît être d'une couleur de sang; d'ailleurs le Cheval ne fiente dans cette maladie qu'avec difficulté & douleur; & à moins qu'on ne lui apporte du secours, il devient frénétique; il arrive aussi quelquefois que le côté du ventre est dur & tendu. Les maladies du foie, dont la jaunisse fait partie, se terminent dans les vieux Chevaux par une violente diarrhée qui les fait souvent périr.

On traite cette maladie de la manière qui suit: on fait d'abord des saignées abondantes; ensuite on donne un lavement purgatif, & le jour d'après une purgation préparée avec une

*du gros & menu Bétail.* 453

once & demie de rhubarbe en poudre, deux gros de safran, six gros d'aloës succotrin, & une quantité suffisante de syrop de nerprun, pour un bol purgatif qu'on reitérera deux ou trois fois. On donnera par intervalle à l'animal malade les bols altérans suivans, de même que la boisson prescrite ci-dessous.

Ces bols se préparent avec de l'éthiops minéral, une demi-once; des cloportes, deux onces; du savon de Castille, une once: on en fait prendre un tous les jours, & par-dessus une chopine de boisson faite avec la racine de garance, de carotte, de chacune quatre onces; de la bardane coupée, une demi-livre; du rapontic, quatre onces; de la réglisse coupée, deux onces: on fait bouillir le tout dans quatre pintes d'eau de forge; on les réduit à trois; on passe la décoction, & on l'adoucit avec le miel.

Quand les remèdes que nous venons d'indiquer ne suffisent pas, on prescrira des bols mercuriaux & fondans. Prenez pour ces bols sel de tartre, deux onces; cinabre d'antimoine, quatre onces; cloportes vivans, limaille d'acier, de chacun trois onces; safran,

une demi-once ; favon de Venise ; une demi-livre ; faites-en un bol de la grosseur d'un œuf de pigeon avec le miel ; donnez-en un tous les jours , vers le soir , avec une chopine de la boisson dont nous avons donné la composition il n'y a qu'un instant.

Nous allons passer aux maladies des reins & de la vessie , qui affectent souvent les Chevaux. Les signes sont une foiblesse dans la région des reins & au fond du dos , une difficulté d'uriner , une grande défaillance , la perte de l'appétit , & les yeux mourans ; une urine épaisse , salée , & quelquefois chargée de sang , sur-tout après que le Cheval a fait des exercices violens. La saignée abondante est le souverain remede pour cette maladie ; on donnera ensuite au Cheval malade , deux ou trois fois par jour , les bols suivans , & par-dessus une chopine de décoction de guimauve édulcorée avec du miel , dans laquelle on aura dissous une once de gomme arabique. Ces bols seront composés d'une once de leucatel , de six gros de blanc de baleine , & d'une demi-once de sel de prunelles : on incorpore le tout avec du miel ; on y associe même encore une once de terre du Japon.



Si la fièvre accompagne cette maladie, il faudra saigner abondamment le Cheval malade, lui donner des lavemens émolliens, & beaucoup de boisson rafraîchissante & purgative, jusqu'à ce que la fièvre se trouve entièrement passée. Si nonobstant tous les remèdes que nous avons indiqués, le Cheval urine encore avec douleur, on lui donnera d'autres bols, tels que les suivants.

Prenez baume de copahu, ou térébenthine de Venise & savon dur, de chacun une once; nitre, six gros; myrrhe en poudre, deux gros; faites-en un bol avec du miel, & donnez en même temps une décoction de guimauve.

Quand il y a chez les Chevaux suppression d'urine, il faut leur donner abondamment de la décoction de guimauve, dans laquelle on aura délayé, pour la dose d'une pinte, une once de nitre & de gomme arabique, avec deux onces de miel.

Quelquefois les Chevaux ont une incontinence d'urine; on leur fera une boisson avec quatre onces de quinquina, deux onces de bistorte, & autant de celle de tormentille; huit onces de

gomme arabique : on fera bouillir le tout dans huit pintes d'eau de chaux, réduites à la moitié, & on en donnera à la bête malade trois chopines par jour.

Le gras fondu est une maladie qui arrive souvent aux Chevaux ; c'est un écoulement gras & huileux qui se fait avec les excréments ; c'est la matière grasseuse qui se fond dans le corps du Cheval, lorsqu'on lui fait faire des exercices violens pendant une grande chaleur. Suivant les observations faites, le gras fondu est toujours accompagné de fièvre, de chaleur, d'inquiétude, de tremblement, de grandes douleurs internes, & d'une respiration courte, & souvent aussi de mêmes symptômes que ceux qui accompagnent la pleurésie. Les excréments du Cheval se trouvent pour lors à ce qu'on dit entremêlés de graisse, & viennent abondamment en forme de diarrhée.

Quand on saigne ces sortes de Chevaux, après que le sang est reposé, on remarque dessus une croûte épaisse & adipeuse, de couleur blanche ou jaune ; la partie coagulée est ordinairement mêlée de colle & de graisse, qui la rend même si glissante, qu'elle ne peut  
s'attacher

même s'attacher aux doigts; la partie séreuse de ce sang se trouve aussi gluante & séreuse. Le Cheval qui a le gras fondu, perd en très-peu de temps sa chair & sa graisse. Quand ces animaux échappent de cette maladie, ils deviennent inaigres, leur peau reste collée à leurs os; leurs jambes s'enflent, & restent telles jusqu'à l'entière convalescence de l'animal. Si la guérison n'est pas radicale, la maladie se change souvent en farcin, dont on parlera ci-après.

Pour apporter remède au gras fondu, il faut d'abord faire au Cheval une saignée abondante, & même la réitérer pendant trois jours, en diminuant cependant successivement le sang qu'on tire: on appliquera en même temps à l'animal malade deux ou trois setons, & on lui donnera tous les jours des lavemens émolliens & rafraîchissans, propres à calmer la fièvre, & à dessécher la matière grasse des intestins: on lui fera boire beaucoup d'eau chaude, ou du gruau avec la crème de tartre. Quand le Cheval n'a plus de fièvre, & lorsqu'il a récupéré son appétit, on lui fera prendre une fois par semaine, pendant un mois, une légère purga-

tion d'aloës, afin de dissiper l'enflure des jambes. La dose d'aloës sera, dans ce cas, d'une demi-once, ou de six gros.

Le dégoût est dans les Chevaux plutôt l'avant-coureur d'une maladie que la maladie même; lorsqu'ils sont dégoûtés, leur poil se hérissé, & paroît crasseux, sale, malgré le pansement assidu qu'on leur fait; leur peau est couverte de crasse qui s'éleve par écailles. Il y a cependant des Chevaux dégoûtés qui n'ont point de croutes; mais ils sont languissans, paresseux, & aiment à dormir; d'autres sont seulement maigres, & ont la peau collée aux côtes. Dans tous ces cas, il faut commencer par saigner les Chevaux dégoûtés, ensuite les purger avec les bols ordinaires, après quoi, leur donner dans leur avoine de l'antimoine crud, ou des feuilles de cabaret pulvérisées. Ces mêmes remedes peuvent convenir aussi aux Chevaux galleux.

Le farcin est une maladie des Chevaux qui se fait connoître par une tumeur accompagnée d'un ulcere occasionné par un virus très-dangereux. On distingue plusieurs sortes de farcins; le cordé, le volant, celui en cul de poule, & l'extérieur.

On lit dans le Journal Economique du mois d'Avril 1753, que pour traiter cette maladie, on doit commencer par des saignées au col du Cheval, une de chaque côté; on prend ensuite aloës, assa-foetida, cinabre brun, chacun une once; thériaque de Venise, une demi-once; scammonée, deux gros; encens mâle, un gros: on fait infuser le tout du soir au matin sur les cendres chaudes, dans une pinte de bon vin blanc: on donne ce breuvage à avaler au Cheval; ce qu'on ne fait néanmoins que quatre ou cinq heures après que l'animal a pris sa nourriture.

On lit dans le *Gentlement Magazine*, un remède qu'on dit très-bon pour le farcin; il se prépare avec deux gros de précipité rouge, ou trois gros de précipité blanc: on réduit ce précipité en poudre très-fine, dans un mortier de marbre; on y ajoute une once de thériaque de Venise, la poudre diapente, tant qu'il en faut pour former un bol; on tiendra en même temps le Cheval très-chaudement, & on ne lui donnera pour boisson que de l'eau tiède. Après le bol, on lui fera avaler la décoction suivante. Prenez

rhue, deux poignées; racines de garance, de patience sauvage, de chacune quatre onces; bois de gayac, de falsafra, de chacun deux onces; faites bien bouillir le tout dans deux pintes de biere forte, jusqu'à la réduction d'une chopine; passez-la, & donnez-la tiède: on répétera la tisane & le bol trois ou quatre fois à quelques jours d'intervalle.

On trouve dans un Ouvrage intitulé *la Médecine des Chevaux*, des linimens & un mondificatif pour le farcin. Dans le liniment le plus simple, il entre six onces d'huile de térébenthine, & trois onces d'huile de vitriol, qu'on mêle ensemble peu-à-peu, pour que l'effervescence ne soit pas considérable, & ne casse pas la bouteille.

Lorsque le farcin est invétééré, il faut le faire différemment: on prend pour cet effet un demi-setier d'huile de lin, six onces d'huile de térébenthine, quatre gros de teinture d'ellébore, deux onces d'huile de laurier, une demi-once d'huile d'origan, une pareille quantité d'eau forte double; après l'effervescence, on y ajoute deux onces de goudron.

Le mondificatif pour le farcin n'est pas difficile à faire; il ne s'agit que de

*du gros & menu Bétail.* 461

mêler du mercure avec de l'eau forte, en consistance de liniment. Le bain répercussif, pour le farcin, du même Auteur de la Médecine des Chevaux, nous a paru aussi très bon. Il se prépare avec quatre onces d'esprit-de-vin, deux onces de vitriol, autant de térébenthine, & six onces de vinaigre blanc & de verjus.

Nous allons passer aux maladies externes; nous commencerons par celles des yeux: elles sont occasionnées par différentes causes, soit par des externes qui affectent la prunelle, soit par des internes qui affectent les humeurs de la prunelle. Quand les maladies des yeux sont externes, comme lorsqu'il y a coup, chute, morsure, enflure de la paupiere, & écoulement de l'œil, on bassinera souvent avec une éponge trempée dans de l'eau de source & du vinaigre la partie affligée; & si la paupiere se trouve fort enflée, on appliquera par dessus un cataplasme fait avec des pepins de pommes bouillies ou cuites à la braise, ou de conserve de roses & de vinaigre, avec un blanc d'œuf. Quand l'enflure commence à diminuer, l'une ou l'autre de ces eaux est suffisante pour compléter la guéri-

fon. M. Gibson a employé avec succès l'eau suivante. On prend boutons de roses, on les fait infuser dans un demi-setier d'eau bouillante; quand l'eau est froide, on coule l'infusion, & on y ajoute vingt grains de sucre de plomb.

Quelquefois l'inflammation est si grande dans le Cheval, par la violence du coup, ou de quelqu'autre cause externe, que la membrane qui enveloppe le globe de l'œil a perdu toute sa transparence; elle est pour lors épaisse, blanchâtre, ou de couleur de perle; le Cheval reste souvent entièrement aveugle, ou il ne voit au moins que très-confusément. Si l'animal se trouve être d'une forte constitution, & s'il a un certain embonpoint, il faut lui faire plusieurs saignées, & lui appliquer en même temps un seton; il faut aussi le mettre au régime du son échaudé & de l'orge, & lui donner une boisson rafraîchissante & apéritive, de deux jours Pun.

Si l'escarre restoit adhérente, on l'enlevera, en soufflant dans l'œil parties égales de vitriol & de sucre candi pulvérisés. L'eau saphiriene & le suc d'éclair font très-bien dans ce cas: on met quelques gouttes de l'une ou de l'autre tous les jours dans l'œil. Ces



eaux ne sont pas moins bonnes pour les contusions & autres maladies des yeux. Un onguent très-vanté, est celui que l'on fait avec l'éclaire, le romarin, de chacun une poignée; on hache le romarin & l'éclaire, & on les fait bouillir à un feu modéré dans trois chopines de crème, jusqu'à ce que la décoction devienne semblable à une huile verte; on les presse ensuite à travers un linge, & on les conserve dans un vase pour le besoin: on en mettra gros comme un œuf soir & matin dans l'œil du Cheval.

Quand les yeux des Chevaux se trouvent blessés, il faut les panser avec le seul miel rosat, ou avec un peu de sucre de plomb, mêlé parmi: on y ajoute peu de jours après la huitième partie de teinture de myrrhe. On ne négligera pas pendant le temps de cette cure les saignées, les setons & les purgations douces & rafraîchissantes.

Les Chevaux sont sujets à avoir les yeux lunatiques, lorsqu'ils ont atteint la sixième année; c'est pour lors que leurs yeux deviennent troubles, leurs paupières sont enflées, & souvent fermées; il coule ordinairement le long de la mâchoire une eau claire, & qui

est si âcre , qu'elle brûle & entame quelquefois la peau ; les veines de la tempe , sous l'œil & le long du nez , sont enflées & pleines , quoiqu'il arrive de temps en temps que l'œil coule peu. Cette maladie va & revient jusqu'à ce qu'il se forme une vraie cataracte : c'est alors que les douleurs & l'écoulement de l'œil cessent : alors l'opération de la cataracte seroit le seul remede ; mais cette opération n'est pas encore usitée pour les Chevaux.

Des maladies des yeux , passons à celles des pieds. Les entorses , autrement luxations , arrivent souvent aux Chevaux. Cette maladie ne provient à ces animaux que quand les fibres de leurs muscles ont souffert une trop grande extension , ou qu'elles ont été rompues. On emploie ordinairement les huiles pour ces maladies , mais elles ne sont pas d'une grande utilité ; le bandage seul , avec un repos convenable , produit de meilleurs effets. Les violentes entorses des ligamens des os , sur-tout celles de la cuisse , demandent beaucoup de temps ; elles exigent même , pour obtenir une guérison parfaite , que l'on mette le Cheval à l'herbe le plutôt que faire se peut.

Lorsque l'épaule d'un Cheval a été foulée, il ne la porte pas comme l'autre. Pour connoître s'il y a réellement foulure, on fait mettre au Cheval contre terre le pied sain; & quoique le pied du côté malade soit plus court, & qu'il doive conséquemment être moins douloureux que s'il portoit sur la terre, on s'apercevra cependant que ce mouvement l'éprouvera beaucoup plus qu'aucun autre: on saignera pour lors dans ce cas le Cheval; on bassinera ensuite la partie avec du verjus ou du vinaigre chaud, dans lequel on aura dissous un peu de savon; mais si le boitement continue sans aucune apparence d'enflure, après un repos de deux ou trois jours, on frottera bien les muscles avec un mélange composé d'un demi-setier de bon vinaigre, de deux onces d'esprit-de-vin, & de pareille quantité d'esprit-de-vitriol.

Quand l'enflure de l'épaule est considérable, on y fera des fomentations avec une piece d'étoffe de laine, de la grandeur de l'enflure, qu'on trempera dans l'esprit-de-vin chaud, ou bien on se servira pour cette fomentation d'une décoction d'absynthe, de feuilles de laurier & de romarin; on ajoutera un

• demi-fetier d'esprit-de-vin sur une chopine de cette décoction.

Les entorses de l'emboiture occasionnent au Cheval dans cette partie une telle roideur, qu'il ne touche la terre que du bout des pieds, & on ne peut pas même avec la main faire plier la jointure. Les vésicatoires réitérés, & le feu appliqué d'une façon cependant superficielle, sont les seuls remèdes qui restent à employer. Les entorses des nerfs du derrière sont de toutes les entorses du Cheval celles qui sont les plus aisées à connoître. Dans ces entorses, l'enflure du derrière s'étend quelquefois depuis le derrière du genou jusqu'au talon, & ordinairement tous les Chevaux attaqués de cette maladie mettent la jambe affectée devant l'autre : on bassinera trois ou quatre fois par jour la partie malade avec du vinaigre chaud ; & si le genou est peu enflé, on y appliquera des cataplasmes de farine d'avoine, de seigle, qu'on fera bouillir dans du vinaigre ou dans de la lie de vin. Les rognures des Corroyeurs, imbibées de vinaigre, passent pour être efficaces dans ces entorses, de même que le goudron & l'esprit-de-vin.

•

Les entorses de l'emboiture ne sont pas les seules auxquelles les Chevaux sont sujets; il y en a encore d'autres dont ils sont quelquefois affectés, telles que celles du jarret & des paturons. Ces derniers viennent souvent des coups que l'on donne à l'animal, ou des coups de pied qu'il reçoit. Si la partie malade est beaucoup enflée, on y appliquera des cataplasmes; & lorsque l'enflure est diminuée, on la bassinera avec un mélange composé d'une chopine de vinaigre, de quatre onces d'esprit camphré, & de deux gros de vitriol blanc, dissous dans un peu d'eau.

Quand l'entorse a été violente, il reste une grande foiblesse au paturon; il faut pour lors mettre le Cheval à l'herbe, jusqu'à ce qu'il soit entièrement rétabli. Quand on n'a pas la facilité de le mettre au verd, on a recours aux vésicatoires & au feu.

Les Chevaux boitent quelquefois du style, ce qui est facile à reconnoître par leur marche: ils n'avancent pour l'ordinaire dans ce cas que sur la pointe de leurs pieds, & leurs talons ne peuvent point porter sur la terre. Le remede qu'on doit employer pour

leur guérison, est un pansement avec le vinaigre & les astringens rafraîchissans; mais si l'enflure survient, & si elle grossit à vue d'œil, on se servira de fomentations résolutives, pour en fomenter la partie affectée, ensuite on la bassinera avec le mélange précédent.

Si les Chevaux traînent la jambe, & tombent en arriere sur le talon, cela annonce un déboitement de la rotule & de la hanche. Quand il n'y a que les muscles de la hanche d'offensés, il est facile de les guérir; mais si les ligatures de la jointure le sont, il n'est pas si facile de le faire; souvent même on n'y peut parvenir: en tout cas, on bassine les parties affectées avec les rafraîchissans trois ou quatre fois le jour. Ce seul remede est souvent suffisant; mais quand les ligamens sont enfoncés, ils ne peuvent recouvrer leur ressort que par le repos & le temps.

Les tumeurs des Chevaux, que nous plaçons ici au rang des maladies externes, ont cependant le plus souvent des causes internes. Quand elles sont occasionnées par des accidens extérieurs, tels que des coups & contusions, on se sert pour le traitement d'astringens. On bassine en con-

féquence la partie avec le vinaigre ou le verjus chaud, & on met par dessus une flanelle, après l'avoir trempée dans ce vinaigre. Si malgré ce pansement, l'enflure subsiste toujours la même, on y appliquera le cataplasme avec la lie de vin & la farine d'avoine, ou avec le vinaigre, l'huile & la farine d'avoine; on continuera l'un ou l'autre deux fois par jour, jusqu'à ce que l'enflure diminue; & pour la dissiper entièrement, on pourra mettre à la place de vinaigre de l'esprit-de-vin camphré : on ajoutera une once d'esprit de sel ammoniac. Les fomentations d'absynthe, de feuilles de laurier & de romarin bouillies, auxquelles on associe une quantité suffisante d'esprit-de-vin, sont très-souvent nécessaires; mais s'il y a dans la tumeur du sang extravasé, comme cela arrive ordinairement dans les contusions, il faut ouvrir la peau, pour le faire sortir.

Un Maréchal doit avoir principalement attention de ne point faire dissiper les tumeurs critiques, ou les enflures qui terminent la fièvre, à moins qu'elles ne se portent vers le paturon ou l'emboiture de la jointure : on ap-

pliquera alors dans ce cas , sur la partie affligée , trois ou quatre fois par jour , une fomentation résolutive ; quand l'enflure paroît sous la mâchoire, derriere les oreilles , sur la tête , le garrot, dans l'aîne , &c., il faut amener cette enflure à suppuration , par des cataplasmes suppuratifs. Pour cet effet , on prendra de la farine d'avoine ; on la fera bouillir dans du lait ; on y ajoutera une quantité convenable d'huile , ou de saindoux ; on appliquera ce cataplasme deux fois par jour , jusqu'à ce que la matiere fléchisse sous la pression du doigt ; on en fera pour lors l'ouverture , s'il est possible , dans toute l'étendue de l'enflure , avec une forte lancette ; l'ouverture faite , on insinuera au fond de la plaie des tampons de charpie , couverts de basilicon noir ou jaune , ou d'onguent de blessure , fondu avec une cinquieme partie d'huile de térébenthine : on remplit la plaie du même onguent , sans cependant l'enfoncer : on réitérera une ou deux fois le même pansement , si la matiere coule beaucoup , jusqu'à ce qu'elle soit bien digérée ; on appliquera ensuite de la même maniere des plumaceaux couverts de pré-



cipité rouge. Pour faire l'onguent des blessures, on prend de la térébenthine de Venise, de la cire jaune & de l'huile d'olive, de chacune une demi-livre; de la résine jaune, trois quarts. Après que le tout est bien fondu & mêlé ensemble, on y incorporera deux ou trois onces de verd-de-gris en poudre, & on le remue jusqu'à ce que le tout soit froid, pour l'empêcher d'aller au fond. Pour ce qui est de l'onguent précipité rouge, il est encore plus facile à faire: on prend basilicon jaune, ou de l'onguent précédent sans verd-de-gris, deux onces; précipité rouge en poudre fine, une demi-once; on les mêle ensemble à froid avec une spatule ou un couteau.

La nerf-ferrure est une blessure très-difficile à traiter; aussi c'est par sa cure, comme la plus difficile, que nous commencerons ce qui concerne la blessure des Chevaux. Elle est occasionnée par la pince du fer de derrière qui porte sur le talon de devant; lorsqu'elle n'est que superficielle & légère, elle se guérit cependant facilement, en la lavant promptement, & y appliquant l'onguent des blessures; mais quand le coup a été violent, comme

il y a toujours dans ce cas contusion avec déchirure de la partie , il faut amener cette contusion à suppuration. Pour ce faire , on lave d'abord bien la partie ; on en fait sauter tous les graviers avec l'écume de savon ; on applique les digestifs, ce qui se fait par le moyen des plumaceaux de charpie qu'on trempe dans une once de térébenthine de Venise battue avec un jaune d'œuf , & on y ajoute une once de teinture de myrrhe ; on met ensuite par dessus le digestif un cataplasme de raves, ou celui de lie de biere & de farine d'avoine ; on le réitere trois ou quatre fois , & même plus, jusqu'à ce qu'enfin on soit parvenu à une parfaite coction de la matiere ; après quoi on changera ces deux remedes , & on leur substituera le précipité ou l'eau de chaux mêlée ; mais on aura toujours la précaution de mettre au fond de la plaie des plumaceaux , & de l'en remplir même jusqu'aux bords , & de bien lier ensuite le tout avec une bande & une compresse.

Après avoir parlé de la nerf-ferrure , nous allons passer aux autres blessures du Cheval. En général , dans toutes les blessures , quand elles sont récen-

tes, & qu'elles sont occasionnées par des instrumens tranchans, il faut tâcher d'en réunir les levres par la future, le bandage, pourvu qu'on y puisse pratiquer cette opération; car il y a des parties où la future ne peut point se pratiquer. Si quelque artere coupée produit une hémorrhagie considérable, il faut appliquer par dessus l'ouverture de l'agarc de chêne, ou bien simplement un bon tampon de charpie ou d'étoupe couvert de l'onguent de blessures. En général, on ne doit panser les blessures des jointures, tendons, parties membraneuses, qu'avec la térébenthine, à laquelle on pourra associer du miel & de la teinture de myrthe. Il ne faut point approcher jamais de ces parties aucune graisse ni huile; quoi qu'on puisse dire, les fomentations sont pour lors d'une grande utilité.

Quand les blessures parviennent de piquures d'épines ou d'autres accidens, il faut les traiter de la même maniere que les autres blessures: on appliquera le cataplasme de biere, ou de pain & de lait sur l'appareil, jusqu'à ce qu'on voie les signes de coc-

tion ; pour les accélérer , on fomenté bien la partie tous les jours.

Il arrive quelquefois au col du Cheval , après l'avoir saigné , une enflure ; dans ce cas , il faut saupoudrer la partie avec du précipité & de l'alun en poudre , pour en expulser & détruire les chairs spongieuses qui bouchent l'orifice.

Quand les Chevaux ont des plaies à feu occasionnées par des balles , il faut d'abord examiner si les balles ne sont point au fond des plaies ; pour lors il faut les en tirer ; on se sert ensuite , pour panser la plaie , de térébenthine battue avec un jaune d'œuf , à laquelle on ajoute un peu de miel & de teinture de myrrhe : on aura en outre la précaution d'agrandir l'ouverture de ces plaies , pour procurer l'épanchement ; mais si la plaie ne paroît pas disposée à une coction louable , on y appliquera les cataplasmes ordinaires , & on fera usage des fomentations résolatives.

Les Chevaux ont encore souvent des ulcères ; les remèdes extérieurs leur sont inutiles , si on n'emploie pas les intérieurs. La première indication

à remplir dans leur traitement, c'est de les amener à suppuration, ou d'en faire sortir une matiere épaisse. Le remede qui convient dans ce cas est l'onguent verd, ou celui de précipité; mais si la matiere de la plaie n'est pas louable, & s'il en sort un sang corrompu & de couleur pâle, on se servira pour la panser de l'huile de térébenthine fondue avec le digestif ordinaire, & par dessus du cataplasme de biere, dont nous avons donné la préparation plus haut. Si les levres de l'ulcere deviennent dures & calleuses, il faut les couper & les froter ensuite avec un caustique; si les chairs sont spongieuses & baveuses, il faut les supprimer avec soin & à temps; & si elles débordent la surface de la plaie, il faut y appliquer la pierre infernale: on saupoudrera ensuite la plaie avec parties égales d'alun brûlé & de précipité rouge, ou bien même on la lavera avec de l'eau de sublimé; on fera le pansement avec de la charpie seche jusqu'à la surface, & on mettra par dessus une compresse contenue par un bandage aussi serré que le Cheval pourra le supporter. Quand on découvre des sinus ou cavités, il faut en faire l'ouverture;

mais si la cavité pénètre profondément dans les muscles, & si l'ouverture est impraticable & dangereuse, il faut faire usage d'injection. La solution de la pierre médicameuteuse de Crollius dans l'eau de chaux, avec une cinquieme partie de miel & de teinture de myrrhe, est très-bonne pour ces injections; on les réitere trois ou quatre fois par jour.

Les sinus ou cavités des ulceres dégènerent souvent en fistules. Quand cela arrive, il faut les ouvrir, & couper toute la substance dure; ou si cette opération est impraticable, il faut les scarifier, y introduire l'onguent de précipité, & les frotter de temps en temps avec les caustiques & le beurre d'antimoine.

Quand l'os est gâté ou carié par la durée d'un ulcere, il faut mettre l'os à nud pour en ôter la carie. On extirpe toutes les chairs molles; on fait le pansément avec de la charpie seche, ou avec des plumaceaux trempés dans une teinture de myrrhe ou d'euphorbe, ayant l'attention, avant de les appliquer, de les exprimer, pour ne leur laisser que fort peu d'humidité; quant au dépouillement des écailles de l'os, c'est plutôt l'ouyrage de la nature que

de l'art. Quand la guérison des ulcères est douteuse, il faut donner le mercure, & le réitérer par intervalle, ou bien des poudres d'antimoine.

L'éparvin est encore une maladie propre aux Chevaux; c'est une excroissance osseuse, ou une enflure dure qui croît en dedans du jarret de leurs jambes de derriere. Cette maladie provient de différentes causes; mais quelle qu'en soit la cause, les remèdes les plus convenables sont les vésicatoires & le feu. Pour faire un excellent onguent vésicatoire, on prend onguent de nerf & de guimauve, de chacun deux onces; argent vif, une once, dissous avec une once de térébenthine; cantharide en poudre, un demi-gros; sublimé, un gros; huile d'origan, deux gros: on coupe le poil aussi ras qu'il est possible, & on applique par dessus l'onguent précédent. On fera cette opération le matin; on aura la précaution de tenir le Cheval attaché tout le jour sans litiere, jusqu'au soir; on peut alors le détacher, afin de le laisser coucher; on mettra par dessus l'onguent de vésicatoire un emplâtre de poix, assujetti par une large bande bien ferrée. Le feu n'est pas aussi avan-

tageux pour cette maladie que l'onguent vésicatoire.

La courbe ne diffère pas beaucoup de l'éparvin; car de même que l'éparvin se forme entre les os, en dedans du jarret de derrière, de même aussi la courbe se place aux jointures des menus os, & s'élevant sur la partie de derrière, forme une tumeur assez grande sur le dos de la jambe, qui est suivie d'une roideur, & quelquefois d'une douleur qui fait boiter le Cheval.

Les causes de la courbe; de même que celles de l'éparvin, sont un travail trop violent, des entorses, des coups de pied. On guérit cette maladie par des vésicatoires réitérés deux ou trois fois, ou plus souvent.

Il y a encore une autre enflure qui paroît sur l'extérieur du jarret de derrière, qu'on appelle lardon; l'application des vésicatoires convient aussi dans ce cas.

Une autre maladie du Cheval est ce qu'on appelle anneau de l'os; c'est une enflure dure, située au bas du paturon, qui ordinairement embrasse la moitié du rond antérieur dudit paturon. On lui a donné ce nom, à cause



de la ressemblance qu'elle a avec un anneau. Cette maladie est ordinairement produite par des entorses; quand elle a son siege sur le derriere du rond du paturon, cela provient de ce qu'on a fait tenir trop tôt les jeunes Chevaux sur les hanches. Dans cette attitude, l'animal porte autant de son poids, & même davantage, sur ses paturons que sur ses jarrets de derriere.

L'anneau de l'os qui survient aux Poulains & aux jeunes Chevaux se guérit insensiblement de lui-même, & sans faire usage d'aucun onguent; on pourroit cependant y appliquer les vésicatoires; & si par la longueur du temps, il vient à acquérir un certain degré de dureté, on emploie le feu.

Parmi les différentes maladies des jambes des Chevaux, on place les furos; ce sont des excroissances dures, qui s'élevent sur l'os de la jambe, & qui sont de diverses grandeurs. Il y a des Chevaux qui y sont plus sujets les uns que les autres, sur-tout les jeunes: rarement cette maladie survient aux Chevaux qui ont passé sept ou huit ans; il n'y a rien à faire à ces

fortes d'excroissances , à moins que par leur grosseur elles ne défigurent le Cheval , ou qu'elles ne le rendent boiteux : on aura recours pour lors aux vésicatoires réitérés ; & si cela ne suffit pas , on fera usage du feu.

La maladie qui est connue sous le nom de fistule , a son siége dans le sinus , qui est à la plus haute vertebre du col ; elle reconnoît pour cause ordinaire-quelque coup , contusion , ou autre accident extérieur. Quand un Cheval est affecté de cette maladie , il faut bassiner la partie malade avec du vinaigre chaud ; quand la peau se trouve écorchée , on fait usage d'un mélange fait avec deux parties de vinaigre sur une partie d'esprit-de-vin ; quand il y a démangeaison à la partie , avec chaleur & inflammation , on en viendra à la saignée , & on appliquera les cataplasmes faits avec le pain , le lait & la fleur de sureau. Par le moyen de ce traitement & de la purgation , l'enflure se dissipera , & le mal se guérira radicalement.

Un accident des plus communs aux Chevaux , est la contusion sur le garrot ; cette contusion se forme en apostume , & dégénere , faute de soin , en fistule ;

fistule; elle provient pour l'ordinaire de la selle qui bleise le Cheval. Quand on s'apperçoit de cet accident, on bassine la tumeur trois ou quatre fois par jour avec du vinaigre chaud; & si cela n'est pas suffisant, on mêlera une once d'huile de vitriol avec une pinte de vinaigre, ou bien on délayera une demi-once de vitriol blanc dans un peu d'eau, & on s'en servira comme répercussif: on pourroit encore employer au même usage, & même encore avec plus de succès, l'eau suivante. Prenez sel ammoniac crud, deux onces; faites-les bouillir dans une pinte d'eau de chaux, ou à son défaut de la lessive de cendres bouillies dans l'eau: on passe la décoction, quand elle est reposée, & on y mêle un demi-seTier d'esprit-de-vin; on frotte ensuite la partie avec l'huile de lin & l'onguent de sureau, pour ramollir & rendre la peau unie; mais si les enflures qui surviennent dans les parties susdites sont critiques, & comme symptômes de fievres, il faut éviter les remedes répercussifs, & conduire ces tumeurs à maturité, par le secours de cataplasmes maturatifs.

La molette est une autre maladie

482 *Traité Économique*

du Cheval; c'est une enflure venteuse qui le prête à la compression du doigt, & revient lorsqu'on le retire. La tumeur dans cette maladie est visible, & se forme souvent aux deux côtés du nerf de derrière au-dessus du fanon, sur les jambes de devant, quoiqu'il s'en trouve quelquefois dans toutes les parties du corps. Quand la molette se forme près des jointures & des tendons, il y a toujours nécessairement entorse ou contusion sur les nerfs ou sur la peau qui les couvre. Dès l'instant que la molette commence à paroître, il faut en venir à son traitement, tant par les astringens que par les bandages; on bassinera en conséquence deux fois par jour la partie affectée avec du vinaigre ou du verjus seul, ou on la fomentera avec une décoction faite d'écorce de chêne, de grenade & d'alun broyés dans le verjus; on la couvrira ensuite avec une compresse de laine trempée dans la même décoction, & assujettie avec un fort bandage. Si ce remède ne réussit point, on emploiera les vésicatoires doux, c'est à dire, sans sublimé.

Par melandes, on entend des crevasses qui se forment au pli du jarret

*du gros & menu Bétail.* 483

de devant des Chevaux, d'où découle une matière âcre qui n'est point encore parvenue à maturité. Les melandes font boiter le Cheval, & occasionnent une roideur qui le fait broncher. Les soulandes ne different des melandes qu'en ce qu'elles sont placées au pli du jarret de derriere, & causent, comme les autres, le boitement. Ces deux maladies exigent le même traitement : on lave les parties affectées avec l'écume chaude de savon, ou avec de l'urine ; on met ensuite l'onguent double de mercure sur le chancre, & on l'applique soir & matin, jusqu'à ce que les escars tombent ; ou pour réussir plus promptement, on frotte la plaie avec un onguent composé d'une demi-once d'éthiops minéral, d'un gros de vitriol blanc, & de six onces de savon bleu. Avant de faire ce frottement, on a soin d'ôter les poils, & de nettoyer les escars.

On donne le nom de lampis à une excroissance qui vient au palais de la bouche, & qui est quelquefois si grande, qu'elle passe les dents, & empêche le Cheval de manger ; on le guérit, en cautérisant légèrement la chair avec un fer chaud, ayant cependant

attention de ne pas pénétrer trop avant, & de ne pas brûler l'os même qui est sur la barre de dessus. On peut frotter sa partie avec l'alun brûlé & le miel; ce remede est excellent pour presque tous les maux de la bouche.

Les poireaux sont d'autres excroissances, mais qui viennent sous la langue. Pour les guérir, le seul remede est de les couper, & de laver ensuite la partie avec de l'eau-de-vie ou de l'eau marinée. Quand les Chevaux ont des surdents, autre accident auquel ils sont sujets, il faut limer la partie superflue.

La graisse est une autre maladie du Cheval qui peut être occasionnée par deux causes différentes, ou par un relâchement des vaisseaux, ou par une mauvaise disposition du sang & des sucs; elle exige par conséquent deux traitemens différens, suivant les causes qui lui ont donné lieu, & peut aussi être considérée ou comme un mal local, toutes les fois qu'il n'y a que telle ou telle partie qui soit affectée, attendu que le sang ni les sucs ne sont point encore altérés, ou comme une maladie où les sucs & le sang sont viciés; mais comme la graisse est pour l'ordi-

*du gros & menu Bétail.* 485

naire la suite de quelqu'autre maladie, telle que du farcin, de la jaunisse, de l'hydropisie, &c., ces maladies doivent nécessairement être guéries avant l'absorption de la graisse. Quand cette maladie n'est que locale, un exercice modéré, beaucoup de propreté, beaucoup de soin de la part du Palefrenier pour panser le Cheval, & l'application des remèdes extérieurs, sont pour lors suffisans; mais si elle n'est pas locale, il faut employer les remèdes internes & les évacuations convenables.

Dans le premier cas de cette maladie, les talons du Cheval s'enflent à l'écurie. Quand on s'en apperçoit, il faut les laver promptement avec de l'urine, ou le vinaigre & l'eau, & avec l'écume de savon; & vous appliquerez en même temps par dessus des linges trempés dans ce mélange, que vous contiendrez avec un fort bandage pendant quelques jours. Si vous vous appercevez de quelques fentes ou crevasses à ces talons, ou si vous y remarquez des grosses gales dures, vous commencerez par couper le poil; ensuite vous appliquerez dessus la partie malade des cataplasmes faits

486 *Traité Économique*

avec des raves bouillies & du lard ; & une poignée de graine de lin en poudre ; & si vous voulez avancer la suppuration , vous appliquerez en même temps de l'onguent digestif ; vous dessécherez ensuite la plaie avec l'eau deslicative suivante. Pour la faire, vous prenez vitriol blanc, alun brûlé, de chacun deux onces ; onguent égyptiac, une once ; eau de chaux, trois chopines ; vous laverez trois fois par jour la plaie avec une éponge trempée dans cette eau, & vous appliquerez ensuite l'onguent blanc commun, que vous étendrez sur des étoupes. Sur une once de cet onguent, vous y ajouterez deux gros de sucre de plomb : c'est ainsi que vous parviendrez à guérir la graisse. Lorsque cette maladie est locale, il est inutile d'avoir recours alors aux remèdes internes. Quand le Cheval est parvenu à un certain âge, & qu'il est gros ; quand ses jambes sont considérablement enflées ; quand elles sont chargées d'ulcères profonds, d'où découle une matière puante, la cure en est pour lors très-difficile, parce que la maladie provient d'une hydropisie, ou d'une altération générale du sang



*du gros & menu Bétail.* 487

& des suc; mais si le Cheval est d'un bon âge, & a de l'embonpoint, on commence d'abord par le saigner, lui faire des setons, le purger plusieurs fois, & on lui donnera ensuite des remedes diurétiques. Les bols suivans feront très-bien dans ce cas; on prend résine jaune, quatre onces; sel de tartre, sel de prunelle, de chacun deux onces; savon dur, une demi-livre; huile de genievre, une demi-once: on en fait des bols de deux onces, & on en donne tous les matins; on fomente en même temps les jambes avec des fomentations résolatives, dans lesquelles on aura fait bouillir deux ou trois poignées de cendres; on applique ensuite dessus un cataplasme fait avec du miel, une livre; de la térébenthine, six onces: on incorpore ces deux drogues ensemble avec une cuiller, & on y ajoute farine de fenugrec & de graine de lin, de chacune quatre onces, qu'on fait bouillir dans trois pintes de lie de vin rouge, auquel on ajoute deux onces de camphre en poudre: on étend ce mélange sur du drap épais, & on l'applique bien chaud sur les jambes; on le contient avec un fort ban-

dage; on continue ce cataplasme jusqu'à ce que l'enflure soit diminuée; on panse ensuite l'ulcere avec l'onguent verd, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à suppuration. Les arrêtes ou les grappes approchent beaucoup de la graisse: ces deux maladies se rencontrent même presque toujours ensemble; ainsi le traitement en est le même.

Les peignes sont encore une maladie des Chevaux, & c'est une humeur très-âcre & très-piquante qui perce autour de la couronne, & qui annonce pour l'ordinaire le scorbut: on mêlera parties égales d'onguent de guimauve & de basilicon jaune; on étendra ce mélange sur des étoupes, & on en mettra autour de la couronne, après quoi on fera prendre intérieurement au Cheval deux ou trois médecines & des breuvages diurétiques.

On met aussi au nombre des maladies des Chevaux celles qu'on nomme queues de rat; ce sont des excroissances qui poussent du paturon jusqu'au milieu de la jambe: on en distingue de deux sortes, des humides & des seches. Les onguens ordinaires & l'eau dessicative conviennent pour les premières; l'onguent mercuriel est le vrai

remede propre pour les dernieres. Un défaut naturel dans le Cheval est ce qu'on nomme talons étroits; les Maréchaux doivent prendre garde de n'en pas faire une maladie incurable, en ferrant mal; ils ne doivent pas pour lors creuser le pied en le ferrant; ils ne doivent ôter que ce qui est sale ou pourri. Si le pied du Cheval reste dur & sec, ou s'il tend à la pourriture, on le lavera souvent avec de l'urine, ou bien même on fera encore mieux de faire bouillir deux onces de graine de lin concassée dans deux pintes d'urine, jusqu'à ce que la décoction ait acquis la consistence de cataplasme; on y ajoute six onces de savon gris mol, & on en frotte le pied & la plante du Cheval tous les jours. Si la corne du Cheval est trop dure, on la frotte avec du lard; & si elle est trop humide, on lave les pieds de l'animal avec du vinaigre chaud, du verjus, de l'eau de couperose, ou autres astringens; on pourra même y ajouter les galles & l'alun.

L'encarlure est encore une maladie de la corne; elle se trouve pour lors si ferrée à l'entour du col du pied, que l'animal le tourne en quelque façon comme une cloche; pour y remédier,

il faut tirer en bas le pied avec un instrument, depuis la couronne jusqu'au talon; on fait ensuite sept ou huit lignes à travers le sabot, en pénétrant presque jusqu'au vif; on remplit ces lignes de poix ou de résine, jusqu'à ce qu'elles s'effacent, ce qui n'arrive qu'au bout de quelques mois: on met pour l'ordinaire pendant ce temps ces Chevaux à l'herbe.

On donne le nom de sème à une petite fente qui se forme sur l'extérieur du sabot, quand elle va en ligne droite de haut en bas; & quand elle pénètre la partie osseuse du sabot; elle est très-difficile à guérir, lorsqu'elle passe par le ligament qui joint ensemble le sabot à la couronne.

Dans le premier cas, pourvu que le sabot ne soit pas creux, on commence par rendre les bords de la crevasse unis avec une rape, & on applique du basilicum avec des étoupes de chanvre, qu'on assujettit avec une lisière douce; mais dès qu'on s'aperçoit de quelque cavité sous le sabot, & qu'il paroît que la crevasse tend vers le ligament, il faut, pour le plus sûr, v mettre le feu avec des fers raisonnablement chauds: on rape cependant

auparavant fort mince les deux côtés de la fente, & on l'élargit.

Une autre maladie qui approche beaucoup de celle-ci, est un ulcere qui se forme entre le poil & le sabot du Cheval, au quartier du dedans du pied. Quand l'ulcere ne cave point profondément, on peut le guérir, en lavant & en nettoyant la couronne avec l'esprit-de-vin, & en pansant la plaie avec l'onguent de précipité; mais quand la matiere se loge sous le sabot, il n'est pas pour lors facile de parvenir à l'ulcere; ce qui convient dans ce cas, c'est d'emporter une partie du sabot. Quand la matiere s'est logée près du quartier, on se trouve souvent obligé d'ôter le quartier du sabot, & la cure n'est alors que palliative. Si la matiere a, par son séjour, carié l'os de la boîte, qui est naturellement tendre & spongieux, comme cela arrive souvent, il faut agrandir l'ouverture, couper la chair baveuse, appliquer le cautere ou le fer chaud, & panser l'os avec des plumaceaux de charpie trempés dans la teinture de myrrhe, & panser la plaie avec l'onguent verd ou le précipité. Si on ne veut pas élargir la plaie avec l'instru-

ment, on applique dessus des morceaux de sublimé, qui entraînent avec eux des lambeaux de chair; on se sert aussi de vitriol blanc en poudre, avec quelques gouttes d'huile; on tient pendant ce temps le pied du Cheval enveloppé de quelques cataplasmes doux, & on empêche les chairs baveuses de croître.

Les blessures des pieds des Chevaux ne sont pas souvent d'aussi peu de conséquence qu'on se l'imagine communément. Lorsque quelques corps étrangers se sont introduits dans cette partie, on les arrache aussi tôt, après quoi on biffine la partie avec de l'huile de térébenthine, & on panse le trou avec un plumaceau trempé dans la même huile avec un peu de goudron; on ferme le pied avec du son & de la graisse de lard chauffés ensemble, ou mis dans le cataplasme de raves, ou quelque autre cataplasme doux. Quand il y a quelques parties du corps restées dans la plaie, on coupera d'abord la corne aussi mince que l'on pourra; on introduira une tente faite avec de l'éponge, pour agrandir le trou de façon à pouvoir tirer le corps étranger avec des pincés. Si cela ne réussit pas,

on fera l'ouverture de la plaie , & on la pansera de la même maniere que nous avons dit plus haut. Si le Cheval se trouve piqué par le Maréchal en le ferrant , on amincira la corne du côté blessé ; on le pansera ensuite avec de la térébenthine fondue dans du lard.

Une autre maladie particuliere au pied du Cheval , est une suppuration de la fourchette. Cette maladie provient d'une matiere purulente qui s'y rassemble quelquefois , ou d'une disposition galeuse & ulcéreuse , qui souvent fait tomber le Cheval. Quand l'écalement est naturel , on se contentera seulement d'entretenir les pieds nets , sans faire usage d'aucune eau desiccative , qui pourroit même dans ces cas être très-dangereuse. Quand il y a amas de matiere , on coupera pour lors la partie dure de la fourchette , ou tout ce qui paroît pourri , & on lavera le fond du pied deux ou trois fois le jour avec de la vieille urine. Lorsque le mal est négligé , il peut se changer en cancer ; pour prévenir un pareil accident , on fera usage de l'eau suivante : on prendra esprit-de-vin , vinaigre , de chacun deux onces ;

teinture de myrrhe & d'aloës , une once ; égyptiac, pareille quantité : on incorporera bien le tout ensemble ; on en bafsinera la fourchette dans la partie où on trouvera plus d'humidité qu'à l'ordinaire , & on appliquera fur l'ulcere un peu d'étoupe trempée dans la même eau ; on fera prendre auffi intérieurement des purgatifs & des diurétiques.

Pour guérir le cancer qui survient à la fuite de la suppuration de la fourchette , les Maréchaux emploient des huiles chaudes , telles que le beurre d'antimoine , l'eau forte , l'huile de vitriol , qui font autant de matieres différentes propres à empêcher l'accroiffement des chairs ; ils en continuent journellement l'usage , jufqu'à ce que les parties spongieufes foient confommées.

• Quand un Cheval a été mordu de chiens enragés , un excellent remede , à ce qu'on dit , eft le fuivant. On prend fix onces de rhue , thériaque de Venife , aulx , étain fin , de chacun quatre-onces : on fait bouillir le tout dans deux pintes de vin fur un feu modéré ; on le réduit à la moitié ; on coule la liqueur , & on presse le mare ;



*du gros & menu Bétail.* 495

on en donne au Cheval quatre ou cinq onces tous les jours, le matin à jeun; on peut ensuite piler toutes ces drogues dans un mortier, & on les applique tous les jours sur la plaie en forme de cataplasme.

Les fics sont des enflures spongieuses, qui se forment au bord des pieds des Chevaux, ordinairement aux côtés de la fourchette. Ces maux, ainsi que les verrues, les poireaux, les cors, les raisins, &c. ne se guérissent qu'en les coupant avec un couteau. Si on en laisse quelque peu, ou si elles repoussent, il faut y appliquer la pierre infernale, ou l'huile de vitriol, & les panser avec l'onguent égyptiac, auquel on peut associer un peu de sublimé. Les racines étant entièrement détruites, on emploie le précipité, & on fait sécher la plaie avec l'eau desiccative suivante. On prend vitriol blanc, alun, galle en poudre, de chacun deux onces; on fait bouillir tant soit peu le tout dans deux pintes d'eau de chaux, & on le met dans une bouteille, pour s'en servir au besoin; on remue cette eau toutes les fois qu'on en veut faire usage.

Deux maladies auxquelles la bou-

che du Cheval est fort sujette, sont les barbillons ou barbe, & l'éclat des barres. La premiere de ces maladies est plus incommode aux Chevaux que dangereuse; c'est une petite excroissance de chair qui leur vient dans le canal sous la langue, ce qui les empêche de boire; pour y remédier, on coupe ces barbillons avec de bons ciseaux, le plus près qu'on peut; on les frotte de sel, & ils se guérissent ainsi eux-mêmes.

Quant à la seconde maladie, qui sont les barres bleissées, on prend pour la guérir de la grande chelidoine avec du sel, du verjus, & trois ou quatre gouffes d'ail, & on en lave bien les barres deux ou trois jours de suite; il n'en faut pas souvent davantage pour les guérir.

Une maladie presque inconnue parmi les Chevaux Anglois & ceux du Nord, mais dont tous les Auteurs François font mention, est l'anti-cœur; c'est une enflure maligne dans la poitrine, qui s'étend quelquefois jusques sous le ventre; elle est accompagnée de fièvre, de grande foiblesse, & d'une perte totale de l'appétit. Ce dernier symptôme vient probablement d'une

*du gros & menu Bétail.* 497

inflammation qui affecte le gosier, & qui est si violente, que le Cheval ne peut avaler qu'avec beaucoup de peine, & en danger même de suffoquer.

Les indications à remplir dans ces maladies sont les fréquentes & abondantes saignées, les clystères émoulliens avec une once de sel de prunelle, & les boissons rafraîchissantes, telles qu'on en fait prendre ordinairement aux Chevaux fiévreux: on bassine ensuite l'enflure avec l'onguent de guimauve, & on applique tous les jours un emplâtre émoullient d'oignons bouillis avec le cataplasme. En continuant ce traitement pendant cinq ou six jours, on parvient à dissiper l'inflammation du gosier; on tâchera de conduire à la suppuration l'enflure de la poitrine; pour y parvenir, on continuera le cataplasme, & on donnera tous les soirs deux onces de thériaque de Venise, dissoutes dans une chopine de biere ou de vin. Quand l'abcès paroît mûr, on fait une incision, & on panse la plaie avec la térébenthine. Lorsqu'on ne peut point mener la tumeur à suppuration, on fait une ouverture à la peau; on y introduit un morceau d'hellébore noir trempé dans le vi-

naigre, & on l'y laisse pendant vingt-quatre heures.

Nous finirons par les ruptures ou hernies, & la gonorrhée des Chevaux. Il arrive souvent que par de violens efforts que ces animaux font, ou d'autres accidens, les intestins ou leur enveloppe s'engagent entre les muscles du ventre & le nombril, ce qui occasionne pour lors des enflures de la grosseur du poing; quelquefois même ces enflures excèdent cette grosseur, & descendent jusqu'au jarret; elles sont souvent molles, & cedent à la compression de la main. Dès qu'elles paroissent, il faut tâcher de les faire rentrer avec la main; mais si l'enflure devient dure & douloureuse, il faut pour lors faire une saignée copieuse: on fomentera aussi la partie affectée deux ou trois fois par jour, & on appliquera par dessus un cataplasme composé de farine d'avoine, d'huile & de vinaigre, ce qu'on continuera jusqu'à ce que l'enflure soit ramollie, qu'elle soit devenue flexible, & que l'intestin soit rentré; on donnera aussi à l'animal, deux fois par jour, des clystères émoulliens avec l'huile; si après ce traitement, l'enflure vient à reparoître

tre, il faut avoir recours au suspensoir; quand il est bien fait, il l'emporte infiniment sur les topiques astringens.

La gonorrhée provient souvent aux Chevaux, pour avoir laissé les Poulains entiers en liberté avec les Juments, avant qu'ils soient assez forts pour pouvoir les sauter; il en arrive ordinairement une excoriation ou écorchure au gland, & une enflure dans les bourses; elle est occasionnée encore quelquefois par la boue & les saletés qui se logent dans cette partie, y croupissent, & y acquierent un certain degré d'âcreté, qui déchire & ronge la partie, d'où nécessairement naît l'écoulement: il suffit dans ce cas de bien laver & nettoyer la partie; mais quand la verge est enflée, il faut la fomentier deux fois par jour avec une décoction de mauve dans du lait, à laquelle on associe un peu d'esprit-de-vin: on lave les excoriations avec une éponge trempée dans de l'eau de chaux; on met dans une pinte de cette eau deux gros de sucre de plomb. Si l'enflure augmente avec inflammation, on aura pour lors recours à la saignée, & à une purgation rafraî-

chiffante ; on frotera la partie avec l'onguent de sureau, & on appliquera le cataplasme de miel.

Nous croyons devoir encore dire ici un mot de la castration, qui est réellement une maladie artificielle.

Quoique cette opération soit de peu de conséquence, & que rarement elle ait des suites fâcheuses, elle exige cependant beaucoup de précaution & d'adresse de la part de l'Opérateur, principalement si le Cheval est parvenu à son dernier degré d'accroissement. On a, ordinairement la méthode, pour assurer les vaisseaux spermatiques, de cautériser les extrémités, & de remplir de sel les bourses. Cette méthode n'est cependant pas si bonne pour les jeunes Poulains ; il faut pour ceux-là, après que le scrotum ou les bourses sont ouverts, & que les testicules sont dehors, lier les vaisseaux avec du fil fort, frotté de cire, & couper ensuite les testicules ; c'est le moyen le plus sûr, qui est même préférable au cautere : on panse la plaie avec des digestifs ordinaires ; & quand la fièvre ou l'inflammation survient, on a recours à la saignée, & même copieuse. Si le ventre & les

bourses viennent à s'enfler, on y applique deux fois par jour des fomentations, & on les baigne souvent avec de l'huile rosat & du vinaigre, jusqu'à ce que la tumeur diminue.

Nous ajouterons encore que l'if est un poison pour les Chevaux. S'il étoit un poison pour les animaux à pattes & à ongles fendus, ils se guériroient par le vomissement; mais on n'a point cette ressource dans les Chevaux: les faillies ou lozanges qui regnent le long de l'ésophage, s'emboîtent si exactement, qu'elles empêchent les alimens de monter.

Enfin, il naît des monstres parmi les Chevaux, comme parmi les autres animaux: on en a vu d'hermaphrodites.

## ARTICLE XI.

### *Propriétés Médicinales du Cheval.*

On attribue aux testicules de cet animal une vertu très-efficace pour chasser les vuidanges, & pour guérir la colique; on les coupe pour cet effet par tranches; on les fait ensuite sécher au four pour les pulvériser. On prescrit cette poudre depuis la dose de

deux scrupules jusqu'à un gros, soit seule, soit mêlée avec le safran & le borax. Préparée de la sorte, c'est un remède à ce qu'on dit, approuvé pour faire sortir le fœtus mort & l'arrière-faix. Quand Fonséca, habile Médecin, ordonnoit les testicules de Cheval pour la colique, il associoit cette drogue avec pareille quantité de semence d'anis. Zwelfer la donnoit avec le safran dans de l'eau de lys.

Les verrues, ou duretés calleuses qui viennent aux pieds, aux jambes & aux genoux des Chevaux, passent pour être très-efficaces contre l'épilepsie; elles sont aussi recommandées souvent par les Auteurs, pour calmer les vapeurs hystériques, pour exciter les regles, pour résoudre les duretés de la matrice, pour chasser la pierre & les graviers des reins & de la vessie; on les prescrit en poudre depuis la dose d'un scrupule jusqu'à celle d'un gros: on les emploie aussi en forme de fumigation dans la passion hystérique, pour en calmer promptement le paroxysme.

L'ongle ou le sabot du Cheval a encore la propriété de dissiper les vapeurs, pourvu qu'on en fasse recevoir



la fumée en forme de parfum. On fait usage de ce parfum pour arrêter le flux excessif des hémorrhoides.

La fiente du Cheval est sudorifique & résolutive ; on s'en sert intérieurement & extérieurement ; elle convient, suivant quelques Auteurs, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'asthme, les coliques, principalement les bilieuses. Quand on se détermine à l'usage de ce remède, on prend une ou deux ou trois crottes récentes de Cheval entier, selon leur grosseur ; on les fait infuser pendant quelques heures sur les cendres chaudes, dans quatre onces de vin blanc, en un vaisseau couvert ; on passe tout par un linge, avec forte expression ; on le donne chaudement au malade ; on le tient bien couvert, pour attendre la sueur : ce remède agit aussi quelquefois par les selles. Quelques-uns en mettent dans un nouet pour infuser dans la boisson des enfans qui ont la petite vérole, afin d'entretenir l'éruption. Cette même fiente, employée à l'extérieur, est un excellent discutif ; aussi elle est très-efficace dans la squinancie : on l'applique en cataplasme autour du col ; elle dissipe

l'inflammation de la gorge : on mêle quelquefois cette fiente avec de l'hydromel & de l'urine d'une personne saine ; on l'emploie pour lors comme topique dans la pleurésie sur le côté douloureux. Schroder vante beaucoup la vertu de la fiente du Cheval, dans la strangurie & la suffocation de matrice ; on l'applique en ce cas sur la région de la vessie.

Le lait de Jument passe pour être très-bon dans la toux, l'asthme, la phthisie & l'atrophie ; il a à-peu-près les mêmes vertus que celui d'ânesse.

Les pierres qui se trouvent quelquefois dans les intestins & la vessie du Cheval sont sudorifiques & alexipharmiques ; elles peuvent même très-bien se substituer au bezoard oriental. Quand on les prescrit aux malades, c'est depuis la dose d'un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

## ARTICLE XII.

### *Propriétés économiques du Cheval.*

Passons aux propriétés économiques du Cheval. Tout le monde connoît son utilité pour l'agriculture, le char-

rois & le transport. En Guinée, à la Côte d'or, les Chevaux servent de nourriture aux Negres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent aussi la chair des jeunes Chevaux sauvages. Ce goût se retrouve en Tartarie & même à la Chine ; mais en Europe, on n'en fait aucun usage pour aliment, à moins qu'on n'y soit forcé par la disette. Le Cheval fournit après sa mort plusieurs choses utiles pour les Arts & Métiers, tels que son crin, son poil, sa peau & sa corne: on fait avec son crin des tamis, des toiles, des archets d'instrumens à corde ; on en rembourre les selles & les meubles, & on en fait des cordes; les Tanneurs préparent son cuir, qui est employé par les Selliers & les Bourreliers ; les Tabletiers-Peigniers emploient sa corne.

Le fumier de cet animal est très-utile pour le jardinage; on s'en sert pour faire des couches: mêlé avec un autre fumier de basse-cour, il devient un excellent engrais.



---

**C H A P I T R E I I.****D E L' A N E.**

**L'**ANE est un animal domestique qui a plusieurs défauts & plusieurs bonnes qualités. Quoique de tous les animaux il soit un des plus dédaignés, il est cependant un des plus utiles & des plus employés ; il differe du Cheval par la petitesse de sa taille, par ses longues oreilles, qui lui rendent l'ouïe fort fine ; par sa queue, qui n'est garnie de poils qu'à l'extrémité ; par son port, qui n'est pas aussi majestueux que celui du Cheval ; mais tous les défauts de sa forme sont accompagnés, ainsi que nous venons de le dire, de beaucoup de bonnes qualités. Cet animal est dur & patient au travail ; il porte de grands fardeaux à proportion de sa grosseur, sur-tout lorsqu'on le charge sur les reins, l'endroit de son corps le plus fort ; il est de la dernière frugalité ; il s'accommode de toutes sortes de nourriture, d'herbes & de feuilles ; c'est la ressource des gens de campa-

gne, qui ne peuvent pas acheter un Cheval & le nourrir. L'Ane les soulage dans tous leurs travaux; on l'emploie à tout, pour semer, pour recueillir, pour porter les denrées au marché. Il n'y a aucun animal dont le pied soit plus sûr sur les sentiers les plus étroits, les plus glissans, sur les bords même des précipices. Quand on surcharge l'Ane, il le témoigne, en inclinant la tête & baissant les oreilles.

La couleur la plus commune dans les Anes est le gris de souris; il y en a aussi de gris luisant & de gris mêlé de taches obscures: on en voit de blancs, de roux, de bruns & de noirs. Les Anes gris ont le museau blanc jusqu'à quatre doigts au-dessus des naseaux, & cette tache blanche est le plus souvent terminée en haut par une bande teinte de roux; le bout des lèvres est noir, la même couleur s'étend jusqu'aux naseaux; mais on ne voit dans quelques individus que deux bandes noires qui se prolongent de chaque côté jusqu'à la narine; les oreilles sont bordées de noir, & pour ainsi dire tachées de cette couleur sur la base, au-dehors & à la pointe; le reste est d'un gris mêlé de roux: il y a une

longue raie noire qui s'étend depuis le toupet, tout le long de la crinière, qui passe sous le garrot, & qui suit la colonne vertébrale dans toute sa longueur & le tronçon de la queue, jusqu'à l'extrémité; une autre bande de la même couleur traverse la raie sur le garrot, & descend de chaque côté à-peu-près jusqu'au milieu des épaules; la partie antérieure de la raie est sur les crins du milieu du toupet & de la crinière, qui sont noirs; la face intérieure de la queue est de cette même couleur. Dans la plupart des Anes gris, le genou, le boulet, le paturon & la couronne sont bruns ou noirs dans les jambes de devant; & dans celles de derrière, il s'en trouve quelques-uns qui ont un demi-cercle noirâtre dans le milieu du bras, en devant, & sur le dessous du canon des jambes de derrière: d'autres ont deux cercles de cette même couleur, à un pouce de distance l'un de l'autre, sur le devant du bras; mais cela ne se trouve que très-rarement, & il est plus ordinaire de voir le bas des quatre jambes marqué de brun ou de noir, en forme d'anneaux dans quelques endroits. Le dedans des oreilles, le cou,

le gosier, le poitrail, le ventre, les flancs, & la face intérieure des bras & des cuisses sont blancs dans presque tous les Anes, de quelques couleurs qu'ils soient; ou si ces parties ne sont pas blanches, ellès ont au moins une teinte de blanc sale, ou de couleur moins foncée que le reste du corps. La plupart des Anes ont aussi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle est le plus souvent d'une couleur roussâtre, qui se délaie & s'éteint peu-à-peu, à mesure qu'elle s'éloigne du cercle blanc. Les Anes bruns & ceux qui sont roux ont du noir sur les oreilles, comme les gris; mais le milieu de la face extérieure est de couleur moins foncée que le reste du corps.

Nous allons rapporter, d'après M. d'Aubenton, les dimensions des parties extérieures du corps de l'Ane, de même que la description anatomique de ses parties intérieures. M. d'Aubenton a choisi pour ces dimensions un individu de taille moyenne & bien proportionnée. Voici, dans la dernière exactitude, quelles étoient ses dimensions.

Il avoit quatre pieds & demi de

longueur , mesurée en ligne droite depuis l'entre-deux des oreilles jusqu'à l'anus ; trois pieds quatre pouces & demi de hauteur prise à l'endroit des jambes de devant , & trois pieds quatre pouces & demi à l'endroit des jambes de derriere ; la longueur de la tête étoit d'un pied six pouces , depuis le bout des levres jusqu'à l'occiput. Cette mesure , jointe à celle qui s'étend tout le long du cou & du corps jusqu'à l'origine de la queue , donne six pieds de longueur à cet Ane depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; le bout du museau avoit un pied deux pouces de circonférence prise entre les naseaux & l'extrémité des levres ; le contenu de l'ouverture de la bouche étoit de neuf pouces , mesurés sur les levres , depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre ; les naseaux sont un peu plus éloignés l'un de l'autre par le haut que par le bas ; il y avoit dix pouces & demi de distance entre l'angle antérieur de l'œil & le bout des levres , & quatre pouces & demi entre l'angle extérieur & l'oreille. La longueur de l'œil depuis un de ses angles jusqu'à l'autre étoit d'un pouce cinq lignes , & l'ouverture de huit lignes , c'est à-



*du gros & menu Bétail.* § 11

dire, que les deux paupieres s'écartoient l'une de l'autre jusqu'à cette distance, lorsque l'œil étoit ouvert; celle qui se trouvoit entre les angles antérieurs des deux yeux étoit de six pouces & demi, en suivant la courbure du chanfrein, & seulement de cinq pouces quatre lignes, en supposant cette distance en ligne droite; la tête avoit deux pieds cinq pouces de circonférence, prise devant les oreilles, en passant au-dessous près du gosier; la longueur des oreilles étoit de huit pouces & demi, & leur base avoit cinq pouces en largeur, prise sur la courbure extérieure; les deux oreilles étoient éloignées l'une de l'autre de quatre pouces dans le bas.

Le cou avoit environ un pied de longueur depuis la tête jusqu'aux épaules; un pied onze pouces de circonférence près de la tête; neuf pouces de largeur depuis la criniere jusqu'au gosier; deux pieds trois pouces de circonférence près des épaules, & onze pouces de largeur. Le corps avoit trois pieds huit pouces de circonférence prise derrière les jambes de devant; quatre pieds cinq pouces dans le milieu, à l'endroit le plus gros; & trois

pieds neuf pouces devant les jambes de derriere. Le bas du ventre étoit à la hauteur d'un pied onze pouces au-dessous de terre ; le tronçon de la queue avoit un pied deux pouces de longueur, & un demi-pied de circonférence à son origine.

La longueur du bras étoit d'onze pouces & demi depuis le coude jusqu'aux genoux ; il avoit un pied & un demi-pouce de circonférence à sa partie supérieure près du coude, & huit pouces en sa partie inférieure près du genou ; le ronflement qui produit cette articulation étoit d'environ trois pouces de longueur & de neuf pouces de circonférence ; le canon avoit un demi-pied de longueur & six pouces de circonférence ; celle du boulet étoit de sept pouces & demi ; le paturon avoit environ deux pouces de longueur, & près de cinq pouces de circonférence ; celle de la couronne étoit de dix pouces ; il y avoit treize pouces & demi de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au milieu du genou ; la distance du coude au garrot étoit d'un pied quatre pouces & demi ; celle du coude jusqu'au bas du pied, de deux pieds deux pouces ; les deux bras

étoient éloignés de quatre pouces dans le haut près du ventre, & les pieds de cinq pouces; la cuisse avoit un pied deux pouces & demi de longueur depuis le grasset, c'est-à-dire, l'endroit de la rotule jusqu'au jarret, & un pied huit pouces de circonférence mesurée près du ventre; la largeur de la cuisse, prise de devant en arriere au-dessus du jarret, étoit de quatre pouces, & la circonférence de neuf pouces & demi; le canon avoit onze pouces de longueur depuis le jarret jusqu'au boulet, & six pouces & demi de circonférence; celle du boulet étoit de huit pouces; le paturon avoit deux pouces de longueur & deux pouces de largeur prise de devant en arriere; la circonférence de la couronne étoit de neuf pouces & demi; il y avoit un pied quatre pouces de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au jarret; le sabot avoit cinq pouces de longueur depuis la pince jusqu'au talon, trois pouces de largeur d'un quartier à l'autre, environ dix pouces de circonférence près de la couronne, & un pied dans le bas.

En comparant l'Ane au Cheval, pour la figure & pour le port, on re-

connoît au premier coup d'œil que l'Ane a la tête plus grosse, à proportion du corps, que le Cheval; les oreilles beaucoup plus allongées, le front & les tempes garnis d'un poil plus long, les yeux moins saillans & la paupiere inférieure plus applatie, la levre supérieure plus pointue, & pour ainsi dire pendante; l'encolure plus épaisse, le garrot moins élevé, & le poitrail plus étroit & presque confondu avec le gosier. Le dos est convexe; en général l'épine est saillante dans toute son étendue iusqu'à la queue; les hanches sont plus hautes que le garrot; la croupe est plate & avalée; enfin la queue est dégarnie de crins depuis son origine, environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Au reste, l'Ane est très-ressemblant au Cheval, sur-tout pour les jambes de devant; car pour celles de derrière, la plupart des Anes paroissent crochus ou jarretés, & clos de derrière. Une grosse tête, un front & des tempes chargés de poils longs & touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre & enfoncés, & un museau renflé vers son extrémité, donnent à l'Ane un

*du gros & menu Bétail.* 515

air de stupidité & d'imbécillité. La tête de l'Ane grosse & pesante, ses oreilles longues & vacillantes, son encolure large & épaisse, son poitrail effacé, son dos arqué & pour ainsi dire tranchant, ses hanches plus élevées que le garrot, sa croupe aplatie, sa queue nue, & les jambes de derrière crochues, rendent son port ignoble. Ces défauts influent sur sa démarche & sur toutes ses allures, principalement lorsqu'on les compare à celles de Cheval. Cependant, sans cet objet de comparaison, qui avilit si fort l'Ane, il seroit préféré à tous nos animaux domestiques, pour servir de monture, & pour bien d'autres usages.

Quoiqu'on méprise l'Ane, il est cependant, aux yeux des Naturalistes, un animal assez considérable, aussi digne de recherches que le Cheval; les parties extérieures de son corps, prises séparément, ou considérées relativement à l'ensemble qu'elles forment, sont aussi admirables, quoique moins élégantes. Après avoir développé l'intérieur, on est étonné de la grande ressemblance qui se trouve entre l'organisation & la construction de l'Ane

& celle du Cheval, comme on peut le voir dans la description des parties intérieures. Cette description a été faite sur une Anesse qui avoit cinq pieds trois pouces de longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. La hauteur de cette Anesse étoit de trois pieds un pouce & demi depuis terre jusqu'au garrot; le corps avoit quatre pieds au milieu de l'endroit le plus gros. A l'ouverture de l'abdomen, on n'a point vu d'épiploon, parce qu'il n'étoit pas plus étendu que celui du Cheval; les intestins de l'Ane n'ont paru différer de ceux du Cheval que par la grosseur. En effet, ils forment autant de poches & de rétrécissemens, & toutes les différentes portions d'intestins sont à-peu-près proportionnelles à ces mêmes parties dans le Cheval, pour la longueur & la conformation principale, mais non pas pour la grosseur; car les intestins de l'Ane sont à proportion de leur longueur & du volume du corps entier, beaucoup plus gros que ceux du Cheval dans les différentes poches que forment les intestins de ces deux animaux. Le colon

& le rectum pris ensemble avoient quatorze pieds de longueur, à laquelle il faut ajouter celle des intestins grêles, qui étoient de trente-deux pieds, pour avoir la longueur du canal intestinal en entier, qui étoit de quarante-six pieds. L'estomac de l'Ane ressemble à celui du Cheval, pour la figure & la position; mais il étoit beaucoup plus grand, à proportion du corps dans ce sujet. La ressemblance de la formation qui est entre l'Ane & le Cheval s'étend jusqu'aux vers qui sont dans l'estomac de ces deux animaux. On trouve des vers oblongs & coniques dans l'estomac de toutes les Anesses, comme dans celui de tous les Chevaux. Les vers de l'Ane ne différent en rien de ceux du Cheval; ils ont la même grosseur, la même figure, les mêmes crochets, les mêmes piquans, en un mot la même conformation. Plus on observe l'Ane, plus on découvre de nouveaux rapports avec le Cheval. Lorsqu'on fait sur l'estomac de l'Ane l'expérience que M. Bertin a faite sur celui du Cheval, elle réussit de la même manière; en faisant souffler dans l'estomac de l'Ane, par le pylore, il s'enfle, & l'air ne sort pas par l'œso-

phage ; ce qui prouve que la conformation de l'estomac de ces deux animaux est semblable à cet égard , & que l'Ane doit avoir autant de difficulté à vomir que le Cheval, si l'obstacle est formé dans cet animal par la conformation de l'orifice supérieur de l'estomac.

Le foie de l'Ane est absolument ressemblant à celui du Cheval pour la couleur, la position, la figure & le nombre des lobes, excepté que dans le lobe moyen, la scissure communique dans quelques individus avec celle du milieu, par une autre scissure qui partage le bord du lobe en deux lames. Le foie de l'Anesse disséquée, dont il est question ici, pesoit trois livres deux onces & demi. Il n'y avoit point de vésicule du fiel ; mais le canal hépatique étoit fort gros, comme celui du Cheval. M. d'Aubenton dit avoir trouvé dans le foie d'une Anesse des vers plats & fort minces, d'une consistance molle & d'une figure singulière ; ils étoient au nombre de douze ou quatorze, tous à-peu-près de la même grandeur, & dispersés en différens endroits des canaux biliaires ; lorsqu'ils étoient en repos, ils for-



moient un ovale qui avoit environ neuf lignes de longueur, & six lignes de largeur; le milieu de la face supérieure & de l'inférieure est uni; mais les bords sont disposés en ondes à-peu-près comme une fraise de veau. La partie antérieure semble être échancrée de chaque côté, & terminée par le milieu par une sorte de tête oblongue. Cette tête est de la longueur d'une ligne, & paroît percée par un trou à son extrémité, un peu au dessous. Les vers ne peuvent se mouvoir & aller en avant qu'en se traînant; ils avancent la partie antérieure de leur corps, & par ce mouvement, ils s'allongent au point d'avoir un pouce de longueur; mais en même temps ils se rétrécissent de façon qu'ils n'ont plus qu'environ trois lignes à l'endroit le plus large; bientôt ils retirent en avant la partie postérieure de leur corps, & par ce second mouvement, ils parviennent à se déplacer entièrement, & ils représentent la même forme arrondie qu'ils avoient avant de se mouvoir. Ces vers ressembloit parfaitement à ceux qui se trouvent dans le foie de mouton, & que l'on appelle *douves*.

La rate de cette Anesse ressembloit

à celle du Cheval pour sa couleur, sa situation & sa figure triangulaire ; elle pesoit trois onces six gros ; le pancréas étoit situé comme celui du Cheval, & avoit la même figure ; les reins ressembloient aussi à ceux du Cheval, de même que les poumons ; le cœur étoit situé comme celui du Cheval, & paroissoit aussi gros à proportion du corps, & aussi pointu. L'aorte se partage en deux branches, ainsi que celle du Cheval ; la langue ressembloit aussi à celle du Cheval : on y voyoit les mêmes tubercules & les mêmes filets ; mais au lieu de deux grosses glandes qui se trouvent sur la langue du Cheval, à l'endroit qui est entre les dernières dents machelieres, il y avoit trois de ces grosses glandes sur la langue de l'Ane, une dans le milieu, & une de chaque côté ; celle du milieu n'étoit pas aussi grande que celle des côtés. M. d'Aubenton a aussi remarqué sur les bords de la partie postérieure de la langue de l'Ane deux glandes oblongues qui étoient sillonnées transversalement ; le palais étoit traversé par seize sillons, semblables à ceux qui sont sur le palais du Cheval, excepté qu'ils étoient moins

larges, leurs bords étoient auffi moins élevés ; l'épiglotte étoit à-peu-près conformé comme dans le Cheval ; le cerveau & le cervelet ont été tirés de l'individu qui a servi de fujet pour la description des parties de la génération du mâle ; le cerveau pefoit dix onces fix gros, & le cervelet une once quatre gros & quarante-huit grains.

L'Ane fur lequel on a décrit les parties de la génération pefoit cent quatre-vingt-dix-huit livres ; fa longueur mefurée en ligne directe étoit de cinq pieds deux pouces ; le corps avoit trois pieds onze pouces au milieu, à l'endroit le plus gros ; la hauteur depuis terre jufqu'au garrot étoit de trois pieds ; le fcrotum étoit à dix pouces de l'anus ; il s'étendoit en bas au-deffous du ventre, de la longueur de quatre pouces ; les mamelons étoient fur le prépuce, à deux ou trois pouces au deffus de fon extrémité, & à un pouce & demi de distance l'un de l'autre ; chaque mamelon avoit cinq lignes de longueur, & environ quatre lignes de diametre ; la verge avoit treize pouces de longueur depuis l'extrémité du gland jufqu'à la bifurcation du corps caverneux, car il

n'y a dans l'Ane qu'un corps caverneux comme dans le Cheval ; les testicules étoit de figure ovoïde applatie ; les épидидymes ressembloient à ceux du Cheval pour la figure & la position ; la longueur totale des canaux déférens étoit d'un pied trois pouces & demi ; au reste ils étoient semblables à ceux du Cheval ; il y avoit au côté de l'anus , & le long de la verge, deux cordons comme dans le Cheval ; les vésicules ressembloient à celles du Cheval , pour la situation de leur ouverture dans l'uretre ; il y avoit aussi dans l'Ane, sur chacune des vésicules , une glande comme dans le Cheval , & deux autres sur l'uretre , qui ont paru proportionnées & semblables à ces mêmes parties vues dans le Cheval.

Je reviens , dit M. d'Aubenton , pour la description des parties de la génération de la femelle , à l'Aneffe qui nous a servi de sujet ; il y avoit environ quinze lignes de distance entre l'anus & la vulve , dont la longueur étoit de trois pouces & demi ; les deux mamelles se trouvoient à huit pouces de distance de la vulve , & les deux mamelons n'étoient séparés

que par un espace d'environ un pouce & demi ; il y avoit deux orifices dans chaque mamelon de l'Anesse , & chaque mamelle étoit divisée en deux loges, situées comme dans la Jument. Ces parties ont paru avoir la même conformation dans ces deux animaux ; le gland du clitoris avoit neuf lignes de largeur sur sept lignes d'épaisseur ; le prépuce est fort ample, comme dans la Jument , & l'on trouve aussi dans l'Anesse, sur le côté supérieur du clitoris, deux ouvertures qui communiquoient chacune à une cavité qui avoit trois lignes de longueur & autant de largeur ; chaque cavité renfermoit une pierre de la forme & de la grosseur d'une lentille , & plusieurs petits graviers : on en a aussi trouvé dans d'autres Anesses. Le vagin avoit treize pouces de longueur ; il y avoit derrière l'orifice de l'uretre un repli dirigé en devant, comme dans la Jument ; mais au lieu de former un arc de cercle par son bord , il étoit échancré dans le milieu ; de façon qu'il formoit deux prolongemens triangulaires, un de chaque côté de l'orifice de l'uretre ; la vessie avoit la figure d'une poire renversée , comme celle

du Cheval; la longueur de la matrice étoit de six pouces, depuis son orifice jusqu'à la bifurcation des cornes; les testicules étoient à deux pouces de distance de l'extrémité de la corne. Le testicule tient au pavillon comme dans la Jument, il ressemble à un rein; il avoit un pouce & demi de longueur sur un pouce de largeur; au reste les parties ne paroissent pas différentes de celles de la Jument.

Le foetus de l'Ane est enveloppé d'un amnios, d'un chorion, & d'une membrane allantoïde, qui n'ont paru différer en aucune façon des enveloppes du Cheval; le cordon ombilical & l'ouraque étoient aussi semblables dans les deux animaux. La ressemblance est si grande, que la liqueur contenue entre l'amnios du Cheval & l'amnios de l'Ane dépose un sédiment; & forme un résidu qui ne diffère de l'hippomanes que par la couleur. Cette matière est jaunâtre dans l'Ane, mais sa nature & son origine sont les mêmes; il y a autant de rapport & même plus entre les os de l'Ane & ceux du Cheval, que dans les parties molles de ces deux animaux. On peut s'en assurer, en comparant le squelette de

l'Ane avec celui du Cheval ; ils font tous les deux semblables presqu'en tout. Les Anes du Poitou sont d'une espece à rechercher par leur structure & celle des Anes qu'ils produisent ; ils sont d'une grande taille , bien corsés ; mais leur prix , sur-tout ceux que l'on destine à être Etalons , sont trop chers pour le commun des Cultivateurs ; ils peuvent s'en procurer d'une taille moins grande , & qui ne sont pas moins propres à donner des Mulets & à travailler dans la ferme. (Nous parlerons à l'article *Mulet* des moyens qu'on peut employer pour en avoir de beaux ). On n'a pas besoin dans la campagne , de ces Mulets énormes ; la taille n'y fait rien , non plus que pour les Chevaux , pourvu qu'ils soient bien constitués & bien vigoureux. Pour en avoir de cette espece , il suffit que l'Ane qu'on choisit soit d'une taille moyenne ; qu'il soit gros & bien quarré ; qu'il ait de grands yeux pleins , de grandes narines , & le col long , la poitrine large , les épaules bien élevées , & le rable bien fourni. La queue courte , suivant quelques Connoisseurs , est un signe infailible de force & de vigueur dans cet animal ; quant à la couleur,

plus elle est foncée & approche de la noire, plus on doit être persuadé de la vigueur de l'animal; le poil lisse, uni, court & un peu luisant, caractérise sa bonne constitution.

Le temps le plus favorable à l'accouplement est depuis la dernière quinzaine du mois d'Avril jusqu'à la fin de Mai. On peut encore faire sauter l'Anesse dans la fin de Mars, ou dans le commencement de Juin; mais en tout autre temps, on le fait sans succès.

L'âge qui convient le plus pour faire propager cet animal, est depuis cinq, six ou sept ans jusqu'à dix: quant à l'Anesse, sa production la plus belle est à sept, huit, ou neuf ans; il faut la choisir d'un corsage large, & la ménager dans le travail quelque temps avant qu'elle ait fait son petit.

L'Ane est trois ou quatre ans à croître, & vit vingt-cinq à trente ans; sa santé est bien plus ferme que celle du Cheval; il est sujet à moins de maladies: les Anciens ne lui connoissoient que la morve, qu'il a de commun avec le Cheval.

On a prétendu que parmi les animaux couverts de poils, les Anes sont



Ceux qui sont moins sujets aux vermines; il est cependant certain que les morpions s'attachent quelquefois aux Anes avec tant de force, qu'après avoir inutilement employé les onguens & d'autres moyens, on est forcé de les faire périr. Quant aux Anes, on apporte pour raison de ce qu'ils n'ont point de vermine, la dureté & la sécheresse de leur peau; c'est par la même raison que ces animaux sont moins sensibles que le Cheval au fouet & à la piquure des mouches.

Les Anes ont souvent des espèces de verrues qui leur viennent par tout le corps; ils sont aussi susceptibles de la rage par communication. Toutes leurs maladies se traitent de la même façon que celles du Cheval & du Bœuf.

L'Ane, ainsi que nous l'avons dit; n'est pas délicat sur la nourriture; il lui en faut même une petite quantité. Qu'on l'envoie sur une commune, quelque pauvre & stérile qu'elle soit; sa sobriété l'en fait sortir suffisamment repu. Une poignée de paille est un mets & une nourriture excellente pour lui; il se rassasie indifféremment de ronces & de chardons, ou de toute

autre chose. Les plantes les plus négligées fournissent à sa subsistance. Si on veut le remettre en appétit, on n'a qu'à lui donner de la paille hachée; c'est pour lui une nourriture par excellence; le son lui fait aussi beaucoup de bien. Cet animal est plus délicat pour la boisson que pour le manger; il ne boit volontiers que de l'eau la plus claire, & celle qu'il connoît; il ne boit pas beaucoup.

L'on reproche à l'Ane la lenteur, l'obstination & les préjudices qu'il porte aux arbres, des bourgeons desquels il est fort friand. On ne peut pas espérer de corriger la lenteur de cet animal; tous les animaux ont leurs imperfections; cependant cette lenteur peut être la source d'un grand avantage; elle le rend capable de continuer long-temps ses travaux, & le met en état de supporter les fatigues. L'opiniâtreté, second défaut de l'Ane, est très-considérable dans cet animal; il est rétif plus qu'aucun autre, lorsqu'on irrite sa patience; les mauvais traitemens qu'on lui fait sont souvent la cause de cette opiniâtreté, ils irritent sa patience. Les préjudices qu'il porte aux arbres sont très-considérables; les autres

autres animaux n'y font pas moins de dégat : ainsi il faut employer pour l'Ane les mêmes défenses qu'on emploie pour les autres.

La chair des Anes n'est pas bonne à manger ; elle est même plus mauvaise que celle du Cheval ; Galien prétend qu'elle occasionne des maladies. Les Anciens estimoient cependant beaucoup la chair d'Anon.

Le sang d'Ane , pris en poudre à la dose d'un gros , a passé pour sudorifique. On prétendoit qu'il avoit la vertu de guérir la manie. J'ai connu une Dame qui s'en est bien trouvée pour cette maladie. On se servoit aussi anciennement de la fiente d'Ane pour arrêter le sang ; sa graisse est résolutive ; son urine appliquée extérieurement est utile pour la gale , la goutte , la paralysie , les maux de reins.

Le fumier d'Ane a les mêmes qualités que celui du Cheval. On emploie la peau de cet animal , à cause de sa dureté , à faire des cribles , des tambours , d'excellens souliers , de gros parchemin qu'on enduit d'une légère couche de plâtre pour certaines tablettes de poche. Le cuir de l'Ane est d'usage chez les Orientaux pour faire

le beau chagrin qu'on nomme *Sagri*. Si l'on en croit Theyenot, dans la relation de ses Voyages, le cuir d'Ane est la matiere du beau marroquin employé aux chaussures du Levant.

Il y a apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont plus durs que les os des autres animaux, puisque les Anciens en faisoient des flûtes, & les trouvoient plus sonores que celles faites avec d'autres os.

On prépare à la Chine, avec la peau d'Ane, une drogue très-estimée, qui se nomme *Ngo-Kiao*. Nous en allons rapporter ici la préparation. La Province de Chantony a plusieurs Métropoles, dont l'une se nomme *Yen-Tcheou-Fou*; dans son district se trouve une Ville du troisieme ordre, connue sous le nom de *Ngo - Hien*; près de cette Ville est un puits naturel, ou un trou en forme de puits, de 70 pieds de profondeur, qui communique, à ce que disent les Chinois, avec un lac, ou avec quelques grands réservoirs d'eau souterraine. L'eau qu'on en tire est très-claire & plus pesante que l'eau commune; si on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclaircit d'abord, en précipitant les saletés au fond du vase, ainsi & de

même que les eaux bourbeuses s'éclaircissent par l'alan. On se sert de l'eau de ce puits pour faire le *Ngo-Kiao*, qui n'est autre chose qu'une colle de peau d'Ane noir. On prend la peau de cet animal tué tout récemment; on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits; après quoi on la retire pour la racler, & la nettoyer en dedans & en dehors: on la coupe ensuite en petits morceaux, & on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits, jusqu'à ce que les morceaux soient réduits en colle, qu'on passe, tandis qu'elle est toute chaude, par une toile, pour en rejeter les parties les plus grossières, qui n'ont pu être fondues; on en dissipe ensuite l'humidité, & chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois les jettent en moule avec des caractères, des cachets, ou les enseignes de leurs boutiques. Ce puits est unique à la Chine; il est fermé & scellé du sceau du Gouverneur du Pays, jusqu'au temps qu'on a coutume de faire la colle pour l'Empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne, & elle continue jusques vers les premiers jours du mois de

Mars: Pendant ce temps là, les Peuples voisins traitent avec les Gardes du puits & avec les Ouvriers qui sont obligés de faire cette colle à l'usage de l'Empereur; ils en font le plus qu'ils peuvent, avec cette différence qu'elle est moins propre, & qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse si l'Ane est gras, & d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se fait dans cet endroit est aussi estimée à Pekin, que celle qui est envoyée par les Mandarins du lieu à la Cour & à leurs amis.

Comme cette drogue est en grande réputation, & que ce qui s'en fait à *Ngo-Hien* ne suffit pas pour tout l'Empire, on ne manque pas d'en faire ailleurs une quantité de fausse avec de la peau de Mule, de Cheval, de Chameau, & quelquefois avec de vieilles bottes; on lui donne tant qu'on peut la forme & le même cachet; on l'étale avec un peu de véritable, pour le moment, dans de grandes & belles boutiques, parce qu'il se trouve presque autant de fots & de dupes qui l'achètent, qu'il y a de fourbes & de fripons qui la vendent: il s'en fait un grand débit dans les Provinces. Ce-

*du gros & menu Bétail.* 533

pendant il est assez aisé de distinguer la véritable d'avec la fausse; la véritable n'a point de mauvaise odeur, & portée à la bouche, elle n'a aucun mauvais goût; elle est cassante & friable; il n'y en a que de deux couleurs, ou tout-à-fait noire, ou d'un noir rougeâtre, comme est le baume du Pérou; la fausse est de mauvaise odeur & de mauvais goût, même celle qui est faite de cuir de cochon, & qui approche le plus de la véritable; d'ailleurs elle n'est pas cassante, & n'est jamais bien semblable à l'autre. Les Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce remède: ils assurent qu'il dissout les phlegmes; qu'il est ami de la poitrine; qu'il facilite le mouvement des lobes du poumon; qu'il arrête l'oppression, & rend la respiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte; qu'il rétablit le sang, & tient les intestins en état de faire leurs fonctions; qu'il affermit l'enfant dans le sein de sa mere; qu'il dissipe les vents & la chaleur; qu'il arrête le flux de sang, & provoque l'urine. Nous doutons cependant très fort que cette drogue ait toutes ces propriétés; les plus constatées sont dans les maladies

§ 34 *Traité Économique*

du poumon ; on la prend à jeun , & pour l'ordinaire en décoction avec des simples , quelquefois néanmoins en poudre , mais plus rarement ; au reste ce remede est très-lent , & il faut en continuer l'usage pendant fort long-temps. En France , on a donné ce remede avec un succès étonnant dans les fleurs blanches & les gonorrhées rebelles , à la dose de trente-six à quarante-huit grains , dans une tasse d'infusion de vulnéraire , ou de fleurs d'ortie blanche. Le célèbre M. Bonnet , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences , & Membre des principales Académies de l'Europe , ayant appris que M. de la Marre de Montpellier avoit administré la colle de peau d'Ane avec le plus grand succès dans les pertes , & qu'il considéroit ce remede comme un des meilleurs spécifiques pour cette maladie , n'ayant pu en avoir à Geneve , écrivit à Paris pour s'en procurer : on lui en envoya la quantité qu'il desiroit. La malade a commencé par des doses de huit , dix , douze & quatorze grains par jour , moitié le matin & moitié le soir. Comme la perte ne paroissoit pas diminuer , on a été obligé



de forcer les doses jusqu'à cinquante deux grains. La malade a senti d'abord une tension générale plus ou moins forte ; mais la perte a diminué peu-à-peu, & a cessé enfin le quatrième jour. Le Médecin conseilla de continuer l'usage du remède dans les intervalles des mois ; mais à petites doses, comme de huit, dix ou douze grains par jour. M. de la Marre a mandé à M. Bonnet qu'il en a porté la dose jusqu'à soixante.

On trouve dans *la Nature considérée*, année 1774, la description d'un Ane prétendu hermaphrodite, par M. Carere, ancien Médecin de Perpignan. Cet animal n'avoit qu'un testicule fort gros du côté gauche, à côté duquel on voyoit une verge avec un gland bien conformé, & couvert d'un prépuce. Cette verge avoit trois pouces de longueur, & étoit susceptible d'érection ; à trois pouces & demi de la verge paroissoit une espèce de vulve, qui avoit deux pouces dix lignes de longueur ; vers sa partie supérieure étoit un petit corps charnu, d'un sentiment très-vif, & qui figuroit le clitoris : il y avoit dans la vulve deux orifices, un petit, qui étoit celui de l'u-

retre, par lequel l'animal urinoit; un autre qui paroissoit celui du vagin, présentant une circonférence de deux pouces, & n'indiquant en aucune façon l'orifice d'une matrice. Lorsque la verge étoit en érection, elle se portoit le long du ventre, se glissoit entre les deux levres de la vulve, & sembloit pénétrer dans l'orifice du vagin; ce qui donnoit lieu de dire dans le pays que cet Ane jouissoit de lui-même.

L'Aneffe est la femelle de l'Ane; le printemps est la saison la meilleure pour la faire faillir: on choisit ordinairement par préférence les mois d'Avril & de Mai. Cependant l'été, ainsi qu'on l'a observé, est plus propre à leur fécondité; il se trouve des Aneffes qui sont en chaleur tous les mois de l'année, mais on remarque qu'elles sont moins fécondes que les autres. Dès que les Aneffes ont été faillies, il est d'usage de les fouetter & de les faire courir, pour les empêcher de rendre la semence qu'elles ont reçue; elles ne portent ordinairement qu'un petit à la fois, & elles le portent onze mois, comme les Jumens. On feroit bien de ne pas les faire travailler pendant ce

temps ; sept jours après qu'elles ont mis bas, elles s'accouplent de nouveau, & sont fécondes pendant toute leur vie ; les petits Anons la tettent pendant un an entier. Le lait d'Anesse est d'un très-grand usage dans la médecine ; c'est celui qui approche le plus du lait de femme, par sa consistance & sa vertu.

Pour l'avoir de bonne qualité, il faut que l'Anesse soit jeune, bien en chair ; qu'elle ait mis bas depuis peu de temps, & qu'elle n'ait pas été couverte depuis : il lui faut ôter l'Anon qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de son, d'avoine, d'orge, & même d'herbes, dont les qualités salutaires puissent influer sur les maladies pour lesquelles on l'emploie. Si l'Anesse a plus de lait que les malades n'en pourroient consommer, il est à propos de laisser prendre le superflu à l'Anon, mais par intervalle réglé, afin qu'on en trouve de bonne qualité lorsqu'on trait l'Anesse ; & comme il y a des Anesses qui ne donneroient point leur lait, si l'Anon ne commençoit par les tetter, on auroit tort de refuser au petit ce droit naturel, dont on tire ensuite avantage. Le lait paroît dans les

mamelles de l'Anesse, quand elle est pleine de dix mois; elle met bas dans le douzieme, & est en état de recevoir le mâle sept jours après; elle ne donne ordinairement qu'un Anon, qu'on peut sevrer au bout de cinq ou six mois; cela est même nécessaire, si la mere est pleine, pour que le foetus prenne assez de nourriture.

On attribue au lait d'Anesse une vertu pectorale, rafraîchissante, humectante & restaurante; il est moins chargé de parties caséeuses & butyreuses que les autres laits; il est plus clair, plus léger & plus facile à digérer: on le conseille dans la plupart des maladies du poumon, telles que la toux, l'oppression de poitrine, l'asthme, le crachement de sang, l'ulcere du poumon, la phthisie: il adoucit les humeurs âcres & salées qui tombent sur les visceres & sur les autres parties du corps; il convient pour la guérison des ulceres internes, qui suivent quelquefois les pleurésies, les fluxions de poitrine, les dyssenteries, & pour les ulceres des reins & de la vessie; on la recommande aussi pour calmer les ardeurs d'urine: il soulage la goutte, les rhumatismes, en adoucissant la sa-

lure & l'acrimonie de la lymphe & du sang.

---

## CH A P I T R E   I I I .

### D U   M U L E T .

**L**E Mulet est un quadrupede , qui est ordinairement engendré d'un Ane & d'une Jument , quelquefois d'un Etalon & d'une Anesse. La croupe de cet animal est affilée & pointue ; sa queue & ses oreilles tiennent beaucoup de celles de l'Ane ; pour le reste , il ressemble au Cheval. On donne le nom de Mule à la femelle. Les Zoologistes prétendent que l'un & l'autre sont incapables d'engendrer.

Le Mulet tient de l'Ane la bonté du pied , la sûreté de la jambe & la santé ; il a les reins très-forts , & porte beaucoup plus pesant que le Cheval ne peut faire ; on peut encore l'employer pour le labour.

Pour qu'une Mule soit bonne , il faut qu'elle soit grasse & ronde de corsage ; qu'elle ait les pieds petits , les jambes menues & seches , la croupe

pleine & large, la poitrine ample & mollette, le cou long & voûté, la tête sèche & petite; le Mulet au contraire doit avoir les jambes un peu grosses & rondes, le corps étroit, la croupe pendante vers la queue. Les Mulets sont plus forts, plus puissans, plus agiles, & vivent plus long-temps que les Mules; mais en revanche, celles-ci sont plus faciles à traiter, & plus aisées à conduire: ils passent néanmoins tous deux pour être lunatiques. Pour leur ôter ce vice, on leur fera boire souvent du vin. La Jument dont on se servira pour avoir des Mulets doit être au-dessus de dix ans. Si elle est en chaleur dans l'intervalle de la mi-Mai à la mi-Juin, le Poulain naîtra dans une saison où les pâturages sont abondans. Le Poulain Mulet se gouverne comme les autres Poulains. Comme ce Poulain cause ordinairement beaucoup de douleurs aux mamelles de la mere, vers l'âge de six mois, on le donnera pour lors à allaiter à une autre Jument, ou bien on le sevrera, & on l'enverra pâturer avec sa mere.

Le Rédacteur du Dictionnaire Économique indique plusieurs recettes

contre les maladies des Mulets. Si ces animaux ont de la fièvre, il faut, dit-il, leur donner à manger des choux verts. Quelle en peut être la raison? C'est ce que nous ignorons. S'ils soufflent souvent, & s'ils ont l'haleine courte, on les saignera; ensuite on leur fera avaler trois demi-setiers de vin, avec une demi-once d'huile, & autant d'encens; on y ajoutera trois poissons de jus de marrube. S'ils sont las & échauffés, on leur jettera de la graisse & du vin dans la gorge; s'ils sont maigres, on leur fera avaler une chopine de vin rouge, où l'on aura mis une demi-once de soufre pulvérisé, un œuf crud, & un gros de myrrhe. Ce remède réitéré plusieurs fois, fait prendre à l'animal de l'embonpoint; il le guérit aussi des tranchées & de la toux. Quant aux autres maladies que les Mulets peuvent avoir de communes avec les Chevaux, on les traite de même que les derniers. Quelquefois il arrive que ces Mulets sont difficiles à serrer; dans ce cas, on leur lie un pied de devant à la cuisse, pour qu'ils ne puissent ruer en arrière; & quand ces animaux se trouvent difficiles à ferrer du pied de der-

rière, on leur lie le gauche de devant.

M. Dupuy d'Emporte indique les moyens pour avoir de beaux & de bons Mulets. Quand on veut s'en procurer qui soient pour la parade & pour voyager, on se sert des plus gros Anes & des mieux corsés qu'on peut trouver, & on leur fait sauter des Jumens Espagnoles. Ces animaux ainsi accouplés produisent des Mulets superbes, d'une couleur qui tire ordinairement sur le noir. On en fait venir encore de plus forts, en faisant sauter des Jumens Flamandes. Cette espece est ordinairement aussi vigoureuse que les plus forts Chevaux de carrosse; ils résistent même à des travaux plus rudes, sont nourris à moins de frais, & sont exposés à moins de maladies.

Les Mulets peuvent encore servir à la selle; leur pas est doux & aisé, & leur trot n'est pas si fatigant que celui des Chevaux. En général, avant de faire propager ces animaux, il faut savoir quel service on prétend en tirer. On choisit en conséquence les Jumens, car il est de fait que le Mulet tient plus de la mere que du pere; par conséquent, quand on les destine à la



selle, il faut choisir une Jument allongée & légère : mais quand on les destine à la charrette, à la charrue ou aux fardeaux, on choisira les Jumens les plus fortes & les plus massives.

Le Mulet est d'autant plus précieux, qu'il vient & se maintient vigoureux sous toutes sortes de climats. Ceux qui sont nés dans les Pays froids sont toujours les meilleurs, & vivent beaucoup plus long-temps que ceux qui viennent dans les Pays chauds.

Comme les Poulains Mulets tiennent plus de la nature de la mere que du pere, ainsi que nous venons de l'observer, ceux qui proviennent de l'Ane & de la Jument, si cette dernière est bien faite, sont beaux, vifs & prestes, & n'héritent que les bonnes qualités du pere, qui sont la patience, la force & la constance dans le travail : tandis qu'au contraire ceux qui proviennent du Cheval & de l'Anesse sont lourds, paresseux, mal-faits & petits; aussi les Cultivateurs éclairés ne sont-ils gueres tentés d'en faire venir de cette espece.

Comme il convient que la Jument soit propre au service auquel on destine le Mulet, il faut aussi avoir la

§ 44 *Traité Économique, &c.*

même attention dans le choix qu'on fait de l'Ane; il faut qu'il soit grand & fort. Les beaux Mulets que l'on voit dans différentes parties de l'Europe viennent des plus forts qu'on puisse trouver, & des Jumens les plus fines. On pratique pour cet accouplement une tranchée palissadée, où l'on fait entrer la Jument, & l'on place l'Ane sur le terrain élevé.

*Fin du Tome premier.*









**BINDING SECT. AUG 24 1966**

SF  
77  
B83  
t.1

Buc'hoz, Pierre Joseph  
Traité économique et  
physique

Biological  
& Medical

**PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET**

---

**UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY**

---

O.S.  
Aug 31/66

